

Issue	Subject	TAB	
Committee Members	Senate Committee on Energy the Environment and Natural Resources	1	
	House Committee on Environment and Sustainable Development	2	
Mandate Letter	Mandate Letter	3	
	Progress on Mandate Letter Commitments	4	
Indigenous	Indigenous Engagement and Reconciliation	5	
Financial Overview	Overview of ECCC's 2021-2022 Supplementary Estimates C ECCC's 2021-2022 Supplementary Estimates C	6	
	Overview of IAAC's 2021-2022 Supplementary Estimates C IAAC's 2021-2022 Supplementary Estimates C	7	
	Overview of PCA's 2021-2022 Supplementary Estimates C PCA's 2021-2022 Supplementary Estimates C	8	
	CEPA	Bill S-5	9
Sustainable Development	Draft Federal Sustainable Development Strategy	10	
Climate Change	<i>Canadian Net-Zero Emissions Accountability Act</i>	11	
	Carbon Pollution Pricing	12	
	Cap and Cut Emissions from Oil and Gas	13	
	Clean Electricity Standard	14	
	Clean Fuel Regulations	15	
	Inefficient Fossil Fuels Subsidies	16	
	International Climate Finance	17	
	National Adaptation Strategy	18	
	National Inventory Report	19	
	Net-Zero Accelerator Initiative	20	
	Net-Zero Advisory Body	21	
	Methane Emissions Reductions	22	
	Returning Proceeds From Carbon Pollution Pricing	23	
	Sustainable Finance Action Council	24	
	Zero-Emission Vehicles	25	
	Nature, Wildlife, and Conserved Areas	Animals in Captivity	26
		Illegal Wildlife Trade in Canada	27
		Nature and Biodiversity Conservation	28
		Nature-Based Climate Solutions	29
Protected and Conserved Areas		30	
Species at Risk		31	
Two Billion Trees Commitment		32	
Wildfire and Flood Preparedness		33	
Freshwater	Canada Water Agency	34	
	Lake Winnipeg	35	
	Protection for the Great Lakes	36	
	Water Quality Monitoring	37	
	Wastewater	38	
Waste and Plastics	Contaminated Sites	39	
	Plastic Waste	40	
MSC	Investments in the Meteorological Service of Canada	41	
IAAC	Key Projects Under Assessment	42	
Parks Canada	National Marine Conservation Establishment	43	
	National Park Establishment and Expansion	44	
	National Urban Park Program	45	
	Protection of Federally Owned Historic Places	46	
	Trails Tourism	47	
	Trans-Canada Trail	48	

Question	Sujet	ONGLET
Les membres du comité	Comité permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles	1
	Comité permanent de l'environnement et du développement durable	2
Lettre de mandat	Lettre de mandat	3
	Progrès sur les engagements de la lettre de mandat	4
Autochtones	Activités de mobilisation et de réconciliation avec les peuples autochtones	5
Aperçu financier	Aperçu du budget supplémentaire des dépenses (c) de 2021-2022 d'ECCC	6
	Budget supplémentaire des dépenses (c) de 2021-2022 d'ECCC	
	Aperçu du budget supplémentaire des dépenses (c) de 2021-2022 de l'AEIC	7
	Budget supplémentaire des dépenses (c) de 2021-2022 de l'AEIC	
	Aperçu du budget supplémentaire des dépenses (c) de 2021-2022 de l'APC	8
	Budget supplémentaire des dépenses (c) de 2021-2022 de l'APC	
Loi canadienne sur la protection de l'environnement	Projet de loi S-5	9
Développement Durable	La version provisoire de la stratégie fédérale de développement durable	10
Changement Climatique	<i>Loi sur la responsabilité en matière de carboneutralité</i>	11
	La tarification de la pollution par le carbone	12
	Plafonner et réduire les émissions du secteur pétrolier et gazier	13
	Norme sur l'électricité propre	14
	Règlement sur les combustibles propres	15
	Subventions inefficaces pour les combustibles fossiles	16
	Financement climatique international	17
	Stratégie nationale d'adaptation	18
	Rapport d'inventaire national	19
	Initiative Accélérateur net zéro	20
	Groupe consultatif pour la carboneutralité	21
	Réductions des émissions de méthane	22
	Remettre les produits de la tarification de la pollution par le carbone	23
	Conseil d'action en matière de finance durable	24
	Véhicules zéro émission	25
Nature, faune et aires préservées	Animaux en captivité	26
	Commerce illégal d'espèces sauvages au Canada	27
	La nature et la conservation de la biodiversité	28
	Solutions climatiques fondées sur la nature	29
	Aires protégées et de conservation	30
	Espèces en péril	31
	2 milliards d'arbres	32
Eau douce	Préparation aux feux de forêt et aux inondations	33
	Agence canadienne de l'eau	34
	Le lac Winnipeg	35
	Les grands lacs	36
	Surveillance de la qualité de l'eau	37
Déchets et plastiques	Eaux usées	38
	Sites contaminés	39
SMC	Plastiques	40
	Investissements dans le Service météorologique du Canada (SMC)	41
AEIC	Projets clés sous évaluation	42
Agence Parcs Canada	Création d'aires marines de conservation nationales	43
	Création et expansion de parcs nationaux	44
	Programme de parcs urbains nationaux	45
	Projet de loi sur les lieux historiques	46
	Stratégie nationale de tourisme sur les sentiers	47
	Financement du sentier transcanadien	48

SENATE COMMITTEE ON ENERGY THE ENVIRONMENT AND NATURAL RESOURCES (ENEV) : MANDATE LETTER

Witnesses

Virtual Appearance: March 24, 2022 (9am – 11am)

Environment and Climate Change Canada

- Christine Hogan, Deputy Minister
- Paul Halucha, Associate Deputy Minister
- Doug Nevison, Assistant Deputy Minister, CCB
- John Moffet, Assistant Deputy Minister, EPB
- Hilary Geller, Assistant Deputy Minister, SPB
- Nicole Cote, Director General, Protected Areas, CWS

Parks Canada Agency

- Andrew Campbell, Senior VP, Operations
- Michael Nadler, Vice-President, External Relations and Visitor Experience
- Darlene Upton, VP Protected Areas Establishment and Conservation
- Christine Loth-Bown, VP Indigenous Affairs and Cultural Heritage
- Catherine Blanchard, VP Finance

Impact Assessment Agency of Canada

- Terence Hubbard, President
- Simon Brault, VP & CFO, Corporate Services Sector
- Tricia Brady, VP External Relations and Strategic Policy Sector

Committee Dynamics

- Although the committee is made up of many diverse political viewpoints, Senate committees are less partisan than House of Commons committees.
- In general, the committee works well together, often adopting things via consensus.
- Most Senators are patient and allow witnesses to respond to their questions in full. The Chair is more lenient with time for questioning.

Key Committee Members

CHAIR



Paul Massicotte (ISG)

Constituency: Quebec – De Lanaudière

Key Points : Re-elected as Chair.

Committee: Likes to ask questions even though he's the Chair. Always asks why should Canadians trust the government to follow through on climate commitments given track record.



DEPUTY-CHAIR

Josée Verner (CSG)

Constituency: Quebec - Montarville

Key Points : Returning member

Committee: Former cabinet minister.



Clause Carignan (C)

Constituency: Quebec – Mille Isles

Key Points : Critical of government policy on the Environment

Committee: Returning member.



Julie Miville-Dechêne (ISG)

Constituency: Quebec – Inkerman

Key Points : Deputy Chair of the Senate Committee on Transport and Communications

Committee: Long time member of ENEV.

Committee Studies

- No ongoing subject matter studies
- Commissioner of the Environment and Sustainable Development appeared before ENEV on March 3 to discuss his 2021 Fall Reports
- Parliamentary Budget Officer appeared before ENEV on March 3 to discuss his analysis of the cost of orphan well clean up.

COMMITTEE MEMBERS (ENEV)



Chair

Paul Massicotte

ISG, Quebec – De Lanaudière



Judith Seidman

C, Quebec – De la Durantaye



Claude Carignan

C, Quebec – Mille Isles



Deputy-Chair

Josée Verner

CSG, Quebec - Montarville



David Arnot

ISG, Saskatchewan



Julie Miville-Dechêne

ISG, Quebec - Inkerman



Margaret Dawn Anderson

PSG, Northwest Territories



Clément Gignac

PSG, Quebec - Kennebec



Rosa Galvez

ISG, Quebec - Bedford



Karen Sorensen

ISG, Alberta

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE L'ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES (ENEV) : LETTRE DE MANDAT

Témoins

Comparution virtuelle: le 24 mars 2022 (de 9 h à 11 h)

Environnement et Changement climatique Canada

- Christine Hogan, Sous-ministre
- Paul Halucha, Sous-ministre délégué
- Doug Nevison, Sous-ministre adjoint, DGCC
- John Moffet, Sous-ministre adjoint, DGPE
- Hilary Geller, Sous-ministre adjointe, DGPS
- Nicole Côté, Directrice générale, Aires protégées, SCFU

L'Agence Parcs Canada

- Andrew Campbell, Vice-président principal des opérations
- Michael Nadler, Vice-président, Relations externes et expérience du visiteur
- Darlene Upton, Vice-présidente, Établissement et Conservation des aires protégées
- Christine Loth-Bown, Vice-présidente, Affaires autochtones et Patrimoine culturel
- Catherine Blanchard, Vice-présidente des Finances

Agence d'évaluation d'impact du Canada

- Terence Hubbard, Président
- Simon Brault, Vice-président et DPF, Secteur des services intégrés
- Tricia Brady, Vice-présidente, Secteur des relations extérieures et politiques

Membres clés du Comité

PRÉSIDENT



Paul Massicotte (GSI)
Circonscription: Québec – De Lanaudière
Points clés : Ré-élu président
Comité: Il aime poser des questions bien qu'il soit le président. Il demande toujours pourquoi les Canadiens devraient faire confiance au gouvernement pour respecter ses engagements en matière de climat, compte tenu de ses antécédents.



VICE-PRÉSIDENTE
Josée Verner (GSC)
Circonscription: Québec - Montarville
Points clés : Ancienne membre du Comité
Comité: Ancienne ministre du Cabinet.



Rosa Galvez (GSI)
Circonscription: Québec - Bradford
Points clés : Championne des questions environnementales.
Comité: Ancienne présidente, membre du Comité à long terme. Présidente du réseau parlementaire sur le changement climatique et membre de nombreuses associations parlementaires.



Claude Carignan (C)
Circonscription: Québec – Mille Isles
Points clés : Un critique de la politique gouvernementale en matière d'environnement
Comité: Ancien membre du Comité.



Margaret Anderson (GPS)
Circonscription: Territoires du Nord-Ouest
Points clés : Ses interventions portent principalement sur des questions autochtones.
Comité: Nouvelle membre du Comité.



Julie Miville-Dechêne (GSI)
Circonscription: Québec – Inkerman
Points clés : Vice-présidente du Comité sénatorial des Transports et des Communications
Comité: Membre à long terme d'ENEV.

Dynamique actuelle

- Bien que le comité reflète de nombreux points de vue politiques différents, les comités du Sénat sont moins partisans que ceux de la Chambre des communes.
- En général, le comité travaille bien ensemble en prenant des résolutions par consensus.
- La plupart des sénateurs sont patients et permettent aux témoins de répondre à leurs questions sans interruption. Le président est plus indulgent pour ce qui est du temps consacré aux questions.

Travaux du Comité

- Pas d'études thématiques en cours.
- Le Commissaire à l'environnement et au développement durable a comparu devant ENEV le 3 mars pour discuter de ses rapports de l'automne 2021.
- Le directeur parlementaire du budget a comparu devant ENEV le 3 mars pour discuter de son analyse du coût du nettoyage des puits orphelins.

MEMBRES DU COMITÉ (ENEV)



Président

Paul Massicotte

GSI, Québec – De Lanaudière



Judith Seidman

C, Québec – De la Durantaye



Claude Carignan

C, Québec – Mille Isles



Vice-présidente

Josée Verner

GSC, Québec - Montarville



David Arnot

GSI, Saskatchewan



Julie Miville-Dechêne

GSI, Québec - Inkerman



Margaret Dawn Anderson

GPS, Territoires du Nord-Ouest



Clément Gignac

GPS, Québec - Kennebec



Rosa Galvez

GSI, Québec - Bedford



Karen Sorensen

GSI, Alberta

Witnesses

Virtual Appearance: March 24, 2022 (11am – 1pm)

Environment and Climate Change Canada

- Christine Hogan, Deputy Minister
- Paul Halucha, Associate Deputy Minister
- Linda Drainville, Assistant Deputy Minister
- Doug Nevison, Assistant Deputy Minister, CCB
- John Moffet, Assistant Deputy Minister, EPB
- Hilary Geller, Assistant Deputy Minister, SPB
- Nicole Cote, Director General, Protected Areas, CWS

Parks Canada Agency

- Andrew Campbell, Senior VP, Operations
- Darlene Upton, VP Protected Areas Establishment and Conservation
- Christine Loth-Bown, VP Indigenous Affairs and Cultural Heritage
- Catherine Blanchard, VP Finance

Impact Assessment Agency of Canada

- Terence Hubbard, President
- Simon Brault, VP & CFO, Corporate Services Sector
- Tricia Brady, VP External Relations and Strategic Policy Sector

Committee Dynamics

- Chaired by a government caucus member.
- In general, the committee works well together, often adopting things via consensus or on division.
- BQ and CPC members are quick to cut witnesses off and move on to another question if they sense that they are not getting the answer they want to hear.

Key Committee Members

CHAIR



Francis Scarpaleggia (LIB)
Constituency: Lac-Saint-Louis, Quebec
Key Points : Re-elected as Chair.
Committee: Major interest is water issues.

VICE-CHAIR



Monique Pauzé (BQ)
Constituency: Repentigny, Quebec
Key Points : BQ Environment Critic
Committee: Long time member of ENVI. Her motion to study nuclear waste government in Canada was adopted and recently studied by the committee.

VICE-CHAIR



Earl Dreessen (CPC)
Constituency: Red Deer—Mountain View, Alberta
Key Points : Vice-Chair since March 1, 2022
Committee: New to the committee.



Terry Duguid (LIB)
Constituency: Winnipeg South - Manitoba
Key Points : Parliamentary Secretary to the Minister of Environment and Climate Change
Committee: New to the committee.



Kyle Seback (CPC)
Constituency: Duffern—Caledon, Ontario
Key Points : CPC Environment Critic. Joined the committee on Feb 28, 2022.
Committee: New to the committee.



Laurel Collins (NDP)
Constituency: Victoria, British Columbia
Key Points : NDP Environment Critic.
Committee: Long time member of the committee.

Committee Studies

Nuclear Waste Governance in Canada

2021-2022 Supplementary Estimates C

Single Use Plastics

Fossil Fuels Subsidies

2022-2023 Main Estimates

Water

COMMITTEE MEMBERS (ENVI)



Chair

Francis Scarpaleggia

LIB, Lac-Saint Louis, QC



Parliamentary Secretary

Terry Duguid

LIB, Winnipeg South, MB



Colin Carrie

CPC, Oshawa, ON



Vice-Chair

Earl Dreessen

CPC, Red Deer—Mountain View, AB



Llyod Longfield

LIB, Guelph, ON



Dan Mazier

CPC, Dauphin—Swan River—Neepawa, MB



Vice-Chair & Environment Critic

Monique Pauzé

BQ, Repentigny, QC



Environment Critic

Laurel Collins

NDP, Victoria, BC



Environment Critic

Kyle Seback

CPC, Duffern—Caledon, ON



Leah Taylor Roy

LIB, Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, ON



Joanne Thompson

LIB, St. John's East, NL



Patrick Weiler

LIB, West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, BC

COMITÉ PERMANENT DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (ENVI) : BUDGETS SUPPLÉMENTAIRES DES ESTIMÉS C 2020-2021

TÉMOINS

Comparution virtuelle: le 24 mars 2022 (de 11 h à 13 h)

Environnement and Changement climatique Canada

- Christine Hogan, Sous-ministre
- Paul Halucha, Sous-ministre délégué
- Linda Drainville, Sous-ministre adjointe, DGSMF
- Doug Nevison, Sous-ministre adjoint, DGCC
- John Moffet, Sous-ministre adjoint, DGPE
- Hilary Geller, Sous-ministre adjointe, DGPS
- Nicole Côté, Directrice générale, Aires protégées, SCFU

L'Agence Parcs Canada

- Andrew Campbell, Vice-président principal des opérations
- Darlene Upton, Vice-présidente, Établissement et Conservation des aires protégées
- Christine Loth-Bown, Vice-présidente, Affaires autochtones et du Patrimoine culturel
- Catherine Blanchard, Vice-présidente des Finances

Agence d'évaluation d'impact du Canada

- Terence Hubbard, Président
- Simon Brault, Vice-président et DPF, Secteur des services intégrés
- Tricia Brady, Vice-présidente, Secteur des relations extérieures et politiques

Membres clés du comité

PRÉSIDENT



Francis Scarpaleggia (LIB)
Circonscription: Lac-Saint-Louis (Québec)
Points clés : Ré-élu président.
Comité: Son intérêt principal touche les questions de l'eau.

VICE-PRÉSIDENTE



Monique Pauzé (BQ)
Circonscription: Repentigny (Québec)
Points clés : Porte-parole du BQ en matière d'environnement.
Comité : Membres à long terme d'ENVI. Sa motion visant à entreprendre une étude sur la gouvernance des déchets nucléaires au Canada a été adoptée et récemment étudiée par les membres du Comité.

VICE-PRÉSIDENT



Earl Dreessen (PCC)
Circonscription: Red Deer-Mountain View (Alberta)
Points clés : Vice-président depuis le 01 mars 2022
Comité: Nouveau membre du Comité.



Terry Duguid (LIB)
Circonscription: Winnipeg-Sud (Manitoba)
Points clés : Secrétaire parlementaires du ministre de l'Environnement et du Changement climatique
Comité: Nouveau membre du Comité.



Kyle Seback (PCC)
Circonscription: Dufferin—Caledon (Ontario)
Points clés : Porte-parole du PCC en matière d'environnement. S'est joint au Comité le 28 février 2022.
Comité: Nouveau membre du Comité.



Laurel Collins (NDP)
Circonscription: Victoria (Colombie-Britannique)
Points clés : Porte-parole du NPD en matière d'environnement.
Comité: Membre du Comité à long terme.

Dynamique actuelle

- Le comité est présidé par un membre du gouvernement.
- En général, les membres du comité travaillent bien ensemble, adoptant souvent des motions par consensus ou avec dissidence.
- Les députés du BQ et du PCC n'hésitent pas à interrompre les témoins et à passer à une autre question s'ils sentent qu'ils n'obtiennent pas la réponse souhaitée.

Travaux du comité

Gouvernance des déchets nucléaires au Canada

Budgets supplémentaires des estimés 2021-2022

Plastique à usage unique

Subventions aux combustibles fossiles

Budget principal des dépenses 2022-2023

Eau

MEMBRES DU COMITÉ (ENVI)



Président

Francis Scarpaleggia

LIB, Lac-Saint Louis (QC)



Secrétaire parlementaire

Terry Duguid

LIB, Winnipeg-Sud (MB)



Colin Carrie

PCC, Oshawa (ON)



Vice-président

Earl Dreessen

PCC, Red Deer—Mountain View (AB)



Llyod Longfield

LIB, Guelph (ON)



Dan Mazier

PCC, Dauphin—Swan River—Neepawa (MB)



Vice-présidente & Porte-parole en matière d'environnement

Monique Pauzé

BQ, Repentigny (QC)



Porte-parole en matière d'environnement

Laurel Collins

NPD, Victoria (CB)



Porte-parole en matière d'environnement

Kyle Seebach

PCC, Duffern—Caledon (ON)



Leah Taylor Roy

LIB, Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill (ON)



Joanne Thompson

LIB, St. John's-Est (Terre-Neuve-et-Labrador)



Patrick Weiler

LIB, West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country (CB)

December 16, 2021



Office of the
Prime Minister

Cabinet du
Premier ministre

Ottawa, Canada K1A 0A2

Dear Minister Guilbeault:

Thank you for agreeing to serve Canadians as Minister of Environment and Climate Change.

From the beginning of this pandemic, Canadians have faced a once-in-a-century challenge. And through it all, from coast to coast to coast, people have met the moment. When it mattered most, Canadians adapted, helped one another, and stayed true to our values of compassion, courage and determination. That is what has defined our path through this pandemic so far. And that is what will pave our way forward.

During a difficult time, Canadians made a democratic choice. They entrusted us to finish the fight against COVID-19 and support the recovery of a strong middle class. At the same time, they also gave us clear direction: to take bold, concrete action to build a healthier, more resilient future. That is what Canadians have asked us to do and it is exactly what our Government is ready to deliver. We will work to build that brighter future through continued collaboration, engagement, and the use of science and evidence-based decision-making. With an unwavering focus on delivering results, we will work constructively with Parliamentarians and maintain our strong partnerships with provincial, territorial and municipal governments and Indigenous partners. This decade has had an incredibly difficult start, but this is the moment to rebuild a more resilient, inclusive and stronger country for everyone.

The science is clear. Canadians have been clear. We must not only continue taking real climate action, we must also move faster and go further. As Canadians are increasingly experiencing across the country, climate change is an existential threat. Building a cleaner, greener future will require a sustained and collaborative effort from all of us. As Minister, I expect you to seek opportunities within your portfolio to support our whole-of-government effort to reduce emissions, create clean jobs and address the climate-related challenges communities are already facing.

This year, Canadians were horrified by the discovery of unmarked graves and burial sites near former residential schools. These discoveries underscore that we must move faster on the path of reconciliation with First Nations, Inuit and Métis Peoples. We know that reconciliation cannot come without truth and our Government will

continue to invest in that truth. As Ministers, each of us has a duty to further this work, both collectively and as individuals. Consequently, I am directing every Minister to implement the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples and to work in partnership with Indigenous Peoples to advance their rights.

We must continue to address the profound systemic inequities and disparities that remain present in the core fabric of our society, including our core institutions. To this effect, it is essential that Canadians in every region of the country see themselves reflected in our Government's priorities and our work. As Minister, I expect you to include and collaborate with various communities, and actively seek out and incorporate in your work, the diverse views of Canadians. This includes women, Indigenous Peoples, Black and racialized Canadians, newcomers, faith-based communities, persons with disabilities, LGBTQ2 Canadians, and, in both official languages.

Across our work, we remain committed to ensuring that public policies are informed and developed through an intersectional lens, including applying frameworks such as Gender-based Analysis Plus (GBA Plus) and the quality of life indicators in decision-making.

Canadians continue to rely on journalists and journalism for accurate and timely news. I expect you to maintain professional and respectful relationships with journalists to ensure that Canadians are well informed and have the information they need to keep themselves and their families safe.

Throughout the course of the pandemic, Canadians and their governments have adapted to new realities. Governments must draw on lessons learned from the pandemic to further adapt and develop more agile and effective ways to serve Canadians. To this end, I expect all Ministers to evaluate ways we can update our practices to ensure our Government continues to meet the challenges of today and tomorrow.

The success of this Parliament will require Parliamentarians, both in the House of Commons and the Senate, to work together across all parties to get big things done for Canadians. I expect you to maintain constructive relationships with your Opposition Critics and coordinate any legislation with the Leader of the Government in the House of Commons. As Minister, you are accountable to Parliament both individually, for your style of leadership and the performance of your responsibilities, and collectively, in support of our Ministry and decisions taken by Cabinet. *Open and Accountable Government* sets out these core principles and the standards of conduct expected of you and your office. I expect you to familiarize yourself with this document, which outlines my expectations for each member of the Ministry.

Our platform lays out an ambitious agenda. While finishing the fight against the pandemic must remain our central focus, we must continue building a strong middle class and work toward a better future where everyone has a real and fair chance at success and no one is left behind.

As Minister of Environment and Climate Change, you will drive our Government's Climate Plan, delivering on policy and fiscal measures outlined in the Strengthened Climate Plan, adopting additional measures to achieve net zero emissions by 2050. As a matter of priority, you will accelerate the important work of adapting to the impacts of climate change. You will also set out by the end of March 2022, how we will meet our legislated 2030 climate goals. This will include new measures related to capping and cutting oil and gas sector emissions, further reducing methane emissions across the economy, mandating the sale of zero-emissions vehicles and setting us on a path to achieve an electricity grid with net-zero emissions by 2035. You will also work with your colleagues and crown corporations to eliminate fossil fuel subsidies by 2023. Your work to protect communities and our abundant and diverse natural habitats and waters, including by advancing Indigenous-led conservation efforts, will also be crucial to secure a cleaner, healthier and greener future for Canadians.

To realize these objectives, I ask that you achieve results for Canadians by delivering the following commitments.

- Support colleagues across government to ensure delivery of all policy and fiscal measures outlined in our Strengthened Climate Plan, implement the *Canadian Net-Zero Emissions Accountability Act*, and, by the end of March 2022, bring forward an updated Emissions Reduction Plan to achieve a 40 to 45 per cent reduction in emissions by 2030 from 2005 levels. This will include continuing to engage with Canadians to better communicate the impact of climate changes.
- Work with all Canadians and the Net-Zero Advisory Body to identify ways to further accelerate climate action to achieve net-zero emissions as soon as possible and no later than 2050 and to pursue efforts to limit the increase in average global temperatures to 1.5°C above pre-industrial levels.
- With the support of the Minister of Natural Resources, cap oil and gas sector emissions at current levels and ensure that the sector makes an ambitious and achievable contribution to meeting the country's 2030 climate goals. This effort will take into account the advice of the Net-Zero Advisory Body and others, including provinces and territories, Indigenous Peoples, industry and civil society, and require the oil and gas sector to reduce emissions at a pace and on a scale needed to align with the achievement of net-zero emissions by 2050, with five-year targets to stay on track.

- Make progress on methane emission reductions by developing a plan to reduce emissions across the broader Canadian economy consistent with the Global Methane Pledge and require through regulations the reduction of oil and gas methane emissions in Canada by at least 75 per cent below 2012 levels by 2030.
- In collaboration with the Minister of Foreign Affairs, continue Canadian leadership in international efforts to combat climate change.
- Work with the Minister of International Trade, Export Promotion, Small Business and Economic Development to continue Canada's leadership on the global effort to phase out coal-powered electricity and the mining of thermal coal and ban thermal coal exports from and through Canada as swiftly as possible, and no later than 2030.
- Work with the Minister of International Development to mobilize and provide climate finance in order to support developing country adaptation, mitigation and resilience, including support for small island states at particular risk of climate-related emergencies.
- Support the Minister of Innovation, Science and Industry in the implementation of the Net Zero Accelerator initiative, with an emphasis on ensuring that investments drive industrial transition and significant reductions in greenhouse gas emissions on a scale consistent with achieving Canada's climate goals and meaningfully transform Canadian industry to lead and compete in a net-zero emissions future.
- Work with industry, labour and other stakeholders to develop a regulated sales mandate that at least 50 per cent of all new light duty vehicle sales be zero emissions vehicles in 2030 as an interim step toward achieving Canada's mandatory target of 100 per cent by 2035, and a regulated sales requirement that 100 per cent of medium- and heavy-duty vehicles sales be zero emission by 2040, where feasible.
- With the support of the Minister of Natural Resources, introduce a Clean Electricity Standard to achieve a net-zero clean electricity grid by 2035 and achieve a 100 per cent net-zero emitting electricity future.
- Support efforts to advance the Atlantic Loop initiative to connect surplus clean power to regions transitioning away from coal and to help transform how we power our economy and communities.
- Continue to put a rising price on pollution and protect Canadian jobs and competitiveness through smart carbon pricing design.
- Finalize Canada's first National Adaptation Strategy in 2022, setting clear goals and indicators to measure progress and strengthen the business case for adaptation.

- Work with the Deputy Prime Minister and Minister of Finance, and with the support of the Minister of Natural Resources, to accelerate our G20 commitment to eliminate fossil fuel subsidies from 2025 to 2023, and develop a plan to phase out public financing of the fossil fuel sector, including by federal Crown corporations.
- Support the Deputy Prime Minister and Minister of Finance in working with provinces and territories to move toward mandatory climate-related financial disclosures based on the Task Force on Climate-related Financial Disclosures framework, and in requiring federally regulated institutions, including financial institutions, pension funds and government agencies, to issue climate-related financial disclosures and net-zero plans.
- Work with the President of the Treasury Board on the application of a climate lens to ensure climate adaptation and mitigation considerations are integrated throughout federal government decision-making.
- Work with the Minister of Public Safety and the President of the Queen's Privy Council for Canada and Minister of Emergency Preparedness, with support of the Minister of Natural Resources, Minister of Innovation, Science and Industry and the Sustainable Finance Action Council, to develop a climate data strategy to ensure that the private sector and communities have access to data to inform planning and infrastructure investments.
- With the support of the Minister of Agriculture and Agri-Food, establish a Canada Water Agency and implement a strengthened Freshwater Action Plan, including a historic investment to provide funding to protect and restore large lakes and river systems, starting with the Great Lakes-St. Lawrence River System, Lake Simcoe, the Lake Winnipeg Basin, the Fraser River Basin and the Mackenzie River Basin. Invest in the Experimental Lakes Area in northern Ontario to support international freshwater science and research.
- Following the establishment of a Canada Water Agency, advance the modernization of the *Canada Water Act* to reflect Canada's freshwater reality, including climate change and Indigenous rights.
- To achieve Zero Plastic Waste by 2030:
 - Continue to implement the national ban on harmful single-use plastics;
 - Require that all plastic packaging in Canada contain at least 50 per cent recycled content by 2030;
 - Accelerate the implementation of the zero plastic waste action plan, in partnership with provinces and territories;
 - Continue to work with provinces and territories to ensure that producers, not taxpayers, are responsible for the cost of managing their plastic waste;

- Work with provinces and territories to implement and enforce an ambitious recycling target of 90 per cent – aligned with Quebec and the European Union – for plastic beverage containers;
 - Introduce labelling rules that prohibit the use of the chasing-arrows symbol unless 80 per cent of Canada’s recycling facilities accept, and have reliable end markets for, these products; and
 - Support provincial and territorial producer responsibility efforts by establishing a federal public registry and requiring producers to report annually on plastics in the Canadian economy.
- Work with the Minister of Innovation, Science and Industry on the creation of a new infrastructure and innovation fund that will scale-up and commercialize made-in-Canada technologies and solutions for the reuse and recycling of plastics.
 - Build on the Ocean Plastics Charter by working with leading countries on the development of a new global agreement on plastics.
 - Enact a strengthened *Canadian Environmental Protection Act* to protect everyone, including people most vulnerable to harm from toxic substances and those living in communities where exposure is high.
 - Identify, and prioritize the clean-up of, contaminated sites in areas where Indigenous Peoples, racialized and low-income Canadians live.
 - Recognize the “right to a healthy environment” in federal law and introduce legislation to require the development of an environmental justice strategy and the examination of the link between race, socio-economic status and exposure to environmental risk.
 - Work with the Minister of Innovation, Science and Industry to implement a “right to repair” to extend the life of home appliances, particularly electronics, and require businesses to inform Canadians of the environmental impacts of consumer products.
 - Work with the Minister of Health to implement a comprehensive action plan to protect Canadians, including firefighters, from exposure to toxic flame retardants found in household products.
 - Continue to work with the Minister of Fisheries, Oceans and the Canadian Coast Guard and partners to ensure Canada meets its goals to conserve 25 per cent of our lands and waters by 2025 and 30 per cent of each by 2030, working to halt and reverse nature loss by 2030 in Canada, achieve a full recovery for nature by 2050 and champion this goal internationally. You will ensure that this work remains grounded in science, Indigenous knowledge and local perspectives.

- Work with First Nations, Inuit and Métis partners to support new Indigenous Guardians programs and establish new Indigenous Guardians Networks, and support Indigenous communities to build capacity to establish more Indigenous Protected and Conserved Areas.
- Establish 10 new national parks and 10 new national marine conservation areas (NMCAs) in the next five years, working with Indigenous communities on co-management agreements for these national parks and NMCAs.
- To ensure all Canadians have access to green space, establish at least one new national urban park in every province and territory, with a target of 15 new urban parks by 2030. You will also invest in existing national parks, with more Canadians than ever before visiting these sites.
- Support the Minister of Tourism and Associate Minister of Finance in developing a national trails tourism strategy.
- In collaboration with the Minister of Crown-Indigenous Relations and the Minister of Indigenous Services, continue to work in partnership with First Nations, Inuit and the Métis Nation to address climate change and its impacts, and chart collaborative strategies.
- Work with the Minister of Natural Resources to help protect old growth forests, notably in British Columbia, by reaching a nature agreement with B.C., establishing a \$50 million B.C. Old Growth Nature Fund, and ensuring First Nations, local communities and workers are partners in shaping the path forward for nature protection.
- Continue to build and connect the Trans Canada Trail and create new opportunities for Canadians to access it, by increasing annual funding and growing the trail network to help create 10,000 jobs over the next five years.
- Invest in the Meteorological Service of Canada to upgrade infrastructure, including information technology, to ensure it continues to effectively perform its vital functions of monitoring changes in the weather, climate, water, ice and air quality, and predicting weather and environmental conditions.
- Work with partners to curb illegal wildlife trade and end elephant and rhinoceros tusk trade in Canada.
- Introduce legislation to protect animals in captivity.
- Introduce comprehensive legislation to protect federally-owned historic places.

As Minister, you are also responsible for actively engaging with your Cabinet and Caucus colleagues. As we deliver on our platform commitments, it will be important that members of the Ministry continue to collaborate and work constructively to

support rigorous and productive Cabinet decision-making. I expect you to support your colleagues in delivering their commitments, leveraging the expertise of your department and your own lived experiences.

To best achieve results for Canadians, Ministers must be rigorous and coordinated in our approach to implementation. I would therefore ask that you return to me with a proposed approach for the delivery of your mandate commitments, including priorities for early implementation. Furthermore, to ensure we are accountable for our work, I will be asking you to publicly report to me, and all Canadians, on your progress toward these commitments on a regular basis.

As we have been reminded throughout the pandemic, adapting to change is not only something government should do, it is something government must do. As you work to fulfil our commitments, I expect you to actively consider new ideas and issues as they emerge, whether through public engagement, your work with Parliamentarians or advice from the public service. I also expect you to work with your Deputy Minister to assess priorities on a continual basis as we build a better future for all Canadians. In addition to achieving results, you are responsible for overseeing the work of your department and ensuring the effective operation of your portfolio.

As you staff your office and implement outreach and recruitment strategies for federally appointed leadership positions and boards, I ask that you uphold the principles of equity, diversity and inclusion. This helps ensure that federal workplaces are dynamic and reflective of the Canadians we serve. You will also ensure your Minister's office and portfolio are reflective of our commitment to healthy and safe workplaces.

Canadians expect us to work hard, speak truthfully and be committed to advancing their interests and aspirations. When we make mistakes – as we all will – Canadians expect us to acknowledge them, and most importantly, to learn from them.

I know I can count on you to fulfill the important responsibilities entrusted in you, and to turn to me, and the Deputy Prime Minister, early and often to support you in your role as Minister.

Sincerely,

Rt. Hon. Justin Trudeau, P.C., M.P.
Prime Minister of Canada

*This Ministerial Mandate Letter was signed by the Prime Minister in the Minister's first official language.

16 décembre 2021



Monsieur le Ministre,

Je vous remercie d'avoir accepté de servir les Canadiens en tant que ministre de l'Environnement et du Changement climatique.

Depuis le début de la pandémie, les Canadiens ont dû faire face à un défi qui ne se produit qu'une fois par siècle. Malgré tout, les gens ont su se montrer à la hauteur, et ce, d'un océan à l'autre. Lorsque cela comptait le plus, les Canadiens se sont adaptés, se sont entraidés et ont fait preuve de compassion, de courage et de détermination, autant de valeurs qui nous sont chères. C'est ce qui a défini jusqu'à présent notre parcours dans cette pandémie. Et c'est ce qui nous permettra d'aller de l'avant.

En cette période difficile, les Canadiens se sont prononcés de façon démocratique. Ils nous ont confié le soin de terminer la lutte contre la COVID-19 et de soutenir le rétablissement d'une classe moyenne forte. Ils nous ont, par le fait même, donné une orientation claire : prendre des mesures audacieuses et concrètes afin de bâtir un avenir où la santé et la résilience prévaudront. C'est ce que les Canadiens nous ont demandé, et c'est exactement ce que notre gouvernement est prêt à faire. Nous nous emploierons à bâtir cet avenir meilleur en continuant de miser sur la collaboration, la mobilisation, la science et la prise de décisions fondées sur des données probantes. En nous appliquant sans relâche à obtenir des résultats, nous travaillerons de manière constructive avec les parlementaires et maintiendrons nos solides partenariats avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les administrations municipales et nos partenaires autochtones. Le début de cette nouvelle décennie a été extrêmement difficile, mais le moment est venu de rebâtir un pays plus résilient, plus inclusif et plus fort pour tous.

La science est claire. Les Canadiens ont été clairs. Nous devons non seulement continuer d'agir concrètement à l'égard des changements climatiques, mais aussi le faire plus vite et aller plus loin à ce chapitre. Comme les Canadiens le constatent de plus en plus partout dans le pays, les changements climatiques constituent une menace existentielle. Afin de bâtir un avenir plus propre et plus vert, il nous faudra tous faire des efforts soutenus et concertés. Je m'attends à ce que vous cherchiez au sein de votre portefeuille, en votre qualité de ministre, des façons de soutenir nos

efforts pangouvernementaux visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à créer des emplois propres et à relever les défis liés au climat avec lesquels les collectivités composent déjà.

Cette année, les Canadiens ont été horrifiés par la découverte de sépultures non identifiées près d'anciens pensionnats autochtones. Ces découvertes nous rappellent la nécessité d'accélérer la réconciliation avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Nous savons que cette réconciliation ne peut se faire sans l'obtention de la vérité, et le gouvernement continuera d'investir dans la quête de cette vérité. À titre de ministres, nous avons le devoir de faire progresser les travaux à cet égard, tant collectivement qu'individuellement. Par conséquent, je demande à chaque ministre de mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et de travailler en partenariat avec les Autochtones pour faire mieux reconnaître leurs droits.

Nous devons continuer de nous attaquer aux inégalités et aux disparités systémiques profondes qui demeurent présentes dans notre tissu social, notamment au sein de nos institutions fondamentales. À cet égard, il faut que les Canadiens de chacune des régions du pays puissent se reconnaître dans les priorités de notre gouvernement et dans ce que nous réalisons. Je m'attends à ce que vous collaboriez, en votre qualité de ministre, avec diverses communautés dans un souci d'inclusion et cherchiez activement à obtenir les divers points de vue des Canadiens et à les intégrer dans votre travail. Cela comprend les femmes, les Autochtones, les Canadiens noirs et racisés, les nouveaux arrivants, les groupes confessionnels, les personnes en situation de handicap et les Canadiens LGBTQ2. Bien entendu, le tout doit se faire dans le respect des deux langues officielles.

Dans tous les aspects de notre travail, nous continuerons de nous assurer que les politiques publiques sont élaborées dans une perspective intersectionnelle, notamment par l'application de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) et des indicateurs de qualité de vie dans la prise de décisions.

Les Canadiens continuent de compter sur les journalistes et le journalisme pour obtenir des nouvelles exactes et en temps opportun. Je m'attends à ce que vous entreteniez des relations professionnelles et respectueuses avec les journalistes afin que les Canadiens soient bien informés et disposent des informations dont ils ont besoin pour assurer leur sécurité et celle de leur famille.

Tout au long de la pandémie, les Canadiens et leurs gouvernements se sont adaptés à de nouvelles réalités. Les gouvernements doivent s'inspirer des leçons tirées de la pandémie pour s'adapter davantage et proposer des moyens plus flexibles et efficaces

de servir les Canadiens. À cette fin, je m'attends à ce que tous les ministres se penchent sur des moyens d'actualiser nos façons de faire afin que le gouvernement puisse continuer de relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

Pour assurer le succès de la présente législature, il faudra que les parlementaires, tant à la Chambre des communes qu'au Sénat, travaillent ensemble, tous partis confondus, dans le but de réaliser de grandes choses pour les Canadiens. Je m'attends à ce que vous entreteniez des relations constructives avec les porte-paroles de l'opposition, et à ce que vous coordonnez toute mesure législative avec le leader du gouvernement à la Chambre des communes. Dans votre rôle de ministre, vous êtes responsable devant le Parlement à la fois individuellement, de votre style de leadership et de l'accomplissement de vos responsabilités, et collectivement, à l'appui du Conseil des ministres et des décisions prises par le Cabinet. Le document *Pour un gouvernement ouvert et responsable* énonce ces principes fondamentaux et les normes de conduite que votre cabinet et vous devez respecter. Je m'attends à ce que vous vous familiarisiez avec ce document, qui décrit mes attentes à l'égard de chaque membre du Conseil des ministres.

Les engagements pris dans notre programme électoral sont ambitieux. L'achèvement de la lutte contre la pandémie doit demeurer au centre de nos préoccupations; toutefois, nous devons continuer de bâtir une classe moyenne forte et un avenir meilleur où chacun a une chance réelle et équitable de réussir et où personne n'est laissé pour compte.

En tant que ministre de l'Environnement et du Changement climatique, vous piloterez le plan climatique de notre gouvernement, en mettant en œuvre les mesures stratégiques et financières prévues dans le plan climatique renforcé et en adoptant des mesures supplémentaires pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050. De façon prioritaire, vous accélérerez l'important travail d'adaptation aux répercussions des changements climatiques. Par ailleurs, vous définirez, d'ici la fin de mars 2022, la manière dont nous atteindrons les objectifs climatiques fixés par la loi pour 2030. Cela comprendra de nouvelles mesures visant à plafonner et à réduire les émissions des secteurs du pétrole et du gaz, à réduire davantage les émissions de méthane dans tous les pans de l'économie, à rendre obligatoire la vente de véhicules carboneutres, et à nous engager dans la réalisation d'un réseau électrique carboneutre d'ici 2035. Vous travaillerez également avec vos collègues et les sociétés d'État pour éliminer les subventions aux combustibles fossiles d'ici 2023. Votre travail en vue de protéger les communautés et nos eaux et habitats naturels abondants et diversifiés, notamment en faisant progresser les efforts de conservation menés par les Autochtones, sera crucial pour assurer un avenir plus propre, plus sain et plus vert à la population canadienne.

Pour atteindre ces objectifs, je vous demande d'obtenir des résultats pour les Canadiens en vous acquittant des engagements suivants.

- Aider vos collègues de l'ensemble du gouvernement à concrétiser toutes les mesures stratégiques et financières décrites dans notre plan climatique renforcé et mettre en œuvre la *Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité*. Et d'ici la fin mars 2022, présenter un Plan de réduction des émissions actualisé, visant la réduction des émissions de 40 à 45 % d'ici 2030 par rapport au niveau de 2005. Pour cela, il faudra continuer de discuter avec les Canadiens et expliquer plus efficacement les effets des changements climatiques.
- Travailler avec tous les Canadiens et le Groupe consultatif pour la carboneutralité afin de trouver des moyens d'accélérer nettement l'action climatique qui nous permettra d'atteindre l'objectif de la carboneutralité dès que possible, mais au plus tard en 2050, et de limiter l'augmentation des températures moyennes du globe à 1,5°C par rapport aux températures de l'ère préindustrielle.
- Avec l'aide du ministre des Ressources naturelles, plafonner les émissions dans le secteur du pétrole et du gaz aux niveaux actuels et veiller à ce que le secteur apporte une contribution ambitieuse et réalisable à l'atteinte des objectifs climatiques du pays pour 2030. Cet effort tiendra compte des conseils du Groupe consultatif pour la carboneutralité et d'autres intervenants, y compris les provinces et les territoires, les peuples autochtones, l'industrie et la société civile, et exigera que le secteur pétrolier et gazier réduise ses émissions au rythme et à l'échelle nécessaires pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050, avec des objectifs quinquennaux pour rester sur la bonne voie.
- Réaliser des progrès en ce qui a trait à la réduction des émissions de méthane en élaborant, à l'intention de l'ensemble de l'économie canadienne, un plan de réduction des émissions cadrant avec l'Engagement mondial sur le méthane, et exiger, au moyen de dispositions réglementaires, la réduction des émissions de méthane provenant du secteur pétrolier et gazier au Canada d'au moins 75 % en deçà des niveaux de 2012 d'ici 2030.
- En collaboration avec la ministre des Affaires étrangères, maintenir le leadership du Canada dans les efforts internationaux de lutte contre les changements climatiques.
- Travailler avec la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite entreprise et du Développement économique pour maintenir le rôle de chef de file du Canada dans les efforts internationaux visant à éliminer graduellement la production d'électricité au charbon et l'extraction de charbon thermique, et interdire les exportations de charbon thermique du Canada et par l'intermédiaire du Canada dès que possible, et au plus tard en 2030.

- Travailler avec le ministre du Développement international pour mobiliser et fournir un financement climatique afin de soutenir l'adaptation, l'atténuation et la résilience dans les pays en développement, notamment en soutenant les petits États insulaires particulièrement exposés aux urgences climatiques.
- Soutenir le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie dans la mise en œuvre de l'initiative Accélérateur net zéro, en veillant à ce que les investissements se traduisent par une transition industrielle et des réductions importantes des émissions de gaz à effet de serre à une échelle compatible avec l'atteinte des objectifs climatiques du Canada et transforment de manière significative l'industrie canadienne pour qu'elle agisse comme chef de file et soit compétitive dans un avenir carboneutre.
- Travailler avec l'industrie, la main-d'œuvre et d'autres intervenants pour élaborer une exigence de vente réglementée au titre de laquelle au moins 50 % de toutes les nouvelles ventes de véhicules légers seront des véhicules à zéro émission en 2030, comme étape provisoire vers l'atteinte de l'objectif obligatoire du Canada de 100 % d'ici 2035. Et exiger, dans la mesure du possible, que 100 % des ventes de véhicules de poids moyen et lourd soient des véhicules à zéro émission d'ici 2040.
- Avec l'appui du ministre des Ressources naturelles, instaurer une norme d'électricité propre qui permettra la mise en place, d'ici 2035, d'un réseau d'électricité propre, à 100 % carboneutre.
- Appuyer les efforts visant à faire progresser l'initiative de la Boucle de l'Atlantique pour relier les surplus d'énergie propre aux régions qui délaissent le charbon et pour aider à transformer la façon dont nous alimentons notre économie et nos collectivités.
- Continuer d'augmenter le prix sur la pollution et de protéger les emplois canadiens et la compétitivité du Canada en établissant une tarification intelligente du carbone.
- Achever la toute première stratégie nationale d'adaptation du Canada d'ici la fin de 2022, qui permettra d'établir des objectifs et des indicateurs clairs de mesure des progrès en matière d'adaptation, et d'en renforcer l'analyse de rentabilité.
- Travailler avec la vice-première ministre et ministre des Finances et avec l'appui du ministre des Ressources naturelles, pour accélérer notre engagement dans le cadre du G20 d'éliminer les subventions aux combustibles fossiles de 2025 à 2023, et élaborer un plan pour éliminer progressivement le financement public du secteur des combustibles fossiles, y compris par les sociétés d'État fédérales.
- Aider la vice-première ministre et ministre des Finances, en travaillant avec les provinces et territoires, à rendre obligatoire la divulgation de renseignements

financiers liés au climat, en se fondant sur le cadre établi par le Groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat, exiger des établissements sous réglementation fédérale, y compris les institutions financières, les fonds de pension et les organismes gouvernementaux, qu'ils publient les renseignements financiers liés au climat et aux plans de carboneutralité.

- Collaborer avec la présidente du Conseil du Trésor en vue d'appliquer une optique climatique pour que les questions relatives à l'adaptation et à l'atténuation soient prises en compte dans le processus décisionnel du gouvernement fédéral.
- Travailler avec le ministre de la Sécurité publique et le président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Protection civile, et avec le soutien du ministre des Ressources naturelles, du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie ainsi que le Conseil d'action en matière de finance durable, à l'élaboration d'une stratégie relative aux données climatiques pour s'assurer que le secteur privé et les communautés ont accès à des informations utiles sur le climat et pour orienter la planification et les investissements en infrastructure.
- Avec l'appui de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, établir une agence canadienne de l'eau et mettre en œuvre un Plan d'action sur l'eau renforcé, notamment un investissement historique visant à fournir des fonds pour protéger et restaurer les grands lacs et les réseaux fluviaux à commencer par l'écosystème des Grands Lacs et du Saint-Laurent, le lac Simcoe, le bassin du Lac Winnipeg, le bassin du Fraser et le bassin du Mackenzie. Investir dans la Région des lacs expérimentaux du nord de l'Ontario pour soutenir la science et la recherche internationales sur l'eau douce.
- Suivant la création d'une agence canadienne de l'eau, promouvoir la modernisation de la *Loi sur les ressources en eau du Canada* pour qu'elle reflète la nouvelle réalité en matière d'eau douce au pays, y compris les changements climatiques et les droits des Autochtones.
- Pour atteindre l'objectif de zéro déchet plastique d'ici 2030 :
 - Continuer à mettre en œuvre l'interdiction nationale d'articles en plastique à usage unique;
 - Exiger que tous les emballages en plastique au Canada contiennent au moins 50 % de matières recyclées d'ici 2030;
 - Accélérer la mise en œuvre du plan d'action zéro déchet plastique, en partenariat avec les provinces et les territoires;
 - Continuer de travailler avec les provinces et les territoires pour s'assurer que les producteurs, et non les contribuables, sont responsables du coût de la gestion de leurs déchets plastiques;

- Travailler avec les provinces et les territoires pour mettre en œuvre et pour faire respecter un objectif ambitieux de recyclage pour les bouteilles de plastique de 90 %, objectif qui concorde avec celui du Québec et de l'Union européenne;
 - Adopter des règles d'étiquetage qui interdisent l'utilisation du symbole des flèches courbes, à moins que 80 % des installations de recyclage du Canada l'acceptent et aient des marchés finaux fiables pour ces produits;
 - Appuyer les efforts provinciaux et territoriaux en matière de responsabilité des producteurs en établissant un registre public fédéral et exiger que les producteurs présentent des rapports annuels sur les plastiques dans l'économie canadienne.
- Collaborer avec le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie à la création d'un nouveau fonds d'infrastructure et d'innovation qui permettra l'expansion et la commercialisation de technologies et de solutions fabriquées au Canada pour la réutilisation et le recyclage de plastiques.
 - S'appuyer sur la Charte des plastiques océaniques en travaillant avec les principaux pays sur le développement d'un nouvel accord mondial sur les plastiques.
 - Adopter une *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* renforcée afin de protéger tout le monde, y compris les personnes les plus vulnérables aux substances toxiques et les personnes vivant dans les communautés où l'exposition est élevée.
 - Définir et prioriser les sites contaminés devant être nettoyés dans les régions où vivent des Peuples autochtones, des canadiens racisés et à faible revenu.
 - Reconnaître le « droit à un environnement sain » dans la loi fédérale. Présenter des mesures législatives en vue d'exiger l'élaboration d'une stratégie de justice environnementale et l'examen des liens entre l'origine ethnique, la situation socioéconomique et l'exposition aux risques environnementaux.
 - En collaboration avec le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, mettre en œuvre un « droit à la réparation » pour prolonger la durée de vie des appareils ménagers, et plus particulièrement des appareils électroniques, et obliger les entreprises à informer les Canadiens des impacts environnementaux des produits de consommation.
 - Travailler avec le ministre de la Santé pour mettre en place un plan d'action visant à protéger les Canadiens, y compris les pompiers, contre l'exposition à des produits ignifuges toxiques que l'on retrouve dans les produits ménagers.
 - Continuer de travailler avec la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne et les partenaires pour veiller à ce que le Canada atteigne ses

objectifs de conservation de 25 % de ses terres et de ses eaux d'ici 2025 et de 30 % d'ici 2030, en travaillant à freiner et à inverser la perte de milieux naturels d'ici 2030 au Canada, à récupérer entièrement ces milieux d'ici 2050 et à promouvoir cet objectif sur la scène internationale. Vous veillerez à ce que ce travail soit continuellement fondé sur la science, les connaissances autochtones et les perspectives locales.

- Travailler avec les partenaires des Premières Nations, des Inuits et de la Nation métisse afin de soutenir les nouveaux programmes des gardiens autochtones et d'établir de nouveaux réseaux de gardiens autochtones. Aider les communautés autochtones à renforcer leurs capacités d'établir davantage d'aires protégées et de conservation autochtones.
- Créer dix parcs nationaux et dix aires marines nationales de conservation (AMNC) au cours des cinq prochaines années, et collaborer avec les communautés autochtones sur des accords de gestion commune de ces parcs nationaux et AMNC.
- Pour que tous les Canadiens aient accès à un espace vert, créer au moins un parc national urbain dans chaque province et territoire; l'objectif est d'avoir 15 nouveaux parcs urbains d'ici 2030. En outre, vous investirez dans les parcs nationaux actuels : il y a plus de Canadiens que jamais qui s'y rendent.
- Soutenir le ministre du Tourisme et la ministre associée des Finances dans l'élaboration d'une stratégie nationale de tourisme sur les sentiers.
- En collaboration avec le ministre des Relations Couronne-Autochtones et la ministre des Services aux Autochtones, continuer de travailler en partenariat avec les Premières Nations, les Inuits et la Nation métisse afin de lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions, et d'élaborer des stratégies collaboratives.
- Travailler avec le ministre des Ressources naturelles pour contribuer à la protection des forêts anciennes, notamment en Colombie-Britannique, en concluant un accord sur la nature avec la Colombie-Britannique. Créer un fonds de la nature britanno-colombien pour la protection des forêts anciennes, de 50 millions de dollars, et faire participer les Premières Nations, les communautés locales et les travailleurs à la définition des prochaines étapes relatives à la protection de la nature.
- Continuer de bâtir et de relier le sentier Transcanadien, et créer de nouvelles occasions pour les Canadiens d'y accéder en augmentant le financement annuel et en faisant croître le réseau de sentiers, ce qui contribuera à la création de 10 000 emplois au cours des cinq prochaines années.

- Investir dans le Service météorologique du Canada pour moderniser l'infrastructure, y compris la technologie de l'information, afin qu'il puisse continuer à remplir efficacement ses fonctions vitales de surveillance des changements météorologiques, du climat, de la qualité de l'eau, de la glace et de l'air et de prévision des conditions météorologiques et environnementales.
- Travailler avec des partenaires pour contrer le commerce illégal des espèces sauvages et pour mettre fin au commerce de l'ivoire de l'éléphant et de la corne de rhinocéros au Canada.
- Présenter un projet de loi pour protéger les animaux en captivité.
- Présenter un projet de loi exhaustif pour protéger les lieux patrimoniaux appartenant à l'État.

En tant que ministre, vous devez également collaborer activement avec vos collègues du Cabinet et du caucus. Pour remplir nos engagements, il faudra que les membres du Conseil des ministres continuent de collaborer et de travailler de manière constructive pour soutenir un processus décisionnel rigoureux et productif au sein du Cabinet. Je m'attends à ce que vous aidiez vos collègues à s'acquitter de leurs engagements, notamment en tirant parti de l'expertise de votre ministère et de vos propres expériences.

Pour que les Canadiens obtiennent les meilleurs résultats possible, les ministres doivent faire preuve de rigueur et coordonner leurs efforts de mise en œuvre. Je vous prie donc de m'indiquer la démarche que vous entendez suivre pour réaliser les engagements liés à votre mandat, ainsi que les priorités que vous comptez mettre en œuvre dans les plus brefs délais. De plus, pour que nous soyons responsables de notre travail, je vous demanderai de me communiquer publiquement, ainsi qu'à tous les Canadiens, les progrès accomplis dans la réalisation de ces engagements, et ce, de façon périodique.

Comme on nous l'a rappelé tout au long de la pandémie, il est non seulement souhaitable mais aussi impératif que le gouvernement s'adapte au changement. Alors que vous vous employerez à concrétiser nos engagements, je m'attends à ce que vous preniez activement en considération les nouvelles idées et questions qui se font jour, que ce soit à la lumière de consultations menées auprès de la population, de votre travail avec les parlementaires ou de conseils formulés par la fonction publique. Je m'attends également à ce que vous travaillez avec votre sous-ministre pour réévaluer sans cesse les priorités à mesure que nous bâtissons un avenir meilleur pour tous les Canadiens. En plus de l'atteinte des résultats, vous êtes responsable de superviser le travail de votre ministère et de veiller au bon fonctionnement de votre portefeuille.

Je vous demande de respecter les principes de l'équité, de la diversité et de l'inclusion lorsque vous embaucherez du personnel pour votre cabinet et mettrez en œuvre des stratégies d'information et de recrutement pour les postes de direction et de membres de conseils dont les titulaires sont nommés par le gouvernement fédéral. Nous contribuerons ainsi à faire en sorte que les milieux de travail au gouvernement fédéral soient dynamiques et représentatifs de la population que nous servons. Vous devez également veiller à ce que votre cabinet et votre portefeuille ministériel tiennent compte de notre engagement relativement à des milieux de travail sains et sécuritaires.

Les Canadiens veulent que nous travaillions fort, que nous parlions avec franchise et que nous ayons à cœur de promouvoir leurs intérêts et aspirations. Lorsque nous commettrons des erreurs, et nous le ferons tous, les Canadiens s'attendent à ce que nous les reconnaissions et, surtout, à ce que nous en tirions des leçons.

Je sais que je peux compter sur vous pour vous acquitter des importantes responsabilités qui vous sont confiées. Sachez que vous pouvez me consulter ainsi que la vice-première ministre, dès maintenant et souvent, pour que nous puissions vous soutenir dans votre rôle de ministre.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération respectueuse.



Le très hon. Justin Trudeau, c.p., député
Premier ministre du Canada

PROGRESS ON MANDATE LETTER COMMITMENTS

Commitment	Progress to date
Climate Change Mitigation	
<p>Support colleagues across government to ensure delivery of all policy and fiscal measures outlined in our Strengthened Climate Plan, implement the Canadian Net-Zero Emissions Accountability Act, and, by the end of March 2022, bring forward an updated Emissions Reduction Plan to achieve a 40 to 45 per cent reduction in emissions by 2030 from 2005 levels. This will include continuing to engage with Canadians to better communicate the impact of climate changes.</p>	<p>The 2030 Emissions Reduction Plan will be tabled by the end of March 2022 —as required by the <i>Canadian Net-Zero Emissions Accountability Act</i>.</p>
<p>Work with all Canadians and the Net-Zero Advisory Body to identify ways to further accelerate climate action to achieve net-zero emissions as soon as possible and no later than 2050 and to pursue efforts to limit the increase in average global temperatures to 1.5°C above pre-industrial levels.</p>	<p>The Net-Zero Advisory Body has been established and will provide independent advice on the most likely pathways for Canada to achieve net-zero emissions by 2050.</p> <p>The first Emissions Reduction Plan will be tabled by the end of March 2022. It will explain how the measures and strategies it contains will contribute to Canada achieving net-zero emissions by 2050.</p>
<p>With the support of the Minister of Natural Resources, cap oil and gas sector emissions at current levels and ensure that the sector makes an ambitious and achievable contribution to meeting the country's 2030 climate goals. This effort will take into account the advice of the Net-Zero Advisory Body and others, including provinces and territories, Indigenous Peoples, industry and civil society, and require the oil and gas sector to reduce emissions at a pace and on a scale needed to align with the achievement of net-zero emissions by 2050, with five-year targets to stay on track.</p>	<p>In November 2021, at COP26 in Glasgow, Prime Minister Trudeau announced Canada's commitment to cap and cut emissions from the oil and gas sector and to achieve net-zero emitting electricity in Canada by 2035.</p> <p>Preliminary consultations on the oil and gas sector cap are underway.</p>
<p>Make progress on methane emission reductions by developing a plan to reduce emissions across the broader Canadian economy consistent with the Global Methane Pledge and require through regulations the reduction of oil and gas methane emissions in Canada by at least 75 per cent below 2012 levels by 2030.</p>	<p>Canada is on track to meet the goal of reducing methane emissions from the oil and gas sector by 40–45 percent by 2025, as stated in a December 2021 Review of Canada's methane regulations for the upstream oil and gas sector</p> <p>Consultations on reducing methane emissions from Canada's municipal solid waste landfills were launched on January 28 2022.</p>
<p>In collaboration with the Minister of Foreign Affairs, continue Canadian leadership in international efforts to combat climate change.</p>	<p>Canada worked with key partners and allies in the lead-up to and at COP26 toward enhancing global ambition. Canada made several key commitments to that end. Canada is now planning to continue these efforts for COP27 in November 2022 in Sharm el-Sheikh, Egypt.</p> <p>Canada is also advocating through other fora such as the G7/G20, as well as through trade agreements and bilateral and regional cooperation.</p> <p>Canada has been co-leading the Ministerial on Climate Action and the Powering Past Coal Alliance since 2017, and was one of few donor countries to double its international climate financing in 2021, to \$5.3 billion over the next five years, to support developing countries.</p>

Commitment	Progress to date
<p>Work with the Minister of International Trade, Export Promotion, Small Business and Economic Development to continue Canada's leadership on the global effort to phase out coal-powered electricity and the mining of thermal coal and ban thermal coal exports from and through Canada as swiftly as possible, and no later than 2030.</p>	<p>In 2018, the Government published regulations requiring the phase-out of conventional coal-fired electricity generation in Canada by 2030.</p> <p>Canada has taken a strong international position opposing international public/private finance for coal power, including through its leadership of the Powering Past Coal Alliance (PPCA).</p> <p>In June 2021, the Government announced that it will not approve new thermal coal mining or expansion projects as they are likely to cause unacceptable environmental effects within federal jurisdiction and are not aligned with Canada's domestic and international climate change commitments.</p>
<p>Work with the Minister of International Development to mobilize and provide climate finance in order to support developing country adaptation, mitigation and resilience, including support for small island states at particular risk of climate-related emergencies.</p>	<p>At the 2021 G7 Leaders' Summit, Canada announced a doubling of its international climate finance commitment, to \$5.3 billion over the next five years.</p> <p>At COP26 Canada provided further details on how this funding will support developing countries as they adapt to climate change and transition to a cleaner economy, notably by increasing the provision of grants as well as funding towards adaptation.</p>
<p>Support the Minister of Innovation, Science and Industry in the implementation of the Net Zero Accelerator initiative, with an emphasis on ensuring that investments drive industrial transition and significant reductions in greenhouse gas emissions on a scale consistent with achieving Canada's climate goals and meaningfully transform Canadian industry to lead and compete in a net-zero emissions future.</p>	<p>The Net Zero Accelerator (NZA) will provide up to \$8 billion in support of projects that will enable Canada to reduce its domestic greenhouse gas emissions.</p> <p>The initiative will support projects that promote the decarbonisation of large emitters, clean technology and industrial transformation, and the development of a Canadian batteries ecosystem</p>
<p>Work with the President of the Treasury Board on the application of a climate lens to ensure climate adaptation and mitigation considerations are integrated throughout federal government decision-making.</p>	<p>The Government is piloting the use of an Integrated Climate Lens across six federal departments. A Centre of Expertise at ECCC has been set up to support the roll out of this framework across government departments.</p>
<p>Work with industry, labour and other stakeholders to develop a regulated sales mandate that at least 50 per cent of all new light duty vehicle sales be zero emissions vehicles in 2030 as an interim step toward achieving Canada's mandatory target of 100 per cent by 2035, and a regulated sales requirement that 100 per cent of medium- and heavy-duty vehicles sales be zero emission by 2040, where feasible.</p>	<p>Work is underway to support the decarbonisation of transportation.</p> <p>In December 2021, the Government launched consultations on the commitment to require that all new cars sold in Canada to be zero emission by 2035.</p> <p>Significant measures have already been put in place to support increased zero-emission vehicle adoption, including:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Purchase incentives • Investments in charging infrastructure • Partnerships with auto manufacturers to help re-tool and produce zero-emission vehicles right here in Canada

Commitment	Progress to date
<p>With the support of the Minister of Natural Resources, introduce a Clean Electricity Standard to achieve a net-zero clean electricity grid by 2035 and achieve a 100 per cent net-zero emitting electricity future.</p>	<p>A Clean Electricity Standard is being developed to achieve a net-zero clean electricity grid by 2035.</p> <p>Canada's strengthened climate plan already includes a number of measures to reduce emissions from the electricity sector. This includes key investments to advance smart renewable energy and grid modernization projects and help build key intertie projects.</p>
<p>Support efforts to advance the Atlantic Loop initiative to connect surplus clean power to regions transitioning away from coal and to help transform how we power our economy and communities.</p>	<p>Canada's Strengthened Climate Plan announced the Government's objective of working with provinces and territories to help build key intertie projects with support from the Canada Infrastructure Bank, including the "Atlantic Loop".</p> <p>Negotiations with key provinces are underway.</p>
<p>Continue to put a rising price on pollution and protect Canadian jobs and competitiveness through smart carbon pricing design.</p>	<p>Since 2019, every jurisdiction in Canada has had a price on carbon pollution.</p> <p>In 2021, the Government announced that the carbon price will increase annually at a rate of \$15 per tonne from 2023-2030.</p> <p>The Government has also updated the minimum national standards for the 2023-2030 period to make sure they are fair, consistent and effective.</p>
<p>Work with the Deputy Prime Minister and Minister of Finance, and with the support of the Minister of Natural Resources, to accelerate our G20 commitment to eliminate fossil fuel subsidies from 2025 to 2023, and develop a plan to phase out public financing of the fossil fuel sector, including by federal Crown corporations.</p>	<p>Along with G20 partners, Canada committed to phase out inefficient fossil fuel subsidies.</p> <p>At COP26, Canada announced its commitment to end new direct public support for the international unabated fossil fuel sector by the end of 2022</p> <p>The government has already phased out or rationalized eight tax preferences. Work is continuing on reviewing additional tax and non-tax measures.</p>
<p>(ECCC) Support the Deputy Prime Minister and Minister of Finance in working with provinces and territories to move toward mandatory climate-related financial disclosures based on the Task Force on Climate-related Financial Disclosures framework, and in requiring federally regulated institutions, including financial institutions, pension funds and government agencies, to issue climate-related financial disclosures and net-zero plans.</p>	<p>The Sustainable Finance Action Council was launched in May 2021. The council's initial focus is on enhancing climate-related financial disclosures in Canada's private and public sector, aligned with the recommendations of the Task Force on Climate-related Financial Disclosures.</p> <p>The <i>Canadian Net-Zero Emissions Accountability Act</i> also requires the publication of an annual report on action the federal government has taken to manage the financial risks and opportunities related to climate change.</p>

Commitment	Progress to date
Climate Change Adaptation <p>(ECCC) Finalize Canada's first National Adaptation Strategy in 2022, setting clear goals and indicators to measure progress and strengthen the business case for adaptation.</p>	<p>In August 2021, Canada released an update on progress towards the release of Canada's National Adaptation Strategy, including engagement with stakeholders and partners that began in early 2021.</p> <p>The Government of Canada will continue to engage with stakeholders and partners, as well as the broader public, with a view to releasing the finalized National Adaptation Strategy in fall 2022.</p> <p>In 2021, Canada announced \$3.79 billion in new investments related to climate change adaptation and resilience. This included investments in wildfire resilience, flood maps, health adaptation, and standards to support infrastructure resilience, as well as \$1.9 billion to support provincial and territorial disaster response and recovery efforts.</p>
<p>(ECCC) Work with the Minister of Public Safety and the President of the Queen's Privy Council for Canada and Minister of Emergency Preparedness, with support of the Minister of Natural Resources, Minister of Innovation, Science and Industry and the Sustainable Finance Action Council, to develop a climate data strategy to ensure that the private sector and communities have access to data to inform planning and infrastructure investments.</p>	<p>Policy development is underway.</p> <p>The Sustainable Finance Action Council, launched in May 2021, will provide input on the development of foundational market infrastructure including climate data and analytics.</p>
<p>(ECCC) In collaboration with the Minister of Crown-Indigenous Relations and the Minister of Indigenous Services, continue to work in partnership with First Nations, Inuit and the Métis Nation to address climate change and its impacts, and chart collaborative strategies.</p>	<p>The Government of Canada already announced more than \$1.3 billion in climate action funding targeted to Indigenous peoples through Canada's strengthened climate plan, and additional investments through Budget 2021.</p> <p>Three distinctions-based (First Nation, Metis, Inuit) senior bilateral tables foster a collaborative approach and support Indigenous climate leadership.</p>
<p>(ECCC) Invest in the Meteorological Service of Canada to upgrade infrastructure, including information technology, to ensure it continues to effectively perform its vital functions of monitoring changes in the weather, climate, water, ice and air quality, and predicting weather and environmental conditions.</p>	<p>The Government is currently evaluating options.</p>
Environmental Protection	
<p>(ECCC) With the support of the Minister of Agriculture and Agri-Food, establish a Canada Water Agency and implement a strengthened Freshwater Action Plan, including a historic investment to provide funding to protect and restore large lakes and river systems, starting with the Great Lakes-St. Lawrence River System, Lake Simcoe, the Lake Winnipeg Basin, the Fraser River Basin and the Mackenzie River Basin. Invest in the Experimental Lakes Area in northern Ontario to support international freshwater science and research.</p>	<p>Consultations with PTs, NGOs, the public, and other stakeholders related to the creation of a Canada Water Agency were completed in spring 2021. The report "Toward the Creation of a Canada Water Agency: Stakeholder and Public Engagement – What We Heard" synthesized the input received.</p> <p>Budget 2021 committed \$17.4M over 2 years, starting in 2021-22, to ECCC to support work toward a new Canada Water Agency.</p>
<p>(ECCC) Following the establishment of a Canada Water Agency, advance the modernization of the Canada Water Act to reflect Canada's freshwater reality, including climate change and Indigenous rights.</p>	<p>Work is underway to plan for the modernization of the <i>Canada Water Act</i> following establishment of the Canada Water Agency.</p>

Commitment	Progress to date
(ECCC) Enact a strengthened Canadian Environmental Protection Act to protect everyone, including people most vulnerable to harm from toxic substances and those living in communities where exposure is high.	A bill to strengthen the <i>Canadian Environmental Protection Act</i> was introduced in the Senate in February 2022. The bill introduces a right to a healthy environment for the first time in a federal statute in Canada, and includes enhanced requirements to consider vulnerable populations in decision making under the Act.
(ECCC) Identify, and prioritize the clean-up of contaminated sites in areas where Indigenous Peoples, racialized and low-income Canadians live.	The existing Federal Contaminated Sites Action Plan (FCSAP), a long-standing horizontal initiative, is used to clean up contaminated sites on Reserve Lands and in the North.
(ECCC) Recognize the “ right to a healthy environment ” in federal law and introduce legislation to require the development of an environmental justice strategy and the examination of the link between race, socio-economic status and exposure to environmental risk.	A bill to strengthen the <i>Canadian Environmental Protection Act</i> was introduced in the Senate in February 2022. The bill introduces a right to a healthy environment for the first time in a federal statute in Canada.
(ECCC) Work with the Minister of Health to implement a comprehensive action plan to protect Canadians, including firefighters, from exposure to toxic flame retardants found in household products.	A plan to protect firefighters from harmful chemicals released during household fires was released in August 2021. The Government has already assessed more than 150 flame retardants, taken action to restrict or phase out twelve harmful flame-retardant substances, and proposed to take action on an additional six flame retardants.
Plastics and Circular Economy	
(ECCC) Continue to implement the national ban on harmful single-use plastics.	December 2021 - Publication of proposed <i>Single-use Plastics Prohibition Regulations</i> in <i>Canada Gazette</i> , Part I – public consultation ended on March 5 2022. Science Assessment of Plastic Pollution published in October 2020, and order to add "plastic manufactured items" to Schedule 1 of CEPA in spring 2021, giving Government the ability to regulate plastics.
(ECCC) Require that all plastic packaging in Canada contain at least 50 per cent recycled content by 2030.	Consultation on the development of new regulations that will set minimum percentage recycled content requirements for certain items made of plastic started in February 2022 and closed on March 14, 2022. Publication of proposed regulations is planned for as early as the end of 2022
(ECCC) Accelerate the implementation of the zero plastic waste action plan , in partnership with provinces and territories.	Canada has provided considerable leadership on the delivery of phase 1 & 2 of the zero plastic waste action plan. A number of action plan deliverables have been completed and several are nearing completion. These forthcoming deliverables cover a range of topics including extended producer responsibility as well as single use and disposable plastics.
(ECCC) Continue to work with provinces and territories to ensure that producers, not taxpayers, are responsible for the cost of managing their plastic waste.	Work with provinces and territories is progressing well with the publication of final Canadian Council of Ministers of the Environment approved Guidance for Extended Producer Responsibility (EPR) expected by the end of the month (March 2022).

Commitment	Progress to date
(ECCC) Work with provinces and territories to implement and enforce an ambitious recycling target of 90 per cent – aligned with Quebec and the European Union – for plastic beverage containers.	Policy development is underway. Meetings have been held with key stakeholders and provinces. Initial discussions have focused on data, terminology and potential options for increasing the collection and recycling of plastic beverage containers.
(ECCC) Introduce labelling rules that prohibit the use of the chasing-arrows symbol unless 80 per cent of Canada's recycling facilities accept, and have reliable end markets for, these products.	Policy development underway
(ECCC) Support provincial and territorial producer responsibility efforts by establishing a federal public registry and requiring producers to report annually on plastics in the Canadian economy.	Policy development underway
(ECCC) Work with the Minister of Innovation, Science and Industry on the creation of a new infrastructure and innovation fund that will scale-up and commercialize made-in-Canada technologies and solutions for the reuse and recycling of plastics.	ECCC and ISED are exploring key design elements of the proposed fund. Full implementation details are still to be determined.
(ECCC) Build on the Ocean Plastics Charter by working with leading countries on the development of a new global agreement on plastics.	<p>On March 2, 2022, the UN Environment Assembly (UNEA-5.2) agreed to a mandate aimed at ending plastic pollution globally by launching an ambitious process to develop an international legally binding agreement based on a comprehensive approach that addresses the full lifecycle of plastics, by 2024.</p> <p>Canada played a key role in delivering this outcome, both as one of the co-facilitators guiding the UNEA negotiations, and in our national capacity.</p>
(ECCC) Work with the Minister of Innovation, Science and Industry to implement a “ right to repair ” to extend the life of home appliances, particularly electronics, and require businesses to inform Canadians of the environmental impacts of consumer products.	ECCC and Health Canada have launched national consultations on improved and mandatory labelling for certain consumer products, including cosmetics, cleaning products, and flame retardants in upholstered furniture. The consultations will also seek views on how the Government can take action to improve information about chemicals in product supply chains. The consultations will take place through a series of workshops and interactive events until summer 2022.
Nature	
(ECCC and PCA) Continue to work with the Minister of Fisheries, Oceans and the Canadian Coast Guard and partners to ensure Canada meets its goals to conserve 25 per cent of our lands and waters by 2025 and 30 per cent of each by 2030 , working to halt and reverse nature loss by 2030 in Canada, achieve a full recovery for nature by 2050 and champion this goal internationally. You will ensure that this work remains grounded in science, Indigenous knowledge and local perspectives.	<p>As of December 2021, approximately 13.5% of terrestrial and almost 14% of ocean areas have been conserved or protected in Canada.</p> <p>Budget 2021 investments set the stage to meet the 25% by 2025 domestic target and support efforts to achieve 30% protection by 2030. This work has already begun.</p>

Commitment	Progress to date
<p>(ECCC and PCA) Work with First Nations, Inuit and Métis partners to support new Indigenous Guardians programs and establish new Indigenous Guardians Networks, and support Indigenous communities to build capacity to establish more Indigenous Protected and Conserved Areas.</p>	<p>As part of the Enhanced Nature Legacy, the Government of Canada announced \$340 million to support Indigenous-led conservation. This includes up to \$173 million over five years to support new and existing Indigenous Guardians initiatives and the development of Indigenous Guardians Networks for First Nations, Inuit and Métis through existing distinctions-based governance structures.</p> <p>The Government of Canada will also work with Indigenous partners at Parks Canada-administered places to enhance current Guardian initiatives and co-create new ones. Additionally, the Government of Canada will invest \$166 million to support Indigenous-led area based conservation.</p> <p>A First Nations call for proposals for funding closed at the end of January, and Inuit and Metis directed calls for proposals closed at the end of February.</p> <p>A first round of Indigenous-led area based conservation funding for 2022-23 is being directed to Indigenous groups who had originally submitted requests for funding under the Nature Legacy's Target 1 Challenge fund in 2019.</p>
<p>(PCA) Establish 10 new national parks and 10 new national marine conservation areas (NMCA)s in the next five years, working with Indigenous communities on co-management agreements for these national parks and NMCA.s.</p>	<p>Currently, Parks Canada has two active national park and seven active NMCA establishment projects. Recent achievements include:</p> <ul style="list-style-type: none"> • signing a memorandum of understanding with the Epekwitk Assembly of Councils to establish a new national park reserve in Ptluamkek/Hog-Island Sandhills (January 2022). • Signing a memorandum of understanding with the Nunatsiavut Government to launch feasibility assessment for a proposed NMCA and Indigenous Protected Area in Northern Labrador (February 2022). <p>In 2021, Parks Canada, First Nations and the Province of British Columbia announced the launch of a feasibility assessment for a new NMCA reserve for the Central Coast; a second feasibility study was launched with Indigenous communities for an NMCA in Western James Bay and Southwestern Hudson Bay.</p>
<p>(PCA) To ensure all Canadians have access to green space, establish at least one new national urban park in every province and territory, with a target of 15 new urban parks by 2030. You will also invest in existing national parks, with more Canadians than ever before visiting these sites.</p>	<p>On August 4th 2021, the Government of Canada launched the new program to support the creation of a network of national urban parks.</p> <p>Statements of collaboration to explore the potential for national urban park sites have been signed with:</p> <ul style="list-style-type: none"> • City of Colwood, British Columbia • Meewasin Valley Authority in Saskatoon, Saskatchewan • City of Winnipeg, Manitoba • City of Windsor, Ontario • Halifax Regional Municipality, Nova Scotia • City of Edmonton, Alberta <p>Parks Canada has also begun exploratory discussions with Montreal.</p>

Commitment	Progress to date
(PCA) Support the Minister of Tourism and Associate Minister of Finance in developing a national trails tourism strategy .	Parks Canada is working in collaboration with Innovation and Science and Economic Development Canada to provide support and also to facilitate connections to trails organizations and destination marketing partners across Canada to help advance Trails Tourism.
(ECCC) Work with the Minister of Natural Resources to help protect old growth forests , notably in British Columbia, by reaching a nature agreement with B.C., establishing a \$50 million B.C. Old Growth Nature Fund , and ensuring First Nations, local communities and workers are partners in shaping the path forward for nature protection.	The Department has begun preliminary discussions with the Province of British Columbia with the intent to make progress on the establishment of the B.C. Old Growth Nature Fund quickly. Canada and BC nature agreement launched in Feb 2021.
(PCA) Continue to build and connect the Trans Canada Trail and create new opportunities for Canadians to access it, by increasing annual funding and growing the trail network to help create 10,000 jobs over the next five years.	The Government of Canada has provided financial support to the Trans Canada Trail since the initiative was launched in 1992. Current funding to the Trail concludes this fiscal year. Parks Canada has been working closely with officials of the Trans Canada Trail to develop a business case for the Trail's ongoing development and for increasing access to the Trail so that it can be used and enjoyed by even more Canadians.
(ECCC) Work with partners to curb illegal wildlife trade and end elephant and rhinoceros tusk trade in Canada.	ECCC has worked to advance the threat risk assessment on international illegal wildlife trade that will shape the proposed strategy and engagement of key partners and stakeholders. Public consultation on potential trade controls on elephant ivory held from July 24 to September 22, 2021.
(ECCC) Introduce legislation to protect animals in captivity .	Policy development underway
(PCA) Introduce comprehensive legislation to protect federally-owned historic places .	Parks Canada advances work required to introduce legislation for the transparent designation and sustainable protection of over 300 federally-owned historic places.

PROGRÈS SUR LES ENGAGEMENTS DE LA LETTRE DE MANDAT

Engagement	Progrès à ce jour
Atténuation du changement climatique	
Aider vos collègues de l'ensemble du gouvernement à concrétiser toutes les mesures stratégiques et financières décrites dans notre plan climatique renforcé et mettre en œuvre la Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité . Et d'ici la fin mars 2022, présenter un Plan de réduction des émissions actualisé, visant la réduction des émissions de 40 à 45 % d'ici 2030 par rapport au niveau de 2005. Pour cela, il faudra continuer de discuter avec les Canadiens et expliquer plus efficacement les effets des changements climatiques.	Le Plan de réduction des émissions pour 2030 sera déposé avant la fin du mois de mars 2022 - comme l'exige la <i>Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité</i> -
Travailler avec tous les Canadiens et le Groupe consultatif pour la carboneutralité afin de trouver des moyens d'accélérer nettement l'action climatique qui nous permettra d'atteindre l'objectif de la carboneutralité dès que possible, mais au plus tard en 2050, et de limiter l'augmentation des températures moyennes du globe à 1,5°C par rapport aux températures de l'ère préindustrielle.	<p>Le Conseil consultatif pour la carboneutralité a été établi et formulera des conseils indépendants sur les trajectoires les plus probables pour que le Canada atteigne la carboneutralité d'ici 2050.</p> <p>Le premier Plan de réduction des émissions sera déposé avant la fin du mois de mars 2022. Il expliquera comment les mesures et les stratégies qu'il contient contribueront à ce que le Canada atteigne des émissions nettes zéro d'ici 2050.</p>
Avec l'aide du ministre des Ressources naturelles, plafonner les émissions dans le secteur du pétrole et du gaz aux niveaux actuels et veiller à ce que le secteur apporte une contribution ambitieuse et réalisable à l'atteinte des objectifs climatiques du pays pour 2030. Cet effort tiendra compte des conseils du Groupe consultatif pour la carboneutralité et d'autres intervenants, y compris les provinces et les territoires, les peuples autochtones, l'industrie et la société civile, et exigera que le secteur pétrolier et gazier réduise ses émissions au rythme et à l'échelle nécessaires pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050, avec des objectifs quinquennaux pour rester sur la bonne voie.	<p>En novembre 2021, lors de la COP26 à Glasgow, le Premier ministre Trudeau a annoncé l'engagement du Canada à plafonner et à réduire les émissions du secteur pétrolier et gazier et à atteindre une électricité à émission nette zéro au Canada d'ici 2035.</p> <p>Les consultations préliminaires sur le plafonnement du secteur pétrolier et gazier sont en cours.</p>
Réaliser des progrès en ce qui a trait à la réduction des émissions de méthane en élaborant, à l'intention de l'ensemble de l'économie canadienne, un plan de réduction des émissions cadrant avec l'Engagement mondial sur le méthane, et exiger, au moyen de dispositions réglementaires, la réduction des émissions de méthane provenant du secteur pétrolier et gazier au Canada d'au moins 75 % en deçà des niveaux de 2012 d'ici 2030.	<p>Canada est sur la bonne voie pour atteindre l'objectif de réduire les émissions de méthane du secteur pétrolier et gazier de 40 à 45 % d'ici 2025, tel que rapporté en décembre 2021 dans l'Examen du règlement canadien sur le méthane dans le secteur du pétrole et du gaz en amont.</p> <p>Des consultations sur la réduction des émissions de méthane provenant des décharges de déchets solides municipaux du Canada ont été lancées le 28 janvier 2022.</p>

Engagement	Progrès à ce jour
<p>En collaboration avec la ministre des Affaires étrangères, maintenir le leadership du Canada dans les efforts internationaux de lutte contre les changements climatiques.</p>	<p>Le Canada a travaillé avec des partenaires et des alliés clés avant et pendant la CdP26 pour renforcer les ambitions mondiales. Le Canada a pris plusieurs engagements clés à cette fin. Le Canada se prépare maintenant pour continuer ces efforts en prévision de la COP27 qui aura lieu en novembre 2022 à Sharm el-Sheikh, en Égypte.</p> <p>Le Canada intervient également dans d'autres forums tels que le G7/G20, ainsi que dans le cadre d'accords commerciaux et de coopération bilatérale et régionale.</p> <p>Le Canada codirige depuis 2017 la Ministérielle sur l'action climatique et l'Alliance Énergiser au-delà du charbon, et a été l'un des rares pays donateurs à doubler son financement international pour le climat en 2021, pour le porter à 5,3 milliards de dollars sur les cinq prochaines années, afin de soutenir les pays en développement.</p>
<p>Travailler avec la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite entreprise et du Développement économique pour maintenir le rôle de chef de file du Canada dans les efforts internationaux visant à éliminer graduellement la production d'électricité au charbon et l'extraction de charbon thermique, et interdire les exports de charbon thermique du Canada et par l'intermédiaire du Canada dès que possible, et au plus tard en 2030.</p>	<p>En 2018, le gouvernement a publié des règlements exigeant l'élimination progressive de la production d'électricité conventionnelle au charbon au Canada d'ici 2030.</p> <p>Le Canada a adopté une position internationale ferme s'opposant au financement public/privé international de l'énergie produite à partir du charbon, notamment par son leadership au sein de l'Alliance Énergiser au-delà du charbon.</p> <p>En juin 2021, le Gouvernement a annoncé qu'il n'approuvera pas de nouveaux projets d'exploitation ou d'expansion du charbon thermique car ils sont susceptibles de causer des effets inacceptables sur l'environnement dans des zones de compétence fédérale et qu'ils ne sont pas conformes aux engagements nationaux et internationaux du Canada en matière de changements climatiques.</p>
<p>Travailler avec le ministre du Développement international pour mobiliser et fournir un financement climatique afin de soutenir l'adaptation, l'atténuation et la résilience dans les pays en développement, notamment en soutenant les petits États insulaires particulièrement exposés aux urgences climatiques.</p>	<p>Lors du Sommet des dirigeants du G7 de 2021, le Canada a annoncé qu'il doublait son engagement international en matière de financement climatique, le portant à 5,3 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années.</p> <p>Lors de la CdP26, le Canada a fourni de plus amples détails sur la manière dont ce financement soutiendra les pays en développement dans leur adaptation au changement climatique et leur transition vers une économie plus propre, notamment en augmentant l'octroi de subventions et de financements pour l'adaptation.</p>
<p>Soutenir le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie dans la mise en œuvre de l'initiative Accélérateur net zéro, en veillant à ce que les investissements se traduisent par une transition industrielle et des réductions importantes des émissions de gaz à effet de serre à une échelle compatible avec l'atteinte des objectifs climatiques du Canada et transforment de manière significative l'industrie canadienne pour qu'elle agisse comme chef de file et soit compétitive dans un avenir carboneutre.</p>	<p>L'accélérateur Net Zero (NZA) fournira jusqu'à 8 milliards de dollars pour soutenir des projets qui permettront au Canada de réduire ses émissions nationales de gaz à effet de serre.</p> <p>L'initiative soutiendra des projets qui favorisent la décarbonisation des grands émetteurs, les technologies propres et la transformation industrielle, ainsi que le développement d'un écosystème canadien en matière de production de batteries .</p>

Engagement	Progrès à ce jour
<p>Collaborer avec la présidente du Conseil du Trésor en vue d'appliquer une optique climatique pour que les questions relatives à l'adaptation et à l'atténuation soient prises en compte dans le processus décisionnel du gouvernement fédéral.</p>	<p>Le gouvernement pilote l'utilisation d'une optique climatique intégrée dans six ministères fédéraux. Un centre d'expertise pour l'optique climatique a été créé à ECCC pour soutenir le déploiement de ce processus dans tous les ministères.</p>
<p>Travailler avec l'industrie, la main-d'œuvre et d'autres intervenants pour élaborer une exigence de vente réglementée au titre de laquelle au moins 50 % de toutes les nouvelles ventes de véhicules légers seront des véhicules à zéro émission en 2030, comme étape provisoire vers l'atteinte de l'objectif obligatoire du Canada de 100 % d'ici 2035. Et exiger, dans la mesure du possible, que 100 % des ventes de véhicules de poids moyen et lourd soient des véhicules à zéro émission d'ici 2040.</p>	<p>Des travaux sont en cours pour soutenir la décarbonisation des transports.</p> <p>En décembre 2021, le gouvernement a lancé des consultations sur l'engagement à exiger que toutes les nouvelles voitures vendues au Canada soient à émission zéro d'ici 2035.</p> <p>D'importantes mesures ont déjà été mises en place pour favoriser l'adoption de véhicules à émission zéro, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Des incitatifs à l'achat ● Des investissements dans l'infrastructure de recharge ● Des partenariats avec les constructeurs automobiles pour aider à réoutiller et à produire des véhicules à émission zéro ici même au Canada.
<p>Avec l'appui du ministre des Ressources naturelles, instaurer une norme d'électricité propre qui permettra la mise en place, d'ici 2035, d'un réseau d'électricité propre, à 100 % carboneutre.</p>	<p>Une norme sur l'électricité propre est en cours d'élaboration afin de permettre la mise en place d'un réseau électrique net zéro d'ici 2035.</p> <p>Le plan climatique renforcé du Canada comprend déjà un certain nombre de mesures visant à réduire les émissions du secteur de l'électricité. Il s'agit notamment d'investissements destinés à faire progresser les projets d'énergie renouvelable intelligente et de modernisation du réseau et à contribuer à la construction de projets d'interconnexion clés.</p>
<p>Appuyer les efforts visant à faire progresser l'initiative de la Boucle de l'Atlantique pour relier les surplus d'énergie propre aux régions qui délaisse le charbon et pour aider à transformer la façon dont nous alimentons notre économie et nos collectivités.</p>	<p>Le Plan climatique renforcé du Canada a annoncé l'objectif du gouvernement de travailler avec les provinces et les territoires pour aider à construire des projets d'interconnexion clés avec le soutien de la Banque canadienne d'infrastructure, y compris la " boucle de l'Atlantique ".</p> <p>Des négociations avec les provinces clés sont en cours.</p>
<p>Continuer d'augmenter le prix sur la pollution et de protéger les emplois canadiens et la compétitivité du Canada en établissant une tarification intelligente du carbone.</p>	<p>Depuis 2019, chaque juridiction au Canada dispose d'un prix sur la pollution par le carbone.</p> <p>En 2021, le Gouvernement a annoncé que le prix du carbone augmenterait chaque année au rythme de 15 dollars par tonne de 2023 à 2030.</p> <p>Le gouvernement a également mis à jour les normes nationales minimales pour la période 2023-2030 afin de s'assurer qu'elles soient équitables, cohérentes et efficaces.</p>

Engagement	Progrès à ce jour
<p>Travailler avec la vice-première ministre et ministre des Finances et avec l'appui du ministre des Ressources naturelles, pour accélérer notre engagement dans le cadre du G20 d'éliminer les subventions aux combustibles fossiles de 2025 à 2023, et élaborer un plan pour éliminer progressivement le financement public du secteur des combustibles fossiles, y compris par les sociétés d'État fédérales.</p>	<p>Avec ses partenaires du G20, le Canada s'est engagé à éliminer progressivement les subventions inefficaces aux combustibles fossiles.</p> <p>Lors de la CdP26, le Canada a annoncé son engagement à mettre fin à tout nouveau soutien public direct au secteur international des combustibles fossiles d'ici la fin de 2022.</p> <p>Le gouvernement a déjà éliminé progressivement ou rationalisé huit avantages fiscaux. Les travaux se poursuivent pour examiner d'autres mesures fiscales et non fiscales.</p>
<p>(ECCC) Aider la vice-première ministre et ministre des Finances, en travaillant avec les provinces et territoires, à rendre obligatoire la divulgation de renseignements financiers liés au climat, en se fondant sur le cadre établi par le Groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat, exiger des établissements sous réglementation fédérale, y compris les institutions financières, les fonds de pension et les organismes gouvernementaux, qu'ils publient les renseignements financiers liés au climat et aux plans de carboneutralité.</p>	<p>Le Conseil d'action en matière de finance durable a été lancé en mai 2021. Le conseil mettra d'abord l'accent sur l'amélioration des divulgations financières liées au climat dans les secteurs privé et public du Canada, conformément aux recommandations du Groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat.</p> <p><i>La Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité</i> exige également la publication d'un rapport annuel sur les mesures prises par le gouvernement fédéral pour gérer les risques et les opportunités financières liés au changement climatique.</p>
Adaptation aux changements climatiques	
<p>(ECCC) Achever la toute première stratégie nationale d'adaptation du Canada d'ici la fin de 2022, qui permettra d'établir des objectifs et des indicateurs clairs de mesure des progrès en matière d'adaptation, et d'en renforcer l'analyse de rentabilité.</p>	<p>En août 2021, Le Canada a publié une mise à jour sur les progrès réalisés en vue de la divulgation de la Stratégie nationale d'adaptation du Canada, y compris l'engagement avec les parties prenantes et partenaires qui a débuté au début de 2021.</p> <p>Le gouvernement du Canada poursuivra sa collaboration avec les parties prenantes et les partenaires, ainsi qu'avec le grand public, en vue de publier la version finale de la Stratégie nationale d'adaptation à l'automne 2022.</p> <p>En 2021, le Canada a annoncé de nouveaux investissements de 3,79 milliards de dollars pour soutenir l'adaptation et la résilience aux changements climatiques. Cette somme comprenait des investissements visant à soutenir la résilience aux incendies de forêt, la cartographie des inondations, l'adaptation sur le plan de la santé et l'établissement de normes pour appuyer la résilience des infrastructures, ainsi qu'un investissement de 1,9 milliard de dollars annoncé dans le budget de 2021 pour soutenir les efforts provinciaux et territoriaux d'intervention et de rétablissement en cas de catastrophe.</p>

Engagement	Progrès à ce jour
(ECCC) Travailleur avec le ministre de la Sécurité publique et le président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Protection civile, et avec le soutien du ministre des Ressources naturelles, du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie ainsi que le Conseil d'action en matière de finance durable, à l'élaboration d'une stratégie relative aux données climatiques pour s'assurer que le secteur privé et les communautés ont accès à des informations utiles sur le climat et pour orienter la planification et les investissements en infrastructure.	L'élaboration de la politique est en cours Le Conseil d'action pour la finance durable, lancé en mai 2021, apportera sa contribution au développement de l'infrastructure de marché fondamentale, y compris les données et les analyses climatiques.
(ECCC) En collaboration avec le ministre des Relations Couronne-Autochtones et la ministre des Services aux Autochtones, continuer de travailler en partenariat avec les Premières Nations, les Inuits et la Nation métisse afin de lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions, et d'élaborer des stratégies collaboratives.	Le gouvernement du Canada a déjà annoncé plus de 1,3 milliard de dollars de financement d'actions climatiques destinées aux peuples autochtones dans le cadre du plan climatique renforcé du Canada, ainsi que des investissements supplémentaires dans le cadre du budget 2021. Trois tables bilatérales distinctes de hauts responsables (Premières Nations, Mérис, Inuit) favorisent une approche collaborative et soutiennent le leadership autochtone en matière de climat.
(ECCC) Investir dans le Service météorologique du Canada pour moderniser l'infrastructure, y compris la technologie de l'information, afin qu'il puisse continuer à remplir efficacement ses fonctions vitales de surveillance des changements météorologiques, du climat, de la qualité de l'eau, de la glace et de l'air et de prévision des conditions météorologiques et environnementales.	Le Gouvernement évalue les options.
Protection Environnementale	
(ECCC) Avec l'appui de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, établir une agence canadienne de l'eau et mettre en œuvre un Plan d'action sur l'eau renforcé , notamment un investissement historique visant à fournir des fonds pour protéger et restaurer les grands lacs et les réseaux fluviaux à commencer par l'écosystème des Grands Lacs et du Saint-Laurent, le lac Simcoe, le bassin du Lac Winnipeg, le bassin du Fraser et le bassin du Mackenzie. Investir dans la Région des lacs expérimentaux du nord de l'Ontario pour soutenir la science et la recherche internationales sur l'eau douce.	Les consultations avec les PT, les ONGE, le public et d'autres intervenants sur la création d'une Agence canadienne de l'eau ont été achevées au printemps 2021. Le rapport " Vers la création d'une Agence canadienne de l'eau : mobilisation des intervenants et du public – ce que nous avons entendu" synthétise les commentaires reçus. Le budget 2021 a engagé 17,4 millions de dollars sur deux ans, à partir de 2021-22, pour ECCC afin de soutenir son travail de lancement d'une nouvelle Agence de l'eau du Canada.
(ECCC) Suivant la création d'une agence canadienne de l'eau, promouvoir la modernisation de la Loi sur les ressources en eau du Canada pour qu'elle reflète la nouvelle réalité en matière d'eau douce au pays, y compris les changements climatiques et les droits des Autochtones.	Travail de planification en cours pour la modernisation de la Loi sur les ressources en eau du Canada suite à la création de l'Agence canadienne de l'eau.
(ECCC) Adopter une Loi canadienne sur la protection de l'environnement renforcée afin de protéger tout le monde, y compris les personnes les plus vulnérables aux substances toxiques et les personnes vivant dans les communautés où l'exposition est élevée.	Un projet de loi visant à renforcer la <i>Loi canadienne sur la protection de l'environnement</i> a été introduit au Sénat en février 2022. Le projet de loi introduit un droit à un environnement sain pour la première fois dans une loi fédérale au Canada, et comprend des exigences renforcées pour prendre en compte les populations vulnérables dans la prise de décision en vertu de la Loi.

Engagement	Progrès à ce jour
(ECCC) Définir et prioriser les sites contaminés devant être nettoyés dans les régions où vivent des Peuples autochtones, des canadiens racisés et à faible revenu.	L'actuel Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux (PASCF), une initiative horizontale de longue date, est utilisé pour nettoyer les sites contaminés sur les Terres des réserves et dans le Nord.
(ECCC) Reconnaître le « droit à un environnement sain » dans la loi fédérale. Présenter des mesures législatives en vue d'exiger l'élaboration d'une stratégie de justice environnementale et l'examen des liens entre l'origine ethnique, la situation socioéconomique et l'exposition aux risques environnementaux.	Un projet de loi visant à renforcer <i>la Loi canadienne sur la protection de l'environnement</i> a été introduit au Sénat en février 2022. Le projet de loi introduit un droit à un environnement sain pour la première fois dans une loi fédérale au Canada.
(ECCC) Travailler avec le ministre de la Santé pour mettre en place un plan d'action visant à protéger les Canadiens, y compris les pompiers, contre l'exposition à des produits ignifuges toxiques que l'on retrouve dans les produits ménagers.	<p>Un plan de protection des pompiers contre les substances chimiques nocives libérées lors d'incendies domestiques a été publié en août 2021.</p> <p>Le gouvernement a déjà évalué plus de 150 substances ignifuges, pris des mesures pour restreindre ou éliminer progressivement douze substances ignifuges nocives, et proposé de prendre des mesures pour six autres substances ignifuges.</p>
Plastiques et Économie Circulaire	
(ECCC) Continuer à mettre en œuvre l'interdiction nationale d'articles en plastique à usage unique.	<p>Décembre 2021 - Publication du projet de Règlement sur l'interdiction des plastiques à usage unique dans la Gazette du Canada, Partie I - la consultation publique s'est terminée le 5 mars 2022.</p> <p>Publication de l'évaluation scientifique de la pollution par les plastiques en octobre 2020, et décret visant à ajouter les " articles manufacturés en plastique " à l'annexe 1 de la LCPE au printemps 2021, donnant au gouvernement la capacité de réglementer les plastiques.</p>
(ECCC) Exiger que tous les emballages en plastique au Canada contiennent au moins 50 % de matières recyclées d'ici 2030.	<p>La consultation sur l'élaboration d'un nouveau règlement qui fixera des exigences minimales en contenu recyclé pour certains articles en plastique a commencé en février 2022 s'est terminée le 14 mars 2022.</p> <p>Publication du projet de règlement est prévue dès la fin de 2022</p>
(ECCC) Accélérer la mise en œuvre du plan d'action zéro déchet plastique, en partenariat avec les provinces et les territoires.	Le Canada a fait preuve d'un leadership considérable dans la livraison des phases 1 et 2 du plan d'action zéro déchet plastique. Un certain nombre de ces éléments ont été achevées et plusieurs sont sur le point de l'être. Ces réalisations à venir couvrent une série de sujets, notamment la responsabilité élargie des producteurs ainsi que les plastiques à usage unique et jetables.
(ECCC) Continuer de travailler avec les provinces et les territoires pour s'assurer que les producteurs, et non les contribuables, sont responsables du coût de la gestion de leurs déchets plastiques.	Le travail avec les provinces et territoires progresse bien et la publication du guide final approuvé par le Conseil canadien des ministres de l'environnement sur la responsabilité élargie des producteurs (REP) est prévue avant la fin du mois (mars 2022).
(ECCC) Travailler avec les provinces et les territoires pour mettre en œuvre et pour faire respecter un objectif ambitieux de recyclage pour les bouteilles de plastique de 90 %, objectif qui concorde avec celui du Québec et de l'Union européenne.	L'élaboration de la politique est en cours. Des réunions ont eu lieu avec les principaux intervenants et les provinces. Les premières discussions ont porté sur les données, la terminologie et les options potentielles pour accroître la collecte et le recyclage des contenants de boissons en plastique.

Engagement	Progrès à ce jour
(ECCC) Adopter des règles d'étiquetage qui interdisent l'utilisation du symbole des flèches courbes, à moins que 80 % des installations de recyclage du Canada l'acceptent et aient des marchés finaux fiables pour ces produits.	L'élaboration de la politique est en cours
(ECCC) Appuyer les efforts provinciaux et territoriaux en matière de responsabilité des producteurs en établissant un registre public fédéral et exiger que les producteurs présentent des rapports annuels sur les plastiques dans l'économie canadienne.	L'élaboration de la politique est en cours
(ECCC) Collaborer avec le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie à la création d'un nouveau fonds d'infrastructure et d'innovation qui permettra l'expansion et la commercialisation de technologies et de solutions fabriquées au Canada pour la réutilisation et le recyclage de plastiques.	ECCC et ISDE explorent les aspects principaux de la conception du fonds proposé. Les détails complets de la mise en œuvre restent à déterminer.
(ECCC) S'appuyer sur la Charte des plastiques océaniques en travaillant avec les principaux pays sur le développement d'un nouvel accord mondial sur les plastiques.	<p>Le 2 mars 2022, l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (UNEA-5.2) a adopté un mandat visant à mettre fin à la pollution par les plastiques à l'échelle mondiale en lançant un processus ambitieux d'élaboration d'un accord international juridiquement contraignant fondé sur une approche globale qui tient compte du cycle de vie complet des plastiques, d'ici 2024.</p> <p>Le Canada a joué un rôle clé dans l'atteinte de ce résultat, à la fois en tant que co-facilitateur des négociations de l'UNEA et à titre de représentant national.</p>
(ECCC) En collaboration avec le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, mettre en œuvre un « droit à la réparation » pour prolonger la durée de vie des appareils ménagers, et plus particulièrement des appareils électroniques, et obliger les entreprises à informer les Canadiens des impacts environnementaux des produits de consommation.	ECCC et Santé Canada ont lancé des consultations nationales sur l'étiquetage amélioré et obligatoire de certains produits de consommation, notamment les cosmétiques, les produits de nettoyage et les ignifugeants dans les meubles rembourrés. Les consultations permettront également de recueillir des avis sur les mesures que le gouvernement peut prendre pour améliorer l'information sur les produits chimiques dans les chaînes d'approvisionnement. Les consultations se dérouleront dans le cadre d'une série d'ateliers et d'événements interactifs jusqu'à l'été 2022.
Nature	
(ECCC et PCA) Continuer de travailler avec la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne et les partenaires pour veiller à ce que le Canada atteigne ses objectifs de conservation de 25 % de ses terres et de ses eaux d'ici 2025 et de 30 % d'ici 2030, en travaillant à freiner et à inverser la perte de milieux naturels d'ici 2030 au Canada, à récupérer entièrement ces milieux d'ici 2050 et à promouvoir cet objectif sur la scène internationale. Vous veillerez à ce que ce travail soit continuellement fondé sur la science, les connaissances autochtones et les perspectives locales.	En décembre 2021, environ 13,5 % des zones terrestres et près de 14 % des zones océaniques ont été conservées ou protégées au Canada. Les investissements prévus dans le budget de 2021 ouvrent la voie à l'atteinte de l'objectif national de 25 % d'ici 2025 et soutiennent les efforts visant à atteindre une protection de 30 % d'ici 2030. Ce travail a déjà commencé.

Engagement	Progrès à ce jour
<p>(ECCC et PCA) Travail avec les partenaires des Premières Nations, des Inuits et de la Nation métisse afin de soutenir les nouveaux programmes des gardiens autochtones et d'établir de nouveaux réseaux de gardiens autochtones. Aider les communautés autochtones à renforcer leurs capacités d'établir davantage d'aires protégées et de conservation autochtones.</p>	<p>Dans le cadre de Patrimoine naturel bonifié, le gouvernement du Canada a annoncé l'octroi de 340 millions de dollars pour soutenir les efforts de conservation menés par les Autochtones. Cela comprend jusqu'à 173 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir les initiatives nouvelles et existantes de gardiens autochtones et la création de réseaux de gardiens autochtones pour les Premières nations, les Inuits et les Métis par le biais des structures de gouvernance existantes basées sur les particularités des collectivités.</p> <p>Le gouvernement du Canada travaillera également avec des partenaires autochtones dans les lieux administrés par Parcs Canada afin d'améliorer les initiatives actuelles des gardiens et d'en co-créer de nouvelles. De plus, le gouvernement du Canada investira 166 millions de dollars pour soutenir la conservation de zones gérées par des Autochtones.</p> <p>Un appel à propositions de financement des Premières nations s'est terminé à la fin de janvier, et les appels de propositions destinés aux Inuits et aux Métis se sont terminés à la fin de février.</p> <p>Un premier cycle de financement de la conservation de zones gérées par des autochtones pour 2022-23 est destiné aux groupes autochtones qui avaient initialement soumis des demandes de financement dans le cadre du fonds Défi de l'objectif 1 de Patrimoine naturel en 2019.</p>
<p>(PCA) Crée dix parcs nationaux et dix aires marines nationales de conservation (AMNC) au cours des cinq prochaines années, et collaborer avec les communautés autochtones sur des accords de gestion commune de ces parcs nationaux et AMNC.</p>	<p>Présentement, Parcs Canada travail sur deux projets de parc national et sept d'établissement de AMNC. Les réalisations récentes sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Signature d'un protocole d'entente avec l'Assemblée des conseils d'Epekwitik en vue de la création d'une nouvelle réserve de parc national dans la région de Pitmeamkek/île Hog et dunes Sandhills (janvier 2022); • Signature d'un protocole d'entente avec le gouvernement du Nunatsiavut pour démarrer une étude de faisabilité pour une réserve d'AMNC et Aire de protection Autochtone dans le nord du Labrador (février 2022). <p>En 2021, Parcs Canada, les Premières Nations et la province de la Colombie-Britannique ont annoncé le lancement d'une étude de faisabilité pour une nouvelle réserve d'AMNC pour la côte centrale de la Colombie-Britannique; une seconde étude de faisabilité a été entreprise avec les communautés Autochtones pour une réserve d'AMNC pour la Baie-James Ouest ainsi que la région sud-ouest de la Baie d'Hudson;</p>

Engagement	Progrès à ce jour
<p>(PCA) Pour que tous les Canadiens aient accès à un espace vert, créer au moins un parc national urbain dans chaque province et territoire; l'objectif est d'avoir 15 nouveaux parcs urbains d'ici 2030. En outre, vous investirez dans les parcs nationaux actuels : il y a plus de Canadiens que jamais qui s'y rendent.</p>	<p>Le 4 août 2021, le gouvernement du Canada lançait le nouveau programme pour supporter la création d'un réseau de parcs urbains nationaux.</p> <p>Des ententes de collaboration pour évaluer le potentiel pour la création de sites de parc urbain national ont été signées avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La ville de Colwood, Colombie-Britanique; • Le "Meewasin Valley Authority" à Saskatoon, Saskatchewan; • La Ville de Winnipeg, Manitoba; • La Ville de Windsor, Ontario; • L'autorité régionale municipale de Halifax, Nouvelle-Écosse; • La ville d'Edmonton, Alberta; <p>Parcs Canada a également entamer des discussions exploratoires avec la Ville de Montréal.</p>
<p>(PCA) Soutenir le ministre du Tourisme et la ministre associée des Finances dans l'élaboration d'une stratégie nationale de tourisme sur les sentiers.</p>	<p>Parcs Canada et Innovation, Sciences et Développement économique Canada travaillent en collaboration afin de supporter et faciliter les liens avec les organisations de sentiers et les partenaires de marketing de destination à travers le Canada pour aider à faire progresser le tourisme de sentiers.</p>
<p>(ECCC) Travailler avec le ministre des Ressources naturelles pour contribuer à la protection des forêts anciennes, notamment en Colombie-Britannique, en concluant un accord sur la nature avec la Colombie-Britannique. Créer un fonds de la nature britanno-colombien pour la protection des forêts anciennes, de 50 millions de dollars, et faire participer les Premières Nations, les communautés locales et les travailleurs à la définition des prochaines étapes relatives à la protection de la nature.</p>	<p>Le ministère a entamé des discussions préliminaires avec la province de la Colombie-Britannique dans le but de faire avancer rapidement la création du un fonds de la nature britanno-colombien.</p> <p>Le Canada et la Colombie-Britannique ont établi un accord sur la nature en février 2021.</p>
<p>(PCA) Continuer de bâtir et de relier le sentier Transcanadien, et créer de nouvelles occasions pour les Canadiens d'y accéder en augmentant le financement annuel et en faisant croître le réseau de sentiers, ce qui contribuera à la création de 10 000 emplois au cours des cinq prochaines années.</p>	<p>Le gouvernement du Canada soutient financièrement le sentier Transcanadien depuis le lancement de l'initiative en 1992. Le financement actuel se terminera à la fin de la présente année fiscale. Parcs Canada travaille étroitement avec les représentants du sentier Transcanadien dans le but de développer un plan d'affaires pour assurer le développement continu et améliorer l'accès au sentier pour en assurer l'utilisation et l'appréciation par encore plus de canadiens.</p>
<p>(ECCC) Travailler avec des partenaires pour contrer le commerce illégal des espèces sauvages et pour mettre fin au commerce de l'ivoire de l'éléphant et de la corne de rhinocéros au Canada.</p>	<p>ECCC a travaillé à l'évaluation des risques en matière de commerce international illégal d'espèces sauvages, qui orientera la stratégie proposée et l'engagement des principaux partenaires et parties prenantes.</p> <p>Consultation publique sur les contrôles potentiels du commerce de l'ivoire d'éléphant tenue du 24 juillet au 22 septembre 2021.</p>
<p>(ECCC) Présenter un projet de loi pour protéger les animaux en captivité.</p>	<p>L'élaboration de la politique est en cours.</p>
<p>(PCA) Présenter un projet de loi exhaustif pour protéger les lieux patrimoniaux appartenant à l'État.</p>	<p>Parcs Canada poursuit le travail nécessaire au dépôt d'une législation permettant d'établir un cadre de désignation transparent et assurer la protection de plus de 300 lieux historiques de propriété fédérale.</p>

INDIGENOUS ENGAGEMENT AND RECONCILIATION ACTIVITÉS DE MOBILISATION ET DE RÉCONCILIATION AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES

Q1.

What is ECCC doing to support Reconciliation?

- Mandate letters called on every Minister, including myself, to implement the *United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples* and to work in partnership with Indigenous Peoples to advance their rights.
- Environment and Climate Change is committed to doing so. The Department actively engages Indigenous peoples and integrates their perspective and Indigenous *knowledge* in the development of climate actions and of the National Adaptation Strategy, amongst other things.
- Supporting Indigenous leadership in nature conservation is also part of the Government's commitment to achieve reconciliation with Indigenous peoples. Through initiatives such as Indigenous Protected and Conserved Areas and Indigenous Guardians, Indigenous Peoples exercise their leadership through on-the-ground stewardship initiatives on their traditional lands, waters and ice to act as the "eyes and ears on the ground".
- We are also committed to continuing to put in place innovative approaches such as the co-management of the Disposal At Sea Regulations with the Tsleil wa tutth [slay-wah-tooth] in British Columbia.
- Furthermore, the Government is committed to a federal assessment process that is robust, based on science and Indigenous knowledge, protects our rich natural environment, respects the rights of Indigenous peoples, and supports our natural resources sector.

Q1.

Que fait ECCC pour soutenir la \$éconciliation ?

- Les lettres de mandat demandaient à chaque ministre, y compris à moi-même, de mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et de travailler en partenariat avec ceux-ci afin de faire progresser la reconnaissance de leurs droits.
- Environnement et Changement climatique Canada est déterminé à faire avancer ces objectifs. Le ministère consulte de façon proactive les peuples autochtones et intègre leurs perspectives et le savoir autochtone dans le cadre du développement de nos actions en matière de changements climatiques et de la stratégie nationale d'adaptation du Canada.
- Le gouvernement fait également progresser la réconciliation en supportant le leadership des peuples autochtones en matière de conservation de la nature. Des initiatives telles que les aires protégées et de conservation autochtones et le programme des Gardiens autochtones permettent aux peuples autochtones d'exercer leur leadership au moyen d'initiatives d'intendance sur leurs terres, eaux et glaces traditionnelles, pour agir comme « les yeux et les oreilles » sur le terrain.
- Nous sommes également déterminés à poursuivre la mise en place d'approches novatrices, comme la cogestion du Règlement sur l'immersion en mer avec la Tsleil wa tutth [slay-wah-tooth] en Colombie-Britannique.
- De plus, le gouvernement est déterminé à continuer d'avoir un processus d'évaluation d'impacts fédéral robuste et qui se base sur la science et le savoir

autochtone, qui protège notre riche environnement, respecte les droits des peuples autochtones et supporte le secteur des ressources naturelles.

Q2.

How is the government respecting the *United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples Act* on climate change?

- The Government of Canada adopted the *United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples Act* in June 2021. The legislation complements and informs other initiatives underway across Canada with Indigenous partners to close socio-economic gaps, advance reconciliation and renew relationships based on the affirmation of rights, respect, co-operation and partnership.
- References to the principles of “free, prior and informed consent” are embedded in the Declaration. They emphasize the importance of ensuring that there is effective and meaningful participation of Indigenous peoples in decisions that affect them, their communities and territories.
- The Government of Canada has built the principles of the *United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples Act* into its environmental and climate undertakings. For example, the *Canadian Net-Zero Emissions Accountability Act*, stipulates that the Minister of Environment and Climate Change must take Indigenous knowledge into account when advancing measures for mitigating climate change, such as setting or amending a national greenhouse gas emissions target or an emissions reduction plan.
- Also, Canada, in partnership with the Assembly of First Nations, Inuit Tapiriit Kanatami and Métis National Council, has three senior-level, distinctions-based bilateral tables that inform the federal government's climate actions that better respond to the unique needs and circumstances of Indigenous peoples. The Government of Canada will continue to position Indigenous climate leadership as a cornerstone of federal climate action and ensure that Indigenous peoples are full partners in Canada's climate plan.

Q2.

Comment le gouvernement respecte-t-il la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* en matière de changement climatique ?

- Le gouvernement du Canada a adopté la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (la loi Déclaration de l'ONU) en juin 2021. Cette loi complète et informe d'autres initiatives présentement en place à travers le Canada avec nos partenaires autochtones afin de permettre le rattrapage socio-économique, faire avancer la réconciliation et renouveler des partenariats basés sur l'affirmation des droits, le respect et la coopération.
- Les références au principe de « consentement préalable, libre et éclairé » sont intégrés dans la Déclaration. Ces principes mettent l'accent sur l'importance de s'assurer que les peuples autochtones participent pleinement aux décisions qui ont un impact sur leurs communautés et territoires.
- Le gouvernement du Canada a intégré les principes de la loi sur la Déclaration des Nations Unies dans ses engagements environnementaux et climatiques. Par exemple, la *Loi sur la responsabilité en matière de carboneutralité*, qui stipule que le ministre de l'Environnement et du Changement climatique doit prendre en compte le savoir autochtone lorsqu'il prend des mesures d'atténuation des changements climatiques telles que l'établissement ou la modification d'un objectif national d'émissions de gaz à effet de serre ou un plan de réduction des émissions en vertu de cette loi.
- De plus, le Canada, en partenariat avec l'Assemblée des Premières Nations, Inuit Tapiriit Kanatami et le Ralliement National des Métis, a établi trois tables bilatérales distinctes de hauts responsables qui permettent au gouvernement fédéral de prendre des décisions plus informées en matière d'action climatique qui répondent mieux aux besoins et circonstances uniques des peuples

autochtones. Le gouvernement du Canada continuera de faire du leadership climatique autochtone une pierre angulaire de son action en matière de changements climatiques et de s'assurer que les peuples autochtones sont des partenaires à part entière dans le plan du Canada pour le climat.

Q3.

How does the government engage Indigenous peoples on climate actions?

- Since the launch of the Pan-Canadian Framework in 2016, our government has worked directly with Indigenous partners to identify ways for policies and programs to better support Indigenous peoples and their climate priorities through distinctions-based senior bilateral tables on clean growth and climate change (Joint Tables) with the Assembly of First Nations, Inuit Tapiriit Kanatami and the Métis National Council.
- More than five years later, the Joint Tables continue to demonstrate the benefits of sustained collaboration. For instance, the Joint Tables were instrumental in ensuring that Canada's Strengthened Climate Plan, *A Healthy Environment and A Healthy Economy*, reflected Indigenous climate priorities.
- Since the release of the Strengthened Climate Plan, Canada has committed more than \$1.3 billion in targeted investments to support Indigenous communities to transition to clean energy, advance nature-based solutions, build new or retrofit green community buildings, promote resilience of health systems, and undertake major disaster mitigation projects.
- These investments supplement the more than \$425M committed under the Pan-Canadian Framework.
- In developing Canada's Emissions Reduction Plan, the Government will work closely with Indigenous peoples on the design of new commitments to meet its 2030 climate target to ensure that relevant considerations are identified and joint priorities are addressed.

Q3.

Comment le gouvernement engage-t-il les peuples autochtones dans des actions en faveur du climat?

- Depuis le lancement du Cadre pancanadien en 2016, notre gouvernement a travaillé directement avec nos partenaires autochtones pour trouver des moyens pour que les politiques et les programmes soutiennent mieux les peuples autochtones et leurs priorités en matière de climat, notamment par le biais de tables bilatérales distinctes de hauts responsables sur la croissance propre et les changements climatiques (tables conjointes) avec l'Assemblée des Premières Nations, Inuit Tapiriit Kanatami et le Ralliement national des Métis.
- Plus de cinq ans plus tard, les tables conjointes continuent de démontrer les avantages d'une collaboration soutenue. Par exemple, les tables conjointes ont contribué à faire en sorte que le plan climatique renforcé du Canada, *Un environnement sain et une économie saine*, reflète les priorités autochtones en matière de climat.
- Depuis la publication du Plan climatique renforcé, le Canada s'est engagé à financer plus de 1,3 milliard de dollars en investissements ciblés pour aider les communautés autochtones à faire la transition vers l'énergie propre, à promouvoir des solutions fondées sur la nature, à construire ou à rénover des bâtiments communautaires écologiques, à promouvoir la résilience des systèmes de santé et à entreprendre de grands projets d'atténuation des catastrophes.
- Ces investissements s'ajoutent aux plus de 425 millions de dollars engagés en vertu du Cadre pancanadien.
- Dans le cadre de l'élaboration du Plan de réduction des émissions du Canada, le gouvernement travaillera en étroite collaboration avec les peuples autochtones à la conception de nouveaux engagements pour atteindre son objectif climatique

de 2030 afin de s'assurer que les considérations pertinentes sont identifiées et que les priorités communes sont prises en compte.

Q4.

What support is the government providing to Indigenous communities for climate action?

- Canada's Strengthened Climate Plan committed to supporting Indigenous-led climate strategies and collaborating on the development of Canada's first National Adaptation Strategy.
- Together with the additional investments made through Budget 2021, Canada's Strengthened Climate Plan includes measures that will:
 - Support First Nations and Inuit as they manage the health impacts of climate change, such as the impacts of extreme weather events, and mental health impacts of climate change on youth (\$22.7M over five years);
 - Improve food security in the North, including in Inuit Nunangat (\$163.4M over 3 years);
 - Help transition rural, remote, and Indigenous communities to clean energy (\$376.4M over 5 years to help transition diesel-dependent communities to clean energy);
 - Support greener and more resilient infrastructure, including for large-scale adaptation or mitigation projects (\$290M over 12 years);
 - Triple the net fuel charge proceeds available to Indigenous governments in jurisdictions where the federal backstop applies; and,
 - Protect biodiversity through the creation of Indigenous Protected and Conserved Areas and partnerships to restore and enhance wetlands, peatlands, grasslands and agricultural lands to boost carbon sequestration (subset of \$2.3B over 5 years for conservation, subset of \$3.16B over 10 years for nature-based solutions, subset of \$631M over 10 years for nature-based carbon sequestration).

Q4.

Quel soutien le gouvernement apporte-t-il aux communautés autochtones pour l'action climatique ?

- Avec le Plan climatique renforcé, le Canada s'est engagé à soutenir les stratégies climatiques dirigées par les peuples autochtones et à collaborer à l'élaboration de la première stratégie nationale d'adaptation du Canada.
- Avec les investissements supplémentaires effectués dans le cadre du budget 2021, le Plan climatique renforcé du Canada comprend des mesures qui permettront de :
 - Soutenir les Premières nations et les Inuits dans leur gestion des répercussions des changements climatiques sur la santé, comme les répercussions des phénomènes météorologiques extrêmes, et les répercussions des changements climatiques sur la santé mentale des jeunes (22,7 millions de dollars sur cinq ans) ;
 - Améliorer la sécurité alimentaire dans le Nord, notamment dans l'Inuit Nunangat (163,4 millions de dollars sur trois ans) ;
 - Faciliter la transition des collectivités rurales, éloignées et autochtones vers l'énergie propre (376,4 millions de dollars sur cinq ans pour aider les collectivités qui dépendent du diesel à passer à l'énergie propre) ;

- Soutenir une infrastructure plus verte et plus résiliente, notamment pour les projets d'adaptation ou d'atténuation à grande échelle (290 millions de dollars sur 12 ans) ;
- Tripler le produit net de la taxe sur les carburants mis à la disposition des gouvernements autochtones dans les juridictions où le filet de sécurité fédéral s'applique ; et
- Protéger la biodiversité par la création d'aires protégées et de conservation autochtones et de partenariats pour restaurer et améliorer les zones humides, les tourbières, les prairies et les terres agricoles afin de stimuler la séquestration du carbone (sous-ensemble de 2,3 milliards de dollars sur 5 ans pour la conservation, sous-ensemble de 3,16 milliards de dollars sur 10 ans pour les solutions fondées sur la nature, sous-ensemble de 631 millions de dollars sur 10 ans pour la séquestration du carbone fondée sur la nature).

Q5.

What is the Government doing to support Indigenous-led area-based conservation?

- Indigenous-led area based conservation is a defining attribute in the decisions and actions that protect and conserve an area. Indigenous-led conservation areas are an essential part of Canada's path forward, both for protecting nature and working towards reconciliation with Indigenous peoples.
- The Indigenous Guardians and Indigenous-led Area Based Conservation initiatives recognize the many lessons that can be learned from Indigenous partners when it comes to protecting nature and rely on Indigenous experience and Traditional Knowledge to ensure lands and waters are safeguarded for generations to come.
- To date, 52 Indigenous-led projects across the country have received funding to either establish a protected area or undertake early planning and engagement work that could result in additional Indigenous-led conservation area.
- Indigenous Guardians are the “eyes and ears on the ground” in Indigenous territories. They monitor ecological health and protect sensitive areas and species.
- Indigenous Guardians initiatives support Indigenous peoples in protecting and conserving the environment, maintaining cultural sites, developing and maintaining sustainable economies, and continuing the profound connections between Indigenous cultures and their lands.
- Since 2017, over 85 First Nations, Inuit and Métis Guardians initiatives have been supported by the Government of Canada, with investments totaling \$25 million.
- Further examples of Indigenous leadership in conservation are the 8 Migratory Bird Sanctuaries and 5 National Wildlife Areas co-managed with Inuit peoples in the Nunavut Settlement Area under the terms of an Inuit Impact and Benefit Agreement conserving nearly 95,000 km² of land and ice with current federal funding of \$9.2 million.

Q5.

Que fait le gouvernement pour encourager la conservation menée par les Autochtones?

- La conservation menée par les Autochtones est un attribut déterminant dans les décisions et les actions qui protègent et conservent une zone. Les aires de conservation dirigées par des Autochtones sont un élément essentiel de l'approche du Canada, tant pour protéger la nature que pour œuvrer à la réconciliation avec les peuples autochtones.
- Les initiatives des Gardiens autochtones et de la conservation menée par les Autochtones reconnaissent les nombreuses leçons qui peuvent être tirées des partenaires autochtones en matière de protection de la nature et s'appuient sur l'expérience et les connaissances traditionnelles autochtones pour garantir la protection des terres et des eaux pour les générations à venir.
- À ce jour, à l'échelle du Canada, 52 projets dirigés par des Autochtones ont reçu un financement pour établir une aire protégée ou entreprendre des travaux de planification et d'engagement précoce qui pourraient mener à la création d'une nouvelle aire de conservation menée par des Autochtones.

- Les Gardiens autochtones sont « les yeux et les oreilles sur le terrain » dans les territoires autochtones. Ils surveillent la santé écologique et protègent les zones et les espèces sensibles.
- Les initiatives de Gardiens autochtones aident les peuples autochtones à protéger et à conserver l'environnement, à entretenir les sites culturels, à développer et à maintenir des économies durables et à maintenir les liens profonds entre les cultures autochtones et leurs terres.
- Depuis 2017, plus de 85 initiatives de Gardiens des Premières nations, Inuit et Métis ont été soutenues par le gouvernement du Canada, avec des investissements totalisant 25 millions de dollars.
- D'autres exemples de leadership autochtone en matière de conservation sont les huit refuges d'oiseaux migrateurs et les cinq réserves nationales de faune cogérées avec les peuples Inuit dans la région du Nunavut en vertu d'une entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits qui conservent près de 95 000 km² de terres et de glace avec le financement fédéral de 9,2 millions de dollars.

Q6.

What is Parks Canada Agency doing to advance reconciliation with Indigenous peoples?

- Protected areas play a fundamental role in the well-being of cultures, natural systems and individuals. Parks Canada currently works within the traditional territories, treaty lands, and ancestral homelands of approximately 300 First Nations, Inuit, and Métis communities. Parks Canada works with Indigenous partners to advance stewardship and conservation for both natural and cultural heritage in a way that reflects Indigenous rights, priorities, and aspirations and advances Government of Canada commitments to reconciliation.
- Over the last several decades, Parks Canada has worked to nurture relationships with Indigenous communities and governments by: shifting its approach to negotiations, creating new protected areas in cooperation with Indigenous peoples, exploring new governance arrangements, developing new partnerships, and attempting to tell a more inclusive story of Canada's history. In taking these steps, Parks Canada has come to appreciate that it can better achieve its mandate of protecting and presenting heritage places when working with Indigenous partners.
- Moving forward, Parks Canada will be engaging with Indigenous peoples on how to continue to advance reconciliation, and implement the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, through a framework for Indigenous Stewardship. Parks Canada's current understanding of what such a framework may encompass includes core components of: shared governance; practices on the land, water, and ice; Indigenous knowledge systems, and economic opportunities. These components would be supported by strong relationships, acknowledgements and apologies, and improved education and understanding amongst Parks Canada staff and Canadians.

Q6.

Que fait l'Agence Parcs Canada pour favoriser la réconciliation avec les peuples autochtones ?

- Les aires protégées jouent un rôle fondamental dans le bien-être des cultures, des systèmes naturels et des individus. Parcs Canada travaille actuellement sur les territoires traditionnels, les terres visées par des traités et les terres ancestrales d'environ 300 communautés inuites, métisses et des Premières nations. Parcs Canada travaille avec des partenaires autochtones pour promouvoir l'intendance et la conservation du patrimoine naturel et culturel d'une manière qui reflète les droits, les priorités et les aspirations des Autochtones et qui fait progresser les engagements du gouvernement du Canada en matière de réconciliation.
- Au cours des dernières décennies, Parcs Canada s'est efforcé d'entretenir des relations avec les communautés et les gouvernements autochtones en modifiant son approche des négociations, en créant de nouvelles aires protégées en collaboration avec les peuples autochtones, en explorant de nouvelles modalités de gouvernance, en établissant de nouveaux partenariats et en tentant de raconter une histoire plus inclusive de l'histoire du Canada. En prenant ces mesures, Parcs Canada s'est rendu compte qu'il peut mieux remplir son mandat de protection et de mise en valeur des lieux patrimoniaux en travaillant avec des partenaires autochtones.
- À l'avenir, Parcs Canada s'engagera avec les peuples autochtones sur la façon de continuer à faire progresser la réconciliation et à mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, au moyen d'un cadre d'intendance autochtone. La compréhension actuelle de Parcs Canada de ce qu'un tel cadre pourrait englober comprend les éléments de base suivants : gouvernance partagée ; pratiques sur la terre, l'eau et la glace ; systèmes de connaissances autochtones et possibilités économiques. Ces

composantes seraient soutenues par des relations solides, des reconnaissances et des excuses, ainsi qu'une éducation et une compréhension améliorées parmi le personnel de Parcs Canada et les Canadiens.

Q7.

How is Parks Canada engaging with Indigenous peoples to advance reconciliation?

- The 2020 Response to the Minister's Round Table on Parks Canada included the commitment to develop a framework to support Indigenous stewardship in Parks Canada administered places, through processes of collaboration and dialogue with Indigenous peoples.
- Parks Canada will engage with Indigenous partners on Indigenous Stewardship starting this spring. Engagement will inform the components of a Framework, as well as priorities that will be identified in an action plan. The action plan will reflect both Indigenous and Parks Canada perspectives and priorities, while aligning with the broader Government of Canada action plan to be developed as part of efforts to implement the UN Declaration Act.

Q7.

Comment Parcs Canada s'engage-t-il auprès des peuples autochtones pour faire progresser la réconciliation ?

- La Réponse à la table ronde du ministre sur Parcs Canada de 2020 comprenait l'engagement d'élaborer un cadre pour soutenir l'intendance autochtone dans les lieux administrés par Parcs Canada, grâce à des processus de collaboration et de dialogue avec les peuples autochtones.
- Parcs Canada s'engagera avec ses partenaires autochtones sur la question de l'intendance autochtone dès ce printemps. L'engagement permettra de définir les composantes d'un cadre, ainsi que les priorités qui seront identifiées dans un plan d'action. Le plan d'action reflétera les perspectives et les priorités des Autochtones et de Parcs Canada, tout en s'alignant sur le plan d'action plus vaste du gouvernement du Canada qui sera élaboré dans le cadre des efforts de mise en œuvre de la Loi sur la déclaration des Nations Unies.

Q8.

What is Parks Canada doing to advance mandate letter commitments to support Indigenous Guardian programs and Indigenous Protected and Conserved Areas?

- In Budget 2021, the Parks Canada Agency received up to \$61.7M towards Indigenous Guardians programs at Parks Canada administered places. Through this new initiative, Parks Canada will be working with Indigenous partners to enhance the existing 7 Indigenous Guardians programs and co-create new Indigenous Guardians programs within Parks Canada administered places. By 2025-2026, Parks Canada aims to provide funding for between 30-35 Guardian programs.
- Parks Canada is working with Indigenous partners at Parks Canada administered places to co-develop Guardians programs. This approach reflects the relationships between Parks Canada and Indigenous partners at Parks Canada administered places, and ensures that Indigenous Guardians programs reflect the unique requirements of the particular place and the Indigenous partner.
- Stewardship activities that are co-developed with Indigenous partners are flexible, and may include ecological and cultural resource monitoring, restoration, presenting natural and cultural heritage, as well as implementation of Indigenous knowledge and conservations practices, and cultural continuity (e.g., intergenerational knowledge transmission). These initiatives help maintain and revitalize connections with lands, waters, and ice that sustain the systems of knowledge, laws, and governance informing Indigenous stewardship practices. Programs within Parks Canada-administered places will be place-based expressions of First Nations, Inuit and Métis responsibilities to their traditional territories, treaty lands and ancestral homelands.
- In the MRT Response, a commitment to identify opportunities to support and advance Indigenous Protected and Conserved Areas through dialogue with Indigenous peoples and partners was made. This work is ongoing through both rights-based negotiations as well as in discussions regarding the establishment of new protected heritage places. For example, in partnership with Indigenous governments and organizations, Parks Canada designated the 14,305 km² core of Thaidene Nene as a National Park Reserve under the Canada National Parks Act in 2019. The entirety of Thaidene Nené is designated by Łutsël K'é Dene First Nation as an Indigenous Protected Area.

Q8.

Que fait Parcs Canada pour faire avancer les engagements de la lettre de mandat visant à soutenir les programmes de gardiens autochtones et les aires protégées et conservées autochtones ?

- Dans le budget 2021, l'Agence Parcs Canada a reçu jusqu'à 61,7 millions de dollars pour les programmes de gardiens autochtones dans les lieux administrés par Parcs Canada. Grâce à cette nouvelle initiative, Parcs Canada travaillera avec des partenaires autochtones pour améliorer les sept programmes de gardiens autochtones existants et pour co-créer de nouveaux programmes de gardiens autochtones dans les lieux administrés par Parcs Canada. D'ici 2025-2026, Parcs Canada vise à financer entre 30 et 35 programmes de gardiens.
- Parcs Canada travaille avec ses partenaires autochtones dans les lieux administrés par l'Agence à l'élaboration conjointe de programmes de gardiens. Cette approche reflète les relations entre Parcs Canada et ses partenaires autochtones dans les lieux administrés par l'Agence, et permet de s'assurer que les programmes de gardiens autochtones reflètent les exigences uniques du lieu particulier et du partenaire autochtone.

- Les activités d'intendance qui sont élaborées conjointement avec les partenaires autochtones sont souples et peuvent comprendre la surveillance des ressources écologiques et culturelles, la restauration, la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel, ainsi que la mise en œuvre des connaissances et des pratiques de conservation autochtones et la continuité culturelle (p. ex., la transmission intergénérationnelle des connaissances). Ces initiatives contribuent à maintenir et à revitaliser les liens avec les terres, les eaux et les glaces qui soutiennent les systèmes de connaissances, les lois et la gouvernance qui sous-tendent les pratiques d'intendance autochtones. Les programmes mis en œuvre dans les lieux administrés par Parcs Canada seront des expressions locales des responsabilités des Premières nations, des Inuits et des Métis à l'égard de leurs territoires traditionnels, des terres visées par un traité et de leurs terres ancestrales.
- Dans sa réponse au MRT, le ministre s'est également engagé à ce que Parcs Canada détermine les possibilités de soutenir et de faire progresser les aires protégées et conservées autochtones par le biais d'un dialogue avec les peuples autochtones et les partenaires. Ce travail est en cours, tant dans le cadre des négociations fondées sur les droits que dans celui des discussions concernant l'établissement de nouvelles aires patrimoniales protégées. Par exemple, en partenariat avec les gouvernements et les organisations autochtones, Parcs Canada a désigné le cœur de 14 305 km² de Thaidene Nene comme réserve de parc national en vertu de la Loi sur les parcs nationaux du Canada en 2019. La totalité de Thaidene Néné est désignée par la Première Nation Łutsél K'é Dene comme une aire protégée autochtone.

Q9.

How is the Impact Assessment Agency of Canada working to implement the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples?

- An efficient, credible and predictable assessment process that enables inclusive and sustainable economic growth for all Canadians depends on ensuring that the rights of Indigenous peoples—rights affirmed in our Constitution and in the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples—are respected and upheld.
- Our goal is to secure free, prior and informed consent throughout the impact assessment process for all decisions that affect Indigenous peoples' rights and interests. The approach to achieving free, prior and informed consent is based on ensuring meaningful and effective participation of Indigenous peoples from the outset.
- In addition to consultation to meet the Crown's common law duty to consult, IAAC focuses on early and inclusive engagement and participation at every stage, in accordance with a co-developed engagement plan. The aim is to secure free, prior and informed consent through processes based on mutual respect and dialogue.
- Provisions in the *Impact Assessment Act* (IAA) and supporting policies provide increased opportunities for cooperation and collaboration, including options for co-development and for the integration of Indigenous-led studies and assessments, mandatory consideration of Indigenous knowledge, and requirements to consider potential impacts on Indigenous rights and culture in assessments and decision-making.
- The IAA also provides for the Minister, once authorized by regulations, to enter into agreements with Indigenous governing bodies to exercise powers or perform duties or functions in relation to impact assessment. This will add to opportunities for meaningful participation and leadership in the process.
- The Impact Assessment Agency of Canada provides funding to support Indigenous participation in project consultations and policy engagement, and for ongoing capacity development.
- Indigenous peoples are stewards of this land. Their knowledge and participation play a critical role in fostering sustainability through impact assessments.

Q9.

Comment l'Agence d'évaluation d'impact du Canada met-elle en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones?

- Un processus d'évaluation efficace, crédible et prévisible qui permet une croissance économique inclusive et durable au bénéfice de tous les Canadiens repose sur l'assurance que les droits des peuples autochtones – droits confirmés par notre Constitution et par la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones – sont respectés et maintenus.
- Notre objectif est de permettre un consentement libre, préalable et éclairé tout au long du processus d'évaluation d'impact pour toutes les décisions qui affectent les droits et les intérêts des peuples autochtones. L'approche visant à obtenir un consentement libre, préalable et éclairé est fondée sur la participation significative et efficace des peuples autochtones dès le départ.
- En plus de consulter afin de remplir l'obligation de consultation de la Couronne prévue par la common law, l'AEIC se concentre sur une mobilisation et une participation précoces et inclusives à chaque étape, conformément à un plan de mobilisation élaboré conjointement. L'objectif est d'obtenir un consentement

libre, préalable et éclairé grâce à des processus fondés sur le respect mutuel et le dialogue.

- Les dispositions de la *Loi sur l'évaluation d'impact* (LEI) et les politiques connexes offrent des possibilités accrues de concertation et de collaboration, y compris des options pour l'élaboration conjointe et pour l'intégration d'études et d'évaluations dirigées par des autochtones, la prise en compte obligatoire du savoir autochtone et l'obligation de tenir compte des répercussions potentielles sur les droits et la culture des Autochtones dans les évaluations et la prise de décision.
- La LEI donne également au ministre, une fois autorisé par le règlement, le pouvoir de conclure des ententes avec les corps dirigeants autochtones pour exercer des attributions liées à l'évaluation d'impact. Cela augmentera les occasions de participation et le leadership dans le cadre du processus.
- L'AEIC accorde une aide financière pour encourager la participation des Autochtones aux consultations relatives aux projets et au processus de mobilisation liés aux politiques, ainsi que pour le développement continu des capacités.
- Les peuples autochtones sont les intendants de cette terre. Leur savoir et leur participation jouent un rôle crucial dans la promotion de la durabilité par le truchement des évaluations d'impact.

Q10.**What is the status of Indigenous Cooperation Agreement Regulations?**

- Indigenous Cooperation Agreement Regulations will allow me to enter into agreements with Indigenous governing bodies so they can carry out powers, duties, and functions during federal impact assessments, and be considered as jurisdictions for the purposes of the Impact Assessment Act.
- The process to develop these regulations will address important and complex questions, and will require adequate time to consider the views of a broad representation of Indigenous peoples and all those potentially implicated.
- In keeping with our commitment to ensure meaningful and effective participation of Indigenous peoples, we are moving forward with the next steps in a co-development process to develop the regulations.
- The Agency is finalizing membership of a Circle of Experts to provide Indigenous perspectives and to co-develop a discussion paper that will guide national engagement on the regulations and supporting policies.

Q10.**Où en est le Règlement sur les ententes de collaboration avec les Autochtones?**

- Le Règlement sur les ententes de collaboration avec les Autochtones me permettra de conclure des ententes avec les corps dirigeants autochtones afin qu'ils exercent les attributions prévues pendant les évaluations d'impact fédérales, et qu'ils soient considérés comme des instances aux fins de la Loi sur l'évaluation d'impact.
- Le processus d'élaboration du Règlement abordera des questions importantes et complexes et nécessitera un temps suffisant pour prendre en compte les points de vue d'une vaste représentation des peuples autochtones et de toutes les personnes potentiellement concernées.
- Conformément à notre engagement visant à assurer une participation significative et efficace des peuples autochtones, nous entreprenons les prochaines étapes du processus en vue de l'élaboration conjointe du Règlement.
- L'Agence est en voie de déterminer la composition d'un cercle d'experts qui permettra de prendre en compte le point de vue des Autochtones et d'élaborer un document de travail conjoint qui orientera le processus de mobilisation nationale relatif au Règlement et aux politiques connexes.

OVERVIEW OF ECCC'S 2021-22 SUPPLEMENTARY ESTIMATES (C)

ISSUE

- The Supplementary Estimates C is the third and final opportunity for ECCC to make adjustments to its 2021-22 reference levels.
- ECCC is seeking to increase its reference levels in the amount of \$48.6 million through these Supplementary Estimates.

POINTS TO REGISTER

- This brings the department's total authorities to \$2.0 billion in 2021-22. This update includes:
 - \$9.8 million to reduce greenhouse gas emission in the transportation and methane waste sectors (Budget 2021);
 - \$7.9 million to establish the Canada Water Agency Transition Office (Budget 2021);
 - \$7.3 million for the carbon pollution pricing proceeds return;
 - \$6.5 million to help developing countries address the impact of climate change (horizontal item);
 - \$4.2 million for International Climate Finance;
 - \$3.2 million for wildfire and flood preparedness and response capacity (Budget 2021) (horizontal item);
 - \$1.9 million for the Climate Lens Initiative (Budget 2021) (horizontal item);
 - \$1.3 million for the Terrestrial Cumulative Effects Initiative;
 - \$1.2 million to maintain actions to address phosphorus pollution in Lake of the Woods (Budget 2021);
 - \$0.9 million to address Canadian data receiving infrastructure for the Space-Based Earth Observation Network (Budget 2021) (horizontal item);
 - \$0.7 million to renew and advance clean technology-enabling measures (Budget 2021) (horizontal item);
 - \$0.7 million to establish the Sustainable Finance Action Council (horizontal item);
 - \$0.4 million to create a census of the environment (Budget 2021) (horizontal item);

- \$0.1 million to strengthen the capacity and transparency of the pesticide review process (horizontal item);
- \$0.03 million for the reinvestment of royalties from intellectual property;
- \$4.6 million for contributions to employee benefit plans; and
- Transfers with other organizations totaling a net decrease of \$2.1 million.

VOTED VS STATUTORY

- Voted: ECCC's voted spending authority sought in these Supplementary Estimates totals \$44.0 million:

Department of the Environment

Organization Summary

	Authorities To Date	These Supplementary Estimates		Proposed Authorities To Date		
		Transfers (dollars)	Adjustments			
Budgetary						
Voted						
1c Operating expenditures	983,575,158	230,443	26,548,073	1,010,353,674		
5c Capital expenditures	126,058,336	(200,269)	2,568,553	128,426,620		
10c Grants and contributions	770,712,569	(2,150,000)	17,012,272	785,574,841		
Total Voted	1,880,346,063	(2,119,826)	46,128,898	1,924,355,135		
Total Statutory	107,556,272	4,600,710	112,156,982		
Total Budgetary Expenditures	1,987,902,335	(2,119,826)	50,729,608	2,036,512,117		

Note: Additional details by organization are available on the Treasury Board Secretariat website – <http://www.canada.ca/en/treasury-board-secretariat.html>.

- Statutory: The statutory amount of \$4.6 million consists of contributions to the employee benefit plans related to new salary funding received:

Listing of Statutory Authorities

	Authorities To Date	These Supplementary Estimates (dollars)	Proposed Authorities
Budgetary			
Contributions to employee benefit plans	107,465,772	4,600,710	112,066,482

VOTED GRANTS AND CONTRIBUTIONS

- These Supplementary Estimates include an increase of \$8.2 million in contributions listing:
 - \$4.7 million in support of Taking Action on Clean Growth and Climate Change;
 - \$4.2 million in funding for International Climate Finance;

- \$0.3 million to support the Greening Growth in the Agriculture and Agri-Food Sector; and
 - \$0.2 million to reduce greenhouse gas emission in the transportation and methane waste sectors.
 - \$2.5 million in support of Preventing and Managing Pollution;
 - \$3.6 million to establish the Canada Water Agency Transition Office;
 - \$1.3 million for the Terrestrial Cumulative Effects Initiative;
 - \$0.1 million to maintain actions to address phosphorus pollution in Lake of the Woods; and
- Offset by:
 - \$2.5 million in transfer to Department of Natural Resources to deliver capacity funding under the Terrestrial Cumulative Effects Initiative.
- \$1 million in support of Predicting Weather and Environmental Conditions;
 - \$1 million for wildfire and flood preparedness and response capacity.
- These Supplementary Estimates include an increase of \$6.7 million in grants listing:
 - \$6.2 million in support of Canada's International Climate Finance Program;
 - \$6.2 million to help developing countries address the impact of climate change;
 - \$0.4 million in support of Taking Action on Clean Growth and Climate Change;
 - \$0.4 million for the carbon pollution pricing proceeds return; and
 - \$0.1 million for the Implementation of the Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer;
 - \$0.1 million to help developing countries address the impact of climate change.

Listing of Transfer Payments

	Estimates to Date	These Supplementary Estimates (dollars)	Revised Estimates
Grants			
Grants in support of Canada's International Climate Finance Program	6,175,000	6,175,000
Grants in support of Taking Action on Clean Growth and Climate Change	3,000,000	410,560	3,410,560
Grant for the Implementation of the Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer	2,800,000	65,000	2,865,000
Contributions			
Contributions in support of Taking Action on Clean Growth and Climate Change	20,050,016	4,688,046	24,738,062
Contributions in support of Preventing and Managing Pollution	29,677,591	2,523,666	32,201,257
Contributions in support of Predicting Weather and Environmental Conditions	2,975,378	1,000,000	3,975,378

- Total G&Cs authorities amount to \$785.6M as of Supplementary Estimates C. Of this amount, \$302.5M (or 38.5%) is currently forecast to Provinces/Territories.
 - \$266.5 million (or 88%) is through the LCEF Leadership/Challenge streams.
 - The majority of the remaining \$36.0 million (or 12%) is through the Canada Nature Fund.

APERÇU DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (C) DE 2021-2022 D'ECCC

ENJEUX

- Le budget supplémentaire des dépenses (C) est la troisième et dernière opportunité pour ECCC de faire des ajustements à ses niveaux de référence pour 2021-2022.
- ECCC demande à augmenter ses niveaux de référence de 48,6 millions de dollars par le biais de ce budget supplémentaire de dépenses.

MESSAGES CLÉS

- Cela porte les autorisations totales du ministère à 2,0 milliards de dollars en 2021-2022. Cette mise à jour comprend :
 - 9,8 millions de dollars pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les secteurs des transports et des déchets de méthane (budget fédéral de 2021);
 - 7,9 millions de dollars pour établir le Bureau de transition de l'Agence canadienne de l'eau (budget fédéral de 2021);
 - 7,3 millions de dollars pour redistribuer des produits provenant de la tarification de la pollution par le carbone;
 - 6,5 millions de dollars pour aider les pays en voie de développement à faire face aux répercussions des changements climatiques (poste horizontal);
 - 4,2 millions de dollars pour le financement international de la lutte contre les changements climatiques;
 - 3,2 millions de dollars afin d'améliorer l'état de préparation et la capacité d'intervention en cas de feux de forêts et d'inondations (budget fédéral de 2021) (poste horizontal);
 - 1,9 million de dollars destinés à l'Initiative Optique des changements climatiques (budget fédéral de 2021) (poste horizontal);
 - 1,3 million de dollars destinés à l'Initiative sur les effets cumulatifs en milieu terrestre;
 - 1,2 million de dollars pour maintenir les mesures visant à lutter contre la pollution de phosphore dans le Lac des Bois (budget fédéral de 2021);
 - 0,9 million de dollars pour revoir l'infrastructure de réception de données canadienne pour le Réseau d'observation de la Terre depuis l'espace (budget fédéral de 2021) (poste horizontal);
 - 0,7 million de dollars pour renouveler et promouvoir les mesures d'appui aux technologies propres (budget fédéral de 2021) (poste horizontal);

- 0,7 million de dollars pour la création de Conseil d'action en matière de finance durable (poste horizontal);
- 0,4 million de dollars afin de créer un recensement de l'environnement (budget fédéral de 2021) (poste horizontal);
- 0,1 million de dollars pour renforcer les capacités et la transparence du processus d'examen des pesticides (poste horizontal);
- \$0,03 million de dollars pour le réinvestissement des redevances de propriété intellectuelle;
- 4,6 millions de dollars pour les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés;
- Les transferts avec les autres organisations représentent une diminution nette de 2,1 millions de dollars.

CRÉDITS VS POSTES LÉGISLATIFS

- Crédits : L'autorisation de dépenser en crédits d'ECCC demandé dans le présent budget supplémentaire des dépenses totalisent 44,0 millions de dollars :

Ministère de l'Environnement

Sommaire de l'organisation

	Autorisations à ce jour	Présent budget supplémentaire des dépenses		Autorisations proposées à ce jour		
		Transferts	Rajustements			
Dépenses budgétaires						
Crédits						
1c Dépenses de fonctionnement	983 575 158	230 443	26 548 073	1 010 353 674		
5c Dépenses en capital	126 058 336	(200 269)	2 568 553	128 426 620		
10c Subventions et contributions	770 712 569	(2 150 000)	17 012 272	785 574 841		
Total des crédits	1 880 346 063	(2 119 826)	46 128 898	1 924 355 135		
Total des postes législatifs	107 556 272	4 600 710	112 156 982		
Total des dépenses budgétaires	1 987 902 335	(2 119 826)	50 729 608	2 036 512 117		

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor - <http://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor.html>.

- Postes législatifs : Le montant de 4,6 millions de dollars des postes législatifs comprend les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés liées au nouveau financement salarial reçu :

Énumération des autorisations législatives

	Autorisations à ce jour	Présent budget supplémentaire des dépenses (dollars)	Autorisations proposées
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	107 465 772	4 600 710	112 066 482

CRÉDITS DE SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

- Le présent budget supplémentaire de dépenses s'inscrit par une augmentation de 8,2 millions de dollars en contributions comprenant la liste des paiements de transfert suivante:
 - 4,7 millions de dollars à l'appui de la prise de mesures sur la croissance propre et les changements climatiques;
 - 4,2 millions de dollars pour le financement international de la lutte contre les changements climatiques;
 - 0,3 million de dollars pour appuyer la croissance verte dans le secteur de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire;
 - 0,2 million de dollar pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les secteurs des transports et des déchets de méthane.
 - 2,5 millions de dollars à l'appui de la prévention et de la gestion de la pollution;
 - 3,6 millions de dollars pour établir le Bureau de transition de l'Agence canadienne de l'eau;
 - 1,3 million de dollars destinés à l'Initiative sur les effets cumulatifs en milieu terrestre;
 - 0,1 million de dollars pour maintenir les mesures visant à lutter contre la pollution de phosphore dans le Lac des Bois; et
- Contrebancé par :
- Le transfert de 2,5 millions de dollars au ministère des Ressources naturelles afin d'assurer le financement qui renforcera les capacités dans le cadre de l'Initiative sur les effets cumulatifs en milieu terrestre.
 - 1,0 million de dollars à l'appui des prévisions des conditions météorologiques et environnementales;
 - 1,0 million de dollars pour la préparation aux feux de forêts et aux inondations et pour la capacité d'intervention.

- Le présent budget supplémentaire de dépenses s'inscrit par une augmentation de 6,7 millions de dollars en subventions comprenant la liste des paiements de transfert suivante:
 - 6,2 millions de dollars à l'appui du financement international de la lutte contre les changements climatiques;
 - 6,2 millions de dollars pour aider les pays en voie de développement à faire face aux répercussions des changements climatiques;
 - 0,4 million de dollars à l'appui de la prise de mesures sur la croissance propre et les changements climatiques;
 - 0,4 million de dollars pour redistribuer des produits provenant de la tarification de la pollution par le carbone; et
 - 0,1 million de dollars pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrisse la couche d'ozone;
 - 0,1 million de dollars pour aider les pays en voie de développement à faire face aux répercussions des changements climatiques

Liste des paiements de transfert

	Budgets des dépenses à ce jour	Présent budget supplémentaire des dépenses (dollars)	Budgets des dépenses révisés
Subventions			
Subventions à l'appui de la participation du Canada au financement international de la lutte contre les changements climatiques	6 175 000	6 175 000
Subventions à l'appui de la prise de mesures sur la croissance propre et les changements climatiques	3 000 000	410 560	3 410 560
Subvention pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrisse la couche d'ozone	2 800 000	65 000	2 865 000
Contributions			
Contributions à l'appui de la prise de mesures sur la croissance propre et les changements climatiques	20 050 016	4 688 046	24 738 062
Contributions à l'appui de la prévention et de la gestion de la pollution	29 677 591	2 523 666	32 201 257
Contributions à l'appui des prévisions des conditions météorologiques et environnementales	2 975 378	1 000 000	3 975 378

- Le total des autorisations de S&C s'élève à 785,6 millions de dollars selon le budget supplémentaire des dépenses (C). De ce montant, 302,5 millions de dollars (ou 38,5%) sont actuellement prévus pour les provinces/territoires.
 - 266,5 millions de dollars (ou 88%) proviennent des volets Leadership/Défi du Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone.
 - La majorité des 36,0 millions de dollars (ou 12%) restants proviennent du Fonds de la nature du Canada.

Department of the Environment

Organization Summary

	Authorities To Date	These Supplementary Estimates		Proposed Authorities To Date		
		Transfers	Adjustments (dollars)			
Budgetary						
Voted						
1c	Operating expenditures	983,575,158	230,443	1,010,353,674		
5c	Capital expenditures	126,058,336	(200,269)	128,426,620		
10c	Grants and contributions	770,712,569	(2,150,000)	785,574,841		
Total Voted		1,880,346,063	(2,119,826)	1,924,355,135		
Total Statutory		107,556,272	112,156,982		
Total Budgetary Expenditures		1,987,902,335	(2,119,826)	2,036,512,117		

Note: Additional details by organization are available on the Treasury Board Secretariat website – <http://www.canada.ca/en/treasury-board-secretariat.html>.

Explanation of Requirements (dollars)

Budgetary

Voted Appropriations

Funding to reduce greenhouse gas emissions in the transportation and methane waste sectors (Budget 2021)	Vote 1c	8,319,458
	Vote 5c	1,377,900
	Vote 10c	150,000
Total		9,847,358
Funding to establish the Canada Water Agency Transition Office (Budget 2021)	Vote 1c	4,255,539
	Vote 10c	3,600,000
Total		7,855,539
Funding for the carbon pollution pricing proceeds return	Vote 1c	6,268,036
	Vote 5c	605,950
	Vote 10c	410,560
Total		7,284,546
Funding to help developing countries address the impact of climate change (horizontal item)	Vote 1c	288,437
	Vote 10c	6,240,000
Total		6,528,437
Funding for International Climate Finance	Vote 10c	4,188,046
Funding for wildfire and flood preparedness and response capacity (Budget 2021) (horizontal item)	Vote 1c	2,224,756
	Vote 10c	1,000,000
Total		3,224,756
Funding for the Climate Lens initiative (Budget 2021) (horizontal item)	Vote 1c	1,908,038
Funding for the Terrestrial Cumulative Effects Initiative	Vote 10c	1,328,666

Funding to maintain actions to address phosphorus pollution in Lake of the Woods (Budget 2021)	Vote 1c	1,121,067
	Vote 10c	95,000
Total		1,216,067
Funding to address Canadian data receiving infrastructure for the Space-Based Earth Observation Network (Budget 2021) (horizontal item)	Vote 1c	280,156
	Vote 5c	584,703
Total		864,859
Funding to renew and advance clean technology-enabling measures (Budget 2021) (horizontal item)	Vote 1c	688,742
Funding to establish the Sustainable Finance Action Council (horizontal item)	Vote 1c	678,674
Funding to create a census of the environment (Budget 2021) (horizontal item)	Vote 1c	389,290
Funding to strengthen the capacity and transparency of the pesticide review process (horizontal item)	Vote 1c	98,372
Reinvestment of royalties from intellectual property	Vote 1c	27,508
Total Voted Appropriations		46,128,898
Total Statutory Appropriations		4,600,710
Transfers		
Transfers from Other Organizations		
From the Department of Natural Resources to the Department of the Environment to conduct contaminated sites assessment and remediation activities under the Federal Contaminated Sites Action Plan	Vote 1c	1,058,507
From the Department of Agriculture and Agri-Food to the Department of the Environment to support the Greening Growth in the Agriculture and Agri-Food Sector	Vote 10c	350,000
Internal Transfers		
Internal reallocation of resources to support the Chemicals Management Plan	Vote 1c	200,269
	Vote 5c	(200,269)
Total	
Transfers to Other Organizations		
From various organizations to the Treasury Board Secretariat for Financial Community Developmental Programs and the Inclusion, Diversity, Equity and Accessibility initiative	Vote 1c	(8,333)
From various organizations to the Treasury Board Secretariat to support the Capacity Accelerator Project	Vote 1c	(20,000)
From the Department of the Environment to the Impact Assessment Agency of Canada to facilitate portfolio activities in the field of impact assessment	Vote 1c	(1,000,000)
From the Department of the Environment to the Department of Natural Resources to deliver capacity funding under the Terrestrial Cumulative Effects Initiative	Vote 10c	(2,500,000)
Total Transfers		(2,119,826)
Total Budgetary		48,609,782

Listing of Transfer Payments

	Estimates to Date	These Supplementary Estimates (dollars)	Revised Estimates
Grants			
Grants in support of Canada's International Climate Finance Program	6,175,000	6,175,000
Grants in support of Taking Action on Clean Growth and Climate Change	3,000,000	410,560	3,410,560
Grant for the Implementation of the Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer	2,800,000	65,000	2,865,000
Contributions			
Contributions in support of Taking Action on Clean Growth and Climate Change	20,050,016	4,688,046	24,738,062
Contributions in support of Preventing and Managing Pollution	29,677,591	2,523,666	32,201,257
Contributions in support of Predicting Weather and Environmental Conditions	2,975,378	1,000,000	3,975,378

Listing of Statutory Authorities

	Authorities To Date	These Supplementary Estimates (dollars)	Proposed Authorities
Budgetary			
Contributions to employee benefit plans	107,465,772	4,600,710	112,066,482

Ministère de l'Environnement

Sommaire de l'organisation

	Autorisations à ce jour	Présent budget supplémentaire des dépenses		Autorisations proposées à ce jour		
		Transferts	Rajustements (dollars)			
Dépenses budgétaires						
Crédits						
1c Dépenses de fonctionnement	983 575 158	230 443	26 548 073	1 010 353 674		
5c Dépenses en capital	126 058 336	(200 269)	2 568 553	128 426 620		
10c Subventions et contributions	770 712 569	(2 150 000)	17 012 272	785 574 841		
Total des crédits	1 880 346 063	(2 119 826)	46 128 898	1 924 355 135		
Total des postes législatifs	107 556 272	4 600 710	112 156 982		
Total des dépenses budgétaires	1 987 902 335	(2 119 826)	50 729 608	2 036 512 117		

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor - <http://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor.html>.

Explication du besoin (dollars)

Dépenses budgétaires

Crédits à adopter

Fonds destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les secteurs des transports et des déchets de méthane (budget fédéral de 2021)	Crédit 1c	8 319 458
	Crédit 5c	1 377 900
	Crédit 10c	150 000
Total		9 847 358
Fonds destinés à établir le Bureau de transition de l'Agence canadienne de l'eau (budget fédéral de 2021)	Crédit 1c	4 255 539
	Crédit 10c	3 600 000
Total		7 855 539
Fonds destinés à la redistribution des produits provenant de la tarification de la pollution par le carbone	Crédit 1c	6 268 036
	Crédit 5c	605 950
	Crédit 10c	410 560
Total		7 284 546
Fonds destinés à aider les pays en développement à faire face aux répercussions des changements climatique (poste horizontal)	Crédit 1c	288 437
	Crédit 10c	6 240 000
Total		6 528 437
Fonds destinés au financement international de la lutte contre les changements climatiques	Crédit 10c	4 188 046
Fonds destinés à améliorer l'état de préparation et la capacité d'intervention en cas de feux de forêts et d'inondation (budget fédéral de 2021) (poste horizontal)	Crédit 1c	2 224 756
	Crédit 10c	1 000 000
Total		3 224 756
Fonds destinés à l'initiative Optique des changements climatiques (budget fédéral de 2021) (poste horizontal)	Crédit 1c	1 908 038
Fonds destinés à l'Initiative sur les effets cumulatifs en milieu terrestre	Crédit 10c	1 328 666

Fonds destinés à maintenir les mesures visant à lutter contre la pollution de phosphore dans le lac des Bois (budget fédéral de 2021)	Crédit 1c Crédit 10c	1 121 067 95 000
Total		1 216 067
Fonds destinés à revoir l'infrastructure de réception de données canadienne pour le Réseau d'observation de la Terre depuis l'espace (budget fédéral de 2021) (poste horizontal)	Crédit 1c Crédit 5c	280 156 584 703
Total		864 859
Fonds destinés à renouveler et à promouvoir les mesures d'appui aux technologies propres (budget fédéral de 2021) (poste horizontal)	Crédit 1c	688 742
Fonds destinés à la création du Conseil d'action en matière de finance durable (poste horizontal)	Crédit 1c	678 674
Fonds destinés à créer un recensement de l'environnement (budget fédéral de 2021) (poste horizontal)	Crédit 1c	389 290
Fonds destinés à renforcer les capacités et la transparence du processus d'examen des pesticides (poste horizontal)	Crédit 1c	98 372
Réinvestissement des redevances de la propriété intellectuelle	Crédit 1c	27 508
Total des crédits à adopter		46 128 898
Total des crédits législatifs		4 600 710
Transferts		
Transferts provenant d'autres organisations		
Transfert du ministère des Ressources naturelles au ministère de l'Environnement destiné à mener des activités d'évaluation et d'assainissement des sites contaminés dans le cadre du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux	Crédit 1c	1 058 507
Transfert du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire au ministère de l'Environnement pour appuyer la croissance verte dans le secteur de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Crédit 10c	350 000
Transferts à l'interne		
Réaffectation des ressources à l'interne pour soutenir le Plan de gestion des produits chimiques	Crédit 1c Crédit 5c	200 269 (200 269)
Total	
Transferts à d'autres organisations		
Transfert de diverses organisations au Secrétariat du Conseil du Trésor pour les programmes de développement de la collectivité de la gestion financière et l'initiative sur l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité	Crédit 1c	(8 333)
Transfert de diverses organisations au Secrétariat du Conseil du Trésor pour appuyer le Projet d'accélération des capacités	Crédit 1c	(20 000)
Transfert du ministère de l'Environnement à l'Agence canadienne d'évaluation d'impact pour faciliter les activités du portefeuille dans le domaine de l'évaluation d'impact	Crédit 1c	(1 000 000)
Transfert du ministère de l'Environnement au ministère des Ressources naturelles afin d'assurer le financement des capacités dans le cadre de l'Initiative sur les effets cumulatifs en milieu terrestre	Crédit 10c	(2 500 000)
Total des transferts		(2 119 826)
Total des dépenses budgétaires		48 609 782

Liste des paiements de transfert

	Budgets des dépenses à ce jour	Présent budget supplémentaire des dépenses (dollars)	Budgets des dépenses révisés
Subventions			
Subventions à l'appui de la participation du Canada au financement international de la lutte contre les changements climatiques	6 175 000	6 175 000
Subventions à l'appui de la prise de mesures sur la croissance propre et les changements climatiques	3 000 000	410 560	3 410 560
Subvention pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrisse la couche d'ozone	2 800 000	65 000	2 865 000
Contributions			
Contributions à l'appui de la prise de mesures sur la croissance propre et les changements climatiques	20 050 016	4 688 046	24 738 062
Contributions à l'appui de la prévention et de la gestion de la pollution	29 677 591	2 523 666	32 201 257
Contributions à l'appui des prévisions des conditions météorologiques et environnementales	2 975 378	1 000 000	3 975 378

Énumération des autorisations législatives

	Autorisations à ce jour	Présent budget supplémentaire des dépenses (dollars)	Autorisations proposées
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	107 465 772	4 600 710	112 066 482

Overview of Impact Assessment Agency of Canada's 2021–2022 Supplementary Estimates C

ISSUE

The Supplementary Estimates C is the third and final opportunity for the Impact Assessment Agency of Canada (the Agency) to make adjustments to its 2021–2022 reference levels. The Agency is seeking to increase its voted authorities by \$845,000 through 2021–2022 Supplementary Estimates C.

POINTS TO REGISTER

- Through the 2020–21 Supplementary Estimates (C), the Agency sought to increase its reference levels in the amount of \$845,000, bringing the Agency's total authorities to \$82.8 million. This update includes:
 - \$1,000,000 (increasing Vote 1: Operating expenditures) from the Department of the Environment to the Impact Assessment Agency of Canada to facilitate portfolio activities in the field of impact assessment.
 - \$155,000 (decreasing \$5,000 from Vote 1: Operating expenditures and decreasing \$150,000 from Vote 5: Grants and contributions) from the Impact Assessment Agency of Canada to the Natural Sciences and Engineering Research Council for research in the field of impact assessment.

VOTED VS STATUTORY

- Voted: The Agency's voted spending authority sought in these Supplementary Estimates totals \$845,000, including a net increase of \$995,000 in Vote 1: Operating expenditures and a net decrease \$150,000 in Vote 5: Grants and contributions expenditures.
- Statutory: There is no change to the Agency's statutory amount.

VOTED GRANTS AND CONTRIBUTIONS

- These Supplementary Estimates include a decrease of \$150,000 in grant expenditures.

BACKGROUND / DESCRIPTION OF ITEMS

- See Page Proofs attached.

Transfers

- From the Department of the Environment to the Impact Assessment Agency of Canada to assist in the administration of funding for the Regional Information and Monitoring Network.
 - Transfer of \$1,000,000 from Environment and Climate Change Canada (ECCC) to the Impact Assessment Agency of Canada to:
 - assist in the administration of funding to Indigenous communities and public stakeholders through the Regional

Information and Monitoring Network for the Ottawa River Watershed initiative. This will be the first time the Agency will process all of the funding agreements on behalf of ECCC for this initiative.

- supplement an unforeseen increase in the workload for the Agency's Cabinet Affairs unit in their role of assisting and supporting the Minister's staff. Following the enactment of the *Impact Assessment Act* and the expanded mandate of the Agency, a new briefing process was established. Given the complexity of many of the projects, the Agency has adopted a two-step process for seeking projects decisions. The first step provides the Minister with an opportunity to present the project, key issues and challenges to Cabinet colleagues. The second step is for the Minister to seek Cabinet's recommendation to the Governor in Council on a project decision.
- support policy analysis, interdepartmental coordination, and collaboration regarding the recent Ministerial announcement on thermal coal and climate change.
- From the Impact Assessment Agency of Canada to the Natural Sciences and Engineering Research Council for research in the field of impact assessment.
 - Transfer of \$155,000 from the Impact Assessment Agency of Canada to the Natural Sciences and Engineering Research Council (NSERC) for supplemental funding for research in the field of impact assessment. This transfer is part of a three-year agreement, wherein the Agency agrees to support up to a maximum of \$205,000 annually. Funding will be used to supplement successful existing NSERC award holders undertaking research related to the field of impact assessment. This will contribute to the implementation of the Agency's Research Program, which aims to support the new impact assessment system by providing research and evidence related to the field of impact assessment, to forge partnerships, and to disseminate knowledge.

Aperçu du Budget supplémentaire des dépenses 2021–2022 (C)

De l'Agence d'évaluation d'impact du Canada

ENJEU

Le Budget supplémentaire des dépenses (C) est la troisième et dernière occasion pour l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (l'Agence) de rajuster ses niveaux de référence de 2020–2021.

L'Agence cherche à augmenter ses autorisations votées de 845 000 de dollars au moyen du Budget supplémentaire des dépenses (C) de 2020–2021.

POINTS À CONSIDÉRER

- Le budget supplémentaire des dépenses de l'Agence représente une augmentation nette de 845 000 de dollars, ce qui porte les autorisations totales de l'Agence à 82,8 millions de dollars. Cette mise à jour comprend :
 - Un transfert de 1 000 000 de dollars (augmentant le Crédit 1 : Dépense de fonctionnement) du ministère de l'Environnement à l'Agence canadienne d'évaluation d'impact pour faciliter les activités du portefeuille dans le domaine de l'évaluation d'impact.
 - Un transfert de 155 000 de dollars (diminuant de 5 000 de dollars le Crédit 1 : Dépense de fonctionnement et diminuant de 150 000 de dollars le Crédit 5 : Subventions et contributions) de l'Agence canadienne d'évaluation d'impact au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie pour la recherche dans le domaine de l'évaluation d'impact.

VOTÉ CONTRE LÉGISLATIF

- Voté : L'autorisation de dépenser de l'Agence demandée dans le présent budget supplémentaire des dépenses s'élève à 845 000 dollars, dont une augmentation nette de 995 000 de dollars du Crédit 1 : Dépenses de fonctionnement et une diminution nette de 150 000 de dollars du Crédit 5 : Subventions et contributions.
- Légitif : Il n'y a pas de changement au montant légitif de l'Agence.

SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS VOTÉES

- Ce budget supplémentaire des dépenses comprend une diminution de 150 000 de dollars des dépenses de subvention.

CONTEXTE / DESCRIPTION DES ÉLÉMENS

- Voir les épreuves ci-jointes.

Transferts

- Transfert du ministère de l'Environnement à l'Agence canadienne d'évaluation d'impact pour faciliter les activités du portefeuille dans le domaine de l'évaluation d'impact.

- Transfert d'un million de dollars d'Environnement et Changement climatique Canada à l'Agence d'évaluation d'impact du Canada pour :
 - Faciliter l'administration de l'aide financière aux collectivités autochtones et aux intervenants publics par le biais du Réseau régional d'information et de surveillance visant l'initiative du bassin versant de la rivière des Outaouais. Ce sera la première fois que l'Agence traitera toutes les ententes d'aide financière au nom d'ECCC pour cette initiative.
 - Pallier toute augmentation non prévue de la charge de travail de l'unité Affaires du Cabinet de l'Agence dans son rôle d'assistance et de soutien au personnel du ministre. Suite à la promulgation de la *Loi sur l'évaluation d'impact* et à l'élargissement du mandat de l'Agence, un nouveau processus d'information a été mis en place. Compte tenu de la complexité de nombreux projets, l'Agence a adopté un processus en deux étapes pour solliciter des décisions sur les projets. La première étape donne au ministre l'occasion de présenter le projet, les enjeux clés et les défis à ses collègues du Cabinet. La deuxième étape consiste pour le ministre à solliciter la recommandation du Cabinet au gouverneur en conseil sur une décision relative à un projet.
 - Appuyer l'analyse des politiques, la coordination interministérielle et la collaboration concernant la récente annonce ministérielle sur le charbon thermique et le changement climatique.
- Transfert de l'Agence canadienne d'évaluation d'impact au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie pour la recherche dans le domaine de l'évaluation d'impact.
 - Transfert de 155 000 de dollars de l'Agence au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) pour le financement supplémentaire de la recherche dans le domaine de l'évaluation d'impact. Ce transfert fait partie d'une entente de trois ans, dans le cadre de laquelle l'Agence accepte d'attribuer un maximum de 205 000 de dollars par année. Ces fonds serviront à bonifier le financement accordé aux titulaires actuels de bourses du CRSNG qui entreprennent avec succès des recherches liées au domaine de l'évaluation d'impact. Cela contribuera à la mise en œuvre du programme de recherche de l'organisme, qui vise à appuyer le nouveau système d'évaluation d'impact en fournissant des recherches et des données probantes liées au domaine de l'évaluation d'impact, à établir des partenariats et à diffuser les connaissances.

**Impact Assessment Agency of Canada /
Agence d'évaluation d'impact du Canada**

**2021–2022 SUPPLEMENTARY ESTIMATES C /
BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES C**

Q1.

IAAC's 2021–2022 Supplementary Estimates are \$845,000, could you elaborate on the composition of these Estimates?

- Yes, the Agency has two minor funding requests through Supplementary Estimates (C), both interdepartmental transfers:
 1. From Environment and Climate Change Canada to the Agency for three objectives: to assist in the administration of funding for the Regional Information and Monitoring Network for the Ottawa River Watershed initiative; to supplement an unanticipated increase in workload for the Agency's Cabinet Affairs unit stemming from the new expanded mandate; and, to provide support on the public policy statement on thermal coal mining.
 2. To Natural Sciences and Engineering Research Council to supplemental funding for research in the field of impact assessment.
- These two items have a net total \$845,000 for 2021–2022.

Q1.

Le budget supplémentaire des dépenses 2021–2022 de l'AEIC s'élève à 845 000 de dollars. Pourriez-vous en préciser la composition?

- Oui, l'Agence a fait deux demandes de financement mineures dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses (C), tous deux, des transferts interministériels :
 1. d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) à l'Agence pour trois objectifs : aider à l'administration du financement de l'initiative du Réseau régional d'information et de surveillance visant le bassin versant de la rivière des Outaouais; pallier la capacité de l'équipe d'affaires du Cabinet du à une augmentation imprévue de la charge de travail découlant du nouveau mandat élargi; et fournir un soutien à l'énoncé de politique publique concernant l'exploitation du charbon thermique.
 2. au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie pour compléter le financement de la recherche dans le domaine de l'évaluation d'impact.
- Ces deux éléments représentent un total net de 845 000 de dollars pour 2021–2022.

Q2.

What is the impact of these Estimates on the Agency's authorities for 2021–2022?

- There is a net increase to \$82.8 million, primarily a result in the increase in operating expenditures.

Q2.

Quelle est l'effet du présent Budget des dépenses sur les autorisations de l'Agence pour 2021–2022?

- Il y a une augmentation nette à 82,8 millions de dollars, principalement en raison de l'augmentation des dépenses de fonctionnement.



OVERVIEW PARKS CANADA 2021-22 SUPPLEMENTARY ESTIMATES (C)

ISSUE

- The Supplementary Estimates (C) is the last opportunity for Parks Canada to make adjustments to its 2021-22 reference levels.
- Parks Canada is seeking to increase its reference levels in the amount of \$14,772,949 through these Supplementary Estimates.

POINTS TO REGISTER

- Through the 2021-22 Supplementary Estimates (C), the Agency is seeking to increase its reference levels in the amount of approximately \$14.8 million.
- The \$14.8 million is composed of:
 - A voted spending authority amount of \$13.1 million (89%) in program expenditures (Vote 1);
 - A statutory amount of \$1.7 million (11%) for the contributions to employees benefit plans.
- Items included in these Estimates are:
 - \$7.5 million for the wildfire and flood preparedness and response capacity
 - \$2.1 million for the archeology and conservation of the Wrecks of HMS Terror National Historic Site;
 - \$1.5 million for the Indigenous Affairs Negotiations;
 - \$1 million for the government advertising programs capacity;
 - \$0.4 million to advance reconciliation with the Innu of Labrador;
 - \$0.3 million to implement the Inuit and Impact Benefit Agreement for the Wrecks of HMS Erebus and HMS Terror National Historic Site;
 - \$0.4 million in transfers with other organizations; and
 - \$1.7 million for the contributions to employees benefit plans related to new salary funding received.
- These Estimates also include adjustments that do not change the Agency's reference level: a vote transfer in the amount of \$0.9 million to the New Parks and Historic Sites Account to support the establishment of the Thaidene Nene National Park Reserve; and an internal reallocation of resources in the amount of \$1.8 million from contributions to the Grant to implement the establishment agreement related to Thaidene Nene National Park Reserve.



BACKGROUND / DESCRIPTION OF ITEMS

Parks Canada's 2021-22 Supplementary Estimates (C) total \$14.8 million as per table below:

Item	Voted	Statutory - Employee Benefits Plan (EBP)	Total
Funding for wildfire and flood preparedness and response capacity	7,490,879	1,194,696	8,685,575
Funding for the archaeology and conservation of the Wrecks of HMS Erebus and Terror National Historic Site	2,099,601	142,452	2,242,053
Funding for Indigenous Affairs Negotiations	1,476,668	299,565	1,776,233
Funding for government advertising programs (horizontal item)	1,000,000	-	1,000,000
Funding to advance reconciliation with the Innu of Labrador – Incremental Treaty Agreements on Fisheries and Parks	393,121	28,890	422,011
Funding to implement the Inuit and Impact Benefit Agreement for the Wrecks of HMS Erebus and HMS Terror National Historic Site	250,000	-	250,000
Internal reallocation of resources from contributions to the Grant to implement the establishment agreement related to Thaidene Nene National Park Reserve (\$1,750,000)	-	-	-
Internal reallocation of resources to support the creation, expansion and designation of new National Historic Sites, National Parks, National Marine Conservation Areas and other Protected Heritage Areas (\$910,786)	-	-	-
Transfer from the Department of Natural Resources to the Parks Canada Agency to support the planting of 150,000 trees in 2021 in 18 parks from coast to coast	660,410	-	660,410
Transfer from the Parks Canada Agency to the Department of Transport to return unused funds related to the Transportation Assets Risk Assessment (TARA) initiative	-255,000	-	-255,000
Transfer from the Parks Canada Agency to the Treasury Board Secretariat for the Financial Community Developmental Programs and the Inclusion, Diversity, Equity and Accessibility initiative	-8,333	-	-8,333
TOTAL	13,107,346	1,665,603	14,772,949

Description of items

(A) New funding – Total increase of \$14,375,872:

1. Funding for wildfire and flood preparedness and response capacity: \$7,490,879 (plus \$1,194,696 EBP for a total of \$8,685,575)

This funding will support the Enhancing Wildfire Resilience of Parks Canada's Protected Areas program focused on prevention and response measures for wildfires that originate in, traverse through, or otherwise threaten Parks Canada administered lands and adjacent communities. It is part of a program that will



collectively help Canada better understand, be resilient to, and protected from, natural hazards by improving availability and access to crucial data and mapping, as well as increasing operational capacity to prevent and respond to wildfires. Parks Canada will use the incremental funding to enhance capacity and expand its existing National Fire Management program. Activities will focus on strengthening the wildfire resilience of PCA's protected areas, including the safety of visitors and the protection of built facilities, natural and cultural assets, ecosystems and wildlife, for which PCA has responsibility.

Budget 2021 provided new resources for wildfire of \$52.5 million over five years. The \$8.7 million, composed of \$7.5 million in voted program expenditures and \$1.2 million in EBP, in this Supplementary Estimates (C) represents the first year of this additional investment.

2. Archaeology and conservation of the Wrecks of HMS Erebus and Terror National Historic Site: \$2,099,061 (plus \$142,452 EBP for a total of \$2,242,053)

The discovery of HMS Erebus and HMS Terror has provided Parks Canada and Inuit with an opportunity to work together to better understand one of the greatest Canadian maritime mysteries of all time. Funding is required to increase resources and capacity to ensure the success of one of the largest, most complex archaeological initiatives in Canada's history.

Since 2014, the wreck of HMS Erebus has been studied by Parks Canada underwater archaeologists in consultation with Inuit. Archaeological study of the wreck of HMS Terror began in 2016. All research at both wrecks has required complex logistical fieldwork operations, including diving, under very challenging environmental conditions.

There is an urgent need to act as the impacts on HMS Erebus are becoming more pronounced, with reduced ice cover over the last few years. An accelerated archeology and conservation program is required to mitigate reputational risk to the Government of Canada that accepted the exceptional gift of the Wrecks of HMS Erebus and HMS Terror and artifacts from the United Kingdom with the understanding they would be managed and protected by Parks Canada.

Budget 2021 provided \$15 million over four years in new funding for this initiative. The \$2.2 million, composed of \$2.1 million in voted program expenditures and \$0.1 million in EBP, in this Supplementary Estimates (C) represents the first year of the investments.

3. Indigenous Affairs Negotiations: \$1,476,668 (plus \$299,565 EBP for a total of \$1,776,233)

The Government of Canada has committed to a renewed relationship with Indigenous peoples. Negotiations with Indigenous peoples provide an opportunity to implement rights and advance reconciliation while reducing litigation risks, building partnerships and advancing mutual priorities. As the manager of 88% of federal lands, nearly 36 million hectares, Parks Canada is uniquely positioned to advance reconciliation by supporting Indigenous decision-making in environmental protection, access to significant cultural sites and practices, and intergenerational cultural continuity through protection of and access to natural and cultural heritage.

Since the introduction of the Recognition of Indigenous Rights and Self-Determination processes in 2017, the number of tables demanding Parks Canada's participation has more than doubled. Budget 2021 provided additional funding to Parks Canada of about \$2 million annually to support a more proactive and timely approach to Indigenous negotiations.



4. Funding for government advertising programs (horizontal item): \$1,000,000

This funding will support Parks Canada's Visitation and Conservation National Campaign which aims to promote visitation to Parks Canada administered places, protection of Canada's heritage places and to support safe and sustainable tourism recovery. The campaign, leveraging the 450 000km² of memories tagline, will invite Canadians to experience some of the best outdoor and cultural experiences that our country has to offer and emphasize Parks Canada administered places as prime tourism destinations by presenting the beauty and value in visiting these protected places.

5. Funding to advance reconciliation with the Innu of Labrador – Incremental Treaty Agreements on Fisheries and Parks: \$393,121 (plus \$28,890 EBP for a total of \$422,011)

This new ongoing funding supports an Incremental Treaty Agreement (ITA) relating to the cooperative management of the Akami-uapishku – KakKasuak - Mealy Mountains National Park Reserve, pending the conclusion of a final Treaty Agreement.

Within the modern treaty negotiations, the Innu signed a Park Impacts and Benefits Agreement (PIBA) with Parks Canada for the cooperative management of the Akami-uapishku – KakKasuak - Mealy Mountains National Park Reserve in 2015. This agreement was based on all parties' expectations that treaty negotiations would conclude shortly thereafter. Treaty negotiations, however, are ongoing and not expected to conclude before 2025, or come into effect prior to 2028. Hence the approach is to proceed with an Incremental Treaty Agreement (ITA) in the interim, until a final agreement is concluded.

6. Funding to implement the Inuit and Impact Benefit Agreement for the Wrecks of HMS Erebus and HMS Terror National Historic Site: \$250,000

The Nunavut Agreement legally binds Canada to enter into Inuit Impact and Benefit Agreements (IIBA) for National Historic Sites in the Nunavut Settlement Area. IIBA negotiations between Parks Canada and Kitikmeot Inuit Association for the Wrecks of HMS Erebus and HMS Terror NHS IIBA began in 2016. This funding will enable the ratification of the IIBA by April 1, 2022 and support its implementation which include the establishment of a cooperatively managed, Inuit-led and operated national historic site with direct benefits to Inuit.

(B) Transfers with Other Government Departments – Total increase of \$397,077:

1. Transfer from the Department of Natural Resources to Parks Canada Agency to support the planting of 150,000 trees in 2021 in 18 parks from coast to coast: \$660,410

This transfer from Natural Resources Canada will support Government of Canada's commitment to address climate change and protect biodiversity. This funding will help Parks Canada to plant 150,000 trees in Parks Canada administered places in 2021. The initiative contributes to a larger campaign led by NRCan to plant 2 billion trees over the next 10 years.

2. Transfer from Parks Canada Agency to the Department of Transport to return unused funds related to the Transportation Assets Risk Assessment (TARA) initiative: -\$255,000

The \$255,000 was originally expected to be used by PCA to undertake projects under the Transport Assets Risk Assessment (TARA) initiative. Due to changing financial profiles and scope modifications of PCA's Tara projects over several years, this surplus remained unused by PCA in the final fiscal year of TARA operations.



The amount is to be returned to Transport Canada and used to support other projects and activities under the TARA initiative.

3. Transfer from Parks Canada Agency to the Treasury Board Secretariat for the Financial Community Developmental Programs and the Inclusion, Diversity, Equity and Accessibility initiative: -\$8,333

Departmental contributions to the Financial Community Developmental Programs and Inclusion, Diversity, Equity and Accessibility (IDEA) initiative.

(C) Other Adjustments – No change to reference levels:

1. Internal reallocation of resources to support the creation, expansion and designation of new National Historic Sites, National Parks, National Marine Conservation Areas and other Protected Heritage Areas

Parks Canada is seeking to transfer \$910,786 Vote 1 Program expenditures to Vote 5 Payment to the New Parks and Historic Sites Account. The vote transfer of \$910,786 is related to the purchase of a vessel which will be one of the primary support platforms essential to fulfilling requirements of Parks Canada's operational mandate in Thaidene Nene National Park Reserve.

The NPHS Account is a special purpose account that provides the Agency with the ability to set aside funds for new or expanded national historic sites, national parks, national marine conservation areas and other protected areas. Funds are deposited into the New Parks and

Historic Sites Account in order to protect the funding required for use at a future date and honor the Agency's commitment for the establishment, enlargement or designation of national historic sites, national parks, national marine conservation areas or other protected heritage areas.

GRANTS AND CONTRIBUTIONS

1. Grant to implement the establishment agreement related to Thaidene Nene National Park Reserve

The grant funding will fulfill the Agency's commitment under the Establishment Agreement signed with the Yellowknives Dene for the establishment of Thaidene Nene National Park Reserve, within their territory. Funding will be transferred from existing contributions through Supplementary Estimates (C).

APERÇU DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (C) 2021-2022 DE PARCS CANADA

QUESTION

- Le Budget supplémentaire des dépenses (C) est la dernière occasion pour Parcs Canada de rajuster ses niveaux de référence de 2021-2022.
- Parcs Canada cherche à accroître ses niveaux de référence d'un montant de 14 772 949 millions de dollars dans le cadre de ce Budget supplémentaire des dépenses.

POINTS IMPORTANTS

- Dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses (C) de 2021-2022, l'Agence cherche à accroître ses niveaux de référence d'un montant d'environ 14,8 millions de dollars.
- Voici la composition du montant de 14,8 millions de dollars :
 - un pouvoir de dépenser voté de 13,1 millions de dollars (89 %) en dépenses de programme (crédit 1);
 - un montant des postes législatifs de 1,7 million de dollars (11 %) pour les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés.
- Les items compris dans ce budget supplémentaire des dépenses sont les suivants :
 - 7,5 millions de dollars pour l'état de préparation et la capacité d'intervention en cas de feux de forêts et d'inondation ;
 - 2,1 millions de dollars pour l'archéologie et la conservation du lieu historique national des Épaves-du-HMS Erebus-et-du-HMS Terror;
 - 1,5 million de dollars pour les négociations des affaires autochtones;
 - 1 million de dollars pour la capacité des programmes de publicité du gouvernement;
 - 0,4 million de dollars pour faire progresser la réconciliation avec les Innus du Labrador;
 - 0,3 million de dollars pour la mise en œuvre de l'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits en lient avec le lieu historique national des Épaves-du-HMS Erebus-et-du-HMS Terror;
 - 0,4 million de dollars en transferts avec d'autres organisations;
 - 1,7 million de dollars pour les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés liées au nouveau financement des salaires reçus.
- Ce budget supplémentaire des dépenses comprend également des rajustements qui ne modifient pas le niveau de référence de l'Agence : un transfert de crédit d'un montant de 0,9 million de dollars au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques pour appuyer l'établissement de la réserve de parc national Thaidene Nene; et une réaffectation interne des ressources d'un montant de 1,8 million de dollars provenant des contributions à la subvention pour la mise en œuvre de l'entente pour la création concernant la réserve du parc national de Thaidene Nene.



CONTEXTE/DESCRIPTION DES ITEMS

Le Budget supplémentaire des dépenses (C) 2021-2022 de Parcs Canada s'élève à 14,8 millions de dollars, comme le montre le tableau ci-après :

Item	Crédits	Postes législatifs – Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés (RASE)	Total
Fonds destinés à améliorer l'état de préparation et la capacité d'intervention en cas de feux de forêts et d'inondation	7 490 879	1 194 696	8 685 575
Fonds destinés à l'archéologie et la conservation du lieu historique national des Épaves-du-HMS Erebus-et-du-HMS Terror	2 099 601	142 452	2 242 053
Fonds destinés aux négociations des affaires autochtones	1 476 668	299 565	1 776 233
Fonds destinés aux programmes de publicité du gouvernement (poste horizontal)	1 000 000	–	1 000 000
Fonds destinés à faire progresser la réconciliation avec les Innus du Labrador - traités progressifs sur les pêches et les parcs	393 121	28 890	422 011
Fonds destinés à la mise en œuvre de l'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits en lien avec le lieu historique national des Épaves-du-HMS Erebus-et-du-HMS Terror	250 000	–	250 000
Réaffectation interne des ressources provenant des contributions à la subvention pour la mise en œuvre de l'accord lié à la création de la réserve du parc national de Thaidene Nene (1 750 000 \$)	–	–	–
Réaffectation des ressources à l'interne afin d'appuyer le développement, la création et la désignation de nouveaux lieux historiques nationaux et parcs nationaux, ainsi que de nouvelles aires marines nationales de conservation et d'autres aires patrimoniales protégées (910 786 \$)	–	–	–
Transfert du ministère des Ressources naturelles à l'Agence Parcs Canada pour financer la plantation de 150 000 arbres en 2021 dans 18 parcs d'un océan à l'autre	660 410	–	660 410
Transfert de l'Agence Parcs Canada au ministère des Transports afin de remettre des fonds inutilisés dans le cadre de l'initiative d'évaluation des risques liés aux actifs de transport (ERAT)	-255 000	–	-255 000
Transfert de l'Agence Parcs Canada au Secrétariat du Conseil du Trésor pour les programmes de développement de la collectivité de la gestion financière et l'Initiative sur l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité	-8 333	–	-8 333
TOTAL	13 107 346	1 665 603	14 772 949

Description des items

(A) Nouveau financement – augmentation totale de 14 375 872 \$:

1. Fonds destinés à améliorer l'état de préparation et la capacité d'intervention en cas de feux de forêts et d'inondation : 7 490 879 \$ (plus 1 194 696 \$ pour le RASE, soit un total de 8 685 575 \$).

Ce financement appuiera le programme de renforcement de la résilience à l'égard des feux de forêt des aires protégées de Parcs Canada, axé sur les mesures de prévention et d'intervention en cas de feux de forêt qui prennent naissance sur les terres administrées par Parcs Canada et les collectivités adjacentes, les traversent ou les menacent. Cela s'inscrit dans un programme qui aidera collectivement le Canada à mieux comprendre les risques naturels, à s'en protéger et à accroître sa résilience à cet égard en améliorant la disponibilité des données et de la cartographie essentielles ainsi que l'accès à ces dernières, et en augmentant la capacité opérationnelle en matière de prévention des incendies de forêt et d'intervention dans ce domaine. Parcs Canada utilisera le financement supplémentaire pour améliorer la capacité et accroître la portée de son programme national de gestion des incendies. Les activités se concentreront sur le renforcement de la résilience à l'égard des feux de forêt dans les zones protégées de l'APC, y compris la sécurité des visiteurs et la protection des installations construites, des biens naturels et culturels, des écosystèmes et de la faune dont l'APC est responsable.

Le budget de 2021 prévoit de nouvelles ressources pour la lutte contre les incendies de forêt, soit 52,5 millions de dollars sur cinq ans. Les 8,7 millions de dollars, dont 7,5 millions de dollars en dépenses de programme votées et 1,2 million de dollars pour le RASE, dans le présent budget supplémentaire des dépenses (C) représentent la première année de cet investissement supplémentaire.

2. Fonds destinés à l'archéologie et la conservation du lieu historique national des Épaves-du-HMS Erebus-et-du-HMS Terror : 2 099 061 \$ (plus 142 452 \$ pour le RASE, soit un total de 2 242 053 \$)

La découverte du HMS *Erebus* et du HMS *Terror* a donné à Parcs Canada et aux Inuits l'occasion de collaborer pour mieux comprendre l'un des plus grands mystères maritimes canadiens de tous les temps. Un financement supplémentaire est requis pour accroître les ressources et les capacités afin de garantir le succès de l'une des initiatives archéologiques les plus importantes et les plus complexes de l'histoire du Canada.

Depuis 2014, les archéologues subaquatiques de Parcs Canada étudient l'épave du HMS *Erebus*, de concert avec les Inuits. L'étude archéologique de l'épave du HMS *Terror* a commencé en 2016. Toutes les recherches menées sur les deux épaves ont exigé des activités logistiques complexes sur le terrain, y compris la plongée, dans des conditions environnementales très difficiles.

Il est urgent d'agir, car les répercussions sur le HMS *Erebus* sont de plus en plus marquées, en raison de la réduction de la couverture de glace au cours des dernières années. Un programme accéléré d'archéologie et de conservation doit être mis en œuvre pour atténuer le risque lié à la réputation pour le gouvernement du Canada qui a accepté le don exceptionnel des épaves du HMS *Erebus* et du HMS *Terror* et des artefacts de la part du Royaume-Uni, sachant qu'ils seraient gérés et protégés par Parcs Canada.

Le budget de 2021 prévoit un nouveau financement de 15 millions de dollars sur quatre ans pour cette initiative. Les 2,2 millions de dollars, dont 2,1 millions de dollars en dépenses de programme votées et 0,1 million de dollars pour le RASE, dans le présent budget supplémentaire des dépenses (C) représentent la première année de l'investissement.

3. Fonds destinés aux négociations des affaires autochtones : 1 476 668 \$ (plus 299 565 \$ pour le RASE, soit un total de 1 776 233 \$).

Le gouvernement du Canada s'est engagé à renouveler ses relations avec les peuples autochtones. Les négociations avec les peuples autochtones sont l'occasion de mettre en œuvre des droits et de faire progresser la réconciliation tout en réduisant les risques de litige, en établissant des partenariats et en faisant avancer les priorités mutuelles. En tant que gestionnaire de 88 % des terres fédérales, soit près de 36 millions d'hectares, Parcs Canada est particulièrement bien placé pour faire progresser la réconciliation en appuyant le processus décisionnel autochtone en matière de protection de l'environnement, d'accès aux sites et pratiques culturels importants et de continuité culturelle intergénérationnelle par l'intermédiaire de la protection du patrimoine naturel et culturel et de l'accès à ce dernier.

Depuis l'introduction des processus de reconnaissance des droits et l'autodétermination des Autochtones, en 2017, le nombre de tables demandant la participation de Parcs Canada a plus que doublé. Le budget de 2021 prévoyait un financement supplémentaire d'environ

2 millions de dollars par année pour Parcs Canada, afin d'appuyer une approche plus proactive et opportune en matière de négociations avec les Autochtones.

4. Fonds destinés aux programmes de publicité du gouvernement (poste horizontal) : 1 000 000 \$.

Ce financement appuiera la Campagne nationale de fréquentation et de conservation de Parcs Canada visant à promouvoir la fréquentation des lieux administrés par Parcs Canada et la protection des lieux patrimoniaux du Canada tout en soutenant la reprise d'un tourisme sûr et durable. Cette campagne, profitant du slogan 450 000 km² de souvenirs, invitera les Canadiens à vivre certaines des meilleures expériences culturelles et de plein air que notre pays a à offrir. Par ailleurs, elle mettra en valeur les lieux administrés par Parcs Canada en tant que destinations touristiques de choix en insistant sur la beauté de ces endroits et les bienfaits qu'ils apportent.

5. Fonds destinés à faire progresser la réconciliation avec les Innus du Labrador – traités progressifs sur les pêches et les parcs : 393 121 \$ (plus 28 890 \$ pour le RASE, soit un total de 422 011 \$).

Ce nouveau financement permanent appuie un traité progressif (TP) relatif à la gestion coopérative de la réserve de parc national Akami – Uapishku – KakKasuak – Montagnes Mealy, en attendant la conclusion d'un traité définitif.

Dans le cadre des négociations du traité moderne, les Innus ont signé une entente sur les répercussions et les avantages du parc (ERAP) avec Parcs Canada pour la gestion coopérative de la réserve de parc national Akami – Uapishku – KakKasuak – Montagnes Mealy, en 2015. Cette entente était fondée sur l'espoir de toutes les parties que les négociations relatives au traité s'achèveraient peu après. Les négociations du traité sont toutefois en cours et ne devraient pas aboutir avant 2025 ni entrer en vigueur avant 2028. Ainsi, l'approche consiste à conclure un traité progressif (TP) dans l'intervalle, jusqu'à ce qu'une entente définitive soit conclue.

6. Fonds destinés à la mise en œuvre de l'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits en lien avec le lieu historique national des Épaves-du-HMS Erebus-et-du-HMS Terror: 250 000 \$.

L'Accord du Nunavut oblige légalement le Canada à conclure des ententes sur les répercussions et les avantages pour les Inuits (ERAII) liées aux lieux historiques nationaux dans la région du Nunavut. Les négociations de l'ERAII entre Parcs Canada et l'association inuite de Kitikmeot liées aux épaves du HMS *Erebus* et du HMS *Terror* ont commencé en 2016. Ce financement permettra de ratifier l'ERAII d'ici le 1^{er} avril 2022 et d'appuyer sa mise en œuvre, qui comprend la création d'un site historique national géré de manière coopérative, dirigé et exploité par les Inuits et offrant des avantages directs aux Inuits.

(B) Transferts avec d'autres ministères – Augmentation totale de 397 077 \$:

1. Transfert du ministère des Ressources naturelles à l'Agence Parcs Canada pour financer la plantation de 150 000 arbres en 2021 dans 18 parcs d'un océan à l'autre : 660 410 \$

Ce transfert à partir de Ressources naturelles Canada appuiera l'engagement du gouvernement du Canada à lutter contre les changements climatiques et à protéger la biodiversité. Ce financement aidera Parcs Canada à planter 150 000 arbres dans les lieux administrés par Parcs Canada, en 2021. Cette initiative s'inscrit dans une vaste campagne menée par RNCAN, qui vise à planter deux milliards d'arbres au cours des dix prochaines années.

2. Transfert de l'Agence Parcs Canada au ministère des Transports afin de remettre des fonds inutilisés dans le cadre de l'initiative d'évaluation des risques liés aux actifs de transport (ERAT) : -255 000 \$

Au départ, l'APC devait utiliser les 255 000 dollars pour entreprendre des projets dans le cadre de l'initiative de l'évaluation des risques liés aux actifs de transport (ERAT). En raison de l'évolution des profils financiers et des modifications de la portée des projets d'ERAT de l'APC sur plusieurs années, cet excédent est demeuré inutilisé par l'APC au cours du

dernier exercice financier des activités d'ERAT. Le montant doit être retourné à Transports Canada et utilisé pour appuyer d'autres projets et activités dans le cadre de l'initiative d'ERAT.

3. Transfert de l'Agence Parcs Canada au Secrétariat du Conseil du Trésor pour les programmes de développement de la collectivité de la gestion financière et l'Initiative sur l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité : -8 333 \$

Contributions ministérielles aux programmes de perfectionnement de la communauté financière et à l'Initiative sur l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité (IDEA).

(C) Autres rajustements – Aucune modification des niveaux de référence :

1. Réaffectation interne des ressources à l'interne afin d'appuyer le développement, la création et la désignation de nouveaux lieux historiques nationaux et parcs nationaux, ainsi que de nouvelles aires marines nationales de conservation et d'autres aires patrimoniales protégées

Parcs Canada souhaite transférer 910 786 \$ de dépenses de programme du crédit 1 au crédit 5 – Paiements au compte des nouveaux parcs et lieux historiques. Le transfert de crédit de 910 786 \$ est lié à l'achat d'un navire qui sera l'une des principales plateformes de soutien essentielles au respect des exigences du mandat opérationnel de Parcs Canada dans la réserve de parc national Thaidene Nene.

Le Compte des nouveaux parcs et lieux historiques est un compte à fins déterminées qui permet à l'Agence de mettre de côté des fonds pour la création ou l'agrandissement de lieux historiques nationaux, de parcs nationaux, d'aires marines nationales de conservation et d'autres aires protégées. Des fonds sont déposés dans le compte des nouveaux parcs et lieux historiques afin de protéger le financement requis à une date ultérieure et de respecter l'engagement pris par l'Agence à l'égard de la création, de l'agrandissement ou de la désignation de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux, d'aires marines nationales de conservation ou d'autres aires patrimoniales protégées.

SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

1. Subvention pour la mise en œuvre de l'accord d'établissement relatif à la réserve de parc national de Thaidene Nene

La subvention permettra à l'Agence de respecter l'engagement pris dans le cadre de l'accord signé avec la Première Nation dénée Yellowknives pour la création de la réserve du parc national de Thaidene Nene, sur son territoire. Le financement sera transféré des contributions existantes par l'intermédiaire du budget supplémentaire des dépenses (C).

Parks Canada Agency

Organization Summary

	Authorities To Date	These Supplementary Estimates		Proposed Authorities To Date
		Transfers	Adjustments	
Budgetary Voted			(dollars)	
1c Program expenditures	1,272,020,944	(513,709)	12,710,269	1,284,217,504
5c Payments to the New Parks and Historic Sites Account	50,077,842	910,786	50,988,628
Total Voted	1,322,098,786	397,077	12,710,269	1,335,206,132
Total Statutory	209,830,225	1,665,603	211,495,828
Total Budgetary Expenditures	1,531,929,011	397,077	14,375,872	1,546,701,960

Note: Additional details by organization are available on the Treasury Board Secretariat website – <http://www.canada.ca/en/treasury-board-secretariat.html>.

Explanation of Requirements (dollars)

Budgetary

Voted Appropriations

Funding for wildfire and flood preparedness and response capacity (Budget 2021) (horizontal item)	Vote 1c	7,490,879
Funding for the archaeology and conservation of the Wrecks of HMS Erebus and HMS Terror National Historic Site (Budget 2021)	Vote 1c	2,099,601
Funding for Indigenous Affairs Negotiations (Budget 2021)	Vote 1c	1,476,668
Funding for government advertising programs (horizontal item)	Vote 1c	1,000,000
Funding to advance reconciliation with the Innu of Labrador – Incremental Treaty Agreements on Fisheries and Parks (horizontal item)	Vote 1c	393,121
Funding to implement the Inuit and Impact Benefit Agreement for the Wrecks of HMS Erebus and HMS Terror National Historic Site	Vote 1c	250,000

Total Voted Appropriations

12,710,269

Total Statutory Appropriations

1,665,603

Transfers

Transfers from Other Organizations

From the Department of Natural Resources to the Parks Canada Agency to support the planting of 150,000 trees in 2021 in 18 parks from coast to coast	Vote 1c	660,410
--	---------	----------------

Internal Transfers

Internal reallocation of resources to support the creation, expansion and designation of new National Historic Sites, National Parks, National Marine Conservation Areas and other Protected Heritage Areas	Vote 1c	(910,786)
	Vote 5c	910,786

Total

.....

Internal reallocation of resources from contributions (\$1,750,000) to the Grant to implement the establishment agreement related to Thaidene Nene National Park Reserve	Vote 1c
--	---------	-------

Transfers to Other Organizations

From various organizations to the Treasury Board Secretariat for Financial Community Developmental Programs and the Inclusion, Diversity, Equity and Accessibility initiative	Vote 1c	(8,333)
---	---------	----------------

From Parks Canada Agency to the Department of Transport to return unused funds related to the Transportation Assets Risk Assessment initiative	Vote 1c	(255,000)
Total Transfers		397,077
Total Budgetary		14,772,949

Listing of Transfer Payments

	Estimates to Date	These Supplementary Estimates (dollars)	Revised Estimates
Grants			
Grant to implement the establishment agreement related to Thaidene Nene National Park Reserve	1,750,000	1,750,000

Listing of Statutory Authorities

	Authorities To Date	These Supplementary Estimates (dollars)	Proposed Authorities
Budgetary			
Contributions to employee benefit plans	59,830,225	1,665,603	61,495,828

Items for inclusion in the Proposed Schedule 1 to the Appropriation Bill

(for the financial year ending March 31, 2022)

Vote No.	Items	Amount (\$)	Total (\$)
1c	PARKS CANADA AGENCY – Program expenditures – Capital expenditures – The grants listed in any of the Estimates for the fiscal year – Contributions, including (a) expenditures on other than federal property; and (b) payments to provinces and municipalities as contributions towards the cost of undertakings carried out by those bodies		12,710,269
			<u>12,710,269</u>

SUPPLEMENTARY ESTIMATES (C),

2021–22

Statutory Forecasts

	Authorities To Date	These Supplementary Estimates (dollars)	Proposed Authorities
Budgetary			
Parks Canada Agency			
Expenditures equal to revenues resulting from the conduct of operations pursuant to section 20 of the <i>Parks Canada Agency Act</i>	150,000,000	150,000,000
Contributions to employee benefit plans	59,830,225	1,665,603	61,495,828
Total Budgetary	209,830,225	1,665,603	211,495,828

SUPPLEMENTARY ESTIMATES (C), **2021–22**

Expenditures by Purpose

Budgetary

	Estimates to Date	These Supplementary Estimates					Total	Revised Estimates
		Operating	Capital	Transfer Payments	Revenues and other reductions	(dollars)		
Parks Canada Agency								
Protecting and Presenting Canada's Natural and Cultural Heritage	1,170,501,448	12,279,134	796,000	250,000	13,325,134	1,183,826,582
Internal Services	135,419,614	1,447,815	1,447,815	136,867,429
Total	1,305,921,062	13,726,949	796,000	250,000	14,772,949	1,320,694,011
Total Budgetary	1,305,921,062	13,726,949	796,000	250,000	14,772,949	1,320,694,011

SUPPLEMENTARY ESTIMATES (C), **2021–22**

Budgetary Expenditures by Standard Object

This table shows the forecast of total expenditures by Standard Object, which includes the types of goods or services to be acquired, or the transfer payments to be made and the funds to be credited to the vote.

Definitions of standard objects available at: <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/pceaf-gwcoa/2122/7-eng.html>

Budgetary Expenditures by Standard Object

	Personnel	Transportation and communications	Information	Professional and special services	Rentals	Purchased repair and maintenance	Utilities, materials and supplies	Acquisition of land, buildings and works	Acquisition of machinery and equipment	Transfer payments	Public debt charges	Other subsidies and payments	Less: Revenues and other reductions	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Parks Canada Agency	7,834,503	654,510	1,000,000	1,388,177	281,400	180,000	1,988,359	1,196,000	250,000	14,772,949
Total	7,834,503	654,510	1,000,000	1,388,177	281,400	180,000	1,988,359	1,196,000	250,000	14,772,949

Horizontal Items

The items listed in this table are horizontal initiatives and other jointly funded items. Both types of horizontal items generally involve two or more organizations with a formal funding agreement (e.g. Memorandum to Cabinet or Treasury Board submission). Through horizontal initiatives, the organizations work in partnership toward the achievement of shared outcomes. In jointly funded items, organizations receive incremental funding, and each independently contributes to the realization of the stated objective(s).

Horizontal Items

Organization	Amount (dollars)
Funding for wildfire and flood preparedness and response capacity (Budget 2021)	
Parks Canada Agency	7,490,879
• Operating expenditures to enhance the capacity of fire teams, expand risk reduction and prevention measures, upgrade information gathering and dissemination and to coordinate with stakeholders.	
Funding for government advertising programs	
Parks Canada Agency	1,000,000
• Operating expenditure to promote visits to national parks and historic sites.	
Funding to advance reconciliation with the Innu of Labrador – Incremental Treaty Agreements on Fisheries and Parks (PENDING)	
Parks Canada Agency	393,121
• Operating expenditures to support implementation of an agreement on the Akami-Uapishku – KakKasuak - Mealy Mountains National Park Reserve, including community engagement and development of plans for the park.	

SUPPLEMENTARY ESTIMATES (C), **2021–22**

Frozen Allotments in Voted Authorities

Parliamentary authority typically expires at the end of the fiscal year. For example, authorities approved through all appropriation acts for the fiscal year 2021–22 will expire on March 31, 2022 for most organizations.

During the fiscal year, the government can take decisions to adjust priorities or the implementation of individual initiatives. These decisions are effected by using frozen allotments to constrain appropriated authorities where necessary. At the end of the fiscal year, these frozen allotments are included in the lapse shown in Public Accounts.

For the fiscal year 2021–22, the total amount frozen in voted authorities is \$XXX as of XXX. Most of these frozen allotments are due to the planned reprofiling of funds (\$XXX) to future years.

This annex summarizes, by category and department, all permanently frozen allotments included in voted authorities.

Categories of Frozen Allotments

Reprofiled

Reprofiling provides for unused authorities from one fiscal year to be made available in subsequent fiscal years, to reflect changes in the expected timing of program implementation. Unused funds in the current fiscal year are put into a frozen allotment. New Parliamentary authority is required for each future year of planned spending.

Transferred or reallocated

Throughout a fiscal year, organizations may transfer or reallocate funds between votes within their organization and to other organizations. Such adjustments may be effected through frozen allotments.

Reduction

An organization's authorities are reduced when the funds are no longer available for the original purpose. This could happen because an initiative or program is canceled, or savings are identified to be returned to the fiscal framework.

Other

Other forecasted lapses are largely related to uncommitted authorities in the Treasury Board central votes.

	Reprofiled	Transferred or Reallocated	Reduction (dollars)	Other	Total
Parks Canada Agency					
1 – Program expenditures	131,270,771	2,950,000	134,220,771
Reprofiled:					
• Operating expenditures and capital investments related mainly to the maintenance and repairs of assets across Canada as well as the creation of the Rouge National Urban Park, and the Tallurutiup Imanga National Marine Conservation Area.					
Reduction:					
• Operating expenditures for travel.	131,270,771	2,950,000	134,220,771

Agence Parcs Canada

Sommaire de l'organisation

	Autorisations à ce jour	Présent budget supplémentaire des dépenses		Autorisations proposées à ce jour		
		Transferts	Rajustements			
(dollars)						
Dépenses budgétaires						
Crédits						
1c Dépenses du programme	1 272 020 944	(513 709)	12 710 269	1 284 217 504		
5c Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques	50 077 842	910 786	50 988 628		
Total des crédits	1 322 098 786	397 077	12 710 269	1 335 206 132		
Total des postes législatifs	209 830 225	1 665 603	211 495 828		
Total des dépenses budgétaires	1 531 929 011	397 077	14 375 872	1 546 701 960		

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor - <http://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor.html>.

Explication du besoin (dollars)

Dépenses budgétaires

Crédits à adopter

Fonds destinés à améliorer l'état de préparation et la capacité d'intervention en cas de feux de forêts et d'inondation (budget fédéral de 2021) (poste horizontal)	Crédit 1c	7 490 879
Fonds destinés à l'archéologie et la conservation du lieu historique national des Épaves-du-HMS Erebus-et-du-HMS Terror (budget fédéral de 2021) (EN ATTENTE)	Crédit 1c	2 099 601
Fonds destinés aux négociations des affaires autochtones (budget fédéral de 2021) (EN ATTENTE)	Crédit 1c	1 476 668
Fonds destinés aux programmes de publicité du gouvernement (poste horizontal)	Crédit 1c	1 000 000
Fonds destinés à faire progresser la réconciliation avec les Innus du Labrador - traités progressifs sur les pêches et les parcs (EN ATTENTE) (poste horizontal)	Crédit 1c	393 121
Fonds destinés à la mise en œuvre de l'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits en lien avec le Lieu historique national des Épaves-du-HMS Erebus-et-du-HMS Terror (EN ATTENTE)	Crédit 1c	250 000

Total des crédits à adopter

12 710 269

Total des crédits légitimés

1 665 603

Transferts

Transferts provenant d'autres organisations

Transfert du ministère des Ressources naturelles à l'Agence Parcs Canada pour financer la plantation de 150 000 arbres en 2021 dans 18 parcs d'un océan à l'autre	Crédit 1c	660 410
---	-----------	----------------

Transferts à l'interne

Réaffectation des ressources à l'interne afin d'appuyer le développement, la création et la désignation de nouveaux lieux historiques nationaux et parcs nationaux, ainsi que de nouvelles aires marines nationales de conservation et d'autres aires patrimoniales protégées	Crédit 1c	(910 786)
	Crédit 5c	910 786
Total	

Réaffectation des ressources à l'interne des contributions (1 750 000 \$) à la subvention pour la mise en œuvre de l'entente pour la création concernant la réserve de parc national Thaidene Nene	Crédit 1c
Transferts à d'autres organisations		
Transfert de diverses organisations au Secrétariat du Conseil du Trésor pour les programmes de développement de la collectivité de la gestion financière et l'Initiative sur l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité	Crédit 1c	(8 333)
Transfert de l'Agence Parcs Canada au ministère des Transports afin de remettre des fonds inutilisés dans le cadre de l'Initiative d'évaluation des risques liés aux actifs de transports	Crédit 1c	(255 000)
Total des transferts		397 077
Total des dépenses budgétaires		14 772 949

Liste des paiements de transfert

	Budgets des dépenses à ce jour	Présent budget supplémentaire des dépenses (dollars)	Budgets des dépenses révisés
Subventions			
Subvention pour la mise en œuvre de l'accord d'établissement relatif à la réserve de parc national Thaidene Nene	1 750 000	1 750 000

Énumération des autorisations législatives

	Autorisations à ce jour	Présent budget supplémentaire des dépenses (dollars)	Autorisations proposées
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	59 830 225	1 665 603	61 495 828

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits
(pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022)

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
1c	AGENCE PARCS CANADA – Dépenses du programme – Dépenses en capital – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions, notamment : a) les dépenses afférentes à des propriétés autres que celles du gouvernement fédéral; b) les paiements aux provinces et aux municipalités à titre de contributions à l'égard des engagements assumés par ces dernières.		12 710 269
			12 710 269

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (C) 2021-2022

Prévisions législatives

Autorisations à ce jour	Présent budget supplémentaire des dépenses (dollars)	Autorisations proposées	
Budgétaire			
Agence Parcs Canada			
Dépenses correspondant aux recettes d'exploitation en vertu de l'article 20 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	150 000 000	150 000 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	59 830 225	1 665 603	61 495 828
Total budgétaire	209 830 225	1 665 603	211 495 828

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (C) 2021-2022

Dépenses par objet

Budgétaire

	Budgets des dépenses à ce jour	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Recettes et autres réductions	Présent budget supplémentaire des dépenses	
						Total	Budgets des dépenses révisés
						(dollars)	
Agence Parcs Canada							
Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada	1 170 501 448	12 279 134	796 000	250 000	13 325 134	1 183 826 582
Services internes	135 419 614	1 447 815	1 447 815	136 867 429
Total	1 305 921 062	13 726 949	796 000	250 000	14 772 949	1 320 694 011
Total budgétaire	1 305 921 062	13 726 949	796 000	250 000	14 772 949	1 320 694 011

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (C) **2021-2022**

Dépenses budgétaires par article courant de dépense

Ce tableau indique les prévisions de dépenses globales par article courant de dépense qui inclut les types de biens ou de services qui doivent être acquis ou les paiements de transfert à effectuer et les fonds à valoir sur le crédit.

Définitions des articles courants disponibles à: <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/pceaf-gwcoa/2122/7-fra.html>

Dépenses budgétaires par article courant de dépense

	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location	Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes et autres réductions	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Agence Parcs Canada	7 834 503	654 510	1 000 000	1 388 177	281 400	180 000	1 988 359	1 196 000	250 000	14 772 949
Total	7 834 503	654 510	1 000 000	1 388 177	281 400	180 000	1 988 359	1 196 000	250 000	14 772 949

Postes horizontaux

Les postes inscrits dans ce tableau sont des initiatives horizontales et des postes financés conjointement. En général, ces deux types de postes horizontaux concernent de façon générale deux organisations ou plus ayant une entente de financement officielle (par exemple, un mémoire au Cabinet ou une présentation au Conseil du Trésor). Dans le cadre des initiatives horizontales, les organisations travaillent en partenariat en vue d'atteindre des résultats communs. Dans le cadre des postes financés conjointement, les organisations reçoivent un financement supplémentaire, et chacune contribue de manière indépendante à la réalisation des objectifs énoncés.

Postes horizontaux

Organisation	Montant (dollars)
Fonds destinés à améliorer l'état de préparation et la capacité d'intervention en cas de feux de forêts et d'inondation (budget fédéral de 2021)	
Agence Parcs Canada	7 490 879
• Dépenses de fonctionnement visant à améliorer la capacité des équipes de lutte contre les incendies, les mesures de réduction et de prévention des risques, la collecte et la diffusion de l'information et la coordination avec les intervenants.	
Fonds destinés aux programmes de publicité du gouvernement	
Agence Parcs Canada	1 000 000
• Dépenses de fonctionnement visant à promouvoir la fréquentation des parcs nationaux et des sites historiques.	
Fonds destinés à faire progresser la réconciliation avec les Innus du Labrador - traités progressifs sur les pêches et les parcs (EN ATTENTE)	
Agence Parcs Canada	393 121
• Dépenses de fonctionnement visant à appuyer la mise en œuvre d'un traité sur la réserve de parc national Akami-UapishkU-KakKasuak-Monts Mealy, notamment la participation de la communauté et l'élaboration de plans pour le parc.	

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (C) 2021-2022

Affectations bloquées dans les autorisations votées

Une autorisation parlementaire prend fin habituellement au terme de l'exercice financier. Par exemple, les autorisations approuvées au moyen des lois de crédits de 2021-2022 prendront fin, pour la plupart des organisations, le 31 mars 2022.

Au cours de l'exercice financier, le gouvernement peut réorienter ses priorités ou mettre en œuvre diverses initiatives. On donne suite à ces décisions en bloquant des affectations, s'il y a lieu, pour freiner l'utilisation des crédits autorisés. À la fin de l'exercice, ces affectations bloquées sont incluses dans les montants périmés figurant aux Comptes publics.

Pour l'exercice 2021-2022, le montant bloqué des autorisations votées s'élevait à XXX \$ en date du XXX. La plupart de ces affectations bloquées sont attribuables au report de fonds prévu (XXX \$) à des exercices ultérieurs.

La présente annexe fournit un sommaire, par catégorie et ministère, de toutes les affectations bloquées permanentes incluses dans les autorisations votées.

Catégories d'affectations bloquées

Report

Le reprofilage permet de reporter des crédits inutilisés d'un exercice à des exercices ultérieurs de manière à correspondre aux modifications apportées à l'échéancier de mise en œuvre d'un programme. Les fonds inutilisés de l'exercice en cours sont déposés dans une affectation bloquée. Une nouvelle autorisation parlementaire est requise pour les dépenses prévues au cours de chaque exercice ultérieur.

Transfert ou réaffectation

Au cours d'un exercice, une organisation peut transférer ou réaffecter des fonds d'un crédit à l'autre à l'interne ou vers une autre organisation. De tels rajustements peuvent être effectués au moyen d'une affectation bloquée.

Réduction

Les autorisations d'une organisation peuvent être réduites lorsque les fonds pour les fins initialement autorisées ne sont plus disponibles. Cela peut survenir lorsqu'une initiative ou un programme est annulé, ou lorsque les économies constatées doivent être retournées au cadre financier.

Autre

D'autres péremptions prévues sont rattachées en grande partie à des fonds autorisés non engagés provenant des crédits centraux du Conseil du Trésor.

Report	Transfert/ réaffectation	Réduction (dollars)	Autre	Total
Agence Parcs Canada				
1 – Dépenses du programme	131 270 771	2 950 000 134 220 771
Report :				
• Dépenses de fonctionnement et dépenses en capital liées principalement à l'entretien et à la réparation de biens dans l'ensemble du Canada ainsi qu'à la création du parc urbain national de la Rouge et de l'aire marine nationale de conservation Tallurutiup Imanga.				
Réduction :				
• Dépenses de fonctionnement pour les voyages.	131 270 771	2 950 000 134 220 771

BILL S-5
PROJET DE LOI S-5

Q1.

How will this reform better protect Canadians and their environment?

- CEPA will continue to provide us with the tools to manage a wide range of environmental and human health risks. More specifically, the amendments include:
 - A proposal to recognize that every individual in Canada has a right to a healthy environment as provided under the Act. This would be paired with an implementation framework, to be developed with the participation of Canadians within two years from the date of royal assent. This would elaborate on, among other things, the principles to be considered in the administration of CEPA, such as environmental justice (e.g., avoiding adverse effects that disproportionately affect vulnerable populations) and non-regression (e.g., continuous improvement in environmental protection).
- The amendments would also make changes to the chemicals management provisions to:
 - require the Government to develop a Plan of Chemicals Management Priorities, which will set out an integrated, transparent, multi-year plan for the assessment of substances and the activities and initiatives that support chemicals management, such as information-gathering, risk management, risk communications, research and monitoring;
 - require the Ministers to consider available information regarding vulnerable populations and cumulative effects in risk assessments;
 - create a new regime that will prioritize the prohibition of activities and releases of concern from toxic substances of the highest risk, in accordance with the regulations;
 - require the Minister to publish and maintain a list of substances of potential concern; and
 - improve transparency by, for example, clarifying the framework respecting the disclosure of confidential business information, and requiring that the Ministers communicate timelines for developing additional planned risk management instruments.
- The amendments to CEPA would enable adaptation to a changing global chemicals landscape and consideration of new science, while maintaining a stable and predictable regulatory environment for industry and promoting greater transparency for Canadians.
- These changes, among others, would ensure that the Government has the right tools to protect human health and the environment. In particular, they would help address disproportionate effects experienced by vulnerable populations and would contribute to a stronger more resilient Canada.

Q1.

Comment cette réforme permettra-t-elle de mieux protéger les Canadiens et l'environnement?

- La LCPE continuera de nous donner les outils pour gérer un vaste éventail de risques pour l'environnement et la santé humaine. Plus particulièrement, les modifications comprennent les éléments suivants :
 - une proposition visant à reconnaître que toute personne au Canada a droit à un environnement sain, comme le prévoit la *Loi*. Elle serait associée à un cadre de mise en œuvre, élaboré avec la participation des Canadiens, dans les deux ans suivant la date de la sanction royale. Il s'agirait d'élaborer, entre autres, les principes à prendre en compte dans l'application de la LCPE, tels que la justice environnementale (p. ex., éviter les effets néfastes qui touchent de manière disproportionnée les populations vulnérables) et la non-régression (p. ex., l'amélioration continue de la protection environnementale).
- des modifications aux dispositions relatives à la gestion des produits chimiques, de manière à :
 - exiger du gouvernement qu'il élabore un plan des priorités en matière de gestion des produits chimiques, c'est-à-dire un plan intégré transparent pluriannuel pour l'évaluation des substances ainsi que des activités et initiatives qui soutiennent la gestion de ces produits, comme la collecte de renseignements, la gestion du risque, la communication des risques, la recherche et la surveillance;
 - exiger des ministres qu'ils tiennent compte de l'information disponible sur les populations vulnérables et les effets cumulatifs dans l'évaluation des risques;
 - créer un nouveau régime interdisant en priorité les activités et les rejets associés aux substances toxiques qui présentent les risques les plus élevés, conformément à la réglementation;
 - exiger du ministre qu'il publie et maintienne une liste de substances potentiellement préoccupantes;
 - améliorer la transparence, par exemple en clarifiant le cadre relatif à la divulgation de renseignements commerciaux confidentiels, et en exigeant que les ministres communiquent les échéanciers d'élaboration de nouveaux instruments de planification de la gestion des risques.
- Les modifications à la LCPE permettraient de s'adapter à l'évolution de la réalité mondiale en ce qui concerne les produits chimiques et de tenir compte des nouvelles connaissances scientifiques, tout en maintenant un environnement réglementaire stable et prévisible pour l'industrie et en favorisant une transparence accrue envers les Canadiens.
- Ces changements, entre autres, donneraient au gouvernement l'assurance d'avoir les bons outils pour protéger la santé humaine et l'environnement. En particulier, ils contribueraient à mieux aborder les effets disproportionnés auxquels sont confrontées les populations vulnérables et à faire du Canada un pays plus fort et plus résilient.

Q2.

What is a right to a healthy environment?

- For the first time in a federal statute in Canada, CEPA would recognize that every individual in Canada has a right to a healthy environment as provided under the Act.
- Having a right to a healthy environment means being able to enjoy a healthy environment as a basic part of living in Canada.
- An implementation framework – which will be developed based on consultations with Canadians within two years from the date of royal assent – would set out how a right to a healthy environment will be considered in the administration of the Act. The framework would also elaborate on principles such as environmental justice (e.g., avoiding adverse effects that disproportionately affect vulnerable populations) and non-regression (e.g., continuous improvement in environmental protection).
- Applying the lens of a right to a healthy environment in CEPA would support and encourage:
 - strong environmental and health standards now and in the future;
 - robust engagement with Canadians; and
 - new thinking about how to protect populations that are particularly vulnerable to environmental and health risks.

Q2.

Qu'est-ce que le droit à un environnement sain?

- Pour la première fois dans le cadre d'une loi fédérale au Canada, la reconnaissance que chaque personne au pays a droit à un environnement sain serait incluse dans les dispositions de la LCPE.
- Avoir droit à un environnement sain signifie pouvoir bénéficier d'un environnement sain comme élément de base de la vie au Canada.
- Un cadre de mise en œuvre, qui serait élaboré en fonction des consultations auprès des Canadiens dans les deux ans suivant la date de la sanction royale, établirait comment ce droit devrait être pris en compte dans l'application de la Loi. Ce cadre viendrait également préciser certains principes comme ceux de la justice environnementale (p. ex. éviter les effets néfastes qui touchent de manière disproportionnée les populations vulnérables) et de la non-régression (p. ex. l'amélioration continue de la protection environnementale).
- Adopter le point de vue du droit à un environnement sain dans la LCPE viendrait soutenir et encourager :
 - des normes rigoureuses en matière d'environnement et de santé, maintenant et à l'avenir;
 - le renforcement de la participation des Canadiens;
 - l'apport de nouvelles idées sur la manière de protéger les populations particulièrement vulnérables aux risques environnementaux et relatifs à la santé.

Q3.

What does chemical exposure mean for Canadians and the environment?

- Chemicals are found in our air, water, food and in the household and commercial products that Canadians and our businesses use routinely. While they can be beneficial and lifesaving, some substances can be harmful to Canadians and the environment at certain exposure levels.
- Some harmful effects can be immediate. Others can occur gradually, accumulating in organisms. Some effects may happen over a lifetime of exposure, leading to chronic diseases.
- Vulnerable populations can be disproportionately impacted by exposure to harmful substances. Where you live, what work you do, as well as age, sex and health status can all make some people have greater exposure or be more susceptible to the hazardous effects of substances than others.

Q3.

Que signifie l'exposition à des produits chimiques pour les Canadiens et l'environnement?

- Les produits chimiques se trouvent dans l'air, dans l'eau, dans la nourriture et dans les produits ménagers et commerciaux dont les Canadiens et les entreprises canadiennes se servent régulièrement. Si ces produits peuvent être bénéfiques, et même sauver des vies, certaines substances peuvent, au-delà d'un certain seuil d'exposition, s'avérer nocives pour les Canadiens et l'environnement.
- Certains effets dommageables peuvent être immédiats, alors que d'autres se produisent de manière graduelle, à mesure qu'ils s'accumulent dans l'organisme. Dans certains cas, les effets se produisent durant toute une vie d'exposition, causant ainsi des maladies chroniques.
- Les populations vulnérables peuvent être touchées de manière disproportionnée par l'exposition à des substances néfastes. Le lieu de résidence, le type d'emploi, ainsi que l'âge, le sexe et l'état de santé de certaines personnes sont tous des facteurs qui peuvent accroître leur exposition ou les rendre plus vulnérables que d'autres aux effets néfastes de ces substances.

Q4.

How will CEPA reform help protect vulnerable populations, including racialized communities?

- Vulnerable populations, including racialized communities, may be disproportionately exposed to or negatively impacted by harmful substances due to factors such as, health status, socio-economic status, geography, culture practices, and environment.
- In order to address these issues, it is important to understand actual exposure from the multiple substances from different sources to which Canadians are exposed to daily.
- Amendments to CEPA would require the Government to consider vulnerable populations and cumulative effects when assessing risks where information is available. It would also require the Government to conduct research and biomonitoring, which may relate to vulnerable populations, to generate additional data that would provide information on how vulnerable populations are exposed and impacted by harmful substances.

Q4.

Comment la réforme de la LCPE contribuera-t-elle à protéger les populations vulnérables, notamment les communautés racisées?

- Les populations vulnérables, y compris les communautés racisées, peuvent être exposées de manière disproportionnée à des substances néfastes ou touchées de façon négative par ces substances en raison de facteurs comme l'état de santé, le statut socioéconomique, l'emplacement géographique, les pratiques culturelles et l'environnement.
- Afin d'aborder ces questions, il est important de comprendre l'exposition réelle à de multiples substances provenant de diverses sources auxquelles les Canadiens sont exposés tous les jours.
- Les modifications à la LCPE exigeraient que le gouvernement tienne compte des populations vulnérables et des effets cumulatifs, au moment d'évaluer les risques lorsque l'information est disponible. Le gouvernement devrait également effectuer de la recherche et de la biosurveillance, qui pourraient concerter les populations vulnérables, afin de produire des données supplémentaires pour obtenir des renseignements sur la façon dont les populations vulnérables sont exposées et touchées par des substances néfastes.

Q5.

How does this strengthening of CEPA address the recommendations of past Parliamentary committees?

- Strengthening CEPA responds to recommendations of three parliamentary committee reviews over the past decade, including the latest review by the Standing Committee on Environment and Sustainable Development (ENVI) in 2017. The amendments to CEPA respond to 30 recommendations made by the ENVI Committee in its 2017 report either partially or completely, as well as 23 recommendations from reviews of previous parliamentary committees, including the House and Senate Committees that completed reviews of the Act in 2007 and 2008.
- The following key 2017 recommendations are addressed:
 - **Environmental rights** (e.g., recognizing the right to a healthy environment, strengthening protections for vulnerable populations, increasing transparency, accountability and public participation); and
 - **Chemicals management** (e.g., improving information-gathering, replacing the virtual elimination regime, expanding the considerations to be taken into account in risk assessment, providing new tools for use in risk management).

Q5.

De quelle façon le renforcement de la LCPE tient-il compte des recommandations des comités parlementaires précédents?

- Renforcer la LCPE répond aux recommandations découlant de trois examens effectués par des comités parlementaires au cours de la dernière décennie, notamment le dernier examen effectué par le Comité parlement de l'environnement et du développement durable (ENVI) en 2017. Les modifications à la LCPE répondent aux 30 recommandations formulées par le Comité ENVI dans son rapport de 2017, en tout ou en partie, ainsi qu'à 23 recommandations découlant d'examens de comités parlementaires antérieurs, notamment des comités de la Chambre des communes ou du Sénat qui ont examiné la Loi en 2007 et en 2008.
- Les recommandations clés suivantes, formulées en 2017, sont prises en compte :
 - **Droits environnementaux** (p. ex., reconnaître le droit à un environnement sain, renforcer les mesures de protection des populations vulnérables, accroître la transparence, la responsabilisation et la participation du public);
 - **Gestion des produits chimiques** (p. ex., améliorer la collecte de renseignements, remplacer le régime de quasi-élimination, augmenter le nombre d'éléments à prendre en compte lors de l'évaluation des risques, fournir de nouveaux outils à utiliser lors de la gestion des risques).

Q6.

What is virtual elimination and why reform it?

- The current virtual elimination (VE) regime was intended to reduce the release of persistent and bioaccumulative substances to below detectable limits. The three parliamentary committees that have reviewed CEPA all agreed that these particular provisions are unworkable. They require actions that are unnecessarily duplicative of other obligations in the Act, as well as actions that are unachievable for technical reasons in many cases.
- The VE regime will be replaced by the new requirements to prioritize the prohibition of activities and releases of concern from toxic substances of the highest risk, in accordance with the regulations. The criteria for substances of the highest risk will be set out in regulations, and will include the persistence and bioaccumulation focus of the previous VE regime as well as criteria for such things as carcinogenicity, mutagenicity, and reproductive toxicity.

Q6.

Qu'est-ce que la quasi-élimination et pourquoi la réformer?

- Le régime actuel de quasi-élimination visait à réduire le rejet de substances persistantes et bioaccumulables à des concentrations inférieures aux limites détectables. Les trois comités parlementaires qui ont examiné la LCPE ont tous convenu que ces dispositions particulières ne sont pas applicables. Ces dispositions exigent des mesures qui reproduisent inutilement d'autres obligations prévues par la Loi, ainsi que des mesures inatteignables pour des raisons techniques dans de nombreux cas.
- Le régime de quasi-élimination sera remplacé par de nouvelles exigences qui mettent l'accent sur l'interdiction d'activités et de rejets préoccupants associés à des substances toxiques présentant les risques les plus élevés, conformément à la réglementation. Les critères pour les substances présentant les risques les plus élevés seront énoncés dans la réglementation et comprendront la persistance et la bioaccumulation qui occupait une place importante dans le régime de quasi-élimination antérieur, ainsi que des critères touchant entre autres la cancérogénicité, la mutagénicité et la toxicité sur le plan de la reproduction.

Q7.

Why establish a Plan of Chemicals Management Priorities?

- The assessment of substances on the Domestic Substances List that were identified as priorities in 2006 through the categorization process is almost complete and a new approach is required.
- Amendments to CEPA will provide a framework to develop a new, public process for establishing and communicating chemicals management priorities. This will result in an integrated Plan of Chemicals Management Priorities for a specific period for the assessment of substances as well as other activities to support chemicals management, such as information-gathering, risk management, risk communications, research and monitoring.
- In developing and implementing the Plan, the Government will continue to set priorities, and assess and manage substances by taking a risk-based approach. Such an approach takes into account the properties of a substance as well as exposure to the substance and must consider a number of factors of importance to Canadians, including:
 - vulnerable populations and cumulative effects;
 - particular properties and characteristics of substances, such as carcinogenicity, mutagenicity or neurotoxicity;
 - the capacity of substances to disrupt reproduction or endocrine systems;
 - the advantages of class-based assessments (e.g., as a means of avoiding regrettable substitutions);
 - safer or more sustainable alternatives; and
 - means of providing information to the public, such as through labeling and other risk communication strategies.
- Canadians will be consulted to help shape this Plan, and an update on progress will be provided in the annual report on CEPA that is tabled in Parliament.
- The first Plan of Chemicals Management Priorities must be published within two years from the date of royal assent. Until that time, the Government will continue to complete the assessment and management work associated with the remaining substances that were prioritized according to the categorization requirement, as well as other substances that were identified as priorities through the Government's more recent Identification of Risk Assessment Priorities (IRAP) approach.

Q7.

Pourquoi établir un plan des priorités en matière de gestion des produits chimiques?

- L'évaluation des substances figurant sur la Liste intérieure qui étaient considérées comme prioritaires en 2006 par l'entremise du processus de catégorisation est presque terminée et une nouvelle approche est nécessaire.
- Les modifications à la LCPE fourniront un cadre pour élaborer un nouveau processus public visant à établir les priorités en matière de gestion des produits chimiques et à les communiquer. Ces modifications se traduiront par un plan intégré des priorités en matière de gestion des produits chimiques pour une période donnée permettant l'évaluation des substances ainsi que d'autres activités visant à soutenir la gestion des produits de chimiques, comme la collecte de renseignements, la gestion des risques, la communication des risques, la recherche et la surveillance.

- Par l'élaboration et la mise en œuvre du plan, le gouvernement continuera d'établir des priorités, et d'évaluer et de gérer des substances en adoptant une approche axée sur les risques. Une telle approche tiendrait compte des propriétés d'une substance ainsi que de l'exposition à la substance, et devrait prendre en compte un certain nombre de facteurs d'importance pour les Canadiens, notamment les suivants :
 - les populations vulnérables et les effets cumulatifs;
 - les propriétés et les caractéristiques particulières des substances, comme la cancérogénicité, la mutagénicité ou la neurotoxicité;
 - la capacité des substances de perturber la reproduction ou les systèmes endocriniens;
 - les avantages des évaluations selon la catégorie (p. ex., comme un moyen d'éviter des remplacements regrettables);
 - des solutions de rechange plus sécuritaires ou plus durables;
 - des moyens de fournir des renseignements au public, p. ex., l'étiquetage ou d'autres stratégies de communication des risques.
- Les Canadiens seront consultés pour aider à définir le plan, et une mise à jour sur l'état d'avancement sera fournie dans le rapport annuel sur la LCPE qui est présenté au Parlement.
- Le premier plan des priorités en matière de produits chimiques doit être publié dans les deux ans suivant la sanction royale. Jusqu'à ce moment, le gouvernement continuera de réaliser les travaux d'évaluation et de gestion associés aux substances restantes considérées comme prioritaires conformément à l'exigence de catégorisation, ainsi qu'à d'autres substances considérées comme prioritaires par la récente approche de Détermination des priorités en matière d'évaluation des risques (DPMER) du gouvernement.

Q8.

What is happening to Schedule 1 to CEPA?

- The title “List of Toxic Substances” from Schedule 1 to CEPA will be removed. This will address the stigmatizing effect of the word “toxic”, as some substances on this list are not considered toxic in the common understanding of the term but only as it is determined under CEPA (e.g., carbon dioxide). Schedule 1 will be unnamed and divided into two parts:
 - 1) Substances of the highest risk, for which the Act will prioritize the prohibition of activities and releases of concern; and
 - 2) Other toxic substances.

Q8.

Qu'arrive-t-il avec l'annexe 1 de la LCPE?

- Le titre « Liste des substances toxiques » de l'annexe 1 de la LCPE sera supprimé. Ceci vise à tenir compte de l'effet stigmatisant du mot « toxique », étant donné que certaines substances figurant sur la liste sont seulement considérées comme toxiques en vertu de la LCPE et non selon la définition commune du terme (p. ex., dioxyde de carbone). L'annexe 1 ne comportera pas de nom et sera divisée en deux parties :
 - 1) Les substances présentant les risques les plus élevés; la Loi accordera la priorité à l'interdiction d'activités et de rejets préoccupants associés à ces substances;
 - 2) Autres substances toxiques.

THE DRAFT 2022-2026 FEDERAL SUSTAINABLE DEVELOPMENT STRATEGY (FSDS)
LA VERSION PROVISOIRE DE LA STRATÉGIE FÉDÉRALE DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE DE 2022 À 2026 (SFDD)

Q1.

What is the Federal Sustainable Development Strategy (FSDS)?

- The draft 2022 to 2026 Federal Sustainable Development Strategy (FSDS, the draft strategy) sets out the Government of Canada's sustainable development goals and targets and outlines implementation strategies and short-term milestones for achieving them, from an environmental perspective. It provides a whole-of-government view, bringing programs, priorities and actions to advance sustainable development together in one place.
- The *Federal Sustainable Development Act* provides the legal framework for the Federal Sustainable Development Strategy, or FSDS. Since 2008, the Act has required the Minister of Environment and Climate Change to table and report on a Federal Sustainable Development Strategy every 3 years.

Q1.

Qu'est-ce que la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD)?

- La version provisoire de la Stratégie fédérale de développement durable de 2022 à 2026 (SFDD, la version provisoire de la stratégie) présente les objectifs et les cibles du gouvernement du Canada en matière de développement durable et décrit les stratégies de mise en œuvre et les jalons à court terme pour les atteindre, d'un point de vue environnemental. Elle offre une vision pangouvernementale, rassemblant en un seul endroit les programmes, les priorités et les mesures visant à faire progresser le développement durable.
- La *Loi fédérale sur le développement durable* fournit un cadre juridique pour l'élaboration et la mise en œuvre de la Stratégie fédérale de développement durable, ou SFDD. Depuis 2008, la Loi exige que le ministre de l'Environnement et du Changement climatique dépose tous les 3 ans une stratégie fédérale de développement durable et en rende compte.

Q2.**Who contributes to the Federal Sustainable Development Strategy?**

- The 2022 to 2026 Federal Sustainable Development Strategy is a collaborative effort involving 99 federal organizations.
- These organizations are required to contribute to a whole-of-government progress report at the end of the strategy's cycle. They will develop and report against their own departmental sustainable development strategies, which set out specific actions federal organizations are taking to support Federal Sustainable Development Strategy goals.
- Not all organizations contribute equally to the strategy: several large departments are responsible for many of the targets and milestones. All organizations are expected to contribute to the federal strategy as their mandates allow.

Q2.**Qui contribue à la Stratégie fédérale de développement durable?**

- La Stratégie fédérale de développement durable de 2022 à 2026 est un effort de collaboration auquel participent 99 organisations fédérales.
- Ces organisations devront contribuer à un rapport d'étape pangouvernemental à la fin du cycle de trois ans de la stratégie. Elles élaboreront leurs propres stratégies ministérielles de développement durable et en rendront compte. Celles-ci énonceront les mesures spécifiques prises par les organisations fédérales pour soutenir les objectifs de la Stratégie fédérale de développement durable.
- Toutes les organisations ne contribuent pas de façon égale à la stratégie; plusieurs grands ministères sont responsables d'un grand nombre des cibles et des jalons. On s'attend à ce que tous les organismes contribuent à la stratégie fédérale dans la mesure où leurs mandats le permettent.

Q3.

How did recent amendments to the Federal Sustainable Development Act strengthen the FSDS?

- Amendments, which came into force in December 2020, have broadened the scope and reach of the Federal Sustainable Development Act, shifting the focus from the environment to also include social and economic aspects of sustainable development.
- The Act's purpose now goes beyond transparency and accountability to include advancing sustainable development in Canada and respecting domestic and international obligations, with a view to improving the quality of life of Canadians.
- The amendments increased the number of federal organizations required to contribute to the Federal Sustainable Development Strategy from 28 to 99, enabling a true whole-of-government approach.
- The amendments also established core principles, such as collaboration, openness and transparency, and results and delivery, and set a new requirement that all Federal Sustainable Development Strategy targets must be measurable and include a time frame.

Q3.

Comment les récentes modifications ont-elles renforcé la Loi?

- Les modifications, qui sont entrées en vigueur en décembre 2020, ont élargi la portée et l'envergure de la *Loi fédérale sur le développement durable*, en déplaçant l'accent de l'environnement uniquement pour y inclure les aspects sociaux et économiques du développement durable.
- L'objectif de la Loi va maintenant au-delà de la transparence et de la reddition de comptes pour inclure la promotion du développement durable au Canada et le respect des obligations nationales et internationales, dans le but d'améliorer la qualité de vie des Canadiens.
- Les modifications ont fait passer de 28 à 99 le nombre d'organismes fédéraux devant contribuer à la Stratégie fédérale de développement durable, permettant ainsi d'adopter une véritable approche pangouvernementale.
- Les modifications ont également permis d'établir des principes de base, comme la collaboration, l'ouverture et la transparence, ainsi que les résultats et l'exécution, et établissent une nouvelle exigence selon laquelle toutes les cibles de la Stratégie fédérale de développement durable doivent être mesurables et inclure un échéancier.

Q4.

How does the draft FSDS respond to recent amendments to the Act?

- For the first time, the draft 2022 to 2026 Federal Sustainable Development Strategy is organized around the 17 Sustainable Development Goals of the 2030 Agenda for Sustainable Development, with a focus on their environmental aspects.
- This frame responds to the Act's new, broader purpose by enabling the strategy to foster coordinated action across government, focus on sustainable development decision-making and respect Canada's domestic and international obligations.
- The draft strategy responds to the Act's higher level of ambition through stronger targets that are measurable and include a time frame, as well as new targets in areas such as disaster risk reduction, information about sustainable development, and employment of women in the clean technology sector, as viewed through an environmental lens.
- It also responds to the Commissioner of the Environment and Sustainable Development's recommendation: "...that the sustainable development goals of the United Nations' 2030 Agenda for Sustainable Development be the foundation for developing the Federal Sustainable Development Strategy."

Q4.

Comment la version provisoire de la SFDD répond-elle aux récentes modifications apportées à la Loi?

- Pour la première fois, la version provisoire de la Stratégie fédérale de développement durable de 2022 à 2026 est organisée autour des 17 objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en mettant l'accent sur leurs aspects environnementaux.
- Ce cadre répond au nouvel objectif plus vaste de la Loi en permettant à la stratégie de favoriser une action coordonnée à l'échelle du gouvernement, de mettre l'accent sur la prise de décisions en matière de développement durable et de respecter les obligations nationales et internationales du Canada.
- La version provisoire de la stratégie répond au niveau d'ambition plus élevé de la Loi en mettant en place des cibles mesurables plus rigoureuses et en y incluant un échéancier, ainsi que de nouvelles cibles dans des domaines comme la réduction des risques de catastrophe, l'information sur le développement durable et l'emploi des femmes dans le secteur des technologies propres, d'un point de vue environnemental.
- Elle répond également à la recommandation du commissaire à l'environnement et au développement durable : « ... que les objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies soient le fondement de l'élaboration de la Stratégie fédérale de développement durable. »

Q5.

What is the difference between the draft FSDS and Canada's 2030 Agenda National Strategy?

- Published in February 2021, Canada's 2030 Agenda National Strategy outlines how the Government of Canada plans to achieve all 17 Sustainable Development Goals, or SDGs. It promotes a whole-of-society effort to achieving the SDGs. It also sets out a national vision to help build the world envisioned in the 2030 Agenda for Sustainable Development.
- The 2030 Agenda is a broad 15-year global framework that sets out 17 SDGs toward, among other things, a secure world free of poverty with access to education, the achievement of gender equality, and an end to environmental degradation. Where targets for Canada's SDG's exist, some are aspirational and non-specific, while some of the SDGs have no targets, but only indicators attached to them.
- The draft 2022 to 2026 Federal Sustainable Development Strategy is organized around the 17 Sustainable Development Goals of the 2030 Agenda, with a focus on their environmental aspects, and reflects Canada's commitments to promote clean growth, ensure healthy ecosystems and fight climate change. All FSDS targets are specific and include a time frame and have indicators attached to them to assess progress.
- The draft Federal Sustainable Development Strategy is a key component of the federal government's contribution to the whole-of-society efforts to achieve the 2030 Agenda and the 17 SDGs. It complements Canada's 2030 Agenda National Strategy by focusing on federal commitments and actions to advance the environmental aspects of the SDGs.

Q5.

Quelle est la différence entre la version provisoire de la SFDD et la Stratégie nationale du Canada pour le Programme 2030?

- Publiée en février 2021, la Stratégie nationale du Canada pour le Programme 2030 décrit comment le gouvernement du Canada prévoit atteindre les 17 objectifs de développement durable, ou ODD. Elle encourage l'ensemble de la société à faire un effort pour atteindre les ODD. Elle établit également une vision nationale pour aider à bâtir le monde envisagé dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.
- Le Programme 2030 est un vaste cadre mondial sur 15 ans qui établit 17 ODD en vue, entre autres, de la mise en place d'un monde sûr et exempt de pauvreté avec accès à l'éducation, de la réalisation de l'égalité entre les genres et de la fin de la dégradation de l'environnement. Lorsqu'il existe des cibles pour les ODD du Canada, certaines sont idéalistes et non spécifiques, tandis que d'autres n'ont pas de cibles, mais seulement des indicateurs.
- La version provisoire de la Stratégie fédérale de développement durable de 2022 à 2026 est organisée autour des 17 objectifs de développement durable du Programme 2030, en mettant l'accent sur leurs aspects environnementaux, et reflète les engagements du Canada à promouvoir la croissance propre, à assurer la santé des écosystèmes et à lutter contre les changements climatiques. Toutes les cibles de la SFDD sont précises et comprennent un échéancier et des indicateurs pour évaluer les progrès.
- La version provisoire de la Stratégie fédérale de développement durable est un élément clé de la contribution du gouvernement fédéral aux efforts déployés dans l'ensemble de la société pour réaliser le Programme 2030 et les 17 ODD. Elle complète la Stratégie nationale du Canada pour le Programme 2030 en mettant l'accent sur les engagements et les mesures du gouvernement fédéral pour faire progresser les aspects environnementaux des ODD.

Q6.

What is the purpose of public consultations on the draft FSDS?

- Guided by the legislative requirements in the Federal Sustainable Development Act, the objectives of the FSDS consultations are to:
 - Inform Canadians about how the Government of Canada is taking action on sustainable development at the federal level
 - Gather feedback to inform the development of the final Federal Sustainable Development Strategy
 - Support an ongoing dialogue between the Government of Canada and stakeholders to advance collaboration on sustainable development in Canada

Q6.

Quel est l'objectif des consultations publiques sur la version provisoire de la SFDD?

- Guidée par les exigences législatives de la Loi fédérale sur le développement durable, la consultation publique vise à :
 - informer les Canadiens sur la façon dont le gouvernement du Canada prend des mesures en matière de développement durable au niveau fédéral;
 - recueillir des commentaires pour guider l'élaboration de la version finale de la Stratégie fédérale de développement durable;
 - maintenir un dialogue continu entre le gouvernement du Canada et les intervenants pour faire progresser la collaboration en matière de développement durable au Canada.

Q7.

Who will be engaged during public consultations on the draft FSDS?

- Under the Federal Sustainable Development Act, consultations on the draft Federal Sustainable Development Strategy include review and comment by:
 - The Commissioner of the Environment and Sustainable Development
 - The Sustainable Development Advisory Council, which includes members from each province and territory, Indigenous Peoples, environmental non-governmental organizations, business, and labour
 - Standing committees of the House of Commons and the Senate that normally consider sustainable development issues (typically the House of Commons Standing Committee on Environment and Sustainable Development and the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources)
 - The public, including sustainable development stakeholders.
- Public engagement will be conducted through a number of online tools (for example, email, web, social media and webinars) with an intent to gather feedback from a diverse range of Canadians, including Francophone communities, youth/young adults, Indigenous and Northern peoples, rural populations, women, gender diverse people, and visible minorities.

Qui participera aux consultations publiques sur la version provisoire de la SFDD?

- En vertu de la Loi fédérale sur le développement durable, les consultations sur la version provisoire de la Stratégie fédérale de développement durable comprennent un examen et des commentaires par :
 - le commissaire à l'environnement et au développement durable;
 - le Conseil consultatif sur le développement durable, qui comprend des membres de chaque province et territoire, les peuples autochtones, les organisations environnementales non gouvernementales, les entreprises et les travailleurs;
 - les comités permanents de la Chambre des communes et du Sénat qui examinent normalement les questions liées au développement durable (généralement, le Comité permanent de l'environnement et du développement durable de la Chambre des communes et le Comité permanent de l'énergie, environnement et ressources naturelles du Sénat);
 - le public, y compris les intervenants en matière de développement durable.
- La mobilisation du public se fera au moyen d'un certain nombre d'outils en ligne (p. ex., courriel, Web, médias sociaux et webinaires) dans le but de recueillir les commentaires d'un grand nombre de Canadiens, y compris les communautés francophones, les jeunes et les jeunes adultes, les peuples autochtones et du Nord, les populations rurales, les femmes, les personnes de diverses identités de genre et les minorités visibles.

Q8.

How can someone participate in the consultations?

- People can share their views by:
 - submitting comments through the [online version of the draft strategy](#) using the comment boxes
 - providing feedback and answering questions through the [interactive consultation website](#)
 - replying to Facebook, Twitter and LinkedIn posts or tweeting with the hashtag #FSDS
 - sending written comments or videos by email to SDO-BDD@ec.gc.ca
 - writing to the Sustainable Development Office, 200 Sacré-Coeur Boulevard 7th floor, Gatineau, Québec, K1A 0H3
 - sharing their expertise in webinars [link to PlaceSpeak events]

Q8.

Comment quelqu'un peut-il participer aux consultations?

- On peut faire part de son point de vue en :
 - soumettant des commentaires dans la [version en ligne de la version provisoire de la stratégie](#) en utilisant les cases de commentaires;
 - donnant son avis et en répondant aux questions sur le site [Web interactif de consultation](#);
 - répondant à des messages sur Facebook, Twitter et LinkedIn ou en utilisant le mot-clé #SFDD;
 - envoyant ses commentaires écrits ou vos vidéos par courriel ec.bdd-sdo.ec@ec.gc.ca;
 - écrivant au Bureau du développement durable, 200, boul. Sacré-Cœur, 7e étage, Gatineau, QC K1A 0H3;
 - faisant part de son expertise dans des webinaires.

CANADIAN NET-ZERO EMISSIONS ACCOUNTABILITY ACT
LOI SUR LA RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE CARBONEUTRALITÉ

Q1.

How can the federal government tangibly demonstrate accountability and transparency in its results?

- The Government is committed to delivering real and meaningful results for Canadians.
- Adopted in 2021, the *Canadian Net-Zero Emissions Accountability Act* enshrined in legislation the Government of Canada's commitment to achieve net-zero greenhouse gas emissions by 2050 and provides a framework of accountability and transparency to deliver on it, including regular reporting to Parliament and Canadians.
- To ensure transparency, all required plans and reports will be tabled in Parliament and made available to the public. These processes ensure transparency and ongoing discussion with Canadians on the Government's actions to combat climate change and demonstrate accountability.
- The Act requires preparation of an emissions reduction plan, a progress report, and an assessment report for each target. It also requires publication of an annual report respecting key measures that the federal public administration has taken to manage its financial risks and opportunities related to climate change.
- The Act also provides that the Minister of Environment and Climate Change must publicly respond to advice included in the annual report of the Net-Zero Advisory Body.

Q2.

Comment le gouvernement fédéral peut-il concrètement faire preuve de responsabilité et de transparence dans ses résultats?

- Le gouvernement tient résolument à produire des résultats concrets et significatifs pour les Canadiens.
- Adoptée en 2021, la *Loi sur la responsabilité en matière de carboneutralité* enclasse dans la législation l'objectif du Canada d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050 et fournit un cadre de responsabilité et de transparence pour atteindre cet objectif, qui comprend la présentation régulière de rapports au Parlement et aux Canadiens.
- Afin de garantir la transparence, tous les plans et rapports requis seront déposés au Parlement et accessibles au public. Ces processus assurent la transparence et une discussion continue avec les Canadiens sur les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre les changements climatiques et faire preuve de responsabilité.
- La Loi prévoit la préparation d'un plan de réduction des émissions, d'un rapport d'étape et d'un rapport d'évaluation pour chaque cible, ainsi que la publication d'un rapport annuel présentant les principales mesures que l'administration publique fédérale a prises pour gérer les possibilités et les risques financiers liés aux changements climatiques.
- La Loi prévoit aussi que le ministre de l'Environnement et du Changement climatique doit répondre publiquement à tout conseil contenu dans le rapport annuel du Groupe consultatif pour la carboneutralité.

Q2.

How will Parliament ensure that the federal government is held to account for action on climate change?

- The *Canadian Net-Zero Emissions Accountability Act* is designed to make the federal government accountable to Parliament and Canadians for setting targets to achieve net-zero emissions by 2050 and for the policy choices it makes to achieve those targets.
- The Act creates legal accountability around the climate policy planning process and political accountability overall by setting out an open and transparent process to support continued government action to get us to net-zero.
- The Act requires independent review of the federal government's implementation of climate change mitigation measures at least once every five years by the Commissioner of the Environment and Sustainable Development.

If pressed:

- If a target is not met, the Minister of Environment and Climate Change is required to provide the reasons why Canada failed to meet the target and must describe the actions the federal government is taking or will take to address the missed target.

Q2.

Comment le Parlement s'assurera-t-il que le gouvernement fédéral est tenu responsable des mesures de lutte contre les changements climatiques?

- La *Loi sur la responsabilité en matière de carboneutralité* est conçue pour rendre le gouvernement fédéral responsable envers le Parlement et les Canadiens de l'établissement de cibles visant à atteindre la carboneutralité d'ici 2050 et des choix politiques qu'il fait pour atteindre ces cibles.
- La Loi crée une responsabilité légale entourant le processus de planification des politiques sur les changements climatiques ainsi qu'une responsabilité politique générale par l'établissement d'un processus ouvert et transparent pour appuyer les mesures fédérales continues visant à atteindre la carboneutralité.
- La Loi prévoit que le commissaire à l'environnement et au développement durable doit, au moins une fois tous les cinq ans, examiner de façon indépendante la mise en œuvre des mesures entreprises par le gouvernement du Canada pour atténuer les changements climatiques.

Si l'on insiste :

- Si une cible n'est pas atteinte, le ministre de l'Environnement et du Changement climatique doit fournir les raisons pour lesquelles le Canada n'a pas atteint la cible et décrire des mesures que le gouvernement fédéral prend ou prendra pour remédier à la situation.

Q3.

What steps will the federal government take to ensure that Canada's climate plan, policies, and actions align with its new targets?

- The Government of Canada has taken significant efforts and investments to address climate change and drive clean growth since 2016.
- With full implementation of the Pan-Canadian Framework on Clean Growth and Climate Change (Pan-Canadian Framework) and the Strengthened Climate Plan, Canada's 2030 emissions are projected to be 31% below 2005 levels.
- The Government of Canada is working to establish the 2030 Emissions Reduction Plan by March 29, 2022, as required under the *Canadian Net-Zero Emissions Accountability Act*.
- Pursuant to the Act, the 2030 Emissions Reduction Plan will outline Canada's approach to meeting its enhanced 2030 target of 40-45% below 2005 levels, and reflects input from submissions received from provinces, territories, National Indigenous Organizations and Representatives, Net-Zero Advisory Body and interested Canadians.
- The Act also requires that the Government publish progress reports outlining progress achieved as well as course corrections needed.

Q3.

Quelles étapes le gouvernement fédéral suivra-t-il pour s'assurer que le plan climatique, les politiques et les mesures du Canada concordent avec ses nouvelles cibles?

- Depuis 2016, le gouvernement du Canada a consenti d'importants efforts et investissements pour lutter contre les changements climatiques et stimuler la croissance propre.
- Après la pleine mise en œuvre du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques (le Cadre pancanadien) et du Plan climatique renforcé, les émissions du Canada en 2030 devraient être 31 % inférieures à celles de 2005.
- Le gouvernement du Canada s'efforce de terminer le Plan de réduction des émissions pour 2030 d'ici le 29 mars 2022, comme le prévoit la *Loi sur la responsabilité en matière de carboneutralité*.
- Conformément à la Loi, le Plan de réduction des émissions pour 2030 décrira l'approche du Canada pour atteindre sa cible améliorée de 2030 visant à réduire les émissions de 40 à 45 % par rapport à celles de 2005 et tiendra compte des commentaires reçus des provinces, des territoires, de représentants autochtones, d'organisations autochtones nationales, du Groupe consultatif pour la carboneutralité et de Canadiens intéressés.
- La Loi prévoit aussi que le gouvernement publie des rapports d'étape décrivant les progrès réalisés et les corrections nécessaires.

Q4.

How can the federal government (advised by the Net-Zero Advisory Body) advance the implementation of the *Canadian Net-Zero Emissions Accountability Act* and its incremental 5-year milestones?

- The Government of Canada is committed to working with all Canadians and the Net-Zero Advisory Body to identify ways to further accelerate climate action to achieve net-zero emissions as soon as possible and no later than 2050.
- The Government is committed to fully implement the *Canadian Net-Zero Emissions Accountability Act*.
- The Government is working towards the establishment of the 2030 emissions reduction plan by the end of March.
- A progress report will be prepared before the end of 2023.

Q4.

Comment le gouvernement fédéral (conseillé par le Groupe consultatif pour la carboneutralité) peut-il faire progresser la mise en œuvre de la *Loi sur la responsabilité en matière de carboneutralité* et ses jalons quinquennaux graduels?

- Le gouvernement du Canada s'est engagé à collaborer avec l'ensemble des Canadiens et le Groupe consultatif pour la carboneutralité pour trouver des façons d'accélérer davantage la prise de mesures de lutte contre les changements climatiques afin d'atteindre la carboneutralité le plus tôt possible et au plus tard en 2050.
- Le gouvernement est déterminé à mettre pleinement en œuvre la *Loi sur la responsabilité en matière de carboneutralité*.
- Le gouvernement s'efforce de terminer le Plan de réduction des émissions pour 2030 d'ici la fin mars.
- Un rapport d'étape sera préparé avant la fin de 2023.

Q5.

How can coordination across all levels of government be strengthened?

- Provinces and territories are critical partners in climate action. The achievement of Canada's targets will depend on the ongoing collaboration with provinces, territories, and Indigenous peoples of Canada, which is built into the *Canadian Net-Zero Emissions Accountability Act* through process requirements in the development of emissions targets and emission reduction plans.
- The Government of Canada will work constructively with Parliamentarians and maintain our strong partnerships with provincial, territorial, and municipal governments and Indigenous partners.
- Longstanding mechanisms to support inter-jurisdictional coordination on environmental policies continue to play a key role in the implementation of the Pan-Canadian Framework, including federal, provincial, and territorial ministerial councils and tables such as the Canadian Council of Ministers of the Environment.
- In addition to supporting implementation of the Pan-Canadian Framework on Clean Growth and Climate Change (Pan-Canadian Framework), the Canadian Council of Ministers of the Environment (CCME) promotes collaborative actions by governments to advance shared climate change objectives, and undertakes studies and analysis to develop best practices and recommendations to enhance governments' climate action.

Q5.

Comment peut-on renforcer la coordination entre tous les ordres de gouvernement?

- Les provinces et les territoires sont des partenaires primordiaux dans les mesures de lutte contre les changements climatiques. L'atteinte des cibles du Canada dépendra de la collaboration continue avec les provinces, les territoires et les peuples autochtones du Canada, qui est intégrée dans la *Loi sur la responsabilité en matière de carboneutralité* par l'entremise d'exigences liées au processus d'élaboration de cibles d'émissions et de plans de réduction des émissions.
- Le gouvernement du Canada travaillera de manière constructive avec les parlementaires et veillera à maintenir nos partenariats solides avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les municipalités et les partenaires autochtones.
- Des mécanismes de longue date appuyant la coordination intergouvernementale des politiques en matière d'environnement continuent de jouer un rôle important dans la mise en œuvre du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques (le Cadre pancanadien), dont des conseils et tables de ministres fédéraux-provinciaux-territoriaux, comme le Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME).
- En plus d'appuyer la mise en œuvre du Cadre pancanadien, le CCME favorise la prise de mesures collaboratives par les gouvernements en vue de faire progresser des objectifs communs liés aux changements climatiques, et il entreprend des études et des analyses pour mettre au point des pratiques exemplaires et des recommandations visant à renforcer la prise de mesures de lutte contre les changements climatiques par les gouvernements.

Q6.

Is there a legal risk of not meeting the emissions targets?

- The focus of the *Canadian Net-Zero Emissions Accountability Act* is on political and public accountability: there is a legal obligation on the minister to set target, to develop a plan, to report on progress towards the target, and to account for whether the target has been met.
- While the Act does not include enforcement provisions typically found in regulatory regimes, it requires the Government to answer to Parliament and the public at large as to whether its targets and plans are sufficient to reach net-zero emissions by 2050.
- As such, the primary mechanism or means by which the achievement of Canada's emissions targets will be enforced will be through public, political, and parliamentary accountability.

If pressed

- There would be an opportunity for judicial review if the Minister of the day does not comply with one of the very specific obligations imposed on the Minister.

Q6.

Le fait de ne pas atteindre les cibles d'émissions entraîne-t-il un risque juridique?

- La *Loi sur la responsabilité en matière de carboneutralité* est axée sur la responsabilité politique et publique : le ministre est tenu par la loi d'établir des cibles et de produire des rapports connexes, d'élaborer un plan, de déclarer les progrès réalisés dans l'atteinte des cibles et de tenir compte du fait que les cibles ont été atteintes ou non.
- Même si la Loi n'englobe pas de dispositions d'application qui se trouvent habituellement dans les régimes réglementaires, elle exige du gouvernement qu'il divulgue au Parlement et au grand public si ses cibles et plans sont suffisants ou non pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050.
- Ainsi, les principaux mécanismes ou moyens par lesquels les cibles d'émissions du Canada seront mises en application seront la responsabilité publique, politique et parlementaire.

Si l'on insiste

- Il y aurait un risque d'examen judiciaire si le ministre en poste ne respectait pas l'une des obligations très précises qui lui sont imposées.

Q7.

What has Canada done to date to achieve its 2030 target and its 2050 target?

- Since 2016, an intensive national effort has been made by the Government of Canada to undertake historic climate action – including putting in place one of the most stringent carbon-pricing regimes in the world, and committing more than \$100 billion to reduce emissions, drive the emergence of clean technologies, and help Canadians adapt to the impacts of climate change.
- The Government recognizes that more needs to be done to address climate change. Canada recently announced a commitment to reducing emissions from the oil and gas sector by placing caps on oil and gas emissions and reducing methane from oil and gas by at least 75% by 2030, as well as ending the exports of thermal coal by 2030. Canada also recently committed to achieving a net-zero electricity grid by 2035.
- Last year, the Government announced an enhanced Nationally Determined Contribution target under the Paris Agreement to reduce greenhouse gas emissions by 40 to 45% below 2005 levels by 2030 – and passed the *Canadian Net-Zero Emissions Accountability Act*. The Act turns Canada's national climate goals into law and puts in place a transparent and accountable process to ensure progress towards those targets, including our goal of net-zero emissions by 2050.
- Canada's Emissions Reduction Plan for 2030 will be established by the end of March this year, as required under the Act, and regular reporting on progress towards the 2030 target will be required, with the first progress report due by December 2023.

Q7.

Quelles sont les réalisations du Canada à ce jour dans le but d'atteindre sa cible de 2030 et sa cible de 2050?

- Depuis 2016, le gouvernement du Canada déploie des efforts intensifs à l'échelle nationale dans la prise de mesures historiques de lutte contre les changements climatiques, notamment en mettant en plus l'un des régimes de tarification du carbone les plus stricts au monde, et en s'engageant à investir plus de 100 milliards de dollars pour réduire les émissions, stimuler l'émergence de technologies propres et aider les Canadiens à s'adapter aux impacts des changements climatiques.
- Le gouvernement reconnaît qu'il doit en faire plus dans la lutte contre les changements climatiques. Le Canada a récemment annoncé un engagement à réduire les émissions du secteur pétrolier et gazier en établissant des plafonds sur les émissions provenant du pétrole et du gaz, en réduisant le méthane provenant du pétrole et du gaz d'au moins 75 % d'ici 2030 ainsi qu'en mettant fin aux exportations de charbon thermique d'ici 2030. Le Canada s'est aussi récemment engagé à établir un réseau électrique carboneutre d'ici 2035.
- L'an dernier, le gouvernement a annoncé une cible améliorée de contribution déterminée à l'échelle nationale dans le cadre de l'Accord de Paris en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 à 45 % par rapport à celles de 2005 d'ici 2030, et il a adopté la *Loi sur la responsabilité en matière de carboneutralité*. La Loi établit les objectifs nationaux du Canada en matière de climat et met en place un processus transparent et responsable visant à garantir la réalisation de progrès dans l'atteinte des cibles, notamment notre objectif de carboneutralité d'ici 2050.
- Le plan de réduction des émissions du Canada pour 2030 sera établi d'ici la fin de mars de cette année, comme l'exige la Loi, et des rapports réguliers sur les progrès réalisés dans l'atteinte de la cible d'ici 2030 devront être produits,

notamment le premier rapport d'étape qui doit être présenté au plus tard en décembre 2023.

CARBON POLLUTION PRICING LA TARIFICATION DE LA POLLUTION PAR LE CARBONE

Q1.

What is carbon pricing and why is it important?

- Pricing carbon pollution is widely recognized as the most efficient way to reduce GHG emissions while driving innovation to provide consumers and businesses with low-carbon options.
- The federal government is committed to ensuring that carbon pricing is in place across Canada at a similar level of stringency while ensuring provinces and territories have the flexibility to implement their own carbon pricing systems.
- Pricing carbon pollution is a pillar of Canada's strengthened climate plan and is critical to delivering on Canada's targets of reducing GHG emissions to 40-45% below 2005 levels by 2030 and reaching net-zero emissions by 2050.

Q1.

Qu'est-ce que la tarification du carbone et pourquoi est-elle importante?

- La tarification de la pollution par le carbone est largement reconnue comme le moyen le plus efficace de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), tout en stimulant l'innovation pour offrir aux consommateurs et aux entreprises des options faibles en carbone.
- Le gouvernement fédéral s'est engagé à veiller à ce que la tarification du carbone soit mise en place partout au Canada à un niveau de rigueur similaire, tout en garantissant aux provinces et territoires la souplesse nécessaire pour mettre en œuvre leurs propres systèmes de tarification du carbone.
- La tarification de la pollution par le carbone est un pilier du plan climatique renforcé du Canada et essentiel à la réalisation de réduire les émissions de GES de 40 à 45 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030 et d'atteindre la carbon neutralité d'ici 2050.

Q2.

What is the federal benchmark and what does it do? Why not let provinces and territories decide for themselves how to price carbon pollution?

- The Government's approach to pricing carbon pollution gives provinces and territories the flexibility to implement the type of system that makes sense for their circumstances as long as they align with minimum national stringency standards, or benchmark criteria.
- The federal benchmark has been updated to ensure that carbon pricing systems are at a similar level of stringency across Canada (2023-3020) and that they continue to drive low cost emissions reductions required for Canada to build a cleaner, more prosperous economy.
- The federal carbon pollution pricing system applies in provinces and territories that request it or that choose not to adequately price carbon pollution.

Q2.

Qu'est-ce que le modèle fédéral et à quoi sert-il? Pourquoi ne pas laisser les provinces et les territoires décider eux-mêmes sur la tarification de la pollution par le carbone?

- L'approche du gouvernement en matière de tarification de la pollution par le carbone donne aux provinces et aux territoires la souplesse nécessaire pour mettre en œuvre le type de système qui convient à leur situation, dans la mesure où il s'harmonise avec les normes nationales minimales de rigueur ou les critères du « modèle fédéral ».
- Le modèle fédéral a été mis à jour afin de s'assurer que les systèmes de tarification du carbone sont d'un niveau de rigueur semblable partout au Canada (2023-2030) et qu'ils continuent de favoriser les réductions d'émissions à faible coût nécessaires pour bâtir une économie plus propre et plus prospère au Canada.
- Le système fédéral de tarification de la pollution par le carbone s'applique dans les provinces et les territoires qui en font la demande ou qui choisissent de ne pas tarifer adéquatement la pollution par le carbone.

Q3.

How does carbon pricing impact competitiveness, and what is the impact on Canadian industries?

- Carbon pollution pricing is designed to address competitiveness impacts.
- Under the federal approach, the Output-Based Pricing System (OBPS) is designed to put a price on the carbon pollution of large industrial facilities, while limiting the impacts of carbon pricing on their ability to compete in the Canadian market and abroad. Carbon costs can affect businesses that conduct activities that are emissions-intensive and highly internationally traded if they compete with similar businesses in countries that do not have carbon pricing in place. This approach minimizes the risk that businesses will move from Canada to jurisdictions that do not price carbon.
- Instead of paying the fuel charge, an industrial facility in the federal OBPS faces a compliance obligation on the portion of emissions that exceed an annual limit. Covered facilities are required to provide compensation for GHG emissions that exceed an emissions limit and are issued surplus credits if their emissions are lower than the applicable emissions limit. Facilities can sell surplus credits or bank them for use in future years.
- The Government engaged with industries and other stakeholders on the design of this system for more than two years, and consultations are still on going.

Q3.

Quelle est l'incidence de la tarification du carbone sur la compétitivité et quelle en est l'incidence sur les industries canadiennes?

- La tarification de la pollution par le carbone est conçue pour faire face aux impacts sur la compétitivité.
- Dans le cadre de l'approche fédérale, le Système de tarification fondé sur le rendement (STFR) est conçu pour mettre un prix sur la pollution par le carbone des grandes installations industrielles, tout en limitant les répercussions de la tarification du carbone sur leur capacité concurrentielle sur le marché canadien et à l'étranger. Les coûts du carbone peuvent avoir une incidence sur les entreprises qui mènent des activités à forte intensité d'émissions et qui font l'objet d'échanges internationaux importants, si elles font concurrence à des entreprises semblables dans des pays qui n'ont pas de tarification du carbone en place. Cette approche réduit au minimum le risque que les entreprises quittent le Canada pour s'installer dans des pays qui ne tarifent pas le carbone.
- Au lieu de payer la redevance sur les combustibles, une installation industrielle visée par le STFR fédéral a une obligation de conformité pour la partie des émissions qui dépasse une limite annuelle. Les installations visées doivent fournir une compensation pour les émissions de GES qui dépassent une limite d'émissions et reçoivent des crédits excédentaires si leurs émissions sont inférieures à la limite applicable. Les installations peuvent vendre les crédits excédentaires ou les accumuler pour les utiliser dans les années à venir.
- Le gouvernement a collaboré durant plus de deux ans avec les industries et d'autres parties prenantes à la conception du système.

Q4.

Has the federal government considered implementing border carbon adjustments to help mitigate carbon leakage?

- Avoiding carbon leakage is key to good climate policy. Carbon leakage occurs when companies move to countries with lower climate ambition to avoid carbon costs. The result is that emissions shift from one place to another rather than decline. Canada's carbon pricing systems are designed to address this risk. The federal Output-Based Pricing System and similar provincial systems send a strong price signal while lowering costs compared to a full carbon price.
- Another way to address the risk of carbon leakage is with a border carbon adjustment. This policy applies a price on imports based on their embedded emissions. It helps level the playing field between domestic and foreign producers.
- Canada has also started exploring whether a BCA makes sense in the Canadian context. We will be working with like-minded economies, including the European Union and our North American partners, to consider whether and how this approach could fit into a broader strategy to meet ambitious climate targets while avoiding carbon leakage, ensuring a fair and predictable environment for businesses, fostering green innovation, and promoting global ambition on climate action.

Q4.

Le gouvernement fédéral a-t-il envisagé de mettre en œuvre des ajustements à la frontière pour le carbone pour aider à éviter les fuites de carbone?

- Il est primordial d'éviter les fuites de carbone pour maintenir une bonne politique climatique. Il est question de fuites de carbone lorsque des entreprises s'installent dans des pays moins ambitieux sur le plan climatique pour éviter les coûts du carbone. On assiste ainsi à un déplacement des émissions plutôt qu'à une réduction des émissions. Les systèmes de tarification du carbone du Canada sont conçus de manière à contrer ce risque. Le système fédéral de tarification fondé sur le rendement et les systèmes provinciaux semblables envoient un signal clair de tarification tout en réduisant les coûts par rapport à la tarification intégrale du carbone.
- Une autre façon de contrer le risque de fuites de carbone consiste à appliquer un ajustement à la frontière pour le carbone. Cette politique permet d'appliquer un prix aux importations en fonction de leurs émissions intrinsèques. Elle permet d'uniformiser les règles entre les producteurs nationaux et étrangers.
- Le Canada se penche également sur la question visant à déterminer si les AFC se prêtent au contexte canadien. Nous travaillerons avec des économies aux vues semblables, y compris l'Union européenne et nos partenaires nord-américains, afin de déterminer la possibilité et la façon dont cette approche pourrait s'intégrer dans une stratégie plus large visant à atteindre des objectifs climatiques ambitieux tout en évitant les fuites de carbone, en assurant un environnement équitable et prévisible pour les entreprises, en favorisant l'innovation écologique et en promouvant l'ambition mondiale en matière d'action climatique.

CAP AND CUT EMISSIONS FROM OIL AND GAS PLAFONNER ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DU SECTEUR PÉTROLIER ET GAZIER

Q1.

What is the approach to cap and cut oil and gas sector emissions?

- Canada is taking action across all sectors in order to meet its commitment to reduce GHG emissions by 40% to 45% below 2005 levels by 2030 and to reach net-zero emissions by 2050.
- The oil and gas sector is the largest source of emissions in Canada, producing 26% of national emissions in 2019. It is also a major employer and contributor to Canada's GDP.
- The government has committed to cap emissions from the oil and gas sector and ensure they decline in line with our economy wide net-zero objective.
- New and existing policies will contribute to oil and gas sector reductions, including the new 75% methane reduction target for oil and gas; the CCUS investment tax credit; and R&D for CCUS. However, more action will be needed.
- We have not designed the emissions cap yet. We have begun relatively informal discussions, and plan to launch formal engagement.
- We are also asked the Net-Zero Advisory Body for advice.

Q1.

Quelle est l'approche adoptée pour plafonner et réduire les émissions du secteur pétrolier et gazier?

- Le Canada prend des mesures dans tous les secteurs afin de respecter l'engagement qu'il a pris afin de réduire les émissions de GES de 40 % à 45 % par rapport aux niveaux de 2005, d'ici 2030. Il s'est également engagé à atteindre la carboneutralité d'ici 2050.
- Le secteur pétrolier et gazier est la plus grande source d'émissions au Canada, ayant produit 26 % des émissions nationales en 2019. Il est également un employeur important et contribue grandement au PIB du Canada.
- Le gouvernement s'est engagé à plafonner les émissions du secteur pétrolier et gazier et à veiller à ce qu'elles diminuent conformément à notre objectif de carboneutralité pour l'ensemble de l'économie.
- Plusieurs politiques, qu'elles soient nouvelles ou existantes, contribueront à réduire les émissions du secteur pétrolier et gazier, notamment le nouvel objectif de réduire de 75 % les émissions de méthane dans ce secteur, ainsi que le crédit d'impôt à l'investissement et la R et D pour les projets de CUSC. Toutefois, d'autres mesures seront nécessaires.
- Le mécanisme de plafonnement des émissions n'a pas encore été conçu. Nous avons entamé des discussions plutôt informelles, et nous prévoyons organiser une consultation officielle.
- Nous consultons également le Groupe consultatif pour la carboneutralité pour obtenir des conseils.

Q2.

How would an emissions cap affect oil and gas production, exports, and energy security?

- To be clear, the purpose of the cap is to reduce GHG emissions, not to cap oil and gas production in Canada.
- Canadian exports of oil and gas are important to energy security in North America and at global levels.
- In designing the cap, we will consider how best to mitigate carbon leakage risks to avoid exacerbating energy security concerns in the current global context.
- 90% of Canada's O&G exports go into or through the US for processing, with much of the Canadian production also used in the US.

Q2.

Quelle sera l'incidence d'un plafond d'émissions sur la production et les exportations de pétrole et de gaz, ainsi que sur la sécurité énergétique?

- En termes clairs, l'objectif d'un plafond d'émissions est de réduire les émissions de GES et non de plafonner la production de pétrole et de gaz au Canada.
- Les exportations canadiennes de pétrole et de gaz sont importantes pour la sécurité énergétique en Amérique du Nord et dans le monde.
- Les détails de la conception du plafond permettront d'examiner la meilleure façon d'atténuer les risques de fuite de carbone pour éviter d'exacerber les problèmes de sécurité énergétique dans le contexte mondial actuel.
- Quatre-vingt-dix pour cent (90 %) des exportations canadiennes de pétrole et de gaz sont destinées aux États-Unis ou transitent dans ce pays pour être traitées, et une grande partie de la production canadienne est également utilisée aux États-Unis.

Q3.

Is the oil and gas sector target achievable? If it costs too much, won't it just scare investment away from Canada?

- The target is ambitious, but there are significant opportunities to reduce emissions in the oil and gas sector.
- The oil and gas sector has cut back in recent years in response to low oil prices, but as demand and prices rebound, now is a good time to help direct the sector's considerable capital toward low-carbon innovation.

Q3.

L'objectif du secteur pétrolier et gazier est-il réalisable? S'il est trop coûteux, ne va-t-il pas simplement faire fuir les investissements du Canada?

- L'objectif est ambitieux, mais il existe d'importantes possibilités de réduire les émissions dans le secteur pétrolier et gazier.
- Ces dernières années, le secteur a réduit ses activités en raison de la faiblesse des prix du pétrole, mais avec la reprise de la demande et la remontée des prix, c'est le bon moment pour contribuer à orienter les investissements en capital considérables de ce secteur vers l'innovation à faibles émissions de carbone.

Q4.

What are the most promising decarbonisation pathways for the oil and gas sector?

- Large-scale deployment of multiple technologies are required for oil sands and other oil and gas producers to reduce GHG emissions.
- Some key mitigation pathways include steam displacement (which includes solvent injections), CCUS, co-generation, electrification, fuel switching and energy efficiency applications.

Q4.

Quelles sont les voies de décarbonation les plus prometteuses?

- Il est nécessaire de mettre en place à grande échelle de multiples technologies, pour que les exploitants de sables bitumineux et d'autres producteurs pétroliers et gaziers réduisent leurs émissions de GES.
- Parmi les principales voies d'atténuation figurent l'écoulement par injection de vapeur (qui comprend l'injection de solvant), le CUSC, la cogénération, l'électrification, le remplacement de combustible et les applications à efficacité énergétique.

CLEAN ELECTRICITY STANDARD NORME SUR L'ÉLECTRICITÉ PROPRE

Q1.

How will the Government of Canada support jurisdictions that face significant challenges in reaching Canada's clean electricity goals by 2035?

- The Government of Canada understands the transition to net-zero will require major investments in clean electricity generation, storage, and grid modernization to meet increasing demand from electrification in other parts of our economy as grid operators simultaneously decarbonize generation. To support and encourage the transition, the Government of Canada will explore the role of a Clean Electricity Standard (CES) to meet the commitment of creating a net zero electricity grid by 2035. The CES will complement existing policies on the power sector and provide a strong signal to decarbonize and trigger investment in clean generation and energy storage technologies. Engagement on the design of a CES with provinces and territories and other interested parties will begin shortly.
- As part of Canada's climate plan, the federal government is already providing support for investments in renewable energy and next-generation clean energy and technology solutions.
 - The Government has since expanded on these investments and committed an additional \$17.6 billion in new, green recovery measures included in Budget 2021.
 - In addition, as part of its \$10-billion Growth Plan, the Canada Infrastructure Bank has identified a long-term target of \$5 billion for clean power projects to support renewable generation and storage and to transmit clean electricity between provinces, territories, and regions, including to northern and Indigenous communities.
 - The return of Output-Based Pricing System (OBPS) proceeds in some provinces (approx. \$80 million) through the Future Electricity Fund will support provincially managed clean electricity grid options (interties, grid modernizations, etc.). The Government of Canada launched a callout for projects in February 2022.
 - Through Budget 2021, the Government of Canada announced the creation of an Investment Tax Credit to encourage the creation of carbon capture and storage projects and increase their feasibility.
- The Government of Canada has committed to engaging with provinces and territories through the creation of a Pan-Canadian Grid Council to promote infrastructure investments, smart grids, grid integration and electricity sector innovation.
- The Government of Canada will also work closely with provinces and territories, utilities and potential investors to attract new investments in non-emitting generation and grid upgrades. For example, the Government of Canada and the Canada Infrastructure Bank are currently collaborating with provinces and regional utilities to advance the Atlantic Loop intertie project, which could greatly reduce emissions and maintain electricity affordability in the Atlantic region.
- Supporting interprovincial interties will provide fossil fuel-reliant regions with reliable and affordable clean electricity from neighbouring jurisdictions. This will help protect Canada's environment while laying the groundwork for clean economic growth. This was also a recommendation from the International Energy Agency during their review of Canada's energy policy (January 2022).

Q1.

Comment le gouvernement du Canada soutiendra-t-il les administrations qui font face à des défis importants pour atteindre les objectifs du Canada en matière d'électricité propre d'ici 2035?

- Le gouvernement du Canada comprend que la transition vers la production carboneutre nécessitera des investissements majeurs dans la production d'électricité propre, le stockage et la modernisation du réseau pour répondre à la demande croissante de l'électrification dans d'autres secteurs de notre économie, alors que les opérateurs de réseau décarbonisent simultanément la production. Pour soutenir et encourager la transition, le gouvernement du Canada étudiera le rôle d'une norme sur l'électricité propre afin de respecter l'engagement de créer un réseau électrique carboneutre d'ici 2035. La norme sur l'électricité propre complétera les politiques existantes sur le secteur de l'électricité et fournira un signal fort pour décarboniser et déclencher des investissements dans la production d'électricité propre et les technologies de stockage. Les consultations avec les provinces et territoires et d'autres parties intéressées sur la conception d'une norme sur l'électricité propre commenceront bientôt.
- Dans le cadre du plan climatique du Canada, le gouvernement fédéral soutient déjà aux investissements dans les énergies renouvelables et les solutions technologiques et énergétiques propres de la prochaine génération.
 - Le gouvernement a depuis étendu ces investissements et a engagé 17,6 milliards de dollars supplémentaires dans de nouvelles mesures de relance verte incluses dans le budget 2021.
 - De plus, dans le cadre de son plan de croissance de 10 milliards de dollars, la Banque de l'infrastructure du Canada a identifié un objectif à long terme de 5 milliards de dollars pour des projets d'énergie propre afin de soutenir la production renouvelable et le stockage et de transmettre de l'électricité propre entre les provinces, les territoires et les régions, y compris aux communautés nordiques et autochtones.
 - Le retour des fonds issus du système de tarification fondé sur le rendement (STFR) dans certaines provinces (environ 80 millions de dollars) par le volet du Fonds pour l'électricité de l'avenir soutiendra les provinces dans le développement d'options pour un réseau d'électricité propre (interconnexions, modernisations du réseau, etc.). Le gouvernement du Canada a lancé un appel à projets en février 2022.
 - Dans le cadre du budget 2021, le gouvernement du Canada a annoncé la création d'un crédit d'impôt à l'investissement pour encourager la création de projets de captage et de stockage du carbone et accroître leur faisabilité.
- Le gouvernement du Canada s'est engagé à collaborer avec les provinces et les territoires en créant un Conseil pancanadien du réseau électrique afin de promouvoir les investissements dans les infrastructures, les réseaux intelligents, l'intégration des réseaux et l'innovation dans le secteur de l'électricité.
- Le gouvernement du Canada travaillera également en collaboration avec les provinces et les territoires, les services publics et les investisseurs potentiels pour attirer de nouveaux investissements dans la production non émettrice et la modernisation du réseau. Par exemple, le gouvernement du Canada et la Banque de l'infrastructure du Canada collaborent actuellement avec les provinces et les services publics régionaux pour faire avancer le projet d'interconnexion de la boucle de l'Atlantique, qui pourrait réduire considérablement les émissions et maintenir l'abordabilité de l'électricité dans la région de l'Atlantique.

- Le soutien des interconnexions interprovinciales permettra aux régions qui dépendent des combustibles fossiles de bénéficier d'une électricité propre fiable et abordable provenant des juridictions voisines. Cela contribuera à protéger l'environnement du Canada tout en jetant les bases d'une croissance économique propre. C'était également une recommandation de l'Agence internationale de l'énergie lors de son examen de la politique énergétique du Canada (janvier 2022).

Q2.**Will workers and their communities be affected by the transition to net-zero electricity?**

- The Government of Canada remains committed to helping workers, communities, and businesses prepare for the challenges and opportunities that the low-carbon energy transition will present. Creating good, well-paying jobs in the low-carbon economy and ensuring that workers have the right tools and skill sets is essential to building a sustainable and prosperous future for Canada.
- Skills and training measures announced in Budget 2021 will deliver almost 500,000 new training and work opportunities for Canadians, which will help workers transition and take advantage of new opportunities, including in clean energy.
- The Government of Canada has a strong track record in ensuring a people-centered approach to clean energy transition. It is currently delivering \$185 million to assist coal workers and their communities to develop new skills and diversify local economies.
 - The Government of Canada has invested a total of over \$29 million in 46 projects across Saskatchewan, Alberta, New Brunswick, and Nova Scotia.
- The Government of Canada has emphasized the importance of continued G7 leadership on climate and energy in order to reach net zero by 2050, while also equipping our workers with the skills to take full advantage of the growing economic opportunities associated with clean technology.
- The Government is consulting Canadians to inform legislation on a Just Transition, including by convening a Just Transition Advisory Body to ensure a people-centered Net Zero transition.
- The clean energy sector has the potential to grow significantly, resulting in even more careers and opportunities for Canadians.
- Clean technology will be a vital driver of the economic engine in Canada and the world. Investing in clean technology positions Canada as a leader in an expanding market as investors and businesses seek sustainable growth. This will support the work of Canadian innovators and create new jobs for Canadians.
- The Government of Canada will work with provinces/territories and labour organizations to ensure workers affected by the transition are involved in the design and implementation of a successful transition to clean power.

Q2.**Les travailleurs et leurs communautés seront-ils affectés par la transition vers l'électricité nette zéro?**

- Le gouvernement du Canada reste engagé à aider les travailleurs, les collectivités et les entreprises à se préparer aux défis et aux possibilités que présentera la transition vers une énergie faible en carbone. Il est essentiel de créer de bons emplois bien rémunérés dans l'économie faible en carbone et de veiller à ce que les travailleurs aient les bons outils et les bonnes compétences pour bâtir un avenir durable et prospère pour le Canada.
- Les mesures relatives aux compétences et à la formation annoncées dans le budget de 2021 offriront près de 500 000 nouvelles possibilités de formation et de travail aux Canadiens, ce qui aidera les travailleurs à faire la transition et à tirer parti des nouvelles possibilités, notamment dans le domaine de l'énergie propre.

- Le gouvernement du Canada a une solide expérience pour ce qui est d'assurer une approche axée sur les personnes pour la transition vers une énergie propre. Il verse actuellement 185 millions de dollars pour aider les travailleurs du charbon et leurs communautés à acquérir de nouvelles compétences et à diversifier les économies locales.
 - Le gouvernement du Canada a investi un total de plus de 29 millions de dollars dans 46 projets en Saskatchewan, en Alberta, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse.
- Le gouvernement du Canada a souligné l'importance du maintien du leadership du G7 en matière de climat et d'énergie afin d'atteindre le niveau net zéro d'ici 2050, tout en dotant nos travailleurs des compétences nécessaires pour tirer pleinement parti des possibilités économiques croissantes associées aux technologies propres.
- Le gouvernement consulte les Canadiens afin d'éclairer la législation sur la transition juste, notamment en convoquant un conseil consultatif sur la transition juste pour assurer une transition nette zéro centrée sur les personnes.
- Le secteur de l'énergie propre a le potentiel de croître considérablement, ce qui se traduira par encore plus de carrières et de possibilités pour les Canadiens.
- Les technologies propres seront un moteur essentiel de l'économie au Canada et dans le monde. En investissant dans les technologies propres, le Canada se positionne comme un chef de file dans un marché en expansion où les investisseurs et les entreprises recherchent une croissance durable. Cela permettra de soutenir le travail des innovateurs canadiens et de créer de nouveaux emplois pour les Canadiens.
- Le gouvernement du Canada travaillera avec les provinces/territoires et les organisations syndicales pour s'assurer que les travailleurs touchés par la transition participent à la conception et à la mise en œuvre d'une transition réussie vers l'énergie propre.

Q3.

Will a Clean Electricity Standard increase electricity costs for Canadians?

- The Government of Canada will work with each province and territory to develop a win-win solution for ratepayers, workers, utilities, and the environment. Together, we will design a standard that minimizes impacts to ratepayers, maintains reliability and reduces emissions.
- Through investments in energy efficiency, smart grids, and affordable renewable energy, the Government will ensure that Canadians will have reliable, affordable, and clean electricity.
- The Clean Electricity Standard discussion paper builds on past early actions by the federal government on electricity. This includes implementing a 2030 phase-out of unabated coal and natural gas electricity performance standards to provide the right market signals that together allow sufficient transition time for utilities to efficiently transition to clean electricity sources with minimal impacts on ratepayers.
- Fossil fuel-free electricity can also protect consumers from market volatility and exposure to global events that affect the price of natural gas and oil that utilities use to generate electricity.

Supplemental

- The Government of Canada and the Canada Infrastructure Bank are currently collaborating with provinces and regional partners to advance the “Atlantic Loop” intertie project, which could greatly reduce emissions and maintain electricity affordability in the Atlantic region, as well as other regional initiatives.

Q3.

Une norme sur l'électricité propre augmentera-t-elle les coûts de l'électricité pour les Canadiens?

- Le gouvernement du Canada travaillera avec chaque province et territoire pour élaborer une solution gagnante pour les contribuables, les travailleurs, les services publics et l'environnement. Ensemble, nous concevrons une norme qui minimisera les impacts sur les contribuables, maintiendra la fiabilité et réduira les émissions.
- Grâce à des investissements dans l'efficacité énergétique, les réseaux intelligents et les énergies renouvelables abordables, le gouvernement veillera à ce que les Canadiens disposent d'une électricité fiable, abordable et propre.
- Le document de travail sur la norme sur l'électricité propre s'appuie sur les premières mesures prises par le gouvernement fédéral en matière d'électricité. Cela comprend la mise en œuvre d'une élimination progressive, par 2030, des normes de rendement de l'électricité produite à partir de charbon et de gaz naturel, afin de fournir les bons signaux de marché qui, ensemble, laissent suffisamment de temps aux services publics pour passer efficacement aux sources d'électricité propres, avec des répercussions minimales sur les contribuables.
- L'électricité produite sans l'utilisation de combustibles fossiles peut également protéger les consommateurs de la volatilité du marché et de l'exposition aux événements mondiaux qui affectent le prix du gaz naturel et du pétrole que les services publics utilisent pour produire de l'électricité.

Supplémentaire

- Le gouvernement du Canada et la Banque de l'infrastructure du Canada collaborent actuellement avec les provinces et les partenaires régionaux pour

faire avancer le projet d'interconnexion de la boucle de l'Atlantique , qui pourrait réduire considérablement les émissions et maintenir l'abordabilité de l'électricité dans la région de l'Atlantique, ainsi que d'autres initiatives régionales.

Q4.

Canada's oil and gas industry has recently recovered from an extended downturn following the start of COVID-19. How does this new climate plan help the electricity sector?

- Transforming Canada's economy to ensure that it is resilient in the context of a global low carbon future will create jobs that will last for decades and ensure Canada's success in the longer-term.
- Economic growth requires regulatory certainty, especially as the country continues to be impacted by COVID-19. Canada's commitment to net-zero electricity by 2035 is not only an ambitious target but also the start of providing all electricity producers with the clarity of where the electricity sector is headed in the coming decades. This sends an important market signal that will support their future investments in grid infrastructure.
- Investments in clean tech and related infrastructure such as interties and renewable energy can create new jobs.
- The Government will also continue to partner with industry to ensure new technologies to reduce emissions are being deployed – such as CCUS, development of clean hydrogen and fuel-switching to clean electricity.

Q4.

L'industrie pétrolière et gazière du Canada s'est récemment remise d'un ralentissement prolongé après l'éclosion de la COVID-19. Comment ce nouveau plan climatique aide-t-il le secteur de l'électricité?

- Transformer l'économie canadienne pour qu'elle soit résiliente dans le contexte d'un avenir mondial à faible émission de carbone permettra de créer des emplois qui dureront des décennies et d'assurer la réussite du Canada à plus long terme.
- La croissance économique nécessite une certitude réglementaire, d'autant plus que le pays continue d'être touché par la COVID-19. L'engagement du Canada à l'égard de l'électricité nette zéro d'ici 2035 n'est pas seulement un objectif ambitieux, mais aussi le début d'une démarche visant à fournir à tous les producteurs d'électricité la clarté quant à la direction que prendra le secteur de l'électricité au cours des prochaines décennies. Cela envoie un signal de marché important qui soutiendra leurs investissements futurs dans l'infrastructure du réseau.
- Les investissements dans les technologies propres et les infrastructures connexes, telles que les interconnexions et les énergies renouvelables, peuvent créer de nouveaux emplois.
- Le gouvernement continuera également à s'associer à l'industrie pour garantir le déploiement de nouvelles technologies permettant de réduire les émissions, comme le CCUS, le développement de l'hydrogène propre et le passage à l'électricité propre.

Q5.

How will the Clean Electricity Standard (“CES”) impact electricity affordability in 2035?

- Affordability will be key consideration in the design of the CES. ECCC will work closely with provinces/territories, utilities and electricity regulators to ensure that costs are taken into account and minimized. A cost-benefit analysis will be developed and published alongside the regulation.
- The energy transition will be transformative, but it is urgently needed to address the mounting risks and impacts of climate change in Canada. Accelerating the transition to a net-zero economy today will reduce the higher costs from inaction later on. Unless we make transformational changes across many parts of the economy, we will soon have to grapple with even higher human and financial costs like those Canada experienced in 2021 from extreme storms, floods, heat waves, droughts and forest fires.
- The earlier we move away from investments in fossil fuel infrastructure that will persist beyond 2035, the more we'll minimize the economic burden of infrastructure no longer consistent with our net-zero goals that would likely be passed on to electricity ratepayers.
- A Clean Electricity Standard will ensure that investments in fossil fuel fired electricity generation are consistent with the goal of net-zero emissions by 2035. This regulation will minimize the cost of this transition to ratepayers by preventing new investment in assets that cannot generate low- or non-emitting power to meet Canada's net zero goals.
- As part of broader engagement regarding the Clean Electricity Standard, the Government of Canada will consult with stakeholders to understand if more complementary measures would need to be developed to help ensure that the electricity sector receives the support it needs to provide reliable and affordable service to all Canadians while achieving net-zero emissions by 2035. Complementary measures could include tax measures, funding, and playing a convening function to support interprovincial electricity system planning.
- A 2035 target year provides a clear market signal to the developers of emerging clean technology, and the investors who finance them, that their technology has a market role in Canada's grids. This market signal will drive the deployment of technology that allows the integration of variable renewables into the grid. It will also provide the necessary lead time to utilities to begin effectively planning for a clean future.
- The cost of solar and wind power have declined significantly in the last ten years and continue to fall, making them increasingly competitive compared to new natural gas-fired electricity. Canada's increased carbon price trajectory towards 2030 will increase the competitiveness of these non-emitting sources of generation compared to fossil fuels. Battery storage technology is also experiencing cost reductions as more systems are deployed commercially.
- Given the decreasing costs of renewables, an electricity sector that relies on renewable generation helps to cushion households and businesses from the price volatility of fossil fuels. Furthermore, the Government of Canada continues to safeguard the affordability of this transition for households by investing in energy efficiency and electrification so that households and businesses can meet their needs using less energy.

Q5.

Comment la norme sur l'électricité propre influencera-t-elle l'accessibilité à l'électricité dans 2035?

- L'abordabilité sera une considération clé dans la conception de la norme sur l'électricité propre. ECCC travaillera en étroite collaboration avec les provinces/territoires, les services publics et les organismes de réglementation de l'électricité pour s'assurer que les coûts sont pris en compte et minimisés. Une analyse coûts-avantages sera élaborée et publiée en même temps que le règlement.
- La transition énergétique sera transformative, mais elle est nécessaire et urgente pour faire face aux risques et aux impacts croissants des changements climatiques au Canada. En accélérant la transition vers une économie carboneutre dès aujourd'hui, nous réduirons les coûts élevés de l'inaction plus tard. Si nous n'apportons pas de changements transformationnels dans de nombreux secteurs de l'économie, nous devrons bientôt faire face à des coûts humains et financiers encore plus élevés, comme ceux que le Canada a connus en 2021 en raison de tempêtes extrêmes, d'inondations, de vagues de chaleur, de sécheresses et de feux de forêt.
- Plus tôt nous nous éloignerons des investissements dans les infrastructures de combustibles fossiles qui persisteront au-delà de 2035, plus nous minimiserons le fardeau économique des infrastructures qui ne sont plus compatibles avec nos objectifs de consommation nette zéro et qui seront probablement répercutées sur les contribuables.
- Une norme sur l'électricité propre garantira que les investissements dans la production d'électricité à partir de combustibles fossiles sont compatibles avec l'objectif carboneutre d'ici 2035. Ce règlement minimisera le coût de cette transition pour les contribuables en empêchant les nouveaux investissements dans des actifs qui ne peuvent pas produire de l'électricité à faibles émissions ou sans émissions pour atteindre les objectifs de zéro émission nette du Canada.
- Dans le cadre d'un engagement plus large concernant la norme sur l'électricité propre, le gouvernement du Canada consultera les intervenants afin de comprendre si des mesures plus complémentaires devraient être élaborées pour s'assurer que le secteur de l'électricité reçoit le soutien dont il a besoin pour fournir un service fiable et abordable à tous les Canadiens tout en atteignant des émissions nettes nulles d'ici 2035. Les mesures complémentaires pourraient inclure des mesures fiscales, du financement et une fonction de convocation pour soutenir la planification du réseau électrique interprovincial.
- Une année cible 2035 fournit un signal de marché clair aux développeurs de technologies propres émergentes, et aux investisseurs qui les financent, que leur technologie a un rôle commercial dans les réseaux du Canada. Ce signal du marché stimulera le déploiement de la technologie qui permet l'intégration des énergies renouvelables variables dans le réseau. Il permettra également aux services publics de disposer du temps nécessaire pour commencer à planifier efficacement un avenir propre.
- Le coût de l'énergie solaire et de l'énergie éolienne a considérablement diminué au cours des dix dernières années et continue de baisser, ce qui les rend de plus en plus compétitives par rapport à la nouvelle électricité produite au gaz naturel. L'augmentation du prix du carbone au Canada d'ici 2030 augmentera la compétitivité de ces sources de production non émettrices par rapport aux combustibles fossiles. La technologie de stockage par batterie connaît également des réductions de coûts à mesure que davantage de systèmes sont déployés commercialement.
- Compte tenu de la baisse des coûts des énergies renouvelables, un secteur de l'électricité qui repose sur la production d'énergie renouvelable contribue à

protéger les ménages et les entreprises contre la volatilité des prix des combustibles fossiles. De plus, le gouvernement du Canada continue de préserver le caractère abordable de cette transition pour les ménages en investissant dans l'efficacité énergétique et l'électrification afin que les ménages et les entreprises puissent répondre à leurs besoins en utilisant moins d'énergie.

Q6.

How will the Government of Canada reduce economic impacts on emissions-intensive-trade-exposed industries (EITEI)?

- As a key input to industry, the Government of Canada recognizes that electricity is a foundational component of economic growth in Canada.
- As the electricity sector transitions to net-zero emissions, the Government of Canada is committed to ensuring that electricity remains reliable and affordable so that industries do not face pressure to relocate operations to other jurisdictions without climate policies in place (also known as carbon leakage).
- The Government of Canada will work to ensure that other climate policies, such as the *Output-Based Pricing System Regulations* (OBPSR) for large industries, works in harmony with a new Clean Electricity Standard regulation for the electricity sector, while developing a suite of complementary policies to ease the transition to low- and non-emitting generation.
- Canada's electricity is already among the cleanest in the world. In the future, if Canada's trading partners, including the U.S. and the EU, levy import fees based on the carbon-intensity of products (known as Border Carbon Adjustments, or BCAs), Canadian industries will already have a head start in producing less carbon intensive products, thereby reducing their exposure to these fees.
- By ensuring the transition to a net-zero emitting electricity sector by 2035, the Government of Canada is helping to reduce industries' exposure as Canada's trading partners implement BCAs.

Q6.

Comment le gouvernement du Canada réduira-t-il les impacts économiques sur les industries exposées aux échanges de droits d'émission?

- En tant qu'intrant clé pour l'industrie, le gouvernement du Canada reconnaît que l'électricité est un élément fondamental de la croissance économique au Canada.
- Au fur et à mesure que le secteur de l'électricité effectue la transition vers des émissions carboneutres, le gouvernement du Canada s'engage à veiller à ce que l'électricité reste fiable et abordable afin que les industries ne subissent pas de pressions pour délocaliser leurs activités dans d'autres juridictions sans politiques climatiques en place (également connu sous le nom de fuite de carbone).
- Le gouvernement du Canada veillera à ce que d'autres politiques climatiques, comme le *Règlement sur le système de tarification fondé sur le rendement* (RSTFR) pour les grandes industries, fonctionnent en harmonie avec un nouveau règlement sur la norme sur l'électricité propre pour le secteur de l'électricité, tout en élaborant une série de politiques complémentaires pour faciliter la transition vers une production à faibles émissions et sans émissions.
- L'électricité du Canada est déjà parmi les plus propres au monde. À l'avenir, si les partenaires commerciaux du Canada, y compris les États-Unis et l'Union européenne, prélèvent des droits d'importation en fonction de l'intensité carbone des produits (connus sous le nom d'ajustements à la frontière pour le carbone, ou AFC), les industries canadiennes auront déjà une longueur d'avance en produisant des produits à plus faible intensité carbonique, réduisant ainsi leur exposition à ces droits.
- En assurant la transition vers un secteur de l'électricité à émissions nettes nulles d'ici 2035, le gouvernement du Canada aide à réduire l'exposition des industries lorsque les partenaires commerciaux du Canada mettent en œuvre des AFCs.

Q7.

What role will nuclear generation technologies play in allowing provinces to decarbonize their electricity systems?

- Nuclear energy is already an important part of Canada's current non-emitting energy mix, and we remain committed to providing responsible stewardship to support a strong and safe nuclear sector.
- Nuclear energy is internationally-recognized by countries and organizations alike as playing an important role in meeting Paris Agreement climate targets and achieving net zero emissions economy-wide by 2050.
- Canada will need non-emitting power to ensure a reliable and stable grid when wind and solar are not available. This non-emitting power could come from existing sources such as hydroelectricity or emerging sources such as geothermal, hydrogen, or small modular reactors. Provinces and territories will make these choices depending on the technology availability, costs, and local circumstances (e.g. geography, available resources, existing infrastructure, economic benefits, etc.).
- Renewable resources vary by region, and decisions on the generation mix ultimately rest with the provinces and territories. Various provinces have expressed a clear interest in utilizing small modular reactor technologies to reduce emissions, decarbonize heavy industry and spur economic development.
- The Government of Canada launched a Small Modular Reactor (SMR) Action Plan in December 2020, building on the SMR Roadmap released in 2018, to lay out the next steps to develop and deploy this technology.

Q7.

Quel rôle les technologies de production nucléaire joueront-elles pour permettre aux provinces de décarboniser leurs systèmes électriques?

- L'énergie nucléaire représente déjà un élément important du bouquet énergétique actuel du Canada, qui ne produit pas d'émissions, et nous restons déterminés à assurer une gestion responsable pour soutenir un secteur nucléaire solide et sûr.
- L'énergie nucléaire est reconnue au niveau international par les pays et les organisations comme jouant un rôle important pour atteindre les objectifs climatiques de l'accord de Paris et pour parvenir à des émissions carboneutres dans toute l'économie d'ici 2050.
- Le Canada aura besoin d'une énergie non émettrice pour assurer la fiabilité et la stabilité du réseau lorsque les énergies éolienne et solaire ne sont pas disponibles. Cette énergie non émettrice pourrait provenir de sources existantes comme l'hydroélectricité ou de sources émergentes comme la géothermie, l'hydrogène ou les petits réacteurs modulaires. Les provinces et les territoires feront ces choix en fonction de la disponibilité de la technologie, des coûts et des circonstances locales (p. ex. géographie, ressources disponibles, infrastructure existante, avantages économiques, etc.).
- Les ressources renouvelables varient d'une région à l'autre, et les décisions relatives à la composition de la production relèvent en définitive des provinces et des territoires. Diverses provinces ont exprimé un intérêt manifeste pour l'utilisation des technologies des petits réacteurs modulaires afin de réduire les émissions, de décarboniser l'industrie lourde et de stimuler le développement économique.
- Le gouvernement du Canada a lancé un plan d'action pour les petits réacteurs modulaires (PRM) en décembre 2020, s'appuyant sur la feuille de route PRM

publiée en 2018, afin de définir les prochaines étapes du développement et du déploiement de cette technologie.

Q8.

How might a Clean Electricity Standard fit into the current regulatory environment for reducing the use of fossil fuels in energy (e.g. Clean Fuel Standard; Output-Based Pricing System Regulations; coal and natural gas electricity regulations)?

- A Clean Electricity Standard, in the context of the full set of measures put in place and proposed by the Government, can set us on the path to ensure Canada's electricity generation achieves net-zero emissions.
- The Clean Electricity Standard will be designed to work in harmony with existing regulations, including the phase-out of conventional coal generation, natural gas regulations, the clean fuel regulation, and carbon pricing, in particular the *Output-Based Pricing System Regulations* (OBPSR).

Q8.

Comment une norme sur l'électricité propre pourrait-elle s'intégrer à l'environnement réglementaire actuel visant à réduire l'utilisation des combustibles fossiles dans le secteur de l'énergie (p. ex. norme sur les carburants propres, règlement sur le système de tarification en fonction de la production, règlement sur l'électricité produite par le charbon et le gaz naturel)?

- Une norme sur l'électricité propre, dans le contexte de l'ensemble des mesures mises en place et proposées par le gouvernement, peut nous mettre sur la voie pour que la production d'électricité au Canada atteigne des émissions carburentes.
- La norme sur l'électricité propre sera conçue en harmonie avec les réglementations existantes, notamment l'élimination progressive de la production conventionnelle de charbon, les réglementations sur le gaz naturel, la norme sur les combustibles propres et la tarification du carbone, en particulier le *Règlement sur le système de tarification fondé sur le rendement* (RSTFR).

Q9.

With recent calls from Quebec and Alberta to conserve electricity usage (during Dec/Jan 2022's cold snap), is this the right time to make big changes to the country's electricity grid? How will the Government ensure the reliability of the grid under a future CES?

- Canada's electricity grid sometimes faces challenges when the demand for power is high due to extreme cold or heat. With climate change, we can expect this to happen more frequently, so it is important we use the transition to net-zero electricity to build a better electricity grid.
- Extreme weather can affect both emitting and non-emitting electricity generation. A net-zero grid will depend on a greater diversity of generation and storage technologies, as well as more sophisticated operations, than traditional fossil fuel dependent grids. For example, interties between provinces, increased battery storage, and grid modernization will help grid operators continue to reliably deliver electricity even in the face of challenges caused by extreme weather.
- Also, by reducing peak demand, energy efficiency measures can ease the transition to a decarbonized grid as demand increases through electrification and extreme weather events pose additional challenges. The Government of Canada is making investments in energy efficiency programs, such as the Low-Carbon Economy Fund and the Canada Greener Homes Grant program to help reduce emissions while saving money for consumers.
- Finally, during consultations and the development of the CES, the critical importance of ensuring grid reliability will be taken into account.

Q9.

Avec les récents appels du Québec et de l'Alberta à conserver l'électricité (pendant la vague de froid de décembre 2021 et de janvier 2022), est-ce le bon moment pour apporter des changements importants au réseau électrique du pays? Comment le gouvernement assurera-t-il la fiabilité du réseau dans le cadre d'une future SCE?

- Le réseau électrique du Canada est parfois confronté à des difficultés lorsque la demande d'électricité est élevée en raison d'un froid ou d'une chaleur extrême. Avec le changement climatique, nous pouvons nous attendre à ce que cela se produise plus fréquemment, il est donc important que nous profitions de la transition vers l'électricité nette zéro pour construire un meilleur réseau électrique.
- Les conditions météorologiques extrêmes peuvent affecter la production d'électricité, qu'elle soit émettrice ou non. Un réseau carboneutre dépendra d'une plus grande diversité de technologies de production et de stockage, ainsi que d'opérations plus sophistiquées, que les réseaux traditionnels dépendant des combustibles fossiles. Par exemple, les interconnexions entre les provinces, l'augmentation du stockage par batterie et la modernisation du réseau aideront les opérateurs de réseau à continuer de fournir de l'électricité de manière fiable, même en cas de difficultés causées par des conditions météorologiques extrêmes.
- De plus, en réduisant la demande de pointe, les mesures d'efficacité énergétique peuvent faciliter la transition vers un réseau décarbonisé, car la demande augmente grâce à l'électrification et les événements météorologiques extrêmes posent des défis supplémentaires. Le gouvernement du Canada investit dans des programmes d'efficacité énergétique, comme le Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone et le programme de subventions pour des maisons plus vertes au Canada, afin d'aider à réduire les émissions tout en permettant aux consommateurs de réaliser des économies.

- Enfin, lors des consultations et de l'élaboration de la norme sur l'électricité propre, l'importance cruciale de garantir la fiabilité du réseau sera prise en compte.

CLEAN FUEL REGULATIONS RÈGLEMENT SUR LES COMBUSTIBLES PROPRES

Q1.

What is the timeline for the publication of the final Clean Fuel Regulations?

- The final Clean Fuel Regulations are on track to be published in spring 2022.
- At that time, an updated Regulatory Impact Assessment Statement will also be published. It will include an up-to-date cost benefit analysis for the Regulations.

Q1.

Quel est le calendrier de publication de la version finale du Règlement sur les combustibles propres?

- La publication du *Règlement sur les combustibles propres* est prévue au printemps 2022.
- À ce moment-là, une mise à jour du Résumé de l'étude d'impact de la réglementation sera également publiée. Le résumé comprendra une analyse à jour des coûts-avantages pour le Règlement.

Q2.

What do the Clean Fuel Regulations cover?

- The Regulations aim to reduce greenhouse gas emissions from liquid fossil fuels used in Canada for transportation, i.e. gasoline and diesel. The Regulations will require liquid fossil fuel suppliers to reduce the carbon intensity of the fuels they produce and import for use in Canada.

Q2.

Que couvre le Règlement sur les combustibles propres?

- Le Règlement vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant des combustibles fossiles liquides utilisés au Canada, c'est-à-dire l'essence et le diesel. Le Règlement obligera les fournisseurs de combustibles fossiles liquides à réduire l'intensité en carbone des combustibles qu'ils produisent ou qu'ils importent pour utilisation au Canada.

Q3.

Do the Clean Fuel Regulations duplicate what would be achieved by carbon pollution pricing or the oil and gas cap?

- The Clean Fuel Regulations will complement carbon pricing.
 - Carbon pricing sends a broad signal across the economy to spur the lowest cost reductions wherever they may be found.
 - The Clean Fuel Regulations will complement these general signals by sending a targeted incentive to drive transformational changes along the lifecycle of liquid fuels for longer-term capital investments such as carbon capture and storage.
 - Actions taken under the Clean Fuel Regulations can also reduce the overall emissions of a refinery, helping it to meet compliance under other provincial or federal regulations like the Output-Based Pricing System.
- As the oil and gas cap is designed, it will take into account the Clean Fuel Regulations.
- The price on carbon, Clean Fuel Regulations, and oil and gas cap are needed in order to help exceed Canada's current 2030 GHG emission reduction target under the Paris Agreement target, and to put Canada on a path towards achieving the goal of net-zero emissions by 2050.

Q3.

Est-ce que le Règlement sur les combustibles propres fait en double qui serait obtenu par la tarification de la pollution par le carbone ou le plafonnement du pétrole et du gaz?

- Le Règlement sur les combustibles propres sera un complément de la tarification par le carbone.
 - La tarification du carbone envoie un signal large à l'ensemble de l'économie pour stimuler les réductions à moindres coûts partout où ils se trouvent.
 - Le Règlement sur les combustibles propres servira de complément à ces signaux généraux par une incitation ciblée pour influencer des changements transitionnels tout au long du cycle de vie des combustibles liquides pour des investissements en capital à plus long terme tels que le captage et le stockage du carbone.
 - Les mesures prises en vertu du Règlement sur les combustibles propres peuvent également réduire les émissions globales d'une raffinerie, l'aidant à se conformer en vertu d'autres réglementations provinciales ou fédérales comme le Système de tarification fondé sur le rendement.
- L'élaboration du plafonnement du pétrole et du gaz tiendra compte du Règlement sur les combustibles propres.
- Dans le cadre de l'Accord de Paris, le prix du carbone, le Règlement sur les combustibles propres et le plafonnement du pétrole et gaz sont tous nécessaires pour venir en aide et surpasser les objectifs actuels de réduction des émissions de GES du Canada d'ici 2030 et placer le Canada sur la voie d'atteindre l'objectif zéro émission nette d'ici 2050.

INEFFICIENT FOSSIL FUEL SUBSIDIES SUBVENTIONS INEFFICACES POUR LES COMBUSTIBLES FOSSILES

Q1.

What is being done to stop providing fossil fuel subsidies?

- In 2009, Canada as a part of the Group of 20 (G20) Leaders committed to rationalizing or phasing out inefficient fossil fuel subsidies. The government recently accelerated its commitment to do so from 2025 to 2023.
- The Government of Canada's efforts to reform fossil fuel subsidies have resulted in the phase-out or rationalization of eight tax expenditures that supported fossil fuel exploration or production.

Q1.

Que fait-on pour mettre un terme aux subventions pour les combustibles fossiles?

- En 2009, le Canada, en tant que membre du Groupe des 20 (G20), s'est engagé à rationaliser ou à éliminer progressivement les subventions inefficaces pour les combustibles fossiles. Le gouvernement a récemment devancé de deux ans son engagement à le faire (de 2025 à 2023).
- Les efforts déployés par le gouvernement du Canada pour réformer les subventions pour les combustibles fossiles ont entraîné l'élimination graduelle ou la rationalisation de huit dépenses fiscales qui appuyaient l'exploration des énergies fossiles et la production de combustibles fossiles.

Q2.

What progress has the government made on the G20 commitment?

- The Government has made important progress on the G20 commitment to rationalize and phase out inefficient fossil fuel subsidies with the rationalization of eight tax expenditures for the fossil fuel sector to date that eliminate preferential tax treatment, including:
 - Phase-out of the accelerated capital cost allowance for oil sands (announced in Budget 2007; completed in 2015)
 - Reduction in the deduction rates for intangible capital expenses in oil sands projects to align with rates in conventional oil and gas sector (announced in Budget 2011; completed in 2016)
 - Phase-out of the Atlantic Investment Tax Credit for investments in the oil and gas and mining sectors (announced in Budget 2012; completed in 2017)
 - Reduction in the deduction rate for pre-production intangible mine development expenses to align with rate for the oil and gas sector (announced in Budget 2013; completed in 2018)
 - Phase-out of the accelerated capital cost allowance for mining (announced in Budget 2013; completed in 2021)
 - Allowing the accelerated capital cost allowance for liquefied natural gas facilities to expire as scheduled in 2025 (announced in Budget 2016)
 - Rationalize the tax treatment of expenses for successful oil and gas exploratory drilling (announced in Budget 2017; completed by 2021)
 - Phase out tax preference that allows small oil and gas companies to reclassify certain development expenses as more favorably treated exploration expenses (announced in Budget 2017; completed in 2019)
- In June 2018, the Minister of Natural Resources along with Argentina's Energy and Mining Minister announced that Canada and Argentina would be partnering to perform peer reviews to ensure both countries are on track to phase out inefficient fossil fuel subsidies. The peer review process will increase transparency on Canada's actions to fulfil the G20 commitment and further reaffirm our commitment to climate action and to sustainable economic growth at home and abroad.
- To make sure Canadians are heard from, in March 2019, the Minister of Environment and Climate Change launched a consultation on the Government's

draft framework to review measures outside the tax system. The consultation invited comments from all Canadians with an interest in Canada's climate change commitments and policies and concluded in June 2019.

- The December 2021 mandate letters have also directed Ministers of Environment and Climate Change, Finance and Natural Resources to develop a plan to phase out public financing of fossil fuels both internationally and nationally.

Q2.

Quels progrès le gouvernement a-t-il réalisés en vue de la réalisation de l'engagement pris au G20?

- Le gouvernement a réalisé d'importants progrès relativement à l'engagement qu'il a pris au G20 pour rationaliser et éliminer progressivement les subventions inefficaces pour les combustibles fossiles, en rationalisant huit dépenses fiscales pour le secteur des combustibles fossiles, ce qui, à ce jour, élimine le traitement fiscal préférentiel, notamment :
 - Élimination progressive des déductions pour amortissement accéléré accordées au secteur des sables bitumineux (annoncée dans le budget de 2007; mise en œuvre terminée en 2015).
 - Réduction des taux de retenue pour les dépenses en capital incorporel dans les projets de sable bitumineux pour les harmoniser avec les taux du secteur pétrolier et gazier classique (annoncée dans le budget de 2011; mise en œuvre terminée en 2016).
 - Élimination progressive du crédit d'impôt à l'investissement dans la région de l'Atlantique s'appliquant aux secteurs pétrolier, gazier et minier (annoncée dans le budget de 2012; mise en œuvre terminée en 2017).
 - Réduction des taux de retenue des frais d'aménagement intangibles préalables à la production minière pour les harmoniser avec les taux applicables dans le secteur pétrolier et gazier (annoncée dans le budget de 2013; mise en œuvre terminée en 2018).
 - Élimination progressive des déductions pour amortissement accéléré accordées au secteur des sables bitumineux (annoncée dans le budget de 2013; mise en œuvre terminée en 2021).
 - Approbation de l'échéance des déductions pour amortissement accéléré pour les installations de gaz naturel liquéfié en 2025 comme prévu (annoncée dans le budget de 2016).

- Rationalisation du traitement fiscal des dépenses pour des activités de forage d'exploration pétrolière et gazière (annoncée dans le budget de 2017; à terminer en 2021 au plus tard).
 - Élimination progressive de l'avantage fiscal qui permet aux petites sociétés pétrolières et gazières de reclasser certaines dépenses d'aménagement à titre de dépenses d'exploration qui reçoivent un traitement plus favorable (annoncée dans le budget de 2017; terminée en 2019).
- En juin 2018, le ministre des Ressources naturelles, aux côtés du ministre de l'Énergie et des Mines de l'Argentine, a annoncé que le Canada et l'Argentine allaient effectuer des examens par les pairs pour veiller à ce que les deux pays soient sur la bonne voie d'éliminer progressivement les subventions inefficaces aux combustibles fossiles. Le processus d'examen par les pairs accroîtra la transparence des mesures prises par le Canada pour respecter l'engagement pris au G20 et réaffirmera davantage notre engagement à l'égard de la lutte contre les changements climatiques et de la croissance économique durable au pays et à l'étranger.
- Pour veiller à ce que le point de vue des Canadiens soit entendu, en mars 2019, le ministre de l'Environnement et du Changement climatique a amorcé une consultation portant sur la version provisoire du cadre du gouvernement visant à examiner les mesures fédérales en dehors du régime fiscal. Le gouvernement souhaitait ainsi solliciter les commentaires de tous les Canadiens s'intéressant aux engagements et aux politiques du Canada en matière de changements climatiques. La consultation s'est conclue en juin 2019.
- Les lettres de mandat de décembre 2021 ont également demandé aux ministres de l'Environnement et du Changement climatique, des Finances, et des Ressources naturelles d'élaborer un plan visant à éliminer progressivement le financement public des combustibles fossiles à l'échelle internationale et nationale.

Q3.

Can you provide the definition of efficient and inefficient fossil fuel subsidies?

- Members of the G20 committed to phasing out or rationalizing inefficient fossil fuel subsidies that encourage wasteful consumption. There is intentionally no definition of “inefficient fossil fuel subsidies,” so that countries can define this term in the context of their national circumstances.
- However, the G20 commitment does provide some consideration by indicating that inefficient fossil fuel subsidy reform “will not apply to support for clean energy, renewables, and technologies that dramatically reduce greenhouse gas emissions.”

Q3.

Pouvez-vous fournir une définition des subventions efficaces et inefficaces pour les combustibles fossiles?

- Les membres du G20 sont déterminés à éliminer progressivement ou à rationaliser les subventions inefficaces pour les combustibles fossiles qui favorisent le gaspillage. Il n'y a intentionnellement aucune définition de « subventions inefficaces pour les combustibles fossiles », de sorte que les pays peuvent définir ce terme dans le contexte de leur situation nationale.
- Cependant, l'engagement pris par le Canada au G20 permet une certaine réflexion en indiquant que la réforme inefficace des subventions pour les combustibles fossiles « ne s'appliquera pas au soutien de l'énergie propre, des énergies renouvelables et des technologies qui réduisent considérablement les émissions de gaz à effet de serre ».

Q4.

What is an example of an inefficient fossil fuel subsidy?

- Since 2007, the government has successfully assessed the alignment of tax measures with Canada's G20 commitment. This work has supported significant actions by successive governments to phase out or rationalize eight tax preferences for the fossil fuel sector.

Q4.

Pouvez-vous donner un exemple de subvention inefficace pour les combustibles fossiles?

- Depuis 2007, le gouvernement a évalué avec succès l'harmonisation des mesures fiscales avec l'engagement pris par le Canada au G20. Ce travail a appuyé des mesures importantes prises par les gouvernements successifs pour éliminer progressivement ou rationaliser huit avantages fiscaux pour le secteur des combustibles fossiles.

Q5.

In terms of reviewing inefficient fossil fuel subsidies, Canada has committed to undergo a peer review process under the G20. When will the government complete the peer review?

- Our department is working closely with Finance Canada who is leading the peer review process under the G20 commitment.
- ECCC is working with Finance Canada and other departments to develop an approach that reflects the feedback we have received from the CESD audit, targeted and public consultations undertaken in 2019, and lessons from the 6 countries that have completed the G20 peer review so far. The pace of the review and analysis has been accelerated to meet the Government's commitment to phase out and rationalize inefficient fossil fuel subsidies by 2023.

Q5.

En ce qui a trait à l'examen des subventions inefficaces pour les combustibles fossiles, le Canada s'est engagé à soumettre les subventions à un examen par les pairs conformément au processus du G20. À quel moment le gouvernement achèvera-t-il l'examen par les pairs?

- Notre ministère travaille en étroite collaboration avec Finances Canada, qui dirige le processus d'examen par les pairs dans le cadre de l'engagement que le Canada a pris au G20.
- ECCC travaille avec Finances Canada et d'autres ministères pour élaborer une approche qui tient compte des commentaires que nous avons reçus par suite de la vérification du commissaire à l'environnement et au développement durable, des consultations ciblées et publiques entreprises en 2019 et des leçons tirées des six pays qui ont fait l'objet de l'examen par les pairs du G20 jusqu'à maintenant. Le rythme de l'examen et de l'analyse a été accéléré afin de respecter l'engagement du gouvernement d'éliminer progressivement et de rationaliser les subventions inefficaces pour les combustibles fossiles d'ici 2023.

INTERNATIONAL CLIMATE FINANCE FINANCEMENT CLIMATIQUE INTERNATIONAL

Q1.

What are the main objectives of Canada's climate finance?

- Climate finance is a critical part of Canada's efforts to support climate mitigation and adaptation action in developing countries in line with the objectives of the Paris Agreement.
- In 2021, Canada doubled its climate finance commitment to \$5.3 billion (B) over the next 5 years to support developing countries to transition to sustainable, low-carbon, climate-resilient, nature-positive and inclusive development.
- To support developing countries in combating the dual crises of climate change and biodiversity loss, a minimum of 20% of \$5.3B will be allocated to projects that leverage nature-based climate solutions and projects that contribute biodiversity co-benefits.
- Canada is increasing its proportion of grant funding to 40%, and its provision of funding towards adaptation to a minimum of 40% to help developing countries build resilience.
- Canada's climate finance is aligned with our Feminist International Assistance Policy and will continue to support women's leadership and decision-making in climate action. Canada will ensure that 80% of its climate finance projects integrate gender equality.
- Over the next five years, Canada will focus its international climate finance on four main thematic areas: clean energy transition and coal phase-out, climate-smart agriculture and food systems, nature-based solutions and biodiversity, and climate governance.

Q1.

Quels sont les principaux objectifs du financement climatique du Canada ?

- Le financement climatique est un élément essentiel des efforts du Canada pour soutenir les mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques dans les pays en développement conformément aux objectifs de l'Accord de Paris.
- En 2021, le Canada a doublé son engagement de financement climatique, le portant à 5,3 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années, afin d'aider les pays en développement à faire la transition vers un développement durable, faible en carbone, résilient au climat, positif pour la nature et inclusif.
- Afin d'aider les pays en développement à lutter contre la double crise du changement climatique et de la perte de biodiversité, au moins 20 % du financement sera alloué à des projets qui tirent parti de solutions climatiques fondées sur la nature et à des projets qui contribuent aux avantages corrélatifs de la biodiversité.
- Le Canada augmente également sa proportion de financement sous forme de subventions à 40 % et sa contribution spécifique aux mesures d'adaptation à un minimum de 40 %, afin de soutenir les communautés les plus vulnérables à renforcer leur résilience.
- Conformément à notre politique d'aide internationale féministe, le financement climatique du Canada continuera de soutenir le leadership et la prise de décision des femmes en matière d'action climatique. Le Canada

veillera à ce que 80% de ses projets de financement climatique intègrent des considérations liées à l'égalité entre les sexes.

- Au cours des cinq prochaines années, le Canada concentrera son financement climatique international sur quatre grands domaines thématiques : la transition vers une énergie propre et l'élimination progressive du charbon, l'agriculture et les systèmes alimentaires intelligents sur le plan climatique, les solutions fondées sur la nature et la biodiversité, et la gouvernance climatique.

Q2.

What results has Canada achieved from its international climate finance?

- To date, Canada's previous \$2.65B climate finance commitment is expected to reduce or avoid over 228 megatonnes of greenhouse gas (GHG) emissions and help over 6.6 million (M) people increase their resilience to climate change. The impacts of Canada's climate finance will continue to increase over time as results of the investments materialize in the long-term.
- Canada's climate finance has other impacts that are harder to quantify. For example, Canada's contribution to the National Adaptation Plan (NAP) Global Network has enabled developing countries to build capacity and adopt best practices in developing and implementing NAPs, as well as strengthening gender considerations in NAPs.
- To achieve successful results, Canada works with partners that have clear accountability frameworks and closely monitors the progress of our support through rigorous performance measurement at the programmatic level.
- Results from Canada's climate finance investments are published on a regular basis, notably through our Departmental Results Reports, Canada's National Communications and Biennial Reports to the UNFCCC, the Annual Synthesis Report on the Status of Implementation of the Pan-Canadian Framework, and on our climate finance website.

Q2.

Quels résultats le Canada obtient-il grâce à son financement climatique international?

- À ce jour, il est attendu que l'engagement antérieur de 2,65 milliards de dollars du Canada en matière de financement climatique devrait permettre de réduire ou d'éviter plus de 228 mégatonnes d'émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'aider plus de 6,6 millions de personnes à accroître leur résilience aux changements climatiques.
- L'impact du financement climatique du Canada continuera d'augmenter au fil du temps, à mesure que les résultats des investissements se concrétiseront à long terme.
- Le financement climatique du Canada a d'autres effets qui sont plus difficiles à quantifier. Par exemple, la contribution du Canada au Réseau mondial des plans nationaux d'adaptation (PNA) a permis aux pays en développement de renforcer leurs capacités et d'adopter des pratiques exemplaires pour l'élaboration et la mise en œuvre des PNA, ainsi que de renforcer les considérations liées au genre dans le cadre de leur PNA.
- Pour obtenir des résultats probants, le Canada travaille avec des partenaires fiables qui ont des cadres de responsabilisation clairs et surveille de près les progrès de son soutien par une mesure rigoureuse du rendement des programmes.
- Les résultats du financement climatique du Canada sont publiés régulièrement, notamment dans nos rapports ministériels sur les résultats, les communications nationales et les rapports biennaux du Canada à la CCNUCC, le rapport de synthèse annuel sur l'état de la mise en œuvre du Cadre pancanadien, ainsi que sur notre site web sur le financement climatique.

Q3.

Is Canada contributing its fair share of climate finance?

- Canada's \$5.3B climate finance commitment builds on the previous \$2.65B commitment (2015-16 to 2020-21) and the \$1.2B Fast Start Finance (2010-11 to 2012-13). As such, Canada's \$5.3B commitment is a significant increase compared with previous levels.
- But Canada's total climate finance contribution goes much further than its core commitment. It includes climate finance mobilized from a variety of sources beyond Canada's climate finance pledge, such as private finance mobilized through blended finance, additional international assistance with a climate component, core contributions to multilateral development banks, and climate relevant financing by Export Development Canada and FinDev Canada. For example, between 2015 and 2019, Canada's total climate finance contribution amounted to \$4.02B.

Q3.

Le Canada contribue-t-il à sa juste part du financement climatique ?

- L'engagement de 5,3 milliards de dollars du Canada en matière de financement climatique s'appuie sur les engagements précédents de 2,65 milliards de dollars (2015-16 à 2020-21) et de 1,2 milliard de dollars (2010-11 à 2012-13). À ce titre, l'engagement de 5,3 milliards de dollars du Canada représente une augmentation significative par rapport aux niveaux précédents.
- Mais la contribution totale du Canada en financement climatique va bien au-delà de son engagement de base. Elle comprend le financement climatique mobilisé à partir de diverses sources au-delà de l'engagement de financement climatique du Canada, comme le financement privé mobilisé par le biais du financement mixte, l'aide internationale supplémentaire comportant un volet climatique, les contributions de base aux banques multilatérales de développement et le financement pertinent pour le climat par Exportation et développement Canada et FinDev Canada. Par exemple, de 2015 à 2019, la contribution totale du Canada au financement climatique s'élevait à 4,02 milliards de dollars.

Q4.

Are we on track to meet the collective \$100 billion goal by 2020?

- OECD estimates that climate finance provided and mobilized by developed countries increased from US\$58.5B in 2016 to US\$79.6B in 2019 (2020 data is not yet available).
- Co-led by Canada and Germany, the Climate Finance Delivery Plan to 2025, based on OECD analysis recognized that developed countries will not have met the goal in 2020. However, recent increased donor pledges show significant progress being made in 2021 and 2022. The goal will likely be reached in 2023 and exceeded in 2024 and 2025.
- In support of scaling up climate finance, Canada is taking an innovative approach to mobilizing private sector financing and partnering with multilateral development banks and bilateral partners to help remove market barriers to private investments in developing countries by using targeted amounts concessional finance.

Q4.

Sommes-nous sur la bonne voie pour atteindre l'objectif collectif de 100 milliards de dollars d'ici 2020 ?

- L'OCDE estime que le financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés est passé de 58,5 milliards de dollars US en 2016 à 79,6 milliards de dollars US en 2019. Les données pour 2020 n'ont pas encore été publiées.
- Le 'Plan de mise en œuvre du financement climatique à l'horizon 2025', codirigé par le Canada et l'Allemagne et basé sur une analyse de l'OCDE, reconnaît que les pays développés n'auront pas atteint l'objectif en 2020. Cependant, l'augmentation récente des engagements des donateurs montre des progrès significatifs en 2021 et 2022 et l'objectif sera probablement atteint en 2023 et dépassé en 2024 et 2025.
- Afin de soutenir l'augmentation du financement climatique, le Canada adopte une approche novatrice pour mobiliser le financement du secteur privé et s'associe à des banques multilatérales de développement et à des partenaires bilatéraux pour aider à éliminer les obstacles commerciaux aux investissements privés dans les pays en développement en utilisant des montants ciblés de financement concessionnel.

Q5.

What is Canada doing to support Small Islands Developing States (SIDS)?

- One of the key objectives of Canada's climate finance is to support the climate resilience of the poorest and most vulnerable countries, including SIDS.
- In addition to scaling up support for adaptation finance in its new \$5.3B commitment, Canada is working to bolster efforts to address the barriers to accessing climate finance faced by SIDS, which compound the issue of vulnerability.
- For example, Canada supported the creation of the Climate Finance Access Network (CFAN) initiative that support developing countries build their capacity to structure and secure finance for priority climate mitigation and adaptation investments.
- Canada also contributed \$60M to the World Bank's Renewable Energy in Small Island Developing States program to support SIDS to expand their renewable energy and energy efficiency, including pursuing gender equality across energy value chains.

Q5.

Que fait le Canada pour soutenir les petits États insulaires en développement (PEID) ?

- L'un des principaux objectifs du financement climatique du Canada est de soutenir la résilience climatique des pays les plus pauvres et les plus vulnérables, y compris les PEID.
- En plus d'augmenter le soutien au financement de l'adaptation dans le cadre de son nouvel engagement de 5,3 milliards de dollars, le Canada s'efforce de soutenir les efforts visant à éliminer les obstacles à l'accès au financement climatique auxquels sont confrontés les PEID, ce qui aggrave la question de la vulnérabilité.
- Par exemple, le Canada a appuyé la création du Climate Finance Access Network (CFAN), qui aide les pays en développement à renforcer leur capacité à structurer et à obtenir des fonds pour les investissements prioritaires en matière d'atténuation et d'adaptation au climat.
- Le Canada a également versé 60 millions de dollars au programme d'énergie renouvelable dans les PEID de la Banque mondiale pour les aider à développer leurs énergies renouvelables et leur efficacité énergétique, notamment en promouvant l'égalité des sexes dans les chaînes de valeur énergétiques.

Q6.

How much of the \$5.3B climate finance envelope is ECCC implementing?

- Over 5 years, ECCC will implement \$160M in grants and contributions in 3 thematic areas: Clean Energy and Coal Phase-Out (\$50M), Nature-based Solutions (\$15M) and Climate Governance (\$90M). An Emerging Priority Fund sets aside \$5M to retain flexibility for PM and Minister-led events over the course of the commitment.
- ECCC's funding will support developing countries' transition to clean energy by phasing out coal-powered emissions and promoting equitable access to reliable and cost-effective clean energy solutions and energy efficient technologies, complementing Canada's leadership through the Powering Past Coal Alliance.
- The funding will also support initiatives that catalyze the private sector role in the blue economy, coastal resilience and coral reef conservation to help advance ocean health, reduce vulnerability and build resilience in the most vulnerable coastal regions and communities.
- ECCC will also support projects that strengthen the enabling environments for effective climate governance in developing countries at the global, national and subnational levels.
- For FY2021-22, ECCC allocated a total of \$6.24M in grants and contribution to the Climate and Clean Air Coalition (CCAC) (\$6.175M) and the global phase-down of HFCs under the Montreal Protocol (\$0.065M).
- In addition, the department has spent \$4.2M in funding from the \$2.65B commitment that was reprofiled in FY2021-22 to fulfill existing engagements with developing country partners and Canadian implementing organizations.

Q6.

Quelle part de l'enveloppe de 5,3 milliards de dollars de financement climatique ECCC met-il en œuvre ?

- Sur 5 ans, ECCC mettra en œuvre 160 millions de dollars en subventions et contributions dans 3 domaines thématiques : Énergie propre et élimination progressive du charbon (50 millions de dollars), solutions fondées sur la nature (15 millions de dollars) et gouvernance climatique (90 millions de dollars). Un fonds pour les priorités émergentes met également de côté 5 millions de dollars afin de conserver une certaine flexibilité pour les événements organisés par le PM et les ministres au cours de l'engagement.
- Le financement du ministère soutiendra la transition des pays en développement vers l'énergie propre en éliminant progressivement les émissions produites par le charbon et en favorisant un accès équitable à des solutions d'énergie propre fiables et rentables et à des technologies écoénergétiques, complétant ainsi le leadership du Canada au sein de l'Alliance : Énergiser au-delà du charbon.
- Le financement soutiendra également les initiatives qui catalysent le rôle du secteur privé dans l'économie bleue, la résilience côtière et la conservation des récifs coralliens pour aider à faire progresser la santé des océans, à réduire la vulnérabilité et à renforcer la résilience des régions et des communautés côtières les plus vulnérables.
- Le ministère soutiendra également les projets qui renforcent les environnements propices à une gouvernance climatique efficace dans les pays en développement aux niveaux mondial, national et infranational.

- Pour l'exercice 2021-22, ECCC a alloué un total de 6,24 millions de dollars en subventions et contributions à la Coalition pour le climat et l'air pur (CCAC) (6,175 millions de dollars) et à la réduction progressive mondiale des HFC dans le cadre du Protocole de Montréal (0,065 million de dollars).
- De plus, le ministère a dépensé 4,2 millions de dollars de fonds provenant de l'engagement de 2,65 milliards de dollars qui ont été reporté à l'exercice 2021-22 pour remplir les engagements existants avec les partenaires des pays en développement et les organismes de mise en œuvre canadiens.

CANADA'S NATIONAL ADAPTATION STRATEGY STRATÉGIE NATIONALE D'ADAPTATION DU CANADA

Q1.

What is the National Adaptation Strategy and why do we need one?

- Canada's climate is warming rapidly, and across the country, Canadians are witnessing and experiencing the devastating impacts of climate change.
- Adaptation is critical to protect Canadians from the negative effects of climate change, and ambitious and collaborative adaptation action that includes all Canadians is required to address and prepare for continuing and worsening impacts.
- That's why the Government of Canada is working with provinces, territories, Indigenous Peoples, and other key partners and experts to develop Canada's first National Adaptation Strategy.
- The Strategy will establish a whole-of-society blueprint for climate change adaptation in Canada, which includes Indigenous Peoples, provinces, territories, and other key partners and stakeholders, and strengthens linkages and collaboration among their individual efforts and plans.
- By bringing together all partners and encouraging cross-cutting and collaborative action, the Strategy will outline a shared vision for a resilient Canada, establish priorities for collaboration, and align actions for faster, coordinated, and systemic adaptation to the impacts of climate change.

Q1.

En quoi consiste la Stratégie nationale d'adaptation et pourquoi en avons-nous besoin?

- Le climat du Canada se réchauffe rapidement, et partout au pays, les Canadiens sont témoins des effets dévastateurs des changements climatiques.
- L'adaptation est essentielle pour protéger les Canadiens contre les effets négatifs des changements climatiques, et des mesures d'adaptation ambitieuses et concertées qui incluent tous les Canadiens sont nécessaires pour s'attaquer et se préparer aux répercussions continues et à celles qui s'aggravent.
- C'est pourquoi le gouvernement du Canada travaille avec les provinces, les territoires, les peuples autochtones et d'autres partenaires et spécialistes clés à l'élaboration de la première Stratégie nationale d'adaptation du Canada.
- La Stratégie établira un plan directeur à l'échelle de la société pour l'adaptation aux changements climatiques au Canada, qui comprend les peuples autochtones, les provinces, les territoires et d'autres partenaires et intervenants clés, et renforcera les liens et la collaboration entre leurs efforts et leurs plans individuels.
- En rassemblant tous les partenaires et en encourageant les mesures transversales et collaboratives, la Stratégie présentera une vision commune pour un Canada résilient, établira des priorités de collaboration et harmonisera les mesures pour une adaptation plus rapide, coordonnée et systémique aux répercussions des changements climatiques.

Q2.

How is the Strategy being developed?

- Development of the Strategy is well underway and the Strategy will be finalized by fall 2022, in advance of COP27.
- Carrying out extensive engagement with partners and stakeholders across Canada is a foundational component of developing the Strategy, in order to ensure that the Strategy advances adaptation actions that are equitable, advance reconciliation with Indigenous peoples, and leave no one behind.
- To date, Canada has engaged with provinces and territories, Indigenous peoples, and over 100 experts, representing academia, youth, professional associations, the private sector, environmental organizations, and others, to develop transformational goals and medium-term objectives for the Strategy.
- This spring, Canada will build on these efforts by expanding engagement to include the public, and focusing developing the actions that the Strategy will advance.

Q2.

Comment la Stratégie est-elle élaborée?

- L'élaboration de la stratégie va bon train et la stratégie sera finalisée d'ici l'automne 2022, avant la COP27.
- La mise en œuvre d'une vaste mobilisation des partenaires et des intervenants partout au Canada est un élément fondamental de l'élaboration de la Stratégie, afin de s'assurer que la Stratégie fait progresser des mesures d'adaptation qui sont équitables, font progresser la réconciliation avec les peuples autochtones et ne laissent personne pour compte.
- À ce jour, le Canada a collaboré avec les provinces et les territoires, les peuples autochtones et plus de 100 experts, représentant le milieu universitaire, les jeunes, les associations professionnelles, le secteur privé, les organisations environnementales et d'autres, afin d'élaborer des buts transformationnels et des objectifs à moyen terme pour la Stratégie.
- Ce printemps, le Canada misera sur ces efforts en élargissant la mobilisation pour inclure le public et en mettant l'accent sur l'élaboration des mesures que la Stratégie mettra de l'avant.

Q3.

What will the Strategy accomplish?

- The Strategy will be action-oriented – it will include a variety of proactive and collaborative adaptation actions, and establish clear roles and responsibilities for adaptation across Canada.
- These actions will cut across priority systems for adaptation – including infrastructure, health and well-being, the natural environment, the economy, and disaster resilience and security – focusing on supporting long-term structural changes and mechanisms for better adaptation, as well as advancing immediate actions to protect the populations and areas that are most at risk today.
- In fall 2022, alongside the release of the Strategy, Canada will release a federal adaptation action plan to outline the federal government's role and commitments to advancing adaptation.
- The Government of Canada will continue to work with provinces and territories and Indigenous Peoples on new ways to advance adaptation action together.
- By advancing immediate action and establishing effective mechanisms for collaboration, this Strategy will help protect Canadians for the impacts of today, while also laying the foundation for more effective and continued efforts on adaptation as Canada's climate continues to change.

Q3.

Qu'accomplira la Stratégie?

- La Stratégie sera fondée sur l'action – elle comprendra une variété de mesures d'adaptation proactives et collaboratives, et établira des rôles et des responsabilités clairs en matière d'adaptation à l'échelle du Canada.
- Ces mesures concerneront les systèmes d'adaptation prioritaires – notamment l'infrastructure, la santé et le bien-être, l'environnement naturel, l'économie, la résilience aux catastrophes et la sécurité – et viseront à soutenir les changements structurels et les mécanismes à long terme pour une meilleure adaptation, et à prendre des mesures immédiates pour protéger les populations et les zones les plus à risque aujourd'hui.
- À l'automne 2022, parallèlement à la publication de la Stratégie, le Canada publiera un plan d'action fédéral en matière d'adaptation qui décrira le rôle et les engagements du gouvernement fédéral pour faire progresser l'adaptation.
- Le gouvernement du Canada continuera de collaborer avec les provinces, les territoires et les peuples autochtones pour trouver de nouvelles façons de faire progresser ensemble les mesures d'adaptation.
- En faisant progresser les mesures immédiates et en établissant des mécanismes efficaces de collaboration, cette stratégie aidera à protéger les Canadiens contre les répercussions d'aujourd'hui, tout en jetant les bases d'efforts plus efficaces et continus en matière d'adaptation au fur et à mesure que le climat du Canada continue de changer.

NATIONAL INVENTORY REPORT RAPPORT D'INVENTAIRE NATIONAL

Q1.

What are the key highlights from 2021 National Inventory Report?

- Canada's most recent greenhouse gas emissions data for 2019 shows little change from 2018 – about 1 megatonne (Mt) increase to 730 Mt CO₂ eq.
- This year's report confirms Canada's economy grew more rapidly than its GHG emissions (to end of 2019). This is an indication that the country's economy is becoming more efficient as it transitions to newer and less-polluting technologies and cleaner energy and fuels.
- Canada's greenhouse gas emission trends from 2005 – 2019 have remained flat as emission increases in the oil and gas and transportation sectors have been offset by decreases in other sectors, notably electricity and heavy industry.

Q1.

Quels sont les points saillants du rapport d'inventaire national de 2021 ?

- Les données les plus récentes sur les émissions de gaz à effet de serre du Canada pour 2019 montrent peu de changement par rapport à 2018 - environ 1 mégatonne (Mt) d'augmentation pour atteindre 730 Mt éq. CO₂.
- Le rapport de cette année confirme que l'économie du Canada a progressé plus rapidement que ses émissions de GES (jusqu'à la fin de 2019). Cela indique que l'économie du pays devient plus efficace à mesure qu'elle passe à des technologies plus récentes et moins polluantes ainsi qu'à des énergies et des carburants plus propres.
- Les tendances des émissions de gaz à effet de serre du Canada de 2005 à 2019 sont restées stables, car les augmentations des émissions dans les secteurs du pétrole et du gaz et des transports ont été compensées par des diminutions dans d'autres secteurs, notamment l'électricité et l'industrie lourde.

Q2.

What parts of the economy have seen emissions increases in the last decade?

- Emission increases since 2009, when emissions were at their lowest, have been driven by growth in Oil and Gas Extraction (27 Mt), in the number of light-duty gasoline trucks (13 Mt) and heavy-duty diesel vehicles in operation (12 Mt), in the production and consumption of halocarbons, sulfur hexafluoride and nitrogen trifluoride (5.5 Mt), and in the application of inorganic nitrogen fertilizers (3.5 Mt). During the same period, there was a 32 Mt decrease in emissions from electricity generation, which partly offset the growth in emissions.

Q2.

Quels secteurs de l'économie ont vu leurs émissions augmenter au cours de la dernière décennie ?

- L'augmentation des émissions depuis 2009, année où les émissions étaient à leur plus bas niveau, est due à la croissance de l'extraction de pétrole et de gaz (27 Mt), du nombre de camions légers à essence (13 Mt) et de véhicules lourds diesel en circulation (12 Mt), de la production et de la consommation d'halocarbures, d'hexafluorure de soufre et de trifluorure d'azote (5,5 Mt), et de l'application d'engrais azotés inorganiques (3,5 Mt). Au cours de la même période, il y a eu une diminution de 32 Mt des émissions provenant de la production d'électricité, ce qui a compensé en partie la croissance des émissions.

Q3.

Are GHG emissions data available by industrial facility in Canada?

- The Greenhouse Gas Reporting Program collects information on GHG emissions annually from over 1700 facilities across Canada under section 46 of the Canadian Environmental Protection Act. This data is complementary to NIR data, and is available online (Canada.ca/GHG-reporting).

Q3.

Les données sur les émissions de GES sont-elles disponibles par installation industrielle au Canada ?

- Le Programme de déclaration des gaz à effet de serre recueille chaque année des informations sur les émissions de GES auprès de plus de 1700 installations au Canada, en vertu de l'article 46 de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement. Ces données sont complémentaires aux données du RIN et sont disponibles en ligne (Canada.ca/declaration-GES).

Q4.

Is Canada improving methane emissions estimates in future editions of the NIR?

- Continuous improvement is a key principle upon which Canada's annual greenhouse gas inventory is developed. Important method improvements were implemented in the 2021 edition of the NIR (methane emissions from landfills) and more will be implemented in the 2022 edition (fugitive methane emissions from upstream oil and gas). The enhanced methods use Canadian-specific studies and knowledge, facilitate the adoption of new scientific data, and better capture the impact of improvements in technologies and industry practices on emissions.

Q4.

Le Canada améliore-t-il les estimations des émissions de méthane dans les prochaines éditions du RIN ?

- L'amélioration continue est un principe clé sur lequel repose l'élaboration de l'inventaire annuel des gaz à effet de serre au Canada. D'importantes améliorations des méthodologies ont été intégrées dans l'édition 2021 du RIN (émissions de méthane provenant des sites d'enfouissement) et d'autres le seront dans l'édition 2022 (émissions fugitives de méthane provenant de l'industrie pétrolière et gazière en amont). Les méthodes améliorées utilisent des études et des connaissances propres au Canada, facilitent l'adoption de nouvelles données scientifiques et permettent de mieux saisir l'impact des améliorations apportées aux technologies et aux pratiques industrielles sur les émissions.

Q5.

How is Canada consulting with Province and Territories on emissions?

- The National Inventory Report is one way federal, provincial and territorial governments take annual stock of emissions reduction progress of the various federal, provincial, territories climate plans.
- Improvements to Canada's National GHG Inventory Report (NIR) often results in revisions to historical GHG estimates and changes to provincial and territorial GHG estimates. The commitment to quality and evidence-based information includes collaborating with stakeholders to reconcile national, provincial and territorial data towards nationally-consistent data sets.
- As part of its regular consultation process, Environment and Climate Change Canada (ECCC) shares preliminary GHG emissions data with provinces and territories. ECCC reviews and addresses any comments received to the extent possible prior to the NIR's publishing.

Q5.

Comment le Canada consulte-t-il les provinces et les territoires sur les émissions ?

- Le Rapport d'inventaire national est un moyen pour les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux de faire le point chaque année sur les progrès réalisés en matière de réduction des émissions dans le cadre des divers plans climatiques fédéraux, provinciaux et territoriaux.
- Les améliorations apportées au Rapport d'inventaire national des GES (RIN) du Canada entraînent souvent des révisions des estimations historiques des GES et des modifications des estimations provinciales et territoriales des GES. L'engagement à fournir des renseignements de qualité et fondés sur des données probantes comprend la collaboration avec les intervenants pour rapprocher les données nationales, provinciales et territoriales afin d'obtenir des ensembles de données cohérents à l'échelle nationale.
- Dans le cadre de son processus de consultation régulier, Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) partage avec les provinces et les territoires des données préliminaires sur les émissions de GES. ECCC examine et traite les commentaires reçus dans la mesure du possible avant la publication du RIN.

Q6.

What impact did COVID-19 have on emissions?

- Canada's 2022 National Inventory Report – which will report emissions through the year 2020 – will reflect any reductions in emissions from economic activities impacted by COVID-19. It is anticipated that a slowdown in activities, such as burning fuel for transportation or heating commercial buildings would result in lower GHG emissions in 2020.

Q6.

Quel a été l'impact de la COVID-19 sur les émissions ?

- Le rapport d'inventaire national 2022 du Canada - qui rendra compte des émissions jusqu'en 2020 - reflétera toute réduction des émissions provenant des activités économiques touchées par la COVID-19. On prévoit qu'un ralentissement des activités, comme la combustion de carburant pour le transport ou le chauffage des bâtiments commerciaux, entraînera une baisse des émissions de GES en 2020.

Q7.

When will the next edition of the NIR be published?

- Canada's 2022 National Inventory Report – which will report emissions through the year 2020 – will be published by April 15, 2022. This will be available online at www.canada.ca/ghg-inventory.

Q7.

Quand la prochaine édition du NIR sera-t-elle publiée ?

- Le rapport d'inventaire national 2022 du Canada - qui rendra compte des émissions jusqu'en 2020 - sera publié d'ici le 15 avril 2022. Il sera disponible en ligne à l'adresse www.canada.ca/inventaire-ges.

NET ZERO ACCELERATOR INITIATIVE INITIATIVE ACCÉLÉRATEUR NET ZÉRO

Q1.

What is the Net Zero Accelerator Initiative?

- The Net Zero Accelerator will provide up to \$8 billion in support of projects that will support innovation, enable Canada to reduce its domestic greenhouse gas emissions, as well as unlock pathways to a healthy and productive decarbonized economy.
- The initiative will support projects that promote the decarbonisation of large emitters, clean technology and industrial transformation, and the development of a Canadian batteries ecosystem.
- The initiative will help Canadian businesses seize new opportunities as the world builds a greener global economy.

Q1.

Qu'est-ce que l'initiative Accélérateur net zéro?

- L'Accélérateur net zéro fournira jusqu'à 8 milliards de dollars pour financer des projets qui soutiendront l'innovation, permettront au Canada de réduire ses émissions nationales de gaz à effet de serre, ainsi que débloqueront des trajectoires à une économie décarbonée saine et productive.
- L'initiative soutiendra les projets qui favorisent la décarbonation des grands émetteurs, les technologies propres et la transformation industrielle, ainsi qu'établissent un écosystème canadien de production de batteries.
- L'initiative aidera les entreprises canadiennes à saisir de nouveaux débouchés alors que le monde bâtit une économie mondiale plus verte.

Q2.**What role does Environment and Climate Change have in the initiative?**

- I, as the Minister of Environment and Climate Change, support the Minister of Innovation, Science and Industry in the implementation of the initiative, including by providing advice and perspective in the context of strategic investments to support Canada's climate plans.
- As part of enhanced governance efforts, Environment and Climate Change works collaboratively to help ensure that investments drive industrial transition and significant reductions in greenhouse gas emissions. Emphasis includes consideration of scale, in order to be consistent with achieving Canada's climate goals and ability to meaningfully transform Canadian industry to lead and compete in a net-zero emissions future.

Q2.**Quel rôle est-ce que l'Environnement et Changement climatique a dans cette initiative?**

- À titre de ministre de l'Environnement et changement climatique, j'appuie le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie dans la mise en œuvre de l'initiative, notamment en fournissant des conseils et des perspectives dans le contexte des investissements stratégiques pour soutenir les plans climatiques du Canada.
- Dans le cadre des efforts de gouvernance renforcée, Environnement et Changement climatique travaille d'une manière collaborative à veiller à ce que les investissements se traduisent par une transition industrielle et des réductions importantes des émissions de gaz à effet de serre. L'accent est mis sur la prise en compte de l'échelle, en mesure d'être compatible avec l'atteinte des objectifs climatiques du Canada et la capacité de transformer de manière significative l'industrie canadienne pour qu'elle agisse comme chef de file et soit compétitive dans un avenir carboneutre.

Q3.

Can you give an example of the types of investments that are being made?

- In July 2021, the Prime Minister announced an important investment. Algoma Steel Inc. will receive up to \$200 million from the Net Zero Accelerator initiative to retrofit their operations and phase out coal-fired steelmaking processes at their facility in Sault Ste. Marie, Ontario.
- This funding will enable the company to purchase state-of-the-art equipment to support its transition to Electric-Arc Furnace production. This electricity-based process is expected to cut greenhouse gas emissions by more than 3 million metric tonnes per year by 2030, making a meaningful contribution to achieving Canada's climate goals.

Q3.

Pouvez-vous donner un exemple des types d'investissements qui sont réalisés?

- En juillet 2021, le premier ministre a annoncé un investissement important. Algoma Steel Inc. recevra jusqu'à 200 millions de dollars de l'initiative Accélérateur net zero pour moderniser ses opérations et réduire progressivement ses procédés de fabrication de l'acier à partir du charbon à son aciéries de Sault Ste. Marie, en Ontario.
- Le financement permettra à l'entreprise d'acheter de l'équipement à la fine pointe qui facilitera sa transition vers la production d'acier dans un four à arc électrique. Il s'agit d'un procédé électrique qui devrait permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre de trois millions de tonnes métriques par année d'ici 2030, ce qui contribuera grandement à atteindre les cibles climatiques du Canada.

NET-ZERO ADVISORY BODY
GROUPE CONSULTATIF POUR LA CARBONEUTRALITÉ

Q1.

What is the mandate of the Net-Zero Advisory Body?

- The Net-Zero Advisory Body (NZAB) has a mandate to provide independent advice to the Minister of Environment and Climate Change (ECC) with respect to achieving net-zero emissions by 2050, including advice related to:
 - greenhouse gas emissions targets;
 - greenhouse gas emissions reduction plans; and,
 - any matter referred to it by the Minister.
- The mandate also includes conducting engagement activities related to achieving net-zero emissions.
- Its advice will include measures to catalyze long-term, low-carbon economic growth across the Canadian economy.
- With a legislated basis, the NZAB is intended to be a permanent body, providing advice along the way to 2050.

Q1.

Quel est le mandat du Groupe consultatif pour la carboneutralité?

- Le mandat du Groupe consultatif pour la carboneutralité (GCPC) consiste à fournir des conseils indépendants au ministre de l'Environnement et du Changement climatique (ECC) sur l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050, notamment en ce qui concerne :
 - Des cibles en matière d'émissions de gaz à effet de serre;
 - Des plans de réduction des émissions de gaz à effet de serre;
 - Des questions soumises par le ministre.
- Le mandat comprend aussi une mission d'effectuer des activités de mobilisation liées à l'atteinte de la carboneutralité.
- Ses conseils porteront aussi sur les mesures visant à catalyser une croissance économique à long terme et à faible émission de carbone dans l'ensemble de l'économie canadienne.
- Avec une base légale, le GCPC est censé être un organe permanent, fournissant des conseils jusqu'en 2050.

Q2.

Is the Net-Zero Advisory Body independent?

- Yes, the NZAB is independent and apolitical. The NZAB will give independent advice to the Minister.
- NZAB members represent themselves as individuals, not the organizations that they are employed by or affiliated with.
- Each member brings their own expertise and experiences to the roles.
- The *Canadian Net-Zero Emissions Accountability Act* (CNZEAA) provides a statutory basis for the NZAB, and adds certainty and clarity to their mandate.
- On February 21, 2022, pursuant to CNZEAA, ten members of the NZAB were appointed by the Governor-in-Council.
- While the NZAB is supported by a Secretariat based within Environment Climate Change Canada (ECCC), its decisions, materials, discussions, and reports are not subject to departmental approvals.

Q2.

Le Groupe consultatif pour la carboneutralité est-il indépendant?

- Oui, le GCPC est indépendant et apolitique. Le GCPC donnera des conseils indépendants au ministre.
- Les membres agissent en leur propre nom plutôt qu'au nom des organismes qui les emploient ou auxquels ils sont affiliés.
- Chaque membre contribue leurs propres expertises et expériences.
- La Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité (LCRC) fournit une base légale pour le GCPC, et ajoute de la certitude et de la clarté à leur mandat.
- Le 21 février 2022, conformément à la LCRC, dix membres du GCPC ont été nommés par le gouverneur en conseil.
- Bien que le GCPC soit appuyé par un secrétariat au sein d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), ses conseils, ses documents, ses discussions et ses rapports ne sont pas soumis aux approbations ministrielles.

Q3.

Who has the Net-Zero Advisory Body met with so far?

- The NZAB has met with a range of domestic and international experts who have completed net-zero pathways, including:
 - Canada Energy Regulator
 - Canadian Climate Institute
 - Canadian Centre For Policy Alternatives
 - David Suzuki Foundation & University of Victoria
 - Haut conseil pour le climat (France)
 - Indigenous Clean Energy
 - International Energy Agency
 - International Institute for Sustainable Development
 - McKinsey & Company
 - National Academies Of Sciences Engineering And Medicine
 - Dr. James Meadowcroft, Carleton University, Transition Accelerator
 - Dr. Jesse Jenkins, Princeton University
 - UK Climate Change Committee
 - Trottier Energy Institute
- To inform the advice on Canada's 2030 Emissions Reduction Plan, the NZAB conducted a range of engagement activities over the course of summer and fall 2021 and early 2022. The NZAB:
 - Heard from sector and scientific experts, decision-makers, the public, businesses and industry, and civil society organizations and associations, including those representing workers and Indigenous peoples;
 - Hosted 15 discussions and briefings with decision-makers and sectoral experts;
 - Received more than 1,200 submissions and comments via its website; and,
 - Held roundtables to hear from representatives of 58 organizations.

Q3.

Qui le Groupe consultatif pour la carboneutralité a-t-il rencontré jusqu'à présent?

- Le GCPC s'est réuni avec un nombre d'experts nationaux et internationaux qui ont dressé des trajectoires de carboneutralité, à savoir :
 - Régie de l'énergie du Canada
 - L'Institut climatique du Canada
 - Centre canadien de politiques alternatives
 - Fondation David Suzuki et l'Université de Victoria
 - Haut conseil pour le climat (France)
 - Indigenous Clean Energy
 - Agence internationale de l'énergie
 - Institut international du développement durable
 - McKinsey & Company

- National Academies Of Sciences Engineering And Medicine
 - Dr James Meadowcroft, Université Carleton, L'Accélérateur de transition
 - Dr Jesse Jenkins, Université Princeton
 - Climate Change Committee du Royaume-Uni
 - Institut de l'énergie Trottier
- Afin d'éclairer les conseils sur le plan de réduction des émissions 2030 du Canada, le GCPC a mené diverses activités d'engagement au cours de l'été et de l'automne 2021 et au début de 2022. Le GCPC a :
 - Entendu des experts sectoriels et scientifiques, des décideurs, le public, des entreprises et des industries, ainsi que des organisations et associations de la société civile, notamment celles représentant les travailleurs et les peuples autochtones;
 - Organisé 15 discussions et séances d'information avec des décideurs et des experts sectoriels.
 - Reçu plus de 1 200 soumissions et commentaires via leur site web;
 - Organisé des tables rondes afin d'apprendre des représentants de 58 organisations.

Q4.

What work has the Net-Zero Advisory Body done this year?

- During the first three months of its mandate, the NZAB met with a range of domestic and international experts who had developed net-zero pathways.
- In June 2021, the NZAB released its pathways summary which identifies ten observations – essential values and principles – that they believe are essential to defining net-zero pathways that are achievable and lead to a fairer, healthier, and more secure future for all Canadians.
- The NZAB also set lines of inquiry and priorities for analysis and engagement.
- The NZAB is currently working on its submission to the Government of Canada's 2030 Emissions Reduction Plan.
- The NZAB's first annual report with substantive advice will be completed within the next year.

Q4.

Quel travail le Groupe consultatif pour la carboneutralité a-t-il accompli cette année ?

- Au cours des trois premiers mois de leur mandat, le GCPC a rencontré une multitude d'experts nationaux et internationaux qui avaient mis au point des trajectoires de carboneutralité.
- En juin 2021, le GCPC a publié un résumé des trajectoires qui désigne dix observations (des valeurs et principes essentiels) qu'il juge nécessaires pour définir des trajectoires de carboneutralité atteignables et menant à un avenir plus juste, sain et sûr pour l'ensemble des Canadiens.
- Le GCPC a également défini ses champs d'enquête et ses priorités en matière d'analyse et de mobilisation.
- Le GCPC travaille actuellement sur sa soumission au plan de réduction des émissions 2030 du gouvernement du Canada.
- Le GCPC achèvera son premier rapport annuel contenant des conseils de fond au cours de l'année prochaine.

Q5.

What are the Net-Zero Advisory Body's lines of inquiry?

- The NZAB's lines of inquiry are the subject matter that it is exploring in detail this year, on which it will provide advice on to the Minister.
- Its current lines of inquiry are governance, oil and gas, buildings, and transportation.

Q5.

Quelles sont les champs d'enquête du Groupe consultatif pour la carboneutralité?

- Les champs d'enquête du GCPC sont les sujets qu'il explore en détail cette année et sur lesquels il fournira finalement des conseils au ministre.
- Ses champs d'enquête actuels sont la gouvernance, le pétrole et le gaz, les bâtiments et le transport.

Q6.

Who are the members of the Net-Zero Advisory Body?

1. Marie-Pierre Ippersiel, co-chair (QC)
 2. Dan Wicklum, co-chair (AB)
 3. Catherine Abreu (NS)
 4. Gaetan Thomas (NB)
 5. John T. Wright (SK)
 6. Kim Thomassin (QC)
 7. Kluane Adamek (YK)
 8. Linda Coady (BC)
 9. Sarah Houde (QC)
 10. Simon Donner (BC)
 11. Yung Wu (ON)
- The NZAB brings a range of experiences and expertise to its work, including in backgrounds in science, business, labour, policy-making, rural economic development, and Indigenous governance.

Q6.

Qui sont les membres du Groupe consultatif pour la carboneutralité?

1. Marie-Pierre Ippersiel, coprésidente (Qc)
 2. Dan Wicklum, coprésident (Alb.)
 3. Catherine Abreu (N.-É.)
 4. Gaetan Thomas (N.-B.)
 5. John T. Wright (Sask.)
 6. Kim Thomassin (Qc)
 7. Kluane Adamek (Yn)
 8. Linda Coady (C.-B.)
 9. Sarah Houde (Qc)
 10. Simon Donner (C.-B.)
 11. Yung Wu (Ont.)
- Le GCPC possède un large éventail d'expériences et d'expertises, notamment dans les domaines de la science, des affaires, des relations de travail, de l'élaboration de politiques, du développement économique rural et de la gouvernance autochtone.

Q7.

What requirements does the *Canadian Net-Zero Emissions Accountability Act* place on the Minister of Environment and Climate Change in relation to the Net-Zero Advisory Body?

- The Minister may determine and amend the terms of reference of the advisory body and must make any terms of reference or amendments to those terms available to the public.
- When recommending a member for appointment, the Minister must consider the need for the advisory body as a whole to have expertise in, or knowledge of certain areas.
- The Minister must make the NZAB's annual report available to the public within 30 days after receiving it. Within 120 days of receiving the report, the Minister must publicly respond to the advice included in the NZAB's report, including any national greenhouse gas emissions target that is recommended by the advisory body if the Minister has set a target that is different from it.
- When setting or amending a national greenhouse gas emissions target or establishing or amending an emissions reduction plan, the Minister must, in the manner the Minister considers appropriate, provide the governments of the provinces, Indigenous peoples of Canada, the NZAB and interested persons, including any expert the Minister considers appropriate to consult, with the opportunity to make submissions.
- When establishing a greenhouse gas emissions reduction plan, the Minister must take into account the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, the submissions provided by the advisory body and advice it provided in its annual report, and any other considerations that are relevant to the purpose of this *Act*.
- When setting a greenhouse gas emissions target, the Minister must take into account:
the best scientific information available;
 - Canada's international commitments with respect to climate change;
 - Indigenous knowledge; and
 - submissions provided by the NZAB and advice it provided in its annual report.

Q7.

Quelles obligations la *Loi sur la responsabilité en matière de carboneutralité* impose-t-elle au ministre de l'Environnement et du Changement climatique en ce qui concerne le Groupe consultatif pour la carboneutralité?

- Le ministre peut fixer et modifier le mandat du groupe consultatif. Le cas échéant, il le rend public ainsi que toute modification qui y est apportée.
- Pour faire la recommandation d'un membre au Gouverneur en conseil, le ministre doit prendre en considération le fait que le groupe consultatif a, dans son ensemble, l'expertise et les connaissances dans certains domaines.
- Dans les trente jours suivant la réception du rapport annuel du GCPC, le ministre doit le rendre public. Dans les cent vingt jours suivant la réception du rapport, il doit répondre publiquement à tout conseil dans le rapport du GCPC, y compris toute cible nationale en matière d'émissions de gaz à effet de serre que le groupe consultatif recommande et qui diffère de celle que le ministre a établie.
- Lorsqu'il établit ou modifie la cible nationale en matière d'émissions de gaz à effet de serre ou qu'il prépare ou modifie le plan de réduction des émissions, le ministre donne, de la façon qu'il juge appropriée, l'occasion aux gouvernements des provinces, aux peuples autochtones du Canada, au GCPC et aux personnes intéressées, notamment les experts qu'il juge utile de consulter, de présenter des observations.
- Lorsqu'il prépare un plan de réduction des émissions, le ministre prend en compte la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, les observations présentées par le GCPC et les conseils fournis par le GCPC dans son rapport annuel, et toute autre considération pertinente à l'objet de la présente Loi.
- Pour établir une cible en matière d'émissions de gaz à effet de serre, le ministre tient compte des : meilleures données scientifiques disponibles;
 - engagements internationaux du Canada par rapport aux changements climatiques;
 - connaissances autochtones;
 - soumissions fournies par le GCPC et les conseils qu'il a donné dans son rapport annuel.

Q8.

What advice has the Net-Zero Advisory Body provided on setting cap and targets for the oil and gas sector?

- On November 1, 2021, I, in my role as Minister of Environment and Climate Change, together with the Minister of Natural Resources, sent the Net-Zero Advisory Body (NZAB) a joint letter requesting specific advice on key guiding principles to inform the development of quantitative five-year targets for emissions reductions in Canada's oil and gas sector.
- We thank the NZAB for accepting our request. Their guiding principles are critical to our collective goal of defining an ambitious and achievable path to a prosperous net-zero emissions economy by 2050 and will help inform our 2030 Emissions Reduction Plan.

Q8.

Quels conseils le Groupe consultatif pour la carboneutralité a-t-il donné sur la fixation de plafonds et d'objectifs pour le secteur pétrolier et gazier ?

- Le 1^{er} novembre 2021, le ministre des Ressources naturelles et moi-même, à titre de ministre de l'Environnement et du Changement climatique, avons envoyé au Groupe consultatif pour la carboneutralité (GCPC) une lettre demandant des conseils précis sur des principes directeurs clés afin d'éclairer l'élaboration de cibles quinquennales quantitatives de réduction des émissions pour le secteur pétrolier et gazier du Canada.
- Nous remercions le GCPC d'avoir accepté notre demande. Ses principes directeurs sont essentiels à notre objectif collectif visant à définir une trajectoire ambitieuse et atteignable vers une économie carboneutre prospère d'ici 2050 et aideront à éclairer notre Plan de réduction des émissions pour 2030.

METHANE EMISSIONS REDUCTIONS RÉDUCTIONS DES EMISSIONS DE MÉTHANE

Q1.

Why is methane important? Why is it necessary to have a strategy focused specifically on methane, rather than all greenhouse gases?

- Methane is a potent greenhouse gas and a short-lived climate pollutant with a global warming potential of more than 25 times greater than carbon dioxide over 100 years, and 86 times greater than carbon dioxide over a 20-year period.
- Methane is responsible for about 30% of the global rise in temperature and half a million premature deaths globally each year. The IPCC has made it clear that there is no pathway to limiting warming to 1.5 degree Celsius without strong, rapid and sustained reductions in methane, in addition to reductions of carbon dioxide.
- Unlike other greenhouse gases, methane is also an energy source (it's the main component of natural gas), so there is economic value from capturing methane emissions or preventing methane leaks.
- Natural gas is composed almost entirely of methane, and is a valuable resource used by Canadians to heat their homes and power factories. However, a significant amount of the natural gas extracted by the oil and gas industry is wasted due to leaks and intentional releases into the air. In addition to oil and gas, landfills and agriculture are Canada's other major sources of methane emissions.

Q1.

Pourquoi le méthane est-il important ? Pourquoi est-il nécessaire d'avoir une stratégie centrée spécifiquement sur le méthane, plutôt que sur l'ensemble des gaz à effet de serre ?

- Le méthane est un puissant gaz à effet de serre et un polluant climatique à courte durée de vie avec un potentiel de réchauffement planétaire plus de 25 fois supérieur au dioxyde de carbone sur 100 ans et 86 fois supérieur au dioxyde de carbone sur une période de 20 ans.
- Le méthane est responsable d'environ 30 % de l'augmentation mondiale de la température et d'un demi-million de décès prématurés dans le monde chaque année. Le GIEC a clairement indiqué qu'il n'y a pas de voie pour limiter le réchauffement à 1,5 degré Celsius sans des réductions fortes, rapides et soutenues du méthane, en plus des réductions du dioxyde de carbone.

- Contrairement aux autres gaz à effet de serre, le méthane est également une source d'énergie (c'est le principal composant du gaz naturel), il y a donc une valeur économique à capter les émissions de méthane ou à prévenir les fuites de méthane.
- Le gaz naturel est composé presque entièrement de méthane et est une ressource précieuse utilisée par les Canadiens pour chauffer leurs maisons et alimenter leurs usines. Cependant, une quantité importante du gaz naturel extrait par l'industrie pétrolière et gazière est gaspillée en raison de fuites et de rejets intentionnels dans l'air. Outre le pétrole et le gaz, les sites d'enfouissement et l'agriculture sont les autres principales sources d'émissions de méthane au Canada.

Q2.

What is the government doing or planning to do about methane emissions?

- At the November 2021 UN Climate Summit (COP26), Canada joined the Global Methane Pledge, along with the United States, the European Union and over 100 other countries. The Pledge aims to reduce global anthropogenic methane emissions across economic sectors by at least 30% below 2020 levels by 2030.
- Our government is now developing a methane strategy to reduce methane emissions across the broader Canadian economy, consistent with the Global Methane Pledge.
- The strategy will outline plans for addressing methane from the three sectors that account for over 90% of Canada's anthropogenic methane emissions: oil and gas (40%), agriculture (29%), and landfills/waste (27%).
- In 2016, Canada set a target of reducing methane emissions from the oil and gas sector by 40–45 percent below 2012 levels by 2025, and has had regulations in place since 2018 to help achieve it.
- In late 2021, we published a report on the effectiveness of the suite of federal actions we have taken to achieve this 2025 goal. The report concluded that Canada is on track to meet its 2025 target for methane reductions from the oil and gas sector. This sets a strong foundation for continued progress on reducing methane emissions. It provides a solid basis for launching consultations in early 2022 on new federal regulations that will be developed to reduce oil and gas methane emissions by at least 75 percent by 2030 compared with 2012 levels.
- As part of Canada's COVID-19 Economic Response Plan released in April 2020, the Government launched the Onshore Program of the \$750 million Emissions Reduction Fund, to support emission reduction efforts by providing financial support to struggling companies in the sector. It offered up to \$675 million to help onshore (that is, land-based) oil and gas companies to, among other things, accelerate their deployment of equipment to reduce greenhouse gas emissions, with a particular focus on methane.
- Responding to the global imperative for further cuts, Canada has committed to reduce oil and gas methane emissions by 75% below 2012 levels by 2030, and will soon be releasing a discussion paper to launch discussions on Canada's approach to achieving this.
- We also plan to develop new federal regulations to increase the number of landfills that collect and treat methane, and ensure that landfills already operating these systems make improvements to collect all they can. We began consultations on landfill methane regulations by publishing a discussion paper in January 2022.

- We will also be supporting Canadian farmers and industry partners who are taking action to reduce emissions, sequester carbon and make their operations more sustainable, productive and competitive.

Q2.

Que fait ou prévoit de faire le gouvernement concernant les émissions de méthane?

- Lors du Sommet des Nations Unies sur le climat (COP26) de novembre 2021, le Canada s'est joint à l'Engagement mondial sur le méthane, aux côtés des États-Unis, de l'Union européenne et de plus de 100 autres pays. L'engagement vise à réduire les émissions mondiales de méthane anthropique dans tous les secteurs économiques d'au moins 30 % en dessous des niveaux de 2020 d'ici 2030.
- Notre gouvernement élabore actuellement une stratégie sur le méthane pour réduire les émissions de méthane dans l'ensemble de l'économie canadienne, conformément à l'Engagement mondial sur le méthane.
- La stratégie présentera des plans pour lutter contre le méthane provenant des trois secteurs qui représentent plus de 90 % des émissions anthropiques de méthane au Canada : pétrole et gaz (40 %), agriculture (29 %) et décharges/déchets (27 %).
- En 2016, le Canada s'est fixé comme objectif de réduire les émissions de méthane du secteur pétrolier et gazier de 40 à 45 % sous les niveaux de 2012 d'ici 2025, et a mis en place des règlements depuis 2018 pour aider à l'atteindre.
- À la fin de 2021, nous avons publié un rapport sur l'efficacité de la série de mesures fédérales que nous avons prises pour atteindre cet objectif de 2025. Le rapport conclut que le Canada est sur la bonne voie pour atteindre son objectif de 2025 en matière de réduction du méthane provenant du secteur pétrolier et gazier. Cela établit une base solide pour des progrès continus en matière de réduction des émissions de méthane. Il fournit une base solide pour lancer des consultations au début de 2022 sur de nouvelles réglementations fédérales qui seront élaborées pour réduire les émissions de méthane du pétrole et du gaz d'au moins 75 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2012.
- Dans le cadre du Plan d'intervention économique du Canada en réponse à la COVID-19 publié en avril 2020, le gouvernement a lancé le Programme du Fonds de réduction des émissions (750 millions de dollars), pour soutenir les efforts de réduction des émissions en offrant un soutien financier aux entreprises en difficulté du secteur. Il a offert jusqu'à 675 millions de dollars pour aider les sociétés pétrolières et gazières terrestres (c'est-à-dire terrestres) à accélérer, entre autres, le déploiement d'équipements pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, en mettant particulièrement l'accent sur le méthane.

- En réponse à l'impératif mondial de nouvelles réductions, le Canada s'est engagé à réduire les émissions de méthane du pétrole et du gaz de 75 % sous les niveaux de 2012 d'ici 2030, et publiera bientôt un document de travail pour lancer des discussions sur l'approche du Canada pour y parvenir.
- Nous prévoyons également d'élaborer de nouvelles réglementations fédérales pour augmenter le nombre de sites d'enfouissement qui collectent et traitent le méthane, et nous assurer que les sites d'enfouissement qui exploitent déjà ces systèmes apportent des améliorations pour collecter tout ce qu'ils peuvent. Nous avons entamé des consultations sur la réglementation du méthane d'enfouissement en publiant un document de travail en janvier 2022.
- Nous soutiendrons également les agriculteurs canadiens et les partenaires de l'industrie qui prennent des mesures pour réduire les émissions, séquestrer le carbone et rendre leurs activités plus durables, productives et compétitives.

Q3.

What is the status of the government's commitment to develop an economy-wide methane plan, as per the Environment Minister's mandate letter?

- Our government is developing a methane strategy to reduce methane emissions across the broader Canadian economy, consistent with the Global Methane Pledge, which aims to reduce global anthropogenic methane emissions across economic sectors by at least 30% below 2020 levels by 2030.
- It will focus on the three sectors that account for over 90% of Canada's anthropogenic methane emissions: oil and gas (40%), agriculture (29%), and landfills/waste (27%).
- Timelines are still being determined, but we expect to publish the strategy later this year, well before the COP27 conference in November.

Q3.

Quel est l'état de l'engagement du gouvernement à élaborer un plan de gestion du méthane à l'échelle de l'économie, conformément à la lettre de mandat du ministre de l'Environnement ?

- Notre gouvernement élabore une stratégie sur le méthane afin de réduire les émissions de méthane dans l'ensemble de l'économie canadienne, conformément à l'Engagement mondial sur le méthane, qui vise à réduire les émissions mondiales de méthane anthropique dans tous les secteurs économiques d'au moins 30 % par rapport aux niveaux de 2020 d'ici 2030.
- Il se concentrera sur les trois secteurs qui représentent plus de 90 % des émissions anthropiques de méthane au Canada : pétrole et gaz (40 %), agriculture (29 %) et décharges/déchets (27 %).
- Les délais sont encore en cours de détermination, mais nous prévoyons de publier la stratégie plus tard cette année, bien avant la conférence COP27 en novembre.

Q4.

Is the Global Methane Pledge target of reducing methane economy-wide by 30% by 2030 achievable? How are you going to achieve that target?

- Our government's progress on addressing oil and gas methane shows that significant methane reductions are achievable in Canada.
- In 2016, Canada set a target of reducing methane emissions from the oil and gas sector by 40–45 percent below 2012 levels by 2025, and in 2018, we put regulations in place to help achieve it.
- In late 2021, we published a review report on the effectiveness of the suite of federal actions we have taken to achieve this 2025 goal. The report concluded that Canada is on track to meet its 2025 target for methane reductions from the oil and gas sector. This sets a strong foundation for continued progress on reducing methane emissions.
- At the November 2021 UN Climate Summit (COP26), Canada joined the Global Methane Pledge, along with the United States, the European Union and over 100 other countries. The Pledge aims to reduce global anthropogenic methane emissions across economic sectors by at least 30% below 2020 levels by 2030.
- Our government is now developing a methane strategy to reduce methane emissions across the broader Canadian economy, consistent with the Global Methane Pledge. The strategy will outline plans for addressing methane from the three sectors that account for over 90% of Canada's anthropogenic methane emissions: oil and gas (40%), agriculture (29%), and landfills/waste (27%).
- Canada has now committed to reduce oil and gas methane emissions by at least 75% by 2030 below 2012 levels, which an approach that will include stronger regulations. The government will soon be releasing a discussion paper to launch consultations about Canada's approach to achieving this.
- We also plan to develop new federal regulations to increase the number of landfills that collect and treat methane, and ensure that landfills already operating these systems make improvements to collect all they can. We began consultations on landfill methane regulations by publishing a discussion paper in January 2022.
- By going further on oil and gas methane reductions, introducing new methane regulations for landfill methane, and exploring opportunities to address methane from agriculture, we are confident that we can achieve economy-wide methane reductions consistent with the Global Methane Pledge.

Q4.

L'objectif de l'Engagement mondial sur le méthane de réduire de 30 % le méthane dans l'ensemble de l'économie d'ici 2030 est-il réalisable ? Comment allez-vous atteindre cet objectif ?

- Les progrès de notre gouvernement dans la lutte contre le méthane provenant du pétrole et du gaz montrent que d'importantes réductions de méthane sont réalisables au Canada.
- En 2016, le Canada s'est fixé pour objectif de réduire les émissions de méthane du secteur pétrolier et gazier de 40 à 45 % par rapport aux niveaux de 2012 d'ici 2025, et en 2018, nous avons mis en place des réglementations pour aider à l'atteindre.
- À la fin de 2021, nous avons publié une évaluation sur l'efficacité de la série de mesures fédérales que nous avons prises pour atteindre cet objectif de 2025. Le rapport conclut que le Canada est sur la bonne voie pour atteindre son objectif de 2025 en matière de réduction du méthane provenant du secteur pétrolier et gazier. Cela établit une base solide pour des progrès continus en matière de réduction des émissions de méthane.
- Lors du Sommet des Nations Unies sur le climat (COP26) de novembre 2021, le Canada s'est joint à l'Engagement mondial sur le méthane, aux côtés des États-Unis, de l'Union européenne et de plus de 100 autres pays. L'engagement vise à réduire les émissions mondiales de méthane anthropique dans tous les secteurs économiques d'au moins 30 % en dessous des niveaux de 2020 d'ici 2030.
- Notre gouvernement élabore actuellement une stratégie sur le méthane pour réduire les émissions de méthane dans l'ensemble de l'économie canadienne, conformément à l'Engagement mondial sur le méthane. La stratégie présentera des plans pour lutter contre le méthane provenant des trois secteurs qui représentent plus de 90 % des émissions anthropiques de méthane au Canada : pétrole et gaz (40 %), agriculture (29 %) et décharges/déchets (27 %).
- Le Canada s'est maintenant engagé à réduire les émissions de méthane du pétrole et du gaz d'au moins 75 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2012, une approche qui comprendra une réglementation plus stricte. Le gouvernement publiera bientôt un document de travail pour lancer des consultations sur l'approche du Canada pour y parvenir.
- Nous prévoyons également d'élaborer de nouvelles réglementations fédérales pour augmenter le nombre de sites d'enfouissement qui collectent et traitent le méthane, et nous assurer que les sites d'enfouissement qui exploitent déjà ces systèmes apportent des améliorations pour collecter tout ce qu'ils peuvent. Nous avons entamé des consultations sur la réglementation du méthane d'enfouissement en publiant un document de travail en janvier 2022.

- En allant plus loin dans les réductions de méthane du pétrole et du gaz, en introduisant de nouvelles réglementations sur le méthane pour le méthane des décharges et en explorant les possibilités de traiter le méthane provenant de l'agriculture, nous sommes convaincus que nous pouvons réaliser des réductions de méthane à l'échelle de l'économie conformément à l'Engagement mondial sur le méthane.

Q5.

Are the government's methane plans going to impact farmers?

- Our government is exploring ways to reduce methane emissions from all of the top-emitting sectors, including agriculture.
- We will be consulting with farmers and the agricultural industry about the best opportunities and approaches for reducing methane from agriculture.
- Our government is committed to supporting Canadian farmers and industry partners who are taking action to reduce emissions, sequester carbon and make their operations more sustainable, productive and competitive.

Q5.

Les plans du gouvernement sur le méthane vont-ils avoir un impact sur les agriculteurs ?

- Notre gouvernement explore des façons de réduire les émissions de méthane de tous les secteurs les plus émetteurs, y compris l'agriculture.
- Nous consulterons les agriculteurs et l'industrie agricole sur les meilleures opportunités et approches pour réduire le méthane provenant de l'agriculture.
- Notre gouvernement s'est engagé à soutenir les agriculteurs canadiens et les partenaires de l'industrie qui prennent des mesures pour réduire les émissions, séquestrer le carbone et rendre leurs activités plus durables, productives et compétitives.

RETURNING PROCEEDS FROM CARBON POLLUTION PRICING
REMETTRE LES PRODUITS DE LA TARIFICATION DE LA POLLUTION PAR LE CARBONE

Q1.

What is the Government of Canada doing with the revenues it collects through carbon pollution pricing?

- All proceeds from the federal carbon pollution pricing system are returned to the province or territory of origin. Jurisdictions that have voluntarily adopted the federal fuel charge and/or the Output-Based Pricing System (OBPS) can choose to have those proceeds returned directly.
- In jurisdictions where the federal fuel charge applies on an involuntary basis, the majority of proceeds are returned to households through Climate Action Incentive payments. Remaining proceeds are returned to support key sectors and populations, including small and medium-sized businesses, farmers and Indigenous peoples.
- OBPS proceeds collected from the current or past backstop jurisdictions of Saskatchewan, Manitoba, Ontario and New Brunswick are being returned through the OBPS Proceeds Fund to further support industrial decarbonization.

Q1.

Que fait le gouvernement du Canada avec les produits qu'il reçoit de la tarification de la pollution par le carbone?

- Tous les produits du système fédéral de tarification de la pollution par le carbone sont retournés à la province ou au territoire d'origine. Les administrations qui ont volontairement adopté la redevance fédérale sur les combustibles et/ou le Système de tarification fondé sur le rendement (STFR) peuvent choisir de recevoir ces produits directement.
- Dans les administrations où la redevance sur les combustibles s'applique sur une base non-volontaire, la grande majorité des produits sont restitués aux ménages sous forme de paiements de l'Incitatif à agir pour le climat. Le reste des produits est retourné pour soutenir les secteurs et les populations clés, notamment les petites et moyennes entreprises, les agriculteurs et les peuples autochtones.
- Les produits du STFR prélevés des administrations assujetties présentement ou dans le passé, c'est-à-dire la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick sont retournés dans le cadre du Fonds issu des produits du STFR afin de soutenir davantage la décarbonation industrielle.

Q2.**What is the OBPS Proceeds Fund?**

- Launched on February 14, 2022, the OBPS Proceeds Fund is designed to further reduce industrial greenhouse gas emissions and support clean electricity projects. The program has two streams:
 - The Decarbonization Incentive Program stream is a merit-based program that incentivizes the long-term decarbonization of Canada's industrial sectors by supporting clean technology projects to reduce greenhouse gas emissions. Most OBPS regulated facilities can apply and applications are currently being accepted.
 - The Future Electricity Fund stream is designed to support provincially managed clean electricity projects and/or programs. Eligible projects will be determined during the negotiation of funding agreements in each jurisdiction. Initial discussions to support future formal negotiations are underway.

Q2.**Qu'est-ce que le Fonds issu des produits du STFR?**

- Lancé le 14 février 2022, le Fonds issu des produits du STFR est conçu pour réduire davantage les émissions de gaz à effet de serre industrielles et soutenir des projets d'électricité propre. Le programme a deux volets :
 - Le volet du Programme d'incitation à la décarbonation est un programme fondé sur le mérite qui vise à encourager la décarbonation à long terme des secteurs industriels au Canada en soutenant des projets de technologies propres pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. La majorité des installations assujetties au STFR peuvent soumettre des demandes, et celles-ci sont actuellement acceptées.
 - Le volet du Fonds pour l'électricité de l'avenir est conçu de façon à appuyer les projets et/ou les programmes d'électricité propre gérés par les provinces. Les projets admissibles seront déterminés lors des négociations des ententes de financement dans chaque administration. Les discussions initiales pour soutenir les négociations formelles à venir sont en cours.

Q3.

How will the Government of Canada return proceeds to provinces or territories that have transitioned out of the federal OBPS and implemented their own carbon pollution pricing system for industrial emitters?

- If a province or territory implements its own carbon pollution pricing system that meets the federal benchmark and transitions away from the OBPS, the OBPS Proceeds Fund would continue to support any projects that have been approved for implementation in those jurisdictions. The program would continue in the jurisdictions where the OBPS is no longer in effect until proceeds have been returned.

Q3.

Comment le gouvernement du Canada remettra-t-il les produits aux provinces ou aux territoires qui se sont retirés du système fédéral de la tarification sur le rendement et ont mis en place leur propre système de tarification de la pollution par le carbone pour les émetteurs industriels?

- Si une province ou un territoire met en œuvre son propre système qui respecte le modèle fédéral et se retire du STFR, le Fonds issu des produits du STFR continuera de soutenir les projets qui ont déjà été approuvés pour la mise en œuvre dans ces provinces ou territoires. Le programme continuera pour les administrations où le STFR n'est plus en vigueur jusqu'à ce que les produits aient été retournés.

Q4.**How much funding is available under the OBPS Proceeds Fund? How is it allocated?**

- Available funding depends on the amount of proceeds collected from OBPS regulated facilities during a given compliance period.
- Approximately \$161 million was collected from the federal OBPS for the 2019 compliance period. The following table shows the estimated funding available.

OBPS Proceeds Fund (Proceeds for 2019)

Province	DIP Estimated Funding Available (in millions)	FEF Estimated Funding Available (in millions)
Manitoba	\$5.3	\$0.3
New Brunswick	\$0.9	\$5.9
Ontario	\$68.3	\$17.0
Saskatchewan	\$6.9	\$56.3

Q4.**Quel est le montant de financement disponible dans le cadre du Fonds issu des produits du STFR? Comment ce montant est-il attribué?**

- Le financement disponible dépend du montant des produits recueillis auprès des installations assujetties au STFR pendant une période de conformité donnée.
- Environ \$161 millions de dollars ont été prélevé dans le cadre du STFR pour la période de conformité de 2019. Le tableau suivant présente le financement estimé disponible.

Fonds issu des produits du STFR (Produits pour 2019)

Province	PID Financement disponible estimé	FEA Financement disponible estimé
Manitoba	5,3 M\$	0,3 M\$
Nouveau- Brunswick	0,9 M\$	5,9 M\$
Ontario	68,3 M\$	17,0 M\$
Saskatchewan	6,9 M\$	56,3 M\$

Q5.**How will the Government of Canada return proceeds to Indigenous groups or governments?**

- Canada committed to work on a distinctions-basis to co-develop the mechanisms by which a portion of fuel charge proceeds would be returned to First Nations and Métis recipients in jurisdictions where the federal fuel charge applies, beginning in 2020-21. The purpose of this approach is to provide long-term, flexible mechanisms that better support Indigenous-led climate action.

Q5.**Comment le gouvernement du Canada retournera-t-il les produits aux groupes ou gouvernements autochtones?**

- Le Canada s'est engagé à travailler sur la base de distinctions afin de co-développer les mécanismes par lesquels une partie des produits serait retournée aux Premières Nations et aux Métis demandeurs dans les administrations où la redevance sur les combustibles s'applique, en commençant en 2021. L'objectif de cette approche est de fournir des mécanismes à long terme qui soutiennent davantage les mesures climatiques menées par les autochtones.

SUSTAINABLE FINANCE ACTION COUNCIL
CONSEIL D'ACTION EN MATIÈRE DE FINANCE DURABLE

Q1.

What is the purpose and the mandate of the Sustainable Finance Action Council?

- The SFAC was established in May 2021, to bring together public and private sector financial expertise to support the growth of a strong, well-functioning, sustainable finance market.
- Sustainable finance enables the mobilization and alignment of private sector investments towards climate and environmental objectives, promotes financial stability related to climate risk, and supports a smooth transition to a net-zero economy.
- The Sustainable Finance Action Council is made up 25 senior executives who represent a regionally diverse list of leading Canadian banks, insurance companies and pension funds, which combined, have more than \$10 trillion in assets. The council is chaired by Kathy Bardwick, former President and Chief Executive Officer of The Co-operators Group and inaugural President of the Canadian Institute for Climate Choices.
- The SFAC's principal mandate is to make recommendations on critical market infrastructure needed to attract and scale sustainable finance in Canada, including: enhanced assessment and disclosure of climate risks and opportunities; better access to climate data and analytics; and common standards for sustainable and low-carbon investments.

Q1.

Quel est l'objectif et le mandat du Conseil d'action en matière de finance durable?

- Le CAMF a été créé en mai 2021, afin de réunir l'expertise financière des secteurs public et privé pour soutenir la croissance d'un marché de la finance durable solide et performant.
- La finance durable permet de mobiliser et d'aligner les investissements du secteur privé sur les objectifs climatiques et environnementaux, de promouvoir la stabilité financière liée au risque climatique et de soutenir une transition en douceur vers une économie nette zéro.
- Le Conseil d'action en matière de finance durable est composé de 25 cadres supérieurs qui représentent un groupe de grandes banques, compagnies d'assurance et caisses de retraite de diverses régions canadiennes qui, ensemble, ont plus de 10 billions de dollars d'actifs. Le conseil est présidé par

Kathy Bardswick, ancienne présidente et directrice générale du Groupe Co-operators et ancienne présidente de l’Institut canadien des choix climatiques.

- Le mandat principal du CAMF est de formuler des recommandations sur l’infrastructure de marché essentielle nécessaire pour attirer et développer le financement durable au Canada, notamment : une meilleure évaluation et divulgation des risques et des opportunités climatiques ; un meilleur accès aux données et aux analyses climatiques ; et des normes communes pour les investissements durables et à faible émission de carbone.

Q2.

What is sustainable finance and why is it important for reaching Canada’s climate goals?

- The transition to net-zero emissions by 2050 is estimated to require hundreds of trillions of dollars in global investment. In Canada alone, this transition may require \$2 trillion over the next three decades.
- Canada’s financial sector will play a key role in raising and guiding the necessary funds. To do so, the financial sector will need to incorporate environmental, social, and governance factors throughout financial decision-making.

Q2.

Qu'est-ce que la finance durable et pourquoi est-elle importante pour atteindre les objectifs climatiques du Canada?

- On estime que la transition vers la carboneutralité d’ici 2050 nécessitera des centaines de billions de dollars en investissements mondiaux. Au Canada seulement, cette transition pourrait nécessiter 2 billions de dollars au cours des trois prochaines décennies.
- Le secteur financier canadien jouera un rôle clé dans la mobilisation et l’orientation des fonds nécessaires. Pour ce faire, le secteur financier devra tenir compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans sa prise de décisions financières.

Q3.

What is the Government doing to advance sustainable finance in Canada?

- Climate-related financial disclosure is a key component of sustainable finance to ensure that the risk of climate change is reflected. This is why the SFAC's early emphasis has been on enhancing climate-related financial disclosures aligned with the recommendations of the Task Force on Climate-related Financial Disclosure (TCFD).
- Budget 2021 announced that Crown corporations with assets over \$1 billion will be required to make climate-related financial disclosures starting in 2022.
- In the December 2021 Ministerial mandate letters, the Government expanded on its support for climate-related disclosures, committing to work with provinces and territories to move toward mandating disclosures. This will require federally regulated institutions, including financial institutions, pension funds and government agencies, to issue climate-related financial disclosures and net-zero plans.
- In March 2022, the Government of Canada published its Green Bond Framework, in advance of an inaugural green bond issuance of \$5 billion. The Framework defines eligibility criteria and provides example expenditures aligned with the International Capital Markets Association Green Bond Principles. Green bonds will support Canada's green transition by offering investment opportunities in both climate and environmental measures, while also fostering the development of Canada's sustainable finance market.

Q3.

Que fait le gouvernement pour promouvoir la finance durable au Canada?

- La divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques est un élément clé de la finance durable pour veiller à ce que le risque associé aux changements climatiques soit pris en compte. C'est pourquoi le CAFD a d'abord mis l'accent sur l'amélioration de la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques, conformément aux recommandations du Groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat (GTDFC).
- Le budget de 2021 a annoncé que les sociétés d'État dont les actifs sont supérieurs à 1 milliard de dollars commenceront à divulguer de l'information financière relative aux changements climatiques à compter de 2022.
- Dans les lettres de mandat du ministre de décembre 2021, le gouvernement a élargi son soutien aux divulgations de l'information relative aux changements climatiques en s'engageant à travailler avec les provinces et les territoires pour rendre obligatoires ces divulgations. Cette mesure exigera des établissements sous réglementation fédérale, y compris les institutions financières, les fonds de

pension et les organismes gouvernementaux, qu'ils publient les renseignements financiers liés au climat et aux plans de carboneutralité.

- En mars 2022, le gouvernement du Canada a publié son cadre d'obligations vertes de cinq milliards de dollars en prévision de l'émission inaugurale pour l'exercice 2021-2022. Cette émission inaugurale ouvre la voie à d'autres émissions au-delà de cette première offre de cote élevée. Les obligations vertes appuieront la transition verte du Canada en offrant des possibilités d'investissement dans des mesures climatiques et environnementales tout en favorisant le développement du marché de la finance durable au pays.

Q4.

Is the goal of sustainable finance to divest from fossil fuel sectors?

- The Government of Canada recognizes that no credible plan to achieve significant emissions reductions by 2030, and net-zero emissions by 2050, can neither ignore the emissions-reduction and the innovative potential of heavy industry, including the Canadian energy sector, nor the intersection between ambitious decarbonization and ensuring a just transition and economic opportunity for communities and individuals across Canada.
- Sustainable finance is intended to ensure that environmental, social, and governance considerations are taken into account in financial decision-making. This includes highlighting and mitigating risks or climate change, but also opportunities posed by future climate change. It is not intended to drive capital towards or away from specific sectors of the economy.

Q4.

L'objectif de la finance durable est-il de se dessaisir des secteurs des combustibles fossiles?

- Le gouvernement du Canada est conscient qu'aucun plan crédible visant à réduire considérablement les émissions d'ici 2030 et à atteindre la carboneutralité d'ici 2050 ne peut faire abstraction du potentiel de réduction des émissions et d'innovation qu'offre l'industrie lourde, y compris le secteur canadien de l'énergie, ni de l'équilibre entre les objectifs ambitieux de décarbonation et ni de l'assurance d'une transition juste et de possibilités économiques pour les collectivités et les particuliers partout au Canada.
- La finance durable vise à faire en sorte que les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance soient pris en compte dans la prise de décisions financières. Il est notamment question de mettre en évidence et d'atténuer les risques ou les changements climatiques, mais également les possibilités que pourraient présenter les changements climatiques dans le futur. L'objectif n'est pas d'attirer des capitaux vers des secteurs précis de l'économie ni de les en éloigner.

Q5.

How do you respond to the Bank of Canada and the Office of the Superintendent of Financial Institutions recently released Climate Change Scenario Analysis report that indicates that the transition to net-zero will be extremely costly?

- The Government welcomes this report from the Bank of Canada and the Office of the Superintendent of Financial Institutions. Similar to other sectors of the economy, it is important that Canada's financial sector assess their stability and resilience in the face of climate change, and make changes needed to adapt to its impacts.
- Their exercise is an important first step in helping financial institutions and the public sector improve their ability to analyze the financial risks tied to climate change.
- The analysis is based on international standards for climate scenarios used by central banks and the report presents illustrative scenarios that should not be considered predictions. They were deliberately designed to highlight some of the financial and economic risks related to the transition to a low-carbon economy. The report does not provide an assessment of Canada's domestic climate policies and their impact on the financial sector
- The scenarios show how the transition to a low-carbon economy can lead to financial impacts for certain companies and the institutions that finance them. The analysis also shows that whatever path is chosen, delaying action exacerbates the risks to the financial sector and to the economy as a whole.

Q5.

Comment réagissez-vous face à la publication récente, par la Banque du Canada et le Bureau du surintendant des institutions financières, d'un rapport d'analyse des scénarios relatifs aux changements climatiques selon lequel la transition vers la carboneutralité sera extrêmement coûteuse?

- Le gouvernement accueille favorablement ce rapport de la Banque du Canada et du Bureau du surintendant des institutions financières. Il est important pour le secteur financier du Canada, comme pour les autres secteurs de l'économie, d'évaluer sa stabilité et sa résilience face aux changements climatiques et d'apporter les changements nécessaires pour s'adapter à leurs répercussions.
- Son exercice constitue une première étape importante à suivre afin d'aider les institutions financières et le secteur public à accroître leur capacité à évaluer les risques financiers liés aux changements climatiques.
- L'analyse est fondée sur les normes internationales applicables aux scénarios climatiques utilisés par les banques centrales, tandis que le rapport présente des scénarios illustratifs qui ne doivent pas être considérés comme des prévisions.

Ces scénarios ont été expressément conçus pour mettre en évidence certains des risques financiers et économiques liés à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Le rapport ne présente toutefois aucune évaluation des politiques nationales du Canada en matière de changements climatiques ni de leurs répercussions sur le secteur financier.

- Les scénarios montrent comment la transition vers une économie à faibles émissions de carbone peut se traduire par des répercussions financières pour certaines entreprises et les institutions qui les financent. L'analyse montre également que, quelle que soit la voie choisie, le report des mesures qui s'imposent accentue les risques pour le secteur financier et l'économie dans son ensemble.

ZERO-EMISSION VEHICLES VÉHICULES ZÉRO ÉMISSION

Q1.

What is the role of zero-emission vehicles in GHG emissions reduction?

- Canada is taking action across all sectors in order to meet its commitment under the Paris Agreement to reduce GHG emissions by 40% to 45% below 2005 levels, by 2030. It is also committed to reaching net-zero emissions by 2050.
- Recognizing that the transportation sector accounts for about 25 percent of Canada's GHG emissions, the Government is taking multiple actions to reduce transportation emissions, including to expand the number of zero-emission vehicle (ZEVs) on Canadian roads.
- We are going to introduce mandates to require that over half of all new light duty vehicles offered for sale in 2030 are ZEVs, and 100 per cent by 2035.
- We are also going to introduce a similar requirement for selected classes of medium- and heavy-duty vehicles offered for sale to be zero emission by 2040.
- We will also continue to align emission standards for light and heavy-duty vehicles with the most stringent performance-based standards in North America.
- The Government is also strategically investing in key areas such as consumer rebates for ZEV purchases, consumer education and awareness, expanding charging infrastructure, etc.
- Setting ambitious targets, backed by significant federal investments and industry action, will send a strong signal domestically and internationally that Canada is serious about moving towards a low-carbon transportation system.

Q1.

Quel est le rôle des véhicules à émission zéro dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre?

- Le Canada prend des mesures dans tous les secteurs afin de respecter l'engagement qu'il a pris dans le cadre de l'Accord de Paris de réduire les émissions de GES de 40 à 45 % par rapport aux niveaux de 2005, d'ici 2030. Il s'est également engagé à atteindre des émissions nettes nulles d'ici 2050.
- Reconnaissant que le secteur des transports est responsable d'environ 25 % des émissions de GES au Canada, le gouvernement prend plusieurs mesures pour réduire les émissions du secteur des transports, notamment en augmentant le nombre de véhicules zéro émission (VZE) sur les routes canadiennes.
- Nous allons introduire un mandat de vente réglementé selon lequel plus de la moitié de tous les nouveaux véhicules légers offerts pour la vente en 2030 soit des véhicules zéro émissions, et 100 % d'ici 2035.
- Nous allons également introduire une exigence similaire pour que certaines catégories de véhicules moyens et lourds offerts pour la vente soient des véhicules zéro émissions d'ici 2040.
- Nous allons continuer à harmoniser les normes d'émission des véhicules légers et lourds sur les normes fondées sur le rendement les plus rigoureuses en Amérique du Nord.
- Le gouvernement investit aussi stratégiquement dans des domaines clés comme les remises aux consommateurs pour l'achat de véhicules zéro émissions,

l'éducation et la sensibilisation des consommateurs, l'expansion de l'infrastructure de recharge, etc.

- L'établissement de cibles ambitieuses, appuyé par d'importants investissements fédéraux et par l'action de l'industrie, enverra un signal fort, tant au pays qu'à l'étranger, indiquant que le Canada est sérieux dans sa volonté de passer à un système de transport à faible émission de carbone.

Q2.

Is Canada's ZEV target too ambitious?

- The ZEV targets are ambitious, but also required to deliver on the Emission Reduction Plan and our international commitments.
- Canada is not alone in setting ambitious ZEV targets. Quebec, BC, California and at least 15 States have similar ZEV mandates.
- We are complementing mandates with measures to make ZEVs more affordable, significantly expand charging infrastructure, and lead by example via federal procurement rules.

Q2.

L'objectif VZE du Canada est-il trop ambitieux?

- L'objectif VZE du Canada est très ambitieux, mais requis pour assurer le succès de notre plan de réduction des émissions et nos engagements internationaux
- Le Canada n'est pas le seul pays à se fixer des objectifs pour véhicules zéro émission ambitieux. Le Québec, la Colombie Britannique, la Californie et au moins 15 autres États américains ont des mandats similaires.
- Nous complétons les mandats par des mesures visant à rendre les VZE plus abordables, à étendre considérablement l'infrastructure de recharge et à montrer l'exemple via les règles d'approvisionnement fédérales.

Q3.

Your Department recently completed consultations. What are the views of industry, stakeholders to the Government's ZEV targets?

- The traditional automakers want the Government to continue to align our emission standards with those of US.
- The US is expected to release draft regulations for more stringent performance based standards of the 2027-30 model years to deliver on the commitment of 50% ZEV by 2030.
- Non-Governmental Environmental Organizations do not think our ZEV targets are ambitious enough.
- All stakeholders have pointed to the importance of complementing regulations with measures that match President Biden's proposed EV tax credit, new investments in EV charging, etc.

Q3.

Votre ministère vient de terminer des consultations. Quels sont les points de vue de l'industrie et des parties prenantes sur les cibles de VZE du gouvernement ?

- Les constructeurs automobiles traditionnels veulent que le gouvernement continue à harmoniser ses normes d'émissions avec celles des États-Unis.
- Les États-Unis devraient publier des normes plus rigoureuses de GES basé sur la performance des véhicules des années modèles 2027-30 afin de rencontrer les ambitions de 50% VZE par 2030.
- Les organisations environnementale non-gouvernementale ne croient pas que les normes VZE sont assez ambitieuse.
- Tous les intervenants ont souligné l'importance de compléter la réglementation par des mesures qui correspondent au crédit de taxes pour les véhicules électriques proposé par le président Biden, de nouveaux investissements dans la recharge des véhicules électriques, etc.

Q4.

How does Canada compare to other countries in terms of ambition?

- The transition to ZEVs will require a suite of regulations and enabling measures to support industry and Canadians in the ZEV transition. No country in the world has high ZEV adoption without providing consumer incentives and ensuring adequate charging infrastructure.
- The Netherlands, Sweden and Denmark have a target of 100% of light-duty vehicle sales to be ZEVs by 2030. Norway has committed to get there by 2025. Quebec, the UK, Japan, and Thailand, as well as California and other states that comprise up to 40% of the US market have committed to 100% light-duty ZEVs by 2035. China is pursuing a 25% by 2025 sales target and the European Union is regulating GHG performance standards to achieve 100% ZEV sales by 2035.
- Norway is the world leader in ZEV sales. It has achieved 74% in 2020 through a series of strong disincentives and incentives including sales tax exemptions for ZEV, making them cheaper than internal combustion engine vehicles. Norway does not have a sales mandate per se but it has implemented the EU GHG performance standards for vehicles.
- In Glasgow last year, there were numerous announcements and commitments to transitioning the on-road fleet to zero-emission vehicles. These were supported by Canada – and many other countries, governments, businesses, and organizations.
 - For example, the Glasgow Breakthrough on Transportation, where by 2030, zero-emission vehicles are the new normal and accessible, affordable, and sustainable in all regions.
 - Also during the Transport Day Declaration, governments, businesses, and other organizations committed to working towards all sales of new cars and vans being zero emission globally by 2040, and by no later than 2035 in leading markets.
 - Canada with the support of the US and Europe also proposed the adoption of a ZEV sales target of at least 50% ZEV sales by 2030 at the recent Major Economies Forum.
 - For heavy-duty vehicles, under the Global MoU on Zero-Emission Medium- and Heavy-duty Vehicles called Drive to Zero, leading countries committed to working together to enable 100% zero-emission new truck and bus sales by 2040 with an interim goal of 30% zero-emission vehicle sales by 2030.

Q4.

Comment le Canada se compare-t-il aux autres pays en matière d'ambition ?

- La transition exigera une série complète de règlements et de mesures habilitantes pour soutenir l'industrie et les Canadiens dans la transition vers le VZE. Aucun pays au monde n'a une forte adoption de VZE sans offrir d'importants incitatifs aux consommateurs et sans assurer une infrastructure de recharge adéquate.
- Les Pays-Bas, la Suède et le Danemark ont pour cible que 100 % des ventes de véhicules légers soient des VZE d'ici 2030. La Norvège s'est engagée à y parvenir d'ici 2025. Le Québec, le Royaume-Uni, le Japon et la Thaïlande, ainsi que la Californie et d'autres États, représentant jusqu'à 40 % du marché américain, se sont engagés à 100 % de VZE légers d'ici 2035. La Chine poursuit un objectif de vente de VZE de 25 % d'ici 2025, et l'Union européenne réglemente le secteur avec des normes de rendement en matière de GES pour atteindre 100 % de ventes de VZE d'ici 2035.

- La Norvège est le chef de file mondial pour les ventes de VZE. Le pays a atteint 74 % en 2020 à travers une série de mesures dissuasives et incitatives importantes, notamment des exonérations de taxe de vente pour les VZE, les rendant moins chers que le véhicule à combustion interne équivalent. La Norvège n'a pas de mandat de vente comme tel, mais a mis en œuvre les normes de rendement en matière des GES de l'Union européenne.
- À Glasgow l'année dernière, il y a eu de nombreuses annonces et engagements pour la transition du parc routier vers des véhicules zéro émission. Ceux-ci ont été soutenus par le Canada – et de nombreux autres pays, gouvernements, entreprises et organisations.
 - Par exemple, la percée de Glasgow sur le transport (Glasgow Breakthrough on Transportation), où d'ici 2030, les véhicules zéro émission seront la nouvelle norme et accessibles, abordables et durables dans toutes les régions.
 - Également lors de la déclaration de la Journée du transport, les gouvernements, les entreprises et d'autres organisations se sont engagés à œuvrer pour que toutes les ventes de voitures et de camionnettes neuves soient zéro émission dans le monde d'ici 2040, et au plus tard en 2035 sur les principaux marchés.
 - Le Canada avec l'appui des États-Unis et de l'Europe a aussi proposé l'adoption d'une cible de ventes de VZE d'au moins 50 % d'ici 2030 lors du récent Forum des grandes économies (Major Economies Forum).
 - Pour les véhicules lourds, dans le cadre du « Global MoU on Zero-Emission Medium- and Heavy-duty Vehicles » (protocole d'accord mondial sur les véhicules moyens et lourds zéro émission), les principaux pays se sont engagés à travailler ensemble pour que les ventes de camions et d'autobus neufs zéro émission atteignent 100 % d'ici 2040 avec un objectif intermédiaire de 30 % des ventes de véhicules zéro émission d'ici 2030.

Q5.

How is Canada going to support the existing on-road medium and heavy-duty vehicle fleet?

- Natural Resources Canada is the lead department for managing the on-road fleet of medium and heavy-duty vehicles. Minister Wilkinson's mandate letter includes a requirement to develop a plan for making investments to retrofit large trucks currently on the road, and supporting the production, distribution and use of clean fuels, including low or zero carbon hydrogen.
- Canada is not alone in setting ambitious transportation decarbonization targets. Under the Global MoU on Zero Emission Medium- and Heavy-duty Vehicles called Drive to Zero, leading countries committed to working together to enable 100% zero-emission new truck and bus sales by 2040 with an interim goal of 30% zero-emission vehicle sales by 2030.
- Since announcing our sales targets, our departments have held a series of engagement sessions with the vehicle manufacturing industry, the broader private sector, provinces and territories, as well as the freight sector, to better understand their concerns, and needs.

Q5.

Comment le Canada appuiera-t-il la flotte de véhicules moyens et lourds existante?

- Ressources naturelles Canada est le ministère responsable de la gestion du parc routier de véhicules moyens et lourds. Dans le cadre de sa lettre de mandat, le ministre Wilkinson est responsable d'élaborer un plan d'investissement pour moderniser les camions lourds actuellement sur la route en appuyant la production, la distribution et l'utilisation de carburants propres, ce qui comprend l'hydrogène carboneutre ou à faibles émissions.
- Le Canada n'est pas seul à établir des cibles ambitieuses de décarbonation du secteur des transports. Dans le cadre du « Global MoU on Zero Emission Medium- and Heavy-duty Vehicles » (protocole d'accord mondial sur les véhicules moyens et lourds zéro émission), les principaux pays se sont engagés à travailler ensemble pour que les ventes de camions et d'autobus neufs zéro émission atteignent 100 % d'ici 2040 avec un objectif intermédiaire de 30 % des ventes de véhicules zéro émission d'ici 2030.
- Depuis l'annonce de nos cibles de vente, nos ministères ont tenu une série de séances de mobilisation avec l'industrie de la fabrication de véhicules, le secteur privé élargi, les provinces et les territoires, ainsi que le secteur du transport de marchandises, afin de mieux comprendre leurs préoccupations et leurs besoins.

Q6.

How are GHGs from passenger automobiles and light trucks currently regulated?

- GHGs from new passenger automobiles and light trucks are regulated under the Passenger Automobile and Light Truck Greenhouse Gas Emission Regulations. These set progressively more stringent GHG emission standards over the 2011 to 2026 model years that are aligned with the standards in the US. These standards are expected to result in the deployment of 17% ZEVs in 2026.
- The standards are company-unique in that each company's performance is determined through its sales-weighted fleet average emissions performance for a given model year, expressed in grams per mile of carbon dioxide (CO₂) equivalent based on standardized emissions tests.
- Companies can use banked or purchased credits to comply if their performance exceeds their compliance standard.
- The average compliance value for new passenger automobiles has decreased from 255 g/mi to 194 g/mi from 2011, representing a 24% average reduction in GHGs. The compliance value for light trucks has decreased by 17%, from 349 g/mi to 290 g/mi.
- Heavy-duty vehicles and their engines of model years 2014 and beyond are regulated under the separate regulations. These also set progressively more stringent GHG emission standards for the broad range of types of HDVs.

Q6.

Comment les émissions de GES des automobiles à passagers et des camions légers sont-elles actuellement réglementées?

- Les GES provenant des automobiles à passagers et des camions légers neufs sont réglementés en vertu du Règlement sur les émissions de gaz à effet de serre des automobiles à passagers et des camions légers. Il établit des normes d'émissions de GES de plus en plus strictes pour les années de modèle 2011 à 2026 qui sont harmonisés avec les normes des États-Unis. Ces normes prévoient le déploiement de 17% VZE en 2026.
- Les normes sont propres à l'entreprise assujettie au règlement dans la mesure où elles sont déterminées par la moyenne d'émissions du parc qui est pondéré selon les ventes d'une année de modèle donnée, exprimée en grammes par mile (g/mi) d'équivalent en dioxyde de carbone (CO₂) sur la base d'essais d'émissions normalisés.
- Les entreprises peuvent utiliser des points d'émissions accumulés ou achetés pour se conformer si leur performance dépasse leur norme de conformité.
- La valeur de conformité moyenne pour le parc d'automobiles à passagers neuves est passée de 255 g/mi à 194 g/mi depuis l'introduction du règlement, ce qui représente une réduction moyenne de 24% des GES. La valeur de conformité pour les camions légers a diminué de 17 %, passant de 349 g/mi à 290 g/mi.
- Les véhicules lourds routiers neufs et leurs moteurs des années de modèle 2014 et ultérieures sont réglementés en vertu d'un règlement différent. Il établit des normes d'émissions de GES de plus en plus rigoureuses pour la vaste gamme de véhicules lourds.

ANIMALS IN CAPTIVITY ANIMAUX EN CAPTIVITÉ

Q1.

What federal measures, especially Environment and Climate Change Canada measures, are in place to protect animals in captivity? Does the *Wild Animal and Plant Protection and Regulation of International and Interprovincial Trade Act* (WAPPRIITA) address animals in captivity?

- The key federal measures in place for the protection of animals in captivity are in the **Criminal Code**, the **Fisheries Act** and the **Wild Animal and Plant Protection and Regulation of International and Interprovincial Trade Act (WAPPRIITA)**.
- With limited exceptions, such as supporting rehabilitation, the **Criminal Code** prohibits keeping whales and other cetaceans in captivity. It also prohibits breeding or impregnating these animals and possessing or seeking to obtain their reproductive material.
- The **Fisheries Act** prohibits fishing for a cetacean with the intent to take it into captivity, with limited exceptions, such as when the cetacean is injured, in distress or in need of care.
- **WAPPRIITA** does not impose any requirements for the protection of animals in captivity but focusses on the trade of certain animals. It forbids the import, export and interprovincial transportation of species whose capture or trade is already controlled internationally, domestically or in the country of origin, unless the specimen is accompanied by the appropriate permits.

Q1.

Existe-t-il des mesures fédérales en place pour protéger les animaux en captivité, en particulier à Environnement et Changement climatique Canada? Est-ce que la *Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial* (connue sous l'acronyme WAPPRIITA en anglais) s'applique aux animaux en captivité?

- Les principales mesures fédérales en place pour la protection des animaux en captivité se trouvent dans le **Code Criminel**, la **Loi sur les pêches** et la **Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial** (connue sous l'acronyme **WAPPRIITA** en anglais).
- Sauf quelques exceptions, notamment le soutien à la réadaptation, le **Code Criminel** interdit de garder les baleines et autres cétacés en captivité. Il interdit également de reproduire ou de féconder ces animaux et de posséder ou de chercher à obtenir leur matériel reproductif.
- La **Loi sur les pêches** interdit la pêche d'un cétacé dans le but de le mettre en captivité, à quelques exceptions près, comme lorsque le cétacé est blessé, en détresse ou a besoin de soins.
- La **WAPPRIITA** n'impose aucune exigence en matière de protection des animaux en captivité, mais se concentre plutôt sur le commerce de certains animaux. La loi interdit l'importation, l'exportation et l'acheminement interprovincial de ces espèces, dont la capture ou le commerce sont déjà contrôlés au niveau international, national ou dans le pays d'origine, à moins que les spécimens ne soient accompagnés des permis appropriés.

Q2.

When and how does the Government intend on implementing its Mandate Letter commitment to introduce legislation to protect animals in captivity? Would the Government support a bill similar to Bill S-218 (the Jane Goodall Bill) if it was tabled in Parliament again, or would it introduce a similar Bill?

- ECCC is currently studying how best to implement this Mandate Letter commitment. This includes studying the Jane Goodall Bill.

Q2.

Quand et comment le gouvernement entend-il mettre en œuvre l'engagement de la lettre de mandat de présenter un projet de loi pour protéger les animaux en captivité? Le gouvernement supporterait-il un projet de loi similaire au projet de loi S-218 (Loi de Jane Goodall) s'il était une fois de plus présenté au Parlement, ou introduirait-il un projet de loi similaire?

- ECCC est présentement à l'étude de la mise en œuvre de cet engagement inscrit dans la lettre de mandat. Ceci inclut l'étude du projet de loi de Jane Goodall.

Q3.

The *Criminal Code* has already been amended to protect cetaceans. The Jane Goodall Bill just extends that protection to apes and elephants, so why not support it outright if it gets re-introduced?

- The Jane Goodall bill actually went beyond prohibiting the custody of animals that are kept in captivity, such as cetaceans.
- For example, the Bill would enable:
 - appointing animal advocates for each province, who, among other things, could apply to have a court issue orders in an animal's "best interests" (e.g. ordering an offender to modify physical conditions of captivity);
 - adding other species to which the *Criminal Code* prohibitions would apply;
 - expanding offences related to the breeding of cetaceans, great apes, elephants and designated animals;
 - new offences related to the actions of corporate officers;
 - issuing a license for a person to keep a great ape, elephant or designated animal in captivity provided it is in the "best interests of the animal", taking into consideration the animal's individual welfare and conservation of the species;
 - adding restrictions on the trade of elephant ivory and elephant hunting trophies and on the import and export of elephants, great apes and designated animals.
- For this reason, officials continue to study the bill in the event it is re-introduced, including considerations related to the federal-provincial division of powers and the use of criminal law.

Q3.

Le *Code criminel* a déjà été modifié pour protéger les cétacés. Le projet de loi Jane Goodall n'étendrait cette protection qu'aux singes et aux éléphants. Alors pourquoi le Gouvernement ne l'appuierait pas tel quel s'il est réintroduit ?

- En fait, le projet de loi allait au-delà de l'interdiction de la garde d'un animal en captivité, comme les cétacés.
- Par exemple, le projet de loi permettrait:
 - la désignation de défenseurs des animaux pour chaque province, qui pourraient, entre autres, demander à un tribunal d'émettre des ordonnances dans le meilleur intérêt d'un animal (par ex. ordonner à un contrevenant de modifier les conditions de captivité);
 - l'ajout d'autres espèces auxquelles les interdictions du *Code criminel* s'appliqueraient;
 - l'élargissement des infractions liées à l'élevage des cétacés, des grands singes, des éléphants et des animaux désignés;
 - de nouvelles infractions liées aux actions des dirigeants d'entreprise;
 - la délivrance d'une licence à une personne pour garder en captivité un grand singe, un éléphant ou un animal désigné si c'est dans l'intérêt de cet animal, et en prenant en considération le bien-être de l'individu et de la conservation de l'espèce;
 - l'ajout de restrictions sur le commerce de l'ivoire et la collection de trophées de chasse d'éléphant et sur l'importation et l'exportation des éléphants, grands singes et animaux désignés.
- Pour cette raison, les fonctionnaires poursuivent leur étude du projet de loi au cas où il serait réintroduit, incluant l'étude de considérations reliées au partage des pouvoirs fédéraux-provinciaux et l'utilisation du droit criminel.

ILLEGAL WILDLIFE TRADE IN CANADA COMMERCE ILLÉGAL D'ESPÈCES SAUVAGES AU CANADA

Q1.

What are the impacts of illegal wildlife trade?

- Illegal wildlife trade and environmental crime is the fourth most lucrative form of organized crime worldwide. Annual economic losses worldwide due to illegal logging, fishing and wildlife trade combined are measured in the billions.
- Illegal wildlife trade is the second biggest threat to wild species after habitat destruction. It has negative implications for climate change, preservation of biodiversity, and security.

Q1.

Quelles sont les répercussions du commerce illégal d'espèces sauvages?

- Le commerce illégal d'espèces sauvages et les crimes contre l'environnement se classent au quatrième rang des formes de crime organisé les plus lucratifs au monde. Les pertes économiques annuelles dues à l'exploitation illégale des forêts, à la pêche et au commerce des espèces sauvages dans le monde entier se chiffrent en milliards.
- Le commerce illégal d'espèces sauvages constitue la deuxième plus grande menace pour ces espèces après la destruction de leur habitat. Ce commerce a des conséquences négatives sur le climat, la préservation de la biodiversité et la sécurité.

Q2.

What is ECCC doing to curb illegal wildlife trade?

- Environment and Climate Change Canada administers the *Wild Animal and Plant Protection and Regulation of International and Interprovincial Trade Act* (WAPPRIITA) which prohibits the import, export and interprovincial transportation of protected species, as well as their parts and derivatives. In Canada, WAPPRIITA is the legislation that enforces the Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora (CITES) which is an international agreement to ensure that international trade of wild animals and plants does not threaten their survival.
- The Department's Enforcement Branch regularly carries out operations to deter and prosecute offenders involved in illegal wildlife trade. For example, every year, ECCC's enforcement officers participate in Interpol's Operation Thunder - an international enforcement effort in collaboration with the World Customs Organization, aimed at cracking down on wildlife crime. In 2021, this operation involved 118 countries, and resulted in 1,000 seizures of illegally traded specimens of protected wildlife.
- During Operation Thunder, ECCC enforcement officers, in partnership with the Canada Border Services Agency, conducted blitzes along the border with the United-States. Officers uncovered various commodities made from protected species being trafficked between the United-States and Canada such as Crocodile parts, hunting trophies of African primates, and Brazilian rosewood.

Q2.

Que fait ECCC pour freiner le commerce illégal d'espèces sauvages?

- ECCC applique la *Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial* (WAPPRIITA), qui interdit l'importation, l'exportation et l'acheminement interprovincial des espèces protégées, ainsi que de leurs parties et des produits qui en dérivent. Au Canada, la WAPPRIITA est la mesure législative qui sert à appliquer la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). LA CITES est un accord international qui vise à assurer que le commerce international des espèces sauvages d'animaux et de plantes ne menace pas leur survie.
- La Direction générale de l'application de la loi du ministère mène régulièrement des opérations pour dissuader ou poursuivre les individus impliqués dans le commerce illégal d'espèces sauvages. Par exemple, chaque année, les agents d'application de la loi d'ECCC participent à l'opération Thunder d'Interpol, un effort international d'application de la loi déployé en collaboration avec l'Organisation mondiale des douanes, qui a pour objectif de réprimer les crimes commis contre les espèces sauvages. En 2021, 118 pays ont participé à cette opération, qui a donné lieu à des milliers de saisies de spécimens d'espèces sauvages protégées commercialisés illégalement.
- Au cours de l'opération Thunder, les agents d'application de la loi d'Environnement et Changement climatique Canada, en partenariat avec l'Agence des services frontaliers du Canada, ont mené des opérations éclair le long de la frontière avec les États-Unis. Les agents ont découvert divers produits issus d'espèces protégées faisant l'objet d'un trafic entre les États-Unis et le Canada, notamment des parties de crocodiles, des trophées de chasse de primates d'Afrique et du palissandre du Brésil.

Q3.

Who are ECCC's partners to curb illegal wildlife trade?

- Environment and Climate Change Canada works in partnership with many Canadian federal departments such as Global Affairs Canada, to define our role on the international scene, and the Department of Justice, to advance legislative tools that strengthen wildlife protection in Canada.
- We also work with the Provinces, Territories, and U.S. Fish and Wildlife Service. We rely on the strong working relations with these partners to carry out joint enforcement operations and share intelligence.
- More broadly, departmental officials work with the United Nations Office on Drugs and Crime on various fronts. For example, we exchange experiences and best practices in combatting wildlife crime to get a better understanding of the link between wildlife and organized crime in the Americas.

Q3.

Qui sont les partenaires d'ECCC dans la lutte contre le commerce illégal d'espèces sauvages?

- Le ministère travaille en partenariat avec de nombreux ministères fédéraux canadiens, par exemple Affaires mondiales Canada, pour déterminer notre rôle sur la scène internationale, et le ministère de la Justice, pour faire progresser des outils législatifs qui renforcent la protection des espèces sauvages au Canada.
- De plus, nous travaillons avec les provinces, les territoires et le U.S. Fish and Wildlife Service. Nous comptons sur les solides relations de travail avec ces partenaires pour mener à bien les opérations conjointes d'application de la loi et échanger des renseignements.
- Le ministère collabore avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime sur plusieurs fronts. Par exemple, nous échangeons nos expériences et des pratiques exemplaires en matière de lutte contre les crimes liés aux espèces sauvages en vue de mieux comprendre le lien entre ces crimes et le crime organisé dans les Amériques.

Q4.

What is Canada's involvement in the international trade of elephant ivory in Canada?

- Canada is a small player in the global trade of ivory importing about 4% of ivory in legal trade globally. This represents an annual average of 730 items made from ivory imported per year, including an average of 11 tusks imported per year.
- Most imports into Canada are of old ivory that was acquired before the trade was controlled in the mid-1970s and as such has been grandfathered and is legal; and some strictly controlled trade in newer ivory. These include antique pianos, bagpipes, chess sets, carvings, and hunting trophies that originate from the legal harvest of sustainable African elephant populations.
- Between 2010 and 2019 there were sixty four non-compliant cases involving ivory and a total of twenty-one seizures of elephant ivory goods in Canada. Most infractions related to ivory in Canada are items that could be legally imported or exported, but were not accompanied by the proper documentation. These items are not linked to the current elephant poaching crisis.

Q4.

Quelle est la participation du Canada au commerce international d'ivoire d'éléphant au pays?

- Le Canada est un petit acteur dans le commerce mondial de l'ivoire; il importe environ 4 % de l'ivoire offert sur le marché légal à l'échelle mondiale. Cela correspond à une moyenne annuelle de 730 articles fabriqués à partir de l'ivoire, dont 11 défenses, importés chaque année.
- La plupart des importations au Canada sont de vieil ivoire acquis avant le contrôle du commerce mis en place au milieu des années 1970, et donc légal, ou d'ivoire plus récent dans le cadre d'un commerce strictement contrôlé. L'ivoire importé comprend des pianos anciens, des cornemuses, des jeux d'échecs, des sculptures, et des trophées de chasse qui proviennent de la récolte légale sur des éléphants d'Afrique de populations durables.
- Entre 2010 et 2019, il y a eu 64 cas de non-conformité liés à l'ivoire, et 21 cas au total se sont soldés par des saisies d'objets en ivoire d'éléphant au Canada. La plupart des infractions liées à l'ivoire au Canada concernent des articles qui peuvent être importés ou exportés légalement, mais qui ne sont pas accompagnés des documents appropriés. Ces articles n'ont pas de liens avec la crise actuelle du braconnage des éléphants.

NATURE AND BIODIVERSITY CONSERVATION LA NATURE ET LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Q1.

What is Canada doing to address biodiversity loss?

- We are facing an unprecedented biodiversity crisis with more than 1 million species facing extinction globally, including 622 at-risk species in Canada. This rapid decline of biodiversity is threatening the foundations of our economy, food security, health, and quality of life.
- Canada is taking a strong international leadership role on the development of an ambitious new Global Biodiversity Framework with clear targets and actions to be finalized at the United Nations Convention on Biological Diversity 15th Conference of the Parties later this year in Kunming, China.
- Following adoption of the new post-2020 Global Biodiversity Framework, Canada will develop a domestic biodiversity strategy and action plan to 2030, in collaboration with provinces, territories, Indigenous representatives and other stakeholders, covering all areas of nature conservation and sustainable use and building on the plan to 25%.
- In Budget 2021, the Government of Canada invested \$2.3 billion over five years to enable Canada to reach its goal of conserving 25% of our lands and oceans by 2025, and to work towards conserving 30% of each by 2030. Taken together with funding provided for the Nature Legacy Initiative announced in 2018, this represents the largest investment in nature conservation in Canada's history.
- The commitment to conserve 30% of Canada's lands and oceans by 2030 is closely linked to the Government's goal to halt and reverse nature loss, conserve and restore species at risk, and to better account for the values of nature, including nature-based climate adaptation and mitigation.
- To help address the twin crises of biodiversity loss and climate change, Canada is also investing over \$4 billion over ten years (2021-2031) to deliver nature-based climate solutions in forests, grasslands, wetlands, and agricultural lands. These efforts will benefit biodiversity, build resilience in our ecosystems and nature-based economic sectors, create green jobs, and contribute to Canada's 2030 and 2050 climate goals.

Q1.

Que fait le Canada pour confronter la perte de la biodiversité?

- Nous sommes confrontés à une crise de biodiversité sans précédent avec plus d'un million d'espèces menacées d'extinction dans le monde, dont 622 espèces en péril au Canada. Ce déclin rapide de la biodiversité menace les fondements de notre économie, de notre sécurité alimentaire, de notre santé et de notre qualité de vie.
- Le Canada joue un rôle de chef de file international dans l'élaboration d'un nouveau cadre mondial ambitieux pour la biodiversité avec des objectifs et des actions claires qui seront finalisés lors de la 15e Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique plus tard cette année à Kunming, en Chine.
- À la suite de l'adoption du nouveau cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, le Canada élaborera une stratégie et un plan d'action nationaux pour la biodiversité jusqu'en 2030, en collaboration avec les provinces, les territoires, les représentants autochtones et d'autres intervenants, qui couvriront tous les domaines de la conservation de la nature et de l'utilisation et de la construction durables et qui seront fondés sur le plan pour atteindre 25%.

- Dans le budget de 2021, le gouvernement du Canada a investi 2,3 milliards de dollars sur cinq ans pour permettre au Canada d'atteindre son objectif de conserver 25% de nos terres et de nos océans d'ici 2025 et de travailler à la conservation de 30% de chacun d'ici 2030. Compte tenu du financement accordé à l'initiative du Patrimoine naturel annoncée en 2018, c'est le plus important investissement dans la conservation de la nature de l'histoire du Canada.
- L'engagement de conserver 30 % de nos terres et océans d'ici 2030 est étroitement lié à l'objectif du gouvernement d'arrêter et d'inverser la perte de la nature, de conserver et de restaurer les espèces en péril, et de mieux tenir compte des valeurs de la nature, y compris l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques basés sur la nature.
- Pour aider à faire face à la double crise de la perte de biodiversité et des changements climatiques, le Canada investit également plus de 4 milliards de dollars sur dix ans (2021-2031) pour fournir des solutions climatiques fondées sur la nature dans les forêts, les prairies, les terres humides et les terres agricoles. Ces efforts profiteront à la biodiversité, renforceront la résilience de nos écosystèmes et des secteurs économiques axés sur la nature, créeront des emplois verts et contribueront à l'atteinte des objectifs climatiques du Canada de 2030 et 2050.

NATURE-BASED CLIMATE SOLUTIONS SOLUTIONS CLIMATIQUES FONDÉES SUR LA NATURE

Q1.

What action is Canada taking to address the dual crises of biodiversity loss and climate change?

- Canada is investing over \$4 billion over ten years (2021-2031) to deliver nature-based climate solutions in forests, grasslands, wetlands, and agricultural lands. This investment includes planting 2 billion trees, restoring degraded ecosystems, improving land management practices, and conserving land at risk of conversion to other uses. These efforts will benefit biodiversity, build resilience in our ecosystems and nature-based economic sectors, create green jobs, and contribute to Canada's 2030 and 2050 climate goals. This work will build on existing successful initiatives, complement other federal programs, and draw on strong partnerships to ensure its effectiveness.
- Environment and Climate Change Canada (ECCC), Agriculture and Agri-food Canada (AAFC), and Natural Resources Canada (NRCan) are working together to deliver on the Natural Climate Solutions Fund. In addition to tree planting, working to restore, better manage, and conserve ecosystems, and promoting the adoption of environmentally-friendly farming practices, the Fund includes investments in research, monitoring, science, and reporting to better understand and track greenhouse gas (GHG) reductions from funded activities.
- Between 2021 and 2031, ECCC will use \$631 million to support projects that collectively reduce GHG emissions by 2-4 megatons annually while providing a host of biodiversity and other benefits. Specifically, funding will support projects that conserve, restore and enhance wetlands, peatlands, and grasslands to store and capture carbon, with direct benefits for migratory birds, species at risk and other species of cultural and/or socio-economic importance to local communities. The first projects were announced in summer 2021, and the first open call for proposals closed in late January 2022.

Q1.

Que fait le gouvernement du Canada pour affronter les crises interreliées des changements climatiques et la perte de biodiversité?

- Le Canada investira plus de 4 milliards de dollars au cours de dix années (2021-2031) pour apporter des solutions climatiques fondées sur la nature dans des forêts, prairies, zones humides et terres agricoles. Il s'agira notamment de planter deux milliards d'arbres, de restaurer les écosystèmes dégradés, d'améliorer les pratiques de gestion des terres et de préserver les terres risquant d'être converties à d'autres usages. Ces efforts profiteront à la biodiversité, renforceront la résilience de nos écosystèmes et des secteurs économiques axés sur la nature, créeront des emplois verts et contribueront à l'atteinte des objectifs climatiques du Canada de 2030 et 2050. Ces travaux s'appuieront sur des initiatives existantes réussies, complèteront d'autres programmes fédéraux et miseront sur des partenariats solides pour garantir leur efficacité.
- Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et Ressources naturelles Canada (RNCan) travaillent ensemble à la mise en place du Fonds pour des solutions climatiques naturelles. En plus de la plantation d'arbres, la restauration, la gestion améliorée et la protection des écosystèmes et la promotion des pratiques agricoles écologiques, les programmes incluent des investissements dans la recherche, la surveillance, la science et la production de rapports dans le cadre du Fonds, ce qui permet de mieux comprendre et de suivre les réductions des émissions de GES résultant des activités financées.

- Entre 2021 et 2031, ECCC utilisera les fonds 631 millions de dollars pour appuyer des projets qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 2 à 4 mégatonnes par an tout en fournissant une multitude d'avantages pour la biodiversité et d'autres priorités. Notamment, ces fonds soutiendront des projets qui entraînent une réduction des gaz à effet de serre et un accroissement de la séquestration du carbone grâce à la conservation, restauration, ou la gestion améliorée de milieux humides, de prairies, avec de bénéfices directes pour les oiseaux migrateurs, les espèces en péril et d'autres espèces d'importance culturelle et/ou socioéconomique pour les communautés locales. Les premiers projets ont été annoncés à l'été 2021, et le premier appel à propositions ouvert a été clôturé fin janvier 2022.

Q2.

How is Canada encouraging Nature-Based Climate Solutions globally?

- Canada is advocating for coordinated global action to address both climate change and biodiversity loss. Canada will allocate at least 20% of its \$5.3-billion climate finance commitment to nature-based climate solutions and biodiversity co-benefits in developing countries over the next five years.
- This represents more than CA\$1 billion. The Prime Minister announced at COP26 that Canada would provide \$15 million in support for the Ocean Risk and Resilience Action Alliance and the Global Fund for Coral Reefs. This funding will help developing countries build domestic capacity to take climate action, build resilience, and advance adaptation efforts while also increasing biodiversity.

Q2.

Comment est-ce que le Canada encourage les solutions fondées sur la nature au plan international?

- Le Canada plaide au niveau international pour une approche coordonnée pour faire face aux changements climatiques et la perte de la biodiversité. Le Canada affectera au moins 20 % de son engagement financier pour le climat de 5,3 milliards de dollars à des solutions fondées sur la nature et des avantages connexes sur la biodiversité dans les pays en développement au cours des cinq prochaines années.
- Ceci représente plus de 1 milliard de dollars canadiens. Le premier ministre a annoncé à la COP26 que le Canada verserait 15 millions de dollars à l'appui de la Ocean Risk and Resilience Action Alliance et du Global Fund for Coral Reefs. Ce financement aidera les pays en développement à renforcer leur capacité nationale à prendre des mesures de lutte contre les changements climatiques, à bâtir leur résilience et à faire progresser les efforts d'adaptation tout en favorisant la biodiversité.

PROTECTED AND CONSERVED AREAS AIRES PROTÉGÉES ET DE CONSERVATION

Q1.

Why has the government committed to conserving 30% by 2030, and is achieving this commitment feasible?

- The most recent Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC) report suggests that maintaining the resilience of biodiversity and ecosystem services at a global scale depends on effective and equitable conservation of approximately 30% to 50% of the Earth's land, freshwater and ocean areas.
- 30% by 2030 is an ambitious goal—as of December 2021, approximately 13.5% of terrestrial and almost 14% of ocean areas have been conserved or protected in Canada. Budget 2021 investments set the stage to meet this goal and work is already underway.
- In Canada, working with partners is essential, as land available for conservation and protection are under diverse jurisdictions. Protected and conserved areas are therefore established in close collaboration with Indigenous peoples; provincial, territorial, and municipal governments; non-government organizations; philanthropic foundations and the private sector.
- As set out in the Minister's mandate letter, Canada's plan is grounded in science, Indigenous knowledge and local perspectives, and will use a variety of tools to achieve area-based conservation, including protected areas, other effective conservation measures (OECM) and Indigenous-led area-based conservation.

Q1.

Pourquoi le gouvernement s'est-il engagé à atteindre 30 % d'ici 2030, et est-il possible d'atteindre cet engagement?

- Le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) suggère que le maintien de la résilience de la biodiversité et des services écosystémiques à l'échelle mondiale dépend de la conservation efficace et équitable d'environ 30 % à 50 % des zones terrestres, d'eau douce et océaniques de la Terre.
- L'objectif de 30 % d'ici 2030 est ambitieux — en date de décembre 2021, environ 13,5 % des zones terrestres et près de 14 % des zones océaniques ont été conservées ou protégées au Canada. Les investissements du budget de 2021 ont préparé le terrain pour atteindre cet objectif, et le travail a déjà commencé.
- Les partenariats sont essentiels au Canada, car les terres disponibles pour la conservation relèvent de diverses juridictions. Les aires protégées et de conservation sont donc établies en étroite collaboration avec les peuples autochtones; les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux; les organisations non gouvernementales; les fondations philanthropiques et le secteur privé.
- Comme indiqué dans la lettre de mandat du ministre, le plan du Canada est fondé sur la science, les connaissances autochtones et les perspectives locales, et utilisera une variété d'outils pour réaliser la conservation par zone, y compris les aires protégées, d'autres mesures de conservation efficaces (AMCE) et la conservation par zone menée par les Autochtones.

Q2.

What is Canada doing to support protected and conserved areas establishment?

- Since 2015, Canada has increased its protected terrestrial areas by more than 2%. As of December 2021, 13.5% of lands and inland waters have been protected. On the marine side, Canada has protected 14% of our marine and coastal areas, up from less than 1% in 2015.
- Canada's protected and conserved area standards are based on International Union for Conservation of Nature guidance, and managed to ensure the long-term sustainability of the areas' natural qualities and amenities.
- Within Canada, lands can be counted towards our area-based conservation targets if they are considered a protected area or an Other Effective Conservation Measure (OECM). Both types of conservation action deliver enduring conservation; however, conservation is not necessarily the primary use at a site that is considered an OECM.
- As part of the Government's commitment to the conservation targets, Budget 2021 provided funding to Parks Canada to establish 10 new national marine conservation areas and 10 new national parks, and to acquire the land needed to expand and complete existing national parks as well as \$130 million to work with partners to create a network of national urban parks. Budget 2021 also provided funding to ECCC to protect and expand 22 of Canada's national wildlife areas.
- Environment and Climate Change Canada supports protected and conserved areas work through funding for third party land protection, as well as expanding our federally managed network of National Wildlife Areas and Migratory Bird Sanctuaries, managed under the Canada Wildlife Act and the Migratory Birds Sanctuary Regulations.
- ECCC's current network includes 92 Migratory Bird Sanctuaries and 55 National Wildlife Areas and covers 151,103 km².

Q2.

Que fait le Canada pour soutenir les aires protégées et de conservation?

- Depuis 2015, le Canada a augmenté de plus de 2 % ses aires terrestres protégées. En décembre 2021, 13,5 % des terres et des eaux intérieures avaient été protégées. Du côté maritime, le Canada a protégé 14 % de ses aires marines et côtières, une augmentation de 0,5 % depuis 2015.
- Les normes des aires protégées et de conservation du Canada se fondent sur les directives de l'Union internationale pour la conservation de la nature et elles sont gérées de manière à assurer la durabilité à long terme de leurs qualités naturelles et aménagements.
- Au Canada, les terres peuvent être comptées dans nos cibles de protection si elles sont considérées comme une aire protégée ou une autre mesure de conservation efficace (AMCE). Les deux types de mesures de conservation assurent une conservation durable, mais la conservation n'est pas nécessairement la principale utilisation dans un site qui est considéré comme une AMCE.
- Dans le cadre de l'engagement du gouvernement envers les objectifs de conservation, le budget de 2021 a fourni un financement à Parcs Canada pour établir 10 nouvelles aires marines nationales de conservation et 10 nouveaux parcs nationaux, et pour acquérir le terrain nécessaire pour agrandir et compléter les parcs nationaux existants ainsi que \$130 millions pour travailler avec des partenaires afin de créer un réseau de parcs urbains nationaux. Le budget de 2021 a également fourni un financement pour protéger et agrandir 22 des réserves nationales de faune du Canada.

- Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) soutient les travaux relatifs aux aires protégées et de conservation en finançant la protection des terres de tierces parties, ainsi qu'en agrandissant le réseau fédéral de réserves nationales de faune et de refuges d'oiseaux migrateurs, gérés en vertu de la Loi sur les espèces sauvages du Canada et du Règlement sur les refuges d'oiseaux migrateurs.
- Le réseau actuel d'ECCC comprend 92 refuges d'oiseaux migrateurs et 55 réserves nationales de faune et couvre 151 103 km².

SPECIES AT RISK ESPÈCES EN PÉRIL

Q1.

What is the Government doing to support species at risk?

- We are committed to the protection of Canada's unique habitats and the protection and recovery of species at risk based on sound science.
- The Government of Canada is committed to fulfilling its obligations under SARA. These include developing recovery plans in partnership with provinces and territories, including the identification of critical habitat and collaborating with provinces and territories to conserve and protect species at risk.
- Budget 2021 committed \$2.3 billion over five years – the largest investment in nature conservation in Canada's history. This historic investment will strengthen protection and recovery of species at risk and their habitats.
- Our investments and engagement are enabling real, on-the ground action to achieve better outcomes for species at risk such as Caribou, polar bear and Old Growth-dependent species at risk like Spotted Owl and Marbled Murrelet.
- We seek to achieve species benefits in all our conservation efforts, be that establishing new protected area, working with our colleagues in the United States on our shared migratory bird priorities or demonstrating leadership on the international stage.
- At home, we will continue to partner with Indigenous leadership to advance conservation actions in a manner that reflects their unique needs, priorities, rights, knowledge, respecting our collective efforts towards reconciliation.

Q1.

Que fait le gouvernement pour soutenir les espèces en péril ?

Réponse :

- Nous nous engageons à protéger les habitats uniques du Canada ainsi qu'à protéger et à rétablir les espèces en péril en nous appuyant sur des connaissances scientifiques solides, des partenariats et des plans de rétablissement rigoureux.
- Le gouvernement du Canada s'est engagé à remplir ses obligations en vertu de la LEP. Celles-ci comprennent l'élaboration de plans de rétablissement en partenariat avec les provinces et les territoires, y compris l'habitat essentiel. Les provinces et les territoires (PT) sont responsables de la gestion des espèces sauvages terrestres et de leur habitat sur leurs terres pour les espèces inscrites à la Loi.
- Le Budget 2021 a consacré 2,3 milliards de dollars sur cinq ans, le plus important investissement dans la conservation de la nature de l'histoire du Canada. Cet investissement historique renforcera la protection et le rétablissement des espèces en péril et de leurs habitats.
- Nos investissements et notre engagement permettent une action réelle, sur le terrain, visant à obtenir de meilleurs résultats pour les espèces en péril telles que le caribou, l'ours polaire et espèces en péril dépendantes des forêts anciennes comme la chouette tachetée et le guillemot marbré.
- Nous cherchons à obtenir des avantages pour les espèces dans tous nos efforts de conservation, qu'il s'agisse d'établir de nouvelles aires protégées, de travailler avec nos collègues des États-Unis sur nos priorités communes en matière d'oiseaux migrateurs ou de faire preuve de leadership sur la scène internationale.
- Chez nous, nous continuerons de nous associer aux dirigeants autochtones pour faire progresser les mesures de conservation d'une manière qui reflète leurs

besoins, priorités, droits, connaissances uniques, dans le respect de nos efforts collectifs vers la réconciliation.

Q2.

What is the Government doing for caribou?

- Provinces and territories have the primary responsibility to manage lands and wildlife on non-federal land. The Government of Canada is working in cooperation with provinces, territories, wildlife management boards, stakeholders and Indigenous peoples to implement actions to protect at-risk caribou species and their habitat, and to achieve positive conservation outcomes.
- The Government of Canada has been actively working with provinces and territories, and Indigenous people, to negotiate and implement conservation agreements to advance the conservation and recovery of caribou.
- Most recently, Canada has signed an agreement with the province of Alberta, as well as an agreement with Mikisew Cree First Nation and Athabasca Chipewyan First Nation. Other agreements are currently being negotiated.
- These agreements aim to delivering tangible on-the-ground actions, with a focus on conservation measures that will improve outcomes for caribou, including monitoring and protection.
- Parks Canada invested \$24M from the Nature Legacy Initiative to reduce threats and improve habitat for southern mountain caribou and create better conditions for their survival and recovery. This includes advancing detailed design work, and engagement on, a conservation breeding facility to rebuild caribou herds in Jasper National Park.

Q2.

Que fait le gouvernement pour le caribou ?

- Les provinces et les territoires ont la responsabilité principale de gérer les terres et les espèces sauvages sur le territoire non domanial. Le gouvernement du Canada travaille en collaboration avec les provinces, les territoires, les conseils de gestion de la faune, les intervenants et les peuples autochtones pour mettre en œuvre des mesures visant à protéger le caribou et son habitat, et à obtenir des résultats positifs en matière de conservation.
- Le gouvernement du Canada travaille activement avec les provinces, les territoires et les peuples autochtones pour négocier et mettre en œuvre des ententes de conservation afin de faire progresser la conservation et le rétablissement du caribou.
- Plus récemment, le Canada a signé une entente avec la province de l'Alberta, ainsi qu'une entente avec la Première nation crie Mikisew et la Première nation Athabasca Chipewyan. D'autres accords sont en cours de négociation.
- Ces ententes visent à offrir des actions concrètes sur le terrain, en mettant l'accent sur des mesures de conservation qui amélioreront les résultats pour le caribou, y compris la surveillance et la protection.
- Parcs Canada a investi 24 millions de dollars de l'initiative Patrimoine naturel du Canada pour réduire les menaces et améliorer l'habitat du caribou des montagnes du Sud de même que pour créer de meilleures conditions pour sa survie et son rétablissement. Cela comprend l'avancement des travaux de conception détaillée et la participation à une installation de reproduction de conservation pour reconstituer les troupeaux de caribous dans le parc national Jasper.

Q3.

What is the Government doing for Western Chorus Frog?

- The government has taken steps to protect important habitat for the western chorus frog from the threat of urban development in La Prairie and in Longueuil, part of Montreal Metropolitan Community.
- In addition we have protection orders in place on our own federal properties to ensure the critical habitat for the species is conserved.
- We have also made investments in projects like breeding and re-introduction programs that aim to conserve and recover the species across Ontario and Quebec.
- ECCC continues to advance collaborative outcomes for protecting and recovering the species through the Pan-Canadian Approach to Transforming Species at Risk Conservation in Canada.
- ECCC continues to protect and manage the species' critical habitat on federal lands through compliance promotion and permitting.

Q3.

Qu'est ce que le gouvernement fait pour la Rainette faux-grillon?

- Le gouvernement a pris des mesures pour protéger l'important habitat de la rainette faux-grillon contre la menace du développement urbain à La Prairie et Longueuil qui font partie de la Communauté Métropolitaine de Montréal.
- De plus, nous avons mis en place des ordonnances de protection sur nos propres propriétés fédérales pour garantir la conservation de l'habitat essentiel de l'espèce.
- Nous avons également investi dans des projets comme des programmes d'élevage et de réintroduction qui visent à conserver et à rétablir l'espèce en Ontario et au Québec.
- ECCC continue de faire progresser les résultats de collaboration pour la protection et le rétablissement de l'espèce grâce à l'approche Pan-canadienne pour la transformation de la conservation des espèces en péril au Canada.
- ECCC continue de protéger et gérer l'habitat essentiel de l'espèce sur les terres fédérales grâce à la promotion de conformité et les permis.

Q4.

What is the Government doing for Marbled Murrelet, and other species in the vicinity of Fairy Creek, BC?

- BC's old growth forests are home to many species at risk, including Marbled Murrelet, Spotted Owl, Southern Mountain Caribou, and Northern Goshawk.
- The federal government is committed to collaborating towards the recovery and protection of forest-dependent species at risk in BC. This includes support for Indigenous-led conservation efforts.
- It also means including old growth forests as a key topic of discussion with the province in the context of negotiations of a Bilateral Nature Agreement.
- These forests and species are found on provincial lands and we continue to look first to the province to protect and recover species at risk on these lands and to manage its forestry sector.
- While the federal government continues to prioritize work with BC and partners on these issues, the Minister of Environment will use the authorities outlined in federal legislation if BC protection efforts are determined to be ineffective.

Q4.

Que fait le gouvernement pour le Guillemot marbré et d'autres espèces dans les environs de Fairy Creek, en Colombie-Britannique ?

- Les forêts anciennes de la Colombie-Britannique abritent de nombreuses espèces en péril, dont le Guillemot marbré, la Chouette tachetée, le Caribou des montagnes du Sud et l'Autour des palombes.
- Le gouvernement fédéral s'est engagé à collaborer au rétablissement et à la protection des espèces en péril qui dépendent de la forêt en Colombie-Britannique. Cela comprend le soutien des efforts de conservation menés par les Autochtones.
- Il s'agit également d'inclure les forêts anciennes comme sujet de discussion clé avec la province dans le contexte des négociations d'un accord bilatéral sur la nature.
- Ces forêts et ces espèces se trouvent sur des terres provinciales et nous continuons de nous tourner d'abord vers la province pour protéger et rétablir les espèces en péril sur ces terres et pour gérer son secteur forestier.
- Bien que le gouvernement fédéral continue de donner la priorité au travail avec la Colombie-Britannique et ses partenaires sur ces questions, le ministre de l'Environnement utilisera les pouvoirs décrits dans la législation fédérale si les efforts de protection de la Colombie-Britannique sont jugés inefficaces.

2 BILLION TREES 2 MILLIARDS D'ARBRES

Q1.

Why aren't more of the 2 Billion trees already planted?

- The Minister of Natural Resources, with support from the Minister of Environment and Climate Change, was mandated to develop and implement a plan to plant two billion trees over the next 10 years as part of a broader commitment to natural climate solutions. This program was officially launched in February 2021, with federal funds secured in the 2020 fall economic statement.
- The process to get from seeds to trees is complex and involves multiple activities, from seed collection, to nursery operations, to site preparation, and finally to tree planting. Many of these activities are seasonal, some of which can occur only 4 to 5 months per year.
- Tree planting also requires careful planning to ensure the right tree is planted in the right place, for the right reasons. Different species and sizes of trees are required in different planting projects across the country.
- This is why planting 2 billion trees will take several years to ramp up. The Program has been designed to plant incrementally more trees in every planting year than the year before. By ramping up planting activities every year, Canada will hit its target of 2 billion trees planted over 10 years.
- In its first year, the 2 Billion Trees (2BT) program achieved results beyond expectations: over 30M trees, representing more than 50 species, are expected to be planted at more than 500 sites, in all provinces. Going forward, the Government of Canada will enter into longer-term agreements to secure planting over 10 years. After a ramp up, by 2026, the program aims to plant 250-350M trees annually. This is in addition to the 500M already planted in Canada each year.
- The exact number of trees planted will be reported by our partners after all of their planting activities are completed. Final results for the 2021 tree planting season will be available in spring 2022.

Q1.

Pourquoi n'y a-t-il pas déjà plus d'arbres plantés?

- Le ministre des Ressources naturelles, avec l'appui du ministre de l'Environnement et du Changement climatique, a été mandaté pour élaborer et mettre en œuvre un plan visant à planter deux milliards d'arbres au cours des dix prochaines années, dans le cadre d'un engagement plus large en faveur de solutions climatiques naturelles. Ce programme a été officiellement lancé en février 2021, avec des fonds fédéraux obtenus dans l'énoncé économique de l'automne 2020.
- Le processus pour passer des semences aux arbres est complexe et implique de multiples activités, de la collecte des semences aux opérations de pépinière, en passant par la préparation du site et enfin la plantation des arbres. Nombre de ces activités sont saisonnières, certaines ne pouvant avoir lieu que 4 à 5 mois par an.
- La plantation d'arbres nécessite également une planification minutieuse pour s'assurer que le bon arbre est planté au bon endroit, pour les bonnes raisons. Différentes espèces et tailles d'arbres sont nécessaires dans les différents projets de plantation à travers le pays.

- C'est pourquoi la plantation de 2 milliards d'arbres prendra plusieurs années. Le programme a été conçu pour planter progressivement plus d'arbres chaque année que l'année précédente. En intensifiant les activités de plantation chaque année, le Canada atteindra son objectif de planter 2 milliards d'arbres en 10 ans.
- Au cours de sa première année, le programme 2 Milliards d'Arbres a obtenu des résultats dépassant les attentes : plus de 30 millions d'arbres, représentant plus de 50 espèces, devraient être plantés sur plus de 500 sites, dans toutes les provinces. À l'avenir, le gouvernement du Canada conclura des accords à plus long terme pour garantir la plantation sur 10 ans. Après une montée en puissance, d'ici 2026, le programme vise à planter 250 à 350 millions d'arbres par an. Ce chiffre s'ajoute aux 500 millions d'arbres déjà plantés au Canada chaque année.
- Le nombre exact d'arbres plantés sera communiqué par nos partenaires une fois que toutes leurs activités de plantation seront terminées. Les résultats finaux de la saison de plantation de 2021 seront disponibles au printemps 2022.

Q2.

How does ECCC support the 2BT initiative?

- In addition to mitigating the impacts of climate change and providing jobs, the 2BT program will also support the restoration of forested habitat for species at risk and other species of conservation interest, such as boreal and southern mountain caribou, and migratory birds.
- Since the inception of the program, ECCC has been working closely with NRCan and other partners – including the provinces and territories – to ensure the 2BT program maximizes biodiversity and conservation benefits.
- Further, ECCC is providing scientific expertise and strategic advice to develop policies, identify interactions, and evaluate horizontal program linkages. This includes ensuring alignment with other governmental initiatives, such as Enhanced Nature Legacy and the wider Nature-based Climate Solutions program.
- ECCC will continue to actively engage with NRCan, the provinces and territories, and other partners to advance nature outcomes and achieve mutual benefits and goals.

Q2.

Comment ECCC soutient-il l'initiative 2 Milliards d'Arbres?

- En plus d'atténuer les impacts du changement climatique et de fournir des emplois, le programme 2 Milliards d'Arbres soutiendra également la restauration de l'habitat forestier pour les espèces en péril et d'autres espèces d'intérêt pour la conservation, comme le caribou boréal et le caribou des montagnes du Sud, et les oiseaux migrateurs.
- Depuis le début du programme, ECCC a travaillé en étroite collaboration avec NRCan et d'autres partenaires - y compris les provinces et les territoires - pour s'assurer que le programme maximise les avantages en matière de biodiversité et de conservation.
- De plus, ECCC fournit une expertise scientifique et des conseils stratégiques pour élaborer des politiques, identifier les interactions et évaluer les liens horizontaux du programme. Il s'agit notamment d'assurer l'alignement avec d'autres initiatives gouvernementales, telles que le programme du Patrimoine naturel bonifié et les Fonds pour des solutions climatiques naturelles.

- Le Ministère continuera de s'engager activement avec RNCan, les provinces et les territoires, et d'autres partenaires pour faire progresser les résultats en matière de nature et atteindre des avantages et des objectifs mutuels.

Q3.

What will the funding Parks Canada is receiving in the Supplementary Estimates be used for?

- The \$660,410 transfer from the Department of Natural Resources to Parks Canada Agency included in Parks Canada's 2021-2022 Supplementary Estimates (C) is to support the planting of 150,000 trees in Parks Canada-administered places from coast to coast in 2021. This transfer supports the Government of Canada's commitment to address climate change and protect biodiversity.
- Parks Canada worked with local community groups to plant 146,716 trees in or near 17 Parks Canada sites in 2021. This included 47,570 trees planted in Rouge National Urban Park and 65,000 trees in Terra Nova National Park.

Q3.

À quoi servira le financement que reçoit Parcs Canada dans le budget supplémentaire des dépenses?

- Le transfert de 660 410 \$ du ministère des Ressources naturelles à l'Agence Parcs Canada inclus dans le budget supplémentaire des dépenses (C) pour 2021-2022 a permis de planter 150 000 arbres dans les aires patrimoniales gérées par Parcs Canada d'un océan à l'autre. Ce transfert s'inscrit dans l'engagement du gouvernement du Canada à lutter contre les changements climatiques et à protéger la biodiversité.
- En 2021, l'Agence a collaboré avec des groupes communautaires locaux pour planter 146 716 arbres à l'intérieur ou près de lieux gérés par Parcs Canada. On a notamment planté 47 570 arbres dans le parc urbain national de la Rouge et 65 000 au parc national Terra-Nova.

Q4.

What is Parks Canada doing to support the 2 billion trees commitment, and is PCA part of the over \$4 billion Natural Climate Solutions Fund?

- Parks Canada is part of the Natural Climate Solutions Fund. The Agency is currently working with partners to develop long-term planting plans for the next nine years at Parks Canada sites across the country.
- Parks Canada is committed to planting trees in ways that enhance biodiversity, ecological integrity and capture carbon. Tree planting takes time and requires the careful selection of site, seed source, and species.
- Parks Canada expects to increase planting efforts over the next nine years. Rouge National Urban Park intends to plant 45,000 trees each year over the next nine years. This project will enhance biodiversity and ecological connectivity in an urban landscape.
- Gros Morne National Park is planning to plant up to 2 million trees over the next seven years as part of a project to restore boreal forest degraded by years of high moose numbers. This project is following a climate smart approach and will provide important habitat for migrating song birds and a variety of species at risk.

Q4.

Que fait Parcs Canada pour aider à la réalisation de l'engagement de planter deux milliards d'arbres? L'Agence recevra-t-elle une part du financement de 4 milliards de dollars versé par le Fonds des solutions climatiques naturelles?

- Parcs Canada fait partie du Fonds des solutions climatiques naturelles. L'Agence collabore actuellement avec des partenaires pour préparer des plans à long terme en vue de la plantation d'arbres dans les neuf prochaines années dans des lieux gérés par Parcs Canada de tout le pays.
- Elle est déterminée à planter des arbres d'une façon qui améliore la biodiversité et l'intégrité écologique, et permet le captage de carbone. Planter des arbres prend du temps : il faut choisir soigneusement les emplacements, les sources des semences et les espèces.
- Parcs Canada s'attend à intensifier ses efforts de plantation dans les neuf prochaines années. Sur cette période, on compte planter 45 000 arbres par an au parc urbain national de la Rouge. Ce projet permettra d'améliorer la biodiversité et la connectivité écologique dans un paysage urbain.
- Au parc national du Gros-Morne, on compte planter jusqu'à deux millions d'arbres d'ici sept ans dans le cadre d'un projet de remise en état de la forêt boréale, dégradée par des années de surpopulation par les orignaux. Ce projet se fait dans une optique d'adaptation au climat; il fournira un habitat important aux oiseaux chanteurs migrateurs et à diverses espèces en péril.

Q5.

How can the 2 billion trees commitment support Parks Canada's new priorities on ecological corridors and national urban parks?

- Ecological corridors and national urban parks will be created in areas where fragmented habitat or degraded lands may need restoration to increase their ability to support biodiversity conservation as well as climate change adaptation and mitigation, which are priorities under both programs.
- As sites for ecological corridors and national urban parks are identified, the 2 billion trees commitment can support these priorities by working with Parks Canada to assess where the planting of trees would contribute to improve the natural state and/or ecological function of these sites.

Q5.

Comment l'engagement de 2 milliards d'arbres peut-il soutenir les nouvelles priorités de Parcs Canada en matière de corridors écologiques et de parcs urbains nationaux ?

- Des corridors écologiques et des parcs urbains nationaux seront créés où les habitats fragmentés ou les terres dégradées doivent être restaurés afin d'accroître leur capacité à soutenir la conservation de la biodiversité ainsi que l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, qui sont les priorités des deux programmes.
- À mesure que les sites pour les corridors écologiques et les parcs urbains nationaux sont identifiés, l'engagement de 2 milliards d'arbres peut soutenir ces priorités en travaillant avec Parcs Canada pour évaluer où la plantation d'arbres contribuerait à am

WILDFIRE AND FLOOD PREPAREDNESS PRÉPARATION AUX FEUX DE FORêt ET AUX INONDATIONS

Flood Preparedness (ECCC)

Q1.

What is the \$3M ECCC is receiving being used for?

- Budget 2021 provided \$63.8M over three years for the Federal Flood Hazard Identification and Mapping Program, a joint initiative between Natural Resources Canada, Environment and Climate Change Canada, and Public Safety Canada, to work with provinces and territories to complete flood maps for higher-risk areas in Canada.
- The program will provide flood data and maps for communities in Canada at higher risk of flooding. This information will help keep Canadians safer from floods as it supports flood prevention, mitigation, response, and planning activities.
- As part of this program, ECCC will receive \$13.4 million over three years to advance flood mapping practices and support the development of flood maps that integrate climate change and uncertainty.
- ECCC is receiving \$3,224,756 in the Supplementary Estimates C for the first year of the program to:
 - Work with colleagues in the Provinces and Territories to set up a community of practice for floodplain mapping;
 - collaborate with academics to advance science to incorporate climate change considerations into floodplain mapping; and
 - develop the methodology to provide, improve, and support the historical reanalysis of conditions and streamflow information.

Préparation aux inondations (ECCC)

Q1.

À quoi servent les 3 millions de dollars que reçoit ECCC ?

- Le budget de 2021 prévoyait 63,8 millions de dollars sur trois ans pour le Programme fédéral d'identification et de cartographie des aléas d'inondation, une initiative conjointe de Ressources naturelles Canada, d'Environnement et Changement climatique Canada et de Sécurité publique Canada, afin de collaborer avec les provinces et les territoires pour terminer des cartes des zones inondables pour les régions à risque élevé au Canada.
- Le Programme fournira des données et des cartes sur les zones inondables pour les communautés canadiennes à risque élevé d'inondation. Cette information sert à mieux protéger les Canadiens contre les inondations, afin d'appuyer les activités de prévention, d'atténuation, d'intervention et de planification.
- Dans le cadre de ce programme, ECCC recevra 13,4 millions de dollars sur trois ans pour faire progresser les pratiques de cartographie des zones inondables et de soutenir l'élaboration de cartes qui intègrent les changements climatiques et l'incertitude.
- ECCC reçoit 3 224 756 \$ dans le Budget supplémentaire des dépenses C pour la première année du programme afin de :
 - Travailler avec des collègues des provinces et des territoires pour mettre en place une communauté de pratique pour la cartographie des plaines inondables;
 - collaborer avec des universitaires pour faire progresser la science afin d'intégrer les considérations relatives aux changements climatiques dans la cartographie des plaines inondables; et
 - développer la méthodologie pour fournir, améliorer et soutenir l'analyse historique des conditions et des informations sur le débit.

Q2.

What is ECCC's role with respect to flooding and flood mapping?

- ECCC's Meteorological Service of Canada is the authoritative source for data and information on weather, water quantity, climate, ice and air quality conditions across Canada.
- The Meteorological Service Canada supports provincial and territorial flood forecasting centres by:
 - Monitoring and predicting weather conditions that may influence flooding (i.e., precipitation, snow pack);
 - measuring and monitoring water levels and flows; and
 - providing expert interpretation by meteorologists and hydrologists to assess flood risks and to inform decisions on flood mitigation and emergency management measures.
- ECCC will also support NRCan in developing flood maps under the Federal Flood Hazard Identification and Mapping Program by ensuring the maps accurately reflect local hydrology as well as uncertainty due to a changing climate.

Q2.

Quel est le rôle d'ECCC quant aux inondations et la cartographie des zones inondables?

- Le Service météorologique du Canada d'ECCC est la source officielle de données et d'information sur les conditions météorologiques, la quantité d'eau, le climat, la glace et la qualité de l'air partout au Canada.
- Le Service météorologique Canada appuie les centres provinciaux et territoriaux de prévision des inondations en :
 - Surveillant et prévoyant les conditions météorologiques susceptibles d'influer sur les inondations (c'est-à-dire les précipitations, l'accumulation de neige) ;
 - mesurant et surveillant les niveaux et débits d'eau; et
 - fournissant une interprétation experte par des météorologues et des hydrologues pour évaluer les risques d'inondation et éclairer les décisions sur les mesures d'atténuation des inondations et de gestion des urgences.
- ECCC aidera également RNCan à élaborer des cartes d'inondation dans le cadre du Programme fédéral d'identification et de cartographie des aléas d'inondation en s'assurant que les cartes reflètent fidèlement l'hydrologie locale ainsi que l'incertitude due au changement climatique.

Q3.

What can we expect for the upcoming flooding season?

- Preliminary assessments indicate that the likelihood of flooding for the majority of regions is average or normal but there are some areas of higher risk due to above average snowpack, soil moisture and precipitation forecast.
- Forecasts this far out are subject to a higher degree of uncertainty and Canadians should always pay attention to the local forecasts and warnings available in their area as conditions can change rapidly.
- The Meteorological Service Canada works closely with provincial and territorial partners, both at the regional and national levels, to gain an understanding of local and regional flood conditions, and provides weekly reports on flood and weather conditions to Public Safety Canada's Government Operations Centre.

Q3.

À quoi pouvons-nous nous attendre pour la prochaine saison des inondations ?

- Les évaluations préliminaires indiquent que la probabilité d'inondation pour la majorité des régions est moyenne ou normale, mais il existe certaines zones à risque plus élevé en raison d'un manteau neigeux, d'une humidité du sol et de prévisions de précipitations supérieurs à la moyenne.
- Des prévisions aussi lointaines sont sujettes à un degré d'incertitude plus élevé et les Canadiens devraient toujours prêter attention aux prévisions et avertissements locaux disponibles dans leur région, car les conditions peuvent changer rapidement.
- Le Service Météorologique Canada travaille en étroite collaboration avec des partenaires provinciaux et territoriaux, tant au niveau régional que national, pour acquérir une compréhension des conditions d'inondation locales et régionales, et fournit des rapports hebdomadaires sur les inondations et les conditions météorologiques au Centre des opérations du gouvernement de Sécurité publique Canada.

Q4.

How will Parks Canada use the funding for wildfire management?

- The 2021-22 Supplementary Estimates (C) include \$7.5 million for wildfire resilience in voted program expenditures as well as \$1.2 million in the associated Employee Benefits Plan, for a total of \$8.7 million.
- This funding supports prevention and response measures for wildfires that originate in, traverse through, or otherwise threaten Parks Canada-administered lands and adjacent communities.
- The incremental funding enhances the capacity of Parks Canada's National Fire Management program and will strengthen the wildfire resilience of Parks Canada's protected areas, and will enhance visitor safety and the protection of the built facilities, natural and cultural assets, ecosystems and wildlife for which Parks Canada is responsible.

Q4.

Comment l'Agence Parcs Canada utilisera-t-elle le financement destiné à la gestion des feux de forêt?

- Le budget supplémentaire des dépenses (C) pour 2021-2022 inclut 7,5 millions de dollars devant être consacrés à la résilience aux feux de forêt dans les dépenses de programme votées, de même que 1,2 million de dollars pour le régime d'avantages sociaux des employés connexes, pour un total de 8,7 millions de dollars.
- Ce financement soutiendra la prise de mesures de prévention et d'intervention liées aux feux de forêt qui sont déclenchés dans des terres administrées par Parcs Canada ou des collectivités adjacentes, qui passent par de tels endroits ou qui menacent ceux-ci.
- Le financement supplémentaire améliorera la capacité du Programme national de gestion du feu et renforcera la résilience aux feux de forêt des aires protégées de Parcs Canada. Il améliorera également la sécurité des visiteurs et la protection des installations, des biens naturels et culturels, des écosystèmes et des espèces sauvages dont l'Agence est responsable.

Q5.

What is Parks Canada's role in wildfire management?

- Under the *Canada National Parks Act*, Parks Canada is responsible for managing wildland fire activity across the federal lands under its jurisdiction.
- Parks Canada is the only federal organization that is an operational wildfire management organization, with similar roles and capabilities as any provincial-territorial wildfire agency. Parks Canada is responsible for managing wildland fire across 350,195 km² of federal Crown lands (approximately the size of Germany or six times the land mass of Nova Scotia).
 - This includes a number of iconic town sites including Banff, Jasper and Waterton, as well as critical infrastructure including the Trans Canada Highway and railways.
- Parks Canada provides operational wildfire resources to provinces and territories through resource exchange agreements, as well as international partners. As the only federal organization with operational wildfire resources to contribute to requests for support Parks Canada is proud to have deployed:
 - 180 personnel in support of 5 provinces and territories in 2021, including a total of 143 personnel deployed to assist with the wildfires in British Columbia.
 - 13 personnel to Australia and 25 personnel to the United States (Oregon state) in 2019/2020 to support those jurisdictions in fighting catastrophic wildfires.
- For the upcoming 2022 fire season, Parks Canada has 22 4-person fire crews across Canada (over 80 personnel total), and a roster of 5 20-person National Incident Management Teams (over 100 personnel total) that can be dispatched to manage all aspects of high complexity fires or incidents.

Q5.

Quel est le rôle joué par Parcs Canada dans la gestion des feux de forêt?

- En vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, Parcs Canada est responsable de la gestion des feux de végétation sur l'ensemble des terres fédérales dont elle est responsable.
- L'Agence Parcs Canada est le seul organisme fédéral menant des activités de gestion des feux de forêt; elle a des capacités et des rôles similaires à ceux de tout organisme provincial ou territorial de lutte contre les feux de forêt. Elle est chargée de gérer les feux de forêt sur des terres publiques fédérales occupant 350 195 km² (environ la taille de l'Allemagne ou six fois la masse terrestre de la Nouvelle-Écosse).
 - Cela comprend un certain nombre de sites urbains emblématiques, dont Banff, Jasper et Waterton, de même que les infrastructures essentielles, notamment la Transcanadienne et des voies ferrées.
- Conformément à des accords d'échange de ressources, l'Agence Parcs Canada fournit de la main-d'œuvre aux provinces et aux territoires afin de combattre les feux de forêt. Elle fournit également des ressources opérationnelles à des partenaires étrangers. En tant que seul organisme fédéral disposant de ressources opérationnelles de lutte contre les feux de forêt lui permettant de donner suite aux demandes de soutien, l'Agence est fière d'avoir déployé :
 - 180 employés en soutien à cinq provinces et territoires en 2021, dont un total de 143 personnes pour aider à lutter contre les feux de forêt en Colombie-Britannique;

- 13 membres de son équipe en Australie et deux autres membres aux États-Unis (Oregon) en 2019-2020 pour aider ces États à lutter contre des feux de forêt catastrophiques.
- Pour la saison des feux 2022, qui approche, Parcs Canada dispose de 22 équipes de quatre employés (plus de 80 personnes au total) œuvrant à la lutte contre les incendies un peu partout au Canada et de cinq équipes nationales de gestion des incidents de 20 employés chacune (une centaine de personnes au total) pouvant être envoyées sur place pour gérer tous les aspects de feux ou d'autres incidents très complexes.

Q6.

How is climate change impacting Parks Canada's ability to manage wildfire?

- Climate change is driving more intense, faster moving and longer lasting wildfires, increasing risk to the safety and security of Canadians, to economic activity, and to critical infrastructure.
- Canada, including Parks Canada, is facing wildfire resource and capacity challenges as the frequency and damages resulting from wildfires are increasing.
- To help mitigate these risks, Budget 2021 provided \$100.6 million over five years, starting in 2021-22, and no ongoing funding to the Parks Canada Agency to enhance wildfire preparedness in Canada's national parks. However, this amount included existing resources, resulting in an actual net new resources for wildfire of \$52.5M over five years.
- Parks Canada collaborates with federal, provincial, territorial, municipal, Indigenous and international governments as well as the academic, non-profit, and private sectors to prepare for and respond to wildfires as well as to better understand, prevent, and manage increasing risks as a result of climate change.

Q6.

Quelles incidences les changements climatiques ont-ils sur la capacité de gestion des feux de forêt de Parcs Canada?

- En raison des changements climatiques, les feux de forêt se sont intensifiés, se propagent plus rapidement et durent plus longtemps, compromettant davantage la sécurité et la sûreté de la population canadienne, de l'activité économique et des infrastructures essentielles
- Le Canada, y compris Parcs Canada, manque de ressources et de capacité de lutte contre les feux de forêt, car leur fréquence et les dommages causés augmentent.
- Afin d'aider à atténuer ces risques, on a prévu dans le budget de 2021 la somme de 100,6 millions de dollars sur cinq ans, à partir de 2021-2022, attribuée à l'Agence Parcs Canada pour améliorer la préparation aux feux de forêt dans les parcs nationaux du pays, mais aucun financement continu. Cette somme inclut d'ailleurs des ressources existantes; le total net des nouvelles ressources consacrées aux feux de forêt est donc de 52,5 millions de dollars sur cinq ans.
- Parcs Canada travaille en étroite collaboration avec le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux, des gouvernements étrangers, des universités, des organismes sans but lucratif et des entreprises du secteur privé pour se préparer et intervenir en cas de feu de forêt, ainsi que pour mieux comprendre, prévenir et gérer les risques de plus en plus importants causés par les changements climatiques.

CANADA WATER AGENCY
AGENCE CANADIENNE DE L'EAU

Q1.

What will be the mandate of the Canada Water Agency? Where will the Canada Water Agency be located?

- Protecting and conserving Canada's freshwater resources, is a key priority for the Government of Canada.
- Our government is committed to implementing a strengthened Freshwater Action Plan, including a historic investment to provide funding to further protect and restore large lakes and river systems.
- Canadians value fresh water and want to be actively engaged in protecting and managing this vital resource. Canadians are also concerned about the increasing frequency and magnitude of freshwater challenges due to the climate crisis.
- To date, no decisions have been taken on the role of the future Canada Water Agency in delivering on this commitment or on its eventual mandate, structure and location.
- However deliberations on both the Freshwater Action Plan and the future Canada Water Agency are being informed by extensive feedback from provinces and territories, Indigenous peoples, and stakeholders. Our goal is to support Canada's interest in advancing collaboration and adding value to existing freshwater management activities, while not encroaching on provincial and territorial jurisdictions.
 - More details on what we heard through our public consultation process include: Federal policies must promote effective management and protection of freshwater resources and ecosystems in Canada for 21st century challenges and beyond – including adapting to climate change.
 - Enhanced availability of data and information to support informed decision-making at all levels is critical.
 - Further including Canadians in managing and protecting fresh water will support better outcomes and will an increased partnership role for Indigenous peoples in the management of Canada's fresh water.
 - Applying cutting edge science to tackle the freshwater challenges of the next century, including climate change is foundational

Q1.

Quel sera le mandat de l'Agence canadienne de l'eau? Où sera située l'Agence canadienne de l'eau?

- La protection et la conservation des ressources en eau douce du Canada est une priorité clé du gouvernement du Canada.
- Notre gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre un Plan d'action pour l'eau douce renforcé, y compris un investissement historique visant à fournir des fonds pour protéger et restaurer davantage les grands lacs et les réseaux fluviaux.
- Les Canadiens accordent une grande importance à l'eau douce et veulent participer activement à la protection et à la gestion de cette ressource vitale. Les Canadiens sont également préoccupés par la fréquence et l'ampleur croissantes des défis liés à l'eau douce en raison de la crise climatique.

- Cependant nos délibérations tant sur le Plan d'action pour l'eau douce que la future Agence de l'eau du Canada ont pris en compte les commentaires détaillés des provinces et territoires, des peuples autochtones et des parties prenantes. Notre objectif est de soutenir l'intérêt du Canada d'améliorer la collaboration et d'ajouter de la valeur aux activités de gestion de l'eau douce, sans empiéter sur les compétences des provinces et territoires.
- Voici plus de détails sur ce que nous avons entendu lors de notre processus de consultation publique :
 - Les politiques fédérales doivent promouvoir la gestion et la protection de l'eau douce au Canada et de ses écosystèmes face aux défis du 21eme siècle et du futur – incluant l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques.
 - Une amélioration de la disponibilité des données et informations qui soutiennent un processus informé de prise de décisions à tous les niveaux est essentielle.
 - Davantage mobiliser les canadiens dans la gestion et la protection de l'eau douce permettra d'obtenir de meilleurs résultats et d'accroître la productivité. Un rôle de partenaires pour les peuples autochtones concernant la gestion des eaux douces du Canada.
 - Promouvoir la science pour résoudre les défis du siècle à venir, y compris les changements climatiques, est fondamental.

Q2.

What is the Freshwater Action Plan and will the Canada Water Agency be responsible for delivering it?

- The 2021 Speech from the Throne and Ministerial mandate letters reconfirmed the Government of Canada's commitment to the creation of a new Canada Water Agency, as well as a strengthened Freshwater Action Plan, to enhance freshwater protection across Canada.
- The Freshwater Action Plan is the flagship program of Environment and Climate Change Canada to advance restoration and protection of freshwater resources. It currently provides funding for the Lake Winnipeg Basin and the Great Lakes.
- My mandate letter also directed me to bring forward a strengthened Freshwater Action Plan, including a historic investment to provide funding to protect and restore large lakes and river systems, starting with the Great Lakes-St. Lawrence River System, Lake Simcoe, the Lake Winnipeg Basin, the Fraser River Basin and the Mackenzie River Basin.
- While no decision has been made yet regarding the precise mandate of the Canada Water Agency, it is expected that the Canada Water Agency would deliver key elements of the Freshwater Action Plan.

Q2.

Quel est le Plan d'action sur l'eau douce et est-ce que l'Agence canadienne de l'eau sera responsable de sa livraison?

- Le discours du Trône et la lettre de mandat du ministre de 2021 reconfirment l'engagement du gouvernement à la création d'une Agence canadienne de l'eau, ainsi que mettre en œuvre un Plan d'action sur l'eau douce renforcé, pour améliorer la protection de l'eau douce à travers le Canada.
- Le Plan d'action sur l'eau douce fait partie du programme phare d'Environnement et Changement climatique Canada pour avancer la restauration et protection des ressources d'eau douce. Présentement, le financement est dirigé vers le bassin du Lac Winnipeg et les Grands Lacs.
- Ma lettre de mandat m'a aussi demandé d'avancer un Plan d'action sur l'eau douce renforcé, incluant un investissement historique visant à fournir des fonds pour protéger et restaurer les Grands Lacs et les réseaux fluviaux à commencer par l'écosystème des Grands Lacs et du Saint-Laurent, le lac Simcoe, le bassin du Lac Winnipeg, le bassin du Fraser et le bassin du Mackenzie.
- Aucune décision n'a encore été prise concernant le mandat précis de l'Agence canadienne de l'eau, mais il est prévu que l'Agence canadienne de l'eau douce aidera à accomplir des éléments clés du Plan d'action sur l'eau douce.

Q3.

How will the Canada Water Agency work with provinces and territories, Indigenous peoples, and stakeholders?

- Freshwater management in a country as vast as Canada is complex. Challenges vary by region and addressing them can involve multiple jurisdictions.
- The Canada Water Agency is a unique opportunity for the Government of Canada to work with provinces, territories, Indigenous peoples, local authorities, scientists and others to strengthen collaboration with partners.
- The Canada Water Agency will respect the jurisdictions of other governments and not duplicate existing efforts.
- Recognizing the significance of fresh water to Indigenous peoples and the Government of Canada's commitment to reconciliation, the Government is engaging First Nations, Métis, and Inuit directly on the development of the Canada Water Agency. The Canada Water Agency is an opportunity for constructive dialogue between the federal government and Indigenous peoples on freshwater issues. Engagement with Indigenous peoples is ongoing.
- Once we have approval and authorities in place, establishment of the Canada Water Agency will take place incrementally. The Government of Canada will continue to engage with partners as the Agency becomes fully operational.

Q3.

Comment est-ce que l'Agence canadienne de l'eau collaborera avec les provinces, territoires, peuples autochtones, et parties prenantes?

- La gestion des ressources d'eau douce dans un pays aussi grand que le Canada est complexe. Les défis varient dépendant de la région et les solutions peuvent inclure plusieurs juridictions.
- Une Agence canadienne de l'eau offre une unique occasion dans laquelle le Canada peut collaborer avec les provinces, territoires, les peuples autochtones, les autorités locales, les scientifiques, et autres pour améliorer la coopération.
- L'Agence canadienne de l'eau va respecter les juridictions d'autres niveaux de gouvernement et ne va pas dupliquer les engagements existants.
- En reconnaissance de l'importance de l'eau douce pour les peuples autochtones et de l'engagement du gouvernement canadien à la réconciliation, le gouvernement mobilise directement les Premières Nations, Métis, et Inuits au sujet du développement de l'Agence. L'Agence offre une occasion pour un dialogue constructif entre le gouvernement fédéral et les peuples autochtones au sujet des défis de l'eau douce. La mobilisation avec les peuples autochtones est un processus continu.
- Lorsque nous aurons l'approbation des autorités en place, l'établissement de l'Agence canadienne de l'eau sera effectué de manière progressive. Le Gouvernement du Canada va continuer de coopérer étroitement avec ses partenaires pendant que l'Agence s'opéronnalise.

Q4.

How will the Canada Water Agency work to modernize the Canada Water Act?

- I am committed to working with Indigenous peoples and provinces and territories as it explores modernization of the *Canada Water Act*.
- To support the process, initial analysis will need to be undertaken to determine which policy objectives are not achievable through the existing Act such as those identified in the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples Act.
- Engagement with provinces and territories and with Indigenous peoples will be undertaken to identify the need for and scope of possible modernization required. Included in the considerations are how a modernized Act can more effectively address Indigenous rights and current freshwater realities in a changing climate.

Q4.

Comment est-ce-que l'Agence canadienne de l'eau travaillera pour moderniser la Loi sur les ressources en eau du Canada?

- Je me suis engagé à coopérer avec les peuples autochtones, les provinces et les territoires pendant que le ministère explore la modernisation de la Loi sur les ressources en eau du Canada.
- Pour soutenir le processus, l'analyse initiale doit être entreprise pour déterminer quels objectifs politiques ne sont pas réalisables à travers la loi existante, comme ceux qui sont identifiés dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.
- L'engagement avec les provinces et territoires, ainsi qu'avec les peuples autochtones, doit être entrepris pour soutenir les recommandations pour le besoin et la portée de la modernisation requise. L'évaluation de la façon dont une loi modernisée peut aborder plus efficacement les droits autochtones et les réalités de l'eau douce dans un climat changeant sera incluse dans les considérations.

Q5.

Will the Canada Water Agency be responsible for addressing drinking water on Reserve?

- The Government of Canada is committed to ensuring that First Nations have access to safe, clean drinking water.
- The creation of the Canada Water Agency is distinct from initiatives related to safe drinking water led by Indigenous Services Canada. The Canada Water Agency Transition Office is working closely with Indigenous Services Canada to identify ways to support such initiatives.

Q5.

Est-ce que l'Agence canadienne de l'eau sera responsable de l'enjeu d'accès à l'eau potable dans les réserves?

- Le gouvernement canadien s'est engagé à assurer l'accès à l'eau potable pour les Premières Nations.
- La création de l'Agence canadienne de l'eau est distincte des initiatives liées à l'eau potable dirigées par Services aux Autochtones Canada. Le Bureau de transition de l'Agence canadienne de l'eau travaille en étroite collaboration avec Services aux Autochtones Canada pour identifier les manières dans lesquelles l'Agence peut soutenir ces initiatives.

LAKE WINNIPEG LE LAC WINNIPEG

Q1.

What is the Government of Canada doing to protect and restore Lake Winnipeg?

- Protecting and conserving Canada's freshwater resources is a key priority for the Government of Canada.
- Our government is committed to implementing a strengthened Freshwater Action Plan, including a historic investment to provide funding to further protect and restore large lakes and river systems.
- Canadians value fresh water and want to be actively engaged in protecting and managing this vital resource. Canadians are also concerned about the increasing frequency and magnitude of freshwater challenges due to the climate crisis.
- We are investing \$25.7 million over five years in protecting Lake Winnipeg and, as my mandate letter clearly states, we are committed to enhancing the level of protection in both Lake Winnipeg and other major water bodies across the country.
- As part of the Freshwater Action Plan, our investments in Lake Winnipeg are focussed on: science; implementing actions to reduce nutrient loading to the lake; and ,strengthening collaboration throughout the basin, including engaging Indigenous partners on freshwater issues.
- As well, the new Canada-Manitoba Memorandum of Understanding Respecting Lake Winnipeg and the Lake Winnipeg Basin (2021-26) signed in August 2021, will continue to facilitate a collaborative and coordinated approach.
- Our focus on Indigenous engagement has supported Indigenous-led initiatives such as water quality monitoring and knowledge gathering, and fostered new partnerships in support of collaborative actions to improve the health of Lake Winnipeg.

Q1.

Que fait le gouvernement du Canada pour protéger et restaurer le lac Winnipeg?

- La protection et la conservation des ressources en eau douce du Canada constituent une priorité essentielle pour le gouvernement du Canada.
- Notre gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre un Plan d'action pour l'eau douce renforcé, y compris un investissement historique visant à fournir des fonds pour protéger et restaurer davantage les grands lacs et les réseaux fluviaux.

- Les Canadiens accordent une grande importance à l'eau douce et veulent participer activement à la protection et à la gestion de cette ressource vitale. Les Canadiens sont également préoccupés par la fréquence et l'ampleur croissantes des défis liés à l'eau douce en raison de la crise climatique.
- Nous investissons 25,7 millions de dollars sur cinq ans dans la protection du lac Winnipeg et, comme l'indique clairement ma lettre de mandat, nous sommes déterminés à accroître le niveau de protection du lac Winnipeg et des autres grands plans d'eau du pays.
- Dans le cadre du plan d'action pour l'eau douce, nos investissements dans la protection du lac Winnipeg sont basés sur la science, l'implémentation de mesures visant à réduire la quantité de nutriments dans le lac et le renforcement de la collaboration dans l'ensemble du bassin, notamment grâce à la mobilisation des partenaires autochtones autour des questions liées à l'eau douce.
- De plus, le nouveau Protocole d'entente Canada-Manitoba portant sur le lac Winnipeg et son bassin (2021-2026), signé en août 2021, continuera de promouvoir une approche collaborative et coordonnée.
- La priorité que nous avons accordée à la mobilisation des peuples autochtones a permis d'appuyer des initiatives dirigées par des Autochtones comme la surveillance de la qualité de l'eau et la collecte de connaissances, et de favoriser de nouveaux partenariats pour soutenir des mesures collaboratives visant à améliorer la santé du lac Winnipeg.

GREAT LAKES LES GRANDS LACS

Q1.

What is the Government of Canada doing to protect and restore the Great Lakes?

- Protecting and conserving Canada's freshwater resources, is a key priority for the Government of Canada.
- Our government is committed to implementing a strengthened Freshwater Action Plan, including a historic investment to provide funding to further protect and restore large lakes and river systems.
- Canadians value fresh water and want to be actively engaged in protecting and managing this vital resource. Canadians are also concerned about the increasing frequency and magnitude of freshwater challenges due to the climate crisis.
- We have invested \$45 million over five years in the Great Lakes Protection Initiative and, as my mandate letter clearly states, we are committed to enhancing the level of protection in both the Great Lakes and other major water bodies across the country.
- With respect to the Great Lakes - —they are ecologically rich, an important economic driver for the nation, and the source of drinking water for tens of millions.
- As such, we are committed to continuing to work with others to restore and protect them through both the Canada–U.S. Great Lakes Water Quality Agreement and the Canada–Ontario Agreement on Great Lakes Water Quality and Ecosystem Health.
- Details on how we are protecting the Great Lakes include:
 - investing in science and action to address priority challenges including reducing phosphorus pollution to Lake Erie, restoring contaminated and degraded Great Lakes Areas of Concern, improving the health of coastal wetlands, identifying at-risk nearshore waters, and reducing harmful chemicals in the environment;
 - tackling degraded areas, cleaning up and officially delisting three Canadian Great Lakes Areas of Concern, and completing remedial actions in a further two. We have also finished cleaning up contaminated sediment in Randle Reef in Hamilton Harbor, which is the largest and most severely contaminated sediment site in Canada;
 - through national chemicals management programs, we have achieved dramatic reductions in many toxic chemicals that are harmful to fish and wildlife. Some have been reduced by more than 90%. Bald Eagles, lake trout and other threatened native species have returned to the Lakes, thanks to reductions in pollution and focused species and habitat rehabilitation.
- Looking forward, working collaboratively with Ontario, we have committed to, completing all actions required to complete the restoration of water quality and aquatic ecosystem health in six additional Canadian Areas of Concern by 2026 and significantly reduce in nutrient pollution to Lake Erie.

Q1.

Que fait le gouvernement du Canada pour protéger et restaurer les Grands Lacs?

- La protection et la conservation des ressources en eau douce du Canada est une priorité clé du gouvernement du Canada.
- Notre gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre un Plan d'action pour l'eau douce renforcé, y compris un investissement historique visant à fournir des fonds pour protéger et restaurer davantage les grands lacs et les réseaux fluviaux.
- Les Canadiens accordent une grande importance à l'eau douce et veulent participer activement à la protection et à la gestion de cette ressource vitale. Les Canadiens sont également préoccupés par la fréquence et l'ampleur croissantes des défis liés à l'eau douce en raison de la crise climatique.
- Nous avons investi 45 millions de dollars sur cinq ans dans l'initiative de protection des Grands Lacs et, comme l'indique clairement ma lettre de mandat, nous sommes déterminés à améliorer le niveau de protection des Grands Lacs et des autres grands plans d'eau du pays.
- Nous savons à quel point les Grands Lacs sont importants – Ils constituent un moteur économique important pour la nation et fournissent de l'eau potable à des dizaines de millions de personnes.
- C'est pourquoi nous nous engageons à poursuivre le travail avec d'autres administrations pour restaurer et protéger les eaux des Grands Lacs, autant par l'entremise de l'Accord Canada–Etats-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs que de l'Accord Canada-Ontario concernant la qualité de l'eau et la santé de l'écosystème des Grands Lacs.
- Les détails sur la façon dont nous protégeons les Grands Lacs comprennent :
 - l'investissement en science et mesures concrètes pour relever les défis prioritaires, notamment la réduction de la pollution par le phosphore dans le lac Érié, le rétablissement des secteurs préoccupants contaminés et dégradés des Grands Lacs, l'amélioration de la santé des milieux humides côtiers, la désignation des eaux littorales à risque et la réduction des produits chimiques nocifs dans l'environnement;
 - mettre l'accent sur trois secteurs canadiens dégradés des Grands Lacs, qui ont été nettoyés et officiellement retirés de la liste des secteurs préoccupants, et nous travaillons actuellement à l'assainissement de deux autres secteurs. Nous avons également terminé le nettoyage des sédiments contaminés de Randle Reef dans le port de Hamilton, qui est le site de sédiments le plus grand et le plus gravement contaminé au Canada;
 - avec le soutien de divers programmes nationaux de gestion des produits chimiques, nous avons réussi à réduire de façon considérable la quantité de plusieurs produits chimiques toxiques qui sont nocifs pour les poissons et la faune. Certains de ces produits ont connu une réduction de plus de 90 %. Le pygargue à tête blanche, le touladi et d'autres espèces indigènes menacées sont revenus dans les lacs grâce à la réduction de la pollution et à la réhabilitation ciblée des espèces et des habitats.
- En ce qui concerne l'avenir, nous nous sommes engagés, en collaboration avec la province de l'Ontario, à prendre toutes les mesures nécessaires pourachever le rétablissement de la qualité de l'eau et de la santé des écosystèmes aquatiques dans six autres secteurs préoccupants canadiens d'ici 2026, ainsi qu'à réduire considérablement la pollution par les nutriments dans le lac Érié.

WATER QUALITY MONITORING SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'EAU

Q1.

Who is responsible for water quality monitoring in Canada?

- The protection and stewardship of water is a joint federal provincial/territorial responsibility, which we all take very seriously.
- The Government of Canada works in partnership with the Provinces and Territories to protect our freshwater resources for present and future generations through collaboration such as sharing knowledge, information and data on water quality, which we have done for decades.
- In nearshore coastal waters, Environment and Climate Change Canada is responsible for monitoring molluscan shellfish harvest areas to support federal food safety objectives under the Canadian Shellfish Sanitation Program.

Q1.

Qui est responsable de la surveillance de la qualité de l'eau au Canada?

- La protection et l'intendance de l'eau est une responsabilité conjointe des gouvernements fédéral et provinciaux/territoriaux, responsabilité que nous prenons tous avec sérieux.
- Le gouvernement du Canada travaille en partenariat avec les provinces et les territoires à la protection des ressources en eau douce pour les générations présentes et futures, par le biais de collaborations datant de plusieurs décennies, portant sur le partage de connaissances, d'informations et de données sur la qualité de l'eau.
- Dans les eaux côtières, Environnement et Changement climatique Canada est responsable de la surveillance des aires de collecte de mollusques en soutien aux objectifs de salubrité des aliments du Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques.

Q2.

How did the COVID-19 pandemic impact water quality monitoring activities?

- With the shifting public health measures following the fifth wave of the pandemic, ECCC has resumed most of its field activities related to freshwater quality monitoring across Canada and is rapidly returning to pre-pandemic levels.
- Water quality monitoring activities related to marine molluscan shellfish harvest areas were maintained throughout the COVID-19 pandemic as part of Environment and Climate Change Canada's Business Continuity Management Plan.
- In March 2020, in response to the COVID-19 pandemic, Environment and Climate Change Canada enacted its Business Continuity Management Plan in an effort to prioritize the health and safety of the Department's workforce.
- This meant a focus on critical services such as meteorological forecasting and response to environmental emergencies. Consequently, some field and laboratory work related to non-critical services were temporarily suspended, including routine freshwater quality monitoring.
- Throughout the COVID-19 pandemic the resumption of activities was responsive to local and regional COVID-19 epidemiology and public health guidelines and directives.

Q2.

Comment la pandémie de la COVID-19 a-t-elle affecté les activités de surveillance de la qualité de l'eau?

- Suite aux changements des mesures de santé publique accompagnant la cinquième vague de la pandémie, ECCC a repris la majorité de ses activités en lien avec la surveillance de la qualité de l'eau douce partout au Canada qui retrouvent rapidement leur niveau pré-pandémique.
- Les activités de surveillance de la qualité de l'eau des aires marines de collecte de mollusques ont été maintenues tout au long de la pandémie de COVID-19, dans le cadre du Plan de continuité des opérations d'Environnement et Changement climatique Canada.
- En mars 2020, en réponse à la pandémie de COVID-19, Environnement et Changement climatique Canada a mis en application son Plan de continuité des opérations afin de prioriser la santé et la sécurité de la main d'œuvre du ministère.
- Cela signifie que l'emphase a été mis sur les services essentiels comme les prévisions météorologiques et la réponse aux urgences environnementales. En

conséquence, certaines opérations de terrain et de laboratoire liés à des services non essentiels ont été suspendues temporairement, notamment la surveillance de routine de la qualité des eaux douces.

- Tout au long de la pandémie de COVID-19, le retour aux activités normales s'est fait selon les recommandations et consignes épidémiologiques et de santé publique des autorités locales et régionales.

Q3.

What has been the impact of the suspension of the Government's water quality monitoring activities?

- The Government of Canada works closely with provinces and territories with respect to water quality monitoring. By leveraging these partnerships, the Government of Canada has continued to update agreements with provincial and territorial partners to minimize the impact of the temporary suspension of field and laboratory activities.
- In light of local and regional COVID-19 epidemiology and the readiness of provincial and territorial partners, the Government of Canada increased funding transfers through agreements to allow ongoing sampling where possible and the use of private laboratories where appropriate.

Q3.

Quel a été l'impact de la suspension des activités gouvernementales de surveillance de la qualité de l'eau ?

- Le gouvernement du Canada travaille de près avec les provinces et les territoires en ce qui concerne la surveillance de la qualité de l'eau. En tirant parti de ces partenariats, le gouvernement du Canada a continué de mettre à jour les ententes avec ses partenaires provinciaux et territoriaux et ainsi réduire les impacts de la suspension temporaire des activités de terrain et de laboratoire.
- Compte tenu des conditions épidémiologiques de la COVID-19 aux niveaux local et régional et de la capacité de ses partenaires provinciaux et territoriaux, le gouvernement du Canada a augmenté les transferts de financement dans le cadre d'ententes permettant la continuité des échantillonnages là où il était possible de le faire, et le recours à des laboratoires privés lorsqu'opportun.

Q4.

What is the Government of Canada doing to protect Canada's freshwater resources?

- The protection and stewardship of water is a joint federal provincial/territorial responsibility, which we all take very seriously.
- Our government is committed to implementing a strengthened the Freshwater Action Plan, including a historic investment to provide funding to further protect and restore large lakes and river systems.
- Canadians value fresh water and want to be actively engaged in protecting and managing this vital resource. Canadians are also concerned about the increasing frequency and magnitude of freshwater challenges due to the climate crisis.
- Annually, the Government of Canada collects fresh water samples from transboundary waters and waters on federal lands at over 640 sites.
- The Government of Canada works closely with provinces and territories with respect to water quality monitoring. This includes coordination and agreement through annual planning for sampling at federal, provincial, territorial sites. Similarly, there are routine agreements in place for the use of federal, provincial, territorial and private labs for sample analysis based on the specialization required for the sample analysis.

Q4.

Que fait le gouvernement du Canada pour protéger les ressources en eau douce du Canada?

- La protection et l'intendance de l'eau est une responsabilité conjointe des gouvernements fédéral et provinciaux/territoriaux, responsabilité que nous prenons tous avec sérieux.
- Notre gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre un Plan d'action des eaux douces renforcé, incluant des investissements historiques permettant le financement pour intensifier la protection et la restauration des systèmes des lacs, des fleuves et des rivières majeurs.
- L'eau douce a une très grande valeur aux yeux des Canadiens et des Canadiens, qui désirent être engagés activement dans la protection et la gestion de cette ressource vitale. Les Canadiens sont également préoccupés par l'augmentation de la fréquence et l'amplitude des impacts de la crise climatique sur les eaux douces.

- Chaque année, le gouvernement du Canada fait la collecte d'échantillons d'eau dans des lacs ou cours d'eau transfrontaliers et sur des terres fédérales sur plus de 640 sites.
- Le gouvernement du Canada travaille de près avec les provinces et les territoires en ce qui concerne le monitoring de la qualité de l'eau. Cela inclut la coordination et la planification annuelle des échantillonnages sur des sites fédéraux, provinciaux et territoriaux. De même, des ententes sont en place pour l'utilisation des services de laboratoires fédéraux, provinciaux, territoriaux et privés pour l'analyse des échantillons selon le type d'analyse requis.

WASTEWATER EAUX USÉES

Q1.

What is the federal government doing to control the amount of industrial wastewater in Canadian waters?

- The pollution prevention provisions in the *Fisheries Act* are some of the federal government's strongest tools for reducing pollution to water.
- The *Fisheries Act* prohibits the deposit of deleterious substances to water frequented by fish unless there are regulations that put in place controls on those releases.
- The federal government manages these responsibilities both by developing regulations that set mandatory national effluent quality standards for any releases to water and by applying this prohibition where there are no regulations.
- The federal government has put in place regulations for several sectors including metal and diamond mining as well as the pulp and paper sectors. Effluent regulations are also being developed for both the coal mining and oil sands mining sectors.

Q1.

Que fait le gouvernement fédéral pour contrôler la quantité d'eaux usées industrielles dans les eaux canadiennes?

- Les dispositions relatives à la prévention de la pollution de la *Loi sur les pêches* comptent parmi les outils les plus puissants dont dispose le gouvernement fédéral pour réduire la pollution de l'eau.
- La *Loi sur les pêches* interdit le rejet de substances nocives dans les eaux où vivent des poissons, à moins qu'il n'y ait des règlements qui mettent en place des contrôles sur ces rejets.
- Le gouvernement fédéral gère ces responsabilités à la fois en élaborant des règlements qui fixent des normes nationales obligatoires de qualité des effluents pour tout rejet dans l'eau et en appliquant cette interdiction en l'absence de règlement.
- Le gouvernement fédéral a mis en place des règlements pour plusieurs secteurs, notamment les mines de métaux et de diamants ainsi que les secteurs des pâtes et papiers. Des règlements sur les effluents sont également en cours d'élaboration pour les secteurs de l'exploitation du charbon et des sables bitumineux.

Q2.

What is the federal government doing to address the amount of untreated or undertreated wastewater effluent released in the environment?

- Approximately seventy-seven per cent (77%) of wastewater in Canada is treated to a minimum level of secondary treatment.
- Twenty-three per cent (23%) of wastewater systems are releasing undertreated or untreated effluent. In terms of volume, untreated wastewater (raw sewage) represents approximately four (4%) of effluent released in Canada.
- To address releases of untreated and undertreated effluent the Government of Canada:
 - Has put in place the *Wastewater Systems Effluent Regulations*, with effluent quality standards which came into effect in 2015. The standards are achievable through secondary treatment. This level of treatment allows the removal of up to 95% of conventional pollutants and up to 90% of other contaminants.
 - Has made significant investments in infrastructure. Since 2015, the Government of Canada has contributed \$2.3 billion to 1,871 wastewater projects. This includes \$1.8 billion from new investment programs (Investing in Canada Plan and the Clean Water and Wastewater Fund).
- Some communities needed to conduct major construction or upgrades to their existing infrastructure to meet these limits. These major infrastructure projects take significant time to plan, finance, and build. Given this, the Regulations allowed for extensions beyond 2015 (transitional authorization) to comply with the limits.
 - Communities had until June 2014 to apply for this extension, which could be issued for the end of 2020, 2030, or 2040. These timelines considered effluent quality and quantity and the receiving environment. Higher risk systems were given a shorter period of time to comply.
 - More than one hundred mostly smaller, lower risk communities did not apply for transitional authorizations even though they would likely have been eligible.
 - Environment and Climate Change Canada is proposing to amend the Regulations so that these communities have another opportunity to apply. The proposed changes to the Regulations will not lower requirements; they simply provide another opportunity for wastewater system owners to receive a transitional authorization for the same extended timeline as originally intended in the Regulations.
- Communities also need to maintain, repair and upgrade their sewer systems, which can also sometimes result in unavoidable releases of untreated wastewater from overflow points. The regulations currently do not address this issue.
 - Environment and Climate Change Canada is proposing to amend the Regulations to establish clear conditions for these planned releases, taking into account environmental protection goals to reduce volume, frequency, and duration in order to minimize any potential impacts of releases.

Q2.

Que fait le gouvernement fédéral pour réduire la quantité d'effluents d'eaux usées non traités ou insuffisamment traités rejetés dans l'environnement?

- Environ soixante-dix-sept (77 %) des eaux usées rejetées au Canada reçoivent un niveau de traitement secondaire.
- Vingt-trois pour cent (23%) des systèmes de traitement des eaux usées rejettent des effluents non traités ou insuffisamment traités. En matière de volume, les eaux usées non traitées (eaux d'égout brutes) représentent environ quatre (4%) des effluents rejetés au Canada.
- Pour lutter contre les rejets d'effluents d'eaux usées non traités et insuffisamment traités, le gouvernement du Canada :
 - A mis en place *le Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées*, avec des normes de qualité des effluents qui sont entrées en vigueur en 2015. Les normes sont atteignables par un traitement secondaire. Ce niveau de traitement permet d'éliminer jusqu'à 95 % des polluants conventionnels et jusqu'à 90 % des autres contaminants.
 - A réalisé d'importants investissements dans les infrastructures. Depuis 2015, le gouvernement du Canada a investi 2,3 milliard de dollars dans plus de 1 871 projets d'infrastructure de gestion des eaux usées. Ceci inclut 1,8 milliard de dollars provenant de nouveaux programmes d'investissement (le Plan Investir dans le Canada et le Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées).
- Certaines collectivités ont dû procéder à d'importants travaux de construction ou de mise à niveau de leurs infrastructures existantes pour respecter ces limites. Ces grands projets d'infrastructure prennent beaucoup de temps à planifier, à financer et à construire. Compte tenu de cela, le Règlement a permis des prolongations au-delà de 2015 (autorisation transitoire) pour se conformer aux normes.
 - Les collectivités avaient jusqu'à juin 2014 pour demander cette prolongation, qui pouvait être accordée pour la fin de 2020, 2030 ou 2040. Ces délais tenaient compte de la qualité et de la quantité des effluents et de l'environnement récepteur. Les systèmes à haut risque ont bénéficié d'une période plus courte pour se conformer.
 - Plus d'une centaine de collectivités, pour la plupart plus petites et à faible risque, n'ont pas demandé d'autorisation transitoire, bien qu'elles auraient pu être admissibles.
 - Environnement et Changement climatique Canada propose de modifier le Règlement afin que ces collectivités aient une autre occasion de présenter une demande. Les modifications proposées au Règlement n'abaisseront pas les exigences; elles offrent simplement une autre occasion aux propriétaires de systèmes d'assainissement de recevoir une autorisation transitoire pour la même période que celle prévue à l'origine dans le Règlement.
- Les collectivités doivent également entretenir, réparer et améliorer leurs réseaux d'égouts, ce qui peut parfois entraîner des rejets inévitables d'eaux usées insuffisamment traitées à partir de points de débordement. Le règlement ne traite pas actuellement de cette question.
 - Environnement et Changement climatique Canada propose de modifier le Règlement afin d'établir des conditions claires pour ces rejets planifiés, en tenant compte des objectifs de protection de l'environnement visant à

réduire le volume, la fréquence et la durée afin de minimiser les impacts potentiels des rejets.

CONTAMINATED SITES SITES CONTAMINÉS

Q1.

What is the Federal Contaminated Sites Action Plan (FCSAP)?

- The Federal Contaminated Sites Action Plan (FCSAP) is the Government's core program for managing federal contaminated sites. It was established in 2005.
- The program was renewed from 2020-2035 and provided \$1.16B in funding for from 2020-21 to 2024-25.
- This program reduces risks to Canadians and the environment. It also supports other government priorities such as skills development, training and employment of Canadians, including in Indigenous communities and in northern and rural areas.
- 19 federal departments, agencies and crown corporations receive funding under the Federal Contaminated Sites Action Plan.

Q1.

Qu'est-ce que le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux (PASCF) ?

- Le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux (PASCF) est le programme central du gouvernement pour la gestion des sites contaminés fédéraux. Il a été établi en 2005.
- Le programme a été renouvelé de 2020 à 2035 et a reçu un financement de 1,16 milliards de dollars de 2020-21 à 2024-25.
- Ce programme réduit les risques pour les Canadiens et l'environnement. Il soutient également d'autres priorités gouvernementales telles que le développement des compétences, la formation et l'emploi des Canadiens, y compris dans les communautés autochtones et dans les régions nordiques et rurales.
- 19 ministères, organismes et sociétés d'État fédéraux reçoivent des fonds dans le cadre du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux.

Q2.

How is the Government addressing contaminated sites affecting Indigenous people?

- Through the Federal Contaminated Sites Action Plan (FCSAP) the government is addressing federal contaminated sites affecting Indigenous Peoples, including sites on reserve lands and in the North.
- When the Government renewed the FCSAP in 2019, it expanded program parameters to accelerate the clean-up of federal sites located on Indigenous reserves and in the North.
- The renewed program supports reconciliation by:
 - Reducing on-reserve contamination and associated liability
 - Increasing engagement and participation of Indigenous peoples regionally and locally in prioritizing and planning remediation projects
 - Providing greater opportunities for Indigenous workers and businesses in service-delivery contracts with the federal government.
- The Prime Minister's recent Mandate Letter to ECCC is challenging the government to do even more to identify and prioritize the clean-up of contaminated sites in areas where Indigenous, racialized and low-income Canadians live. Options are being explored to determine how best to address contaminated sites affecting these groups of Canadians.

Q2.

Comment le gouvernement répond-il aux sites contaminés qui affectent les populations autochtones ?

- Grâce au Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux (PASCF), le gouvernement s'occupe des sites contaminés fédéraux qui affectent les peuples autochtones, notamment les sites situés sur les terres des réserves et dans le Nord.
- Lorsque le gouvernement a renouvelé le PASCF en 2019, il a élargi les paramètres du programme pour accélérer l'assainissement des sites fédéraux situés dans les réserves autochtones et dans le Nord.
- Le renouvellement du programme soutient la réconciliation en :
 - Réduisant la contamination dans les réserves et la responsabilité associée
 - Augmentant l'engagement et la participation des peuples autochtones aux niveaux régional et local dans la priorisation et la planification des projets d'assainissement
 - Offrant davantage de possibilités aux travailleurs et aux entreprises autochtones dans les contrats de prestation de services avec le gouvernement fédéral.
- La récente lettre de mandat du Premier ministre à ECCC met le gouvernement au défi d'en faire encore plus pour identifier et prioriser le nettoyage des sites contaminés dans les zones où vivent les Autochtones, les personnes racialisées et les Canadiens à faible revenu. Des options sont à l'étude pour déterminer la meilleure façon de traiter les sites contaminés qui touchent ces groupes de Canadiens.

Q3.

What is the role of Environment and Climate Change Canada with respect to contaminated sites?

- ECCC has 3 roles; it:
 - provides government-wide leadership and guidance for federal contaminated sites and, along with Treasury Board Secretariat, serves as the Secretariat for the horizontal Federal Contaminated Sites Action Plan;
 - provides expert technical support and advice to federal custodians; and
 - assesses and remediates contaminated sites under its responsibility.

Q3.

Quel est le rôle d'Environnement et Changement climatique Canada en ce qui concerne les sites contaminés ?

- ECCC joue trois rôles :
 - fournir un leadership et une orientation à l'échelle du gouvernement pour les sites contaminés fédéraux. Avec le Secrétariat du Conseil du Trésor, ECCC sert de secrétariat pour le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux ;
 - fournir un soutien technique et des conseils d'experts aux gardiens fédéraux ;
 - évaluer et assainir les sites contaminés sous sa responsabilité.

Q4.

How are contaminated sites managed in the North?

- The Federal Contaminated Sites Action Plan provides funding to federal organizations that have contaminated sites in the North.
- Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada (CIRNAC) provides overall leadership for contaminated sites in the North.
- CIRNAC's Northern Abandoned Mine Reclamation Program, approved in 2019, addresses the 8 largest and highest-risk abandoned mines in the Yukon and the Northwest Territories.

Q4.

Comment les sites contaminés sont-ils gérés dans le Nord ?

- Le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux fournit des fonds aux organisations fédérales qui ont des sites contaminés dans le Nord.
- Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) assure la direction générale des sites contaminés dans le Nord.
- Le programme de remise en état des mines abandonnées du Nord dirigé par le RCAANC a été approuvé en 2019. Ce programme vise les 8 mines abandonnées les plus importantes et les plus à risque au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Q5.

What has ECCC been doing to ensure compliance at G&R Recycling?

- In 2020, the Department's Enforcement Branch conducted inspections in collaboration with the Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques following complaints of a discharge into a water body next to the G&R site.
- Following the analysis of information obtained during these inspections, Enforcement Officers were able to conclude that a violation of the pollution prevention provisions of the *Fisheries Act* had occurred with respect to the deposit of a deleterious substance to waters frequented by fish.
- On November 18, 2020, Enforcement Officers issued a Direction under the *Fisheries Act* to G&R Recycling with respect to the discharges of deleterious substances into waters frequented by fish.
 - The Direction requires G&R Recycling to take measures to cease all discharges of water containing deleterious substances into water frequented by fish or any place where the deleterious substances can reach such waters.
 - Enforcement Officers continue to follow-up to ensure the Direction is being respected. The most recent engagement between officers and the business owners took place on February 24, 2022.
 - Enforcement Officers have also undertaken a number of on-site follow-up inspections: on December 2, 2020, May 13, 2021 and November 24, 2021. To date, G&R Recycling is complying with the measures in the Direction.

Q5.

Que fait ECCC pour assurer la conformité chez G&R Recycling?

- En 2020, les agents de la Direction générale de l'application de loi ont mené des inspections en collaboration avec le Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques à la suite de plaintes concernant un rejet dans une course d'eau à côté du site G&R.
- À la suite de l'analyse des informations recueillies en inspection, les agents de l'application de la loi du ministère ont conclu qu'il y a eu une infraction aux dispositions de la Loi sur les pêches relatives à la prévention de la pollution qui interdit le rejet de substance nocive.
- Le 18 novembre 2020, les agents d'application de la loi ont émis une directive en vertu de la Loi sur les pêches à G&R Recycling.
 - La directive exige que G&R Recycling prenne des mesures pour faire cesser les rejets d'eau contenant des substances nocives en provenance du site vers les eaux poissonneuses.
 - Les agents de l'application de la loi font le suivi continu de l'ordre émis par des inspections hors site. La dernière communication de suivi avec les responsables de G&R a eu lieu le 24 février 2022.
 - Les agents de l'application de la loi ont également fait des inspections sur le site : le 2 décembre 2020, le 13 mai 2021 et le 24 novembre 2021. Jusqu'à maintenant, G&R Recycling se conforme à la Directive.

Q6.

Why did it take so long for ECCC to take action at G&R Recycling?

- G&R Recycling S.E.N.C. is a Mohawk company (*G&R Recyclage*) which operated as a sorting centre for construction and demolition materials in Kanesatake abutting the municipalities of Oka and Saint Placide in Québec. G&R Recycling operated with a permit granted by the Province of Quebec under the *Loi sur la qualité de l'environnement* and through a Council Resolution made by the Kanesatake Mohawk Council (the Council). Area residents have long expressed concern about the amount of waste on the site and its impact (particularly in terms of odour) since 2014.
- Since 2017, the Environment and Climate Change Canada has been working with Indigenous Services Canada to provide support to the Kanesatake Mohawk Council's Environment Office to help the community address environmental issues in its territory. In 2021, this included financial support to the Environment Office of the Council to conduct an environmental site assessment to help the Council determine how to proceed with management of the site.
- Prior to 2020, the department's Enforcement Branch had no reasonable grounds to believe that a deposit of dry materials would permit the release of a deleterious substance into waters frequented by fish, considering the nature of the concerns, dry goods piled on land.

Q6.

Pourquoi a-t-il fallu si longtemps à ECCC pour agir chez G&R Recycling?

- G&R Recyclage S.E.N.C. est une entreprise mohawk qui opérait un centre de tri de matériaux de construction et de démolition à la frontière des villes d'Oka et de Saint-Placide à Kanesatake au Québec. G&R Recyclage opérait en vertu d'un permis du Québec en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* et d'une Résolution du Conseil. Les résidents de la région s'inquiètent depuis longtemps de la quantité de déchets sur le site et de leur impact (notamment en termes d'odeurs) depuis 2014.
- Depuis 2017, Environnement et Changement climatique Canada travaille avec les Services aux Autochtones Canada pour fournir un soutien au Bureau de l'environnement du Conseil mohawk de Kanesatake afin d'aider la communauté à résoudre les problèmes environnementaux sur son territoire. En 2021, cette aide s'agissait notamment d'un soutien financier au Bureau de l'environnement du Conseil mohawk de Kanesatake pour effectuer une caractérisation environnementale du site afin d'aider le Conseil de bande à déterminer les prochaines étapes pour la gestion du site de G&R Recyclage.
- Jusqu'en 2020, la Direction générale de l'application de la loi d'Environnement et Changement climatique Canada n'avait pas de motif pour croire qu'un dépôt de matériaux secs pouvait permettre le rejet d'une substance nocive dans des eaux où vivent des poissons. En considérant, la nature des préoccupations et les marchandises sèches empilées sur la terre.

Q7.

What role does Environment and Climate Change Canada play in the restoration of the G&R Recycling site?

- Environment and Climate Change Canada's Enforcement Branch enforces the pollution prevention provisions of the *Fisheries Act*, including the general prohibition in paragraph 36(3). These provisions of the *Fisheries Act* have allowed the Enforcement Branch to intervene with respect to one aspect of the problem related to site contamination: to direct that G&R cease the discharge of water containing deleterious substances from the site.
- The company was also subject to a series of provincial enforcement actions under the *Québec Environment Quality Act* that culminated in March 2020 when the Province issued a ministerial order directing G&R to immediately cease the deposit of residual materials and return the site to its original state.
- G&R also operated under a Council Resolution. The site is located on land governed by the *Kanesatake Interim Government Act*.
- To discuss the overall issues related to the site and the actions each are taking within their respective mandates, Environment and Climate Change Canada's Enforcement Branch and Strategic Policy Branch meet regularly with Indigenous Services Canada and the provincial authority, le Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques, to exchange information.
- Both the provincial and federal governments, including the Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques, Environment and Climate Change Canada and Indigenous Services Canada continue to support the Kanesatake Mohawk Council. Site decontamination must be based on the principle of "polluter pays," meaning that the operators of G&R Recycling remain responsible for all damages and costs.

Q7.

Quel rôle joue ECCC dans la restauration du site G&R Recyclage?

- La Direction générale de l'application de la loi d'Environnement et Changement climatique Canada applique les dispositions de la loi sur la pêche relative à la prévention de la pollution, dont l'interdiction générale prévue au paragraphe 36(3). Cette disposition de la *Loi sur les pêches* a permis à la Direction générale de l'application de la loi d'Environnement et Changement climatique Canada d'intervenir pour faire cesser les rejets d'eau contenant des substances nocives.
- G&R opère également en vertu d'une Résolution du Conseil de bande. Le site est sur une terre régie par la *Loi sur le gouvernement provisoire de Kanesatake*.
- L'entreprise a également fait l'objet d'une série de mesures en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* du Québec qui ont culminé en mars 2020 lorsque la province a émis un arrêté ministériel ordonnant à G&R de cesser immédiatement le dépôt de matières résiduelles et de remettre le site dans son état d'origine.
- Pour discuter des questions générales liées au site et des mesures prises par chacun dans le cadre de leurs mandats respectifs, La Direction générale de l'application de la loi et la Direction générale de la politique stratégique d'Environnement et Changement climatique Canada rencontrent régulièrement les SAC et l'autorité provinciale, le Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques, pour échanger des informations.
- Les gouvernements provincial et fédéral, y compris le Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques, d'Environnement et Changement climatique Canada et Services aux Autochtones Canada, continuent d'appuyer le Conseil mohawk de Kanesatake. La décontamination du site doit être basée sur le principe du « pollueur-paiteur »,

c'est-à-dire que les exploitants de G&R Recycling restent responsables de tous les dommages et coûts.

PLASTICS PLASTIQUES

Q1.

What are the anticipated impacts of Single-Use Plastic Regulations on small- and medium-sized business (plastic producers and users) and is there support for transition?

- The Regulations will apply to all businesses, including small- and medium-sized enterprises. However, we do not expect that they will result in any direct compliance costs to small businesses because they will be able to pass on any increased costs to consumers and because importers can import alternatives to the six categories of single-use plastics being regulated.
- The Government estimates that over 110 small businesses that manufacture single-use plastic items could be affected by the proposed Regulations. While these businesses would see a decrease in domestic demand for the six categories of single-use plastic items, they will be able to retool their production lines to manufacture other plastic items.
- There are many companies that manufacture, sell or use plastic products that have already transitioned away from certain single-use plastics or invested in innovative solutions for recycling here in Canada. This includes a number of restaurants that have already moved away from using single-use plastic cutlery and straws as well as a number of retailers that have moved away from single-use plastic check out bags in favour of reusable alternatives.
- To date, the Government has committed over \$19 million through the Canadian Plastics Innovation Challenges, supporting SMEs to develop solutions to address plastic pollution.
- The transition to a more circular economy aims to not only reduce pressure on the environment, but also increase competitiveness, stimulate innovation, and boost economic growth by creating new green jobs.

Q1.

Quelles sont les répercussions prévues du règlement sur les plastiques à usage unique sur les petites et moyennes entreprises (producteurs et utilisateurs de plastique) et la transition est-elle soutenue?

- Le projet de règlement s'appliquera à toutes les entreprises, y compris les petites et moyennes entreprises. Toutefois, nous n'anticipons pas que ceci entraînera de coûts directs de conformité pour les petites entreprises car elles pourront répercuter toute augmentation des coûts sur les consommateurs et que les importateurs peuvent importer d'autres produits, y compris des solutions de recharge aux six catégories de plastiques à usage unique réglementées.
- Le gouvernement estime que plus de 110 petites entreprises qui fabriquent des articles en plastique à usage unique pourraient être touchées par le projet de règlement. Bien que ces entreprises verraien une diminution de la demande nationale pour les six catégories d'articles en plastique à usage unique, elles pourront réoutiller leurs lignes de production pour fabriquer d'autres articles, y compris des articles en plastique non interdits en vertu du projet de règlement.
- De nombreuses entreprises qui fabriquent, vendent ou utilisent des produits en plastique ont déjà abandonné certains plastiques à usage unique ou investi dans des solutions novatrices de recyclage ici au Canada. Il s'agit notamment d'un certain nombre de restaurants qui ont déjà cessé d'utiliser des ustensiles et des pailles en plastique à usage unique, ainsi que d'un certain nombre de détaillants qui ont abandonné les sacs en plastique à usage unique utilisés dans les magasins au profit de substituts réutilisables.

- À ce jour, le gouvernement a investi plus de 19 millions de dollars dans le cadre des Défis canadiens d'innovation sur les plastiques, afin d'aider les PME à élaborer des solutions pour lutter contre la pollution par le plastique.
- La transition vers une économie plus circulaire vise non seulement à réduire la pression sur l'environnement, mais aussi à augmenter la compétitivité, à stimuler l'innovation et à dynamiser la croissance économique par la création de nouveaux emplois verts.

Q2.

What are the next steps to establish a legally binding global agreement on plastics? What will the agreement include?

- Canada, alongside the other United Nations Environment Assembly (UNEA) member states, have agreed to launch the necessary process to develop an international legally binding instrument on plastic pollution that addresses the full life cycle of plastics.
- Canada's objective going into UNEA 5.2 was to launch an intergovernmental negotiating committee (INC) to develop a legally binding global agreement, with an open mandate to discuss what an agreement would actually look like, and what it would cover, through that process.
- We now expect the INC to start work in the second half of 2022.
- From past experiences, we are few years away from finalizing what an agreement would cover.

Q2.

Quelles sont les prochaines étapes en vue d'établir un accord mondial juridiquement contraignant sur les plastiques? Que comprendra l'accord?

- Le Canada ainsi que les autres États membres de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (ANUE) ont convenu de lancer le processus nécessaire à l'élaboration d'un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution par le plastique qui tienne compte du cycle de vie complet des plastiques.
- L'objectif du Canada à l'approche de l'ANUE 5.2 était de lancer un comité intergouvernemental de négociation (CIN) pour élaborer un accord mondial juridiquement contraignant, avec un mandat ouvert pour discuter de ce à quoi ressemblerait réellement un accord, et de ce qu'il couvrirait, au cours de ce processus.
- Nous nous attendons maintenant à ce que le CIN commence ses travaux dans la seconde moitié de 2022.
- D'après les expériences passées, nous sommes à quelques années de finaliser ce qu'un accord couvrirait.

Q3.

What is the status of the Government's commitment to reduce landfill methane emissions?

- On January 28, ECCC published a discussion paper on reducing landfill methane emissions for a 75-day comment period. This is the first step on the path toward the development of the regulations.
- In Summer 2022, the Department will establish a technical working group with sector experts to support in-depth discussions on elements of the federal regulations.
- ECCC will continue to collaborate with provinces and territories and consult with municipalities, indigenous organizations and the private sector as it develops the proposed regulatory framework by Winter 2023.

Q3.

Où en est l'engagement du gouvernement à réduire les émissions de méthane des sites d'enfouissement ?

- Le 28 janvier, ECCC a publié un document de consultation sur la réduction des émissions de méthane des sites d'enfouissement pour une période de commentaires de 75 jours. Il s'agit de la première étape sur la voie de l'élaboration du règlement.
- À l'été 2022, le Ministère établira un groupe de travail technique avec des experts du secteur pour soutenir des discussions approfondies sur des éléments de la réglementation fédérale.
- ECCC continuera de collaborer avec les provinces et les territoires et de consulter les municipalités, les organisations autochtones et le secteur privé lors de l'élaboration, d'ici l'hiver 2023, du cadre réglementaire proposé.

INVESTMENTS IN THE METEOROLOGICAL SERVICE OF CANADA (MSC) INVESTISSEMENTS DANS LE SERVICE MÉTÉOROLOGIQUE DU CANADA (SMC)

Q1.

What is the role of the MSC?

- The MSC is the authoritative source for data, information, forecasts and alerts regarding weather, water quantity, ice, air quality, and other environmental conditions across Canada, 24 hours a day, 365 days per year.
 - This includes forecasts for Canadians to make decisions about daily activities, emergency warnings for public authorities to protect property and save lives, and information for weather-sensitive economic sectors to thrive.
- The MSC also provides weather and environmental prediction services to support:
 - safe commercial aviation, marine navigation in ice-infested waters, and military operations at home and abroad, under formal agreements and cost recovery; and
 - a number of international commitments, including providing atmospheric dispersion modeling in the event of a release of radioactive substances, maintaining a continuous, around-the-clock monitoring and warning system for volcanic ash, and contributing to key mandates of the World Meteorological Organization, including disaster risk reduction.

Q1.

Quel est le rôle du Service météorologique du Canada (SMC)?

- Le SMC est la source faisant autorité pour les données, les informations, les prévisions et les alertes concernant la météo, le volume des eaux, la glace, la qualité de l'air et d'autres conditions environnementales à travers le Canada, 24 heures sur 24, 365 jours par année.
 - Cela comprend les prévisions utilisées par les Canadiens et Canadiennes pour prendre des décisions sur leurs activités quotidiennes, les alertes d'urgence pour que les autorités publiques puissent protéger les biens et sauver des vies, et les informations pour que les secteurs économiques sensibles aux conditions météorologiques puissent prospérer.
- Le SMC fournit également des services de prévisions météorologiques et environnementales en appui à :
 - la sécurité de l'aviation commerciale, de la navigation maritime dans les eaux infestées de glace et des opérations militaires au pays et à l'étranger. Ces services sont régis par des ententes formelles et au recouvrement des coûts; et
 - un certain nombre d'engagements internationaux, notamment la modélisation de la dispersion atmosphérique en cas de rejet de substances radioactives, le maintien d'un système de surveillance et d'alerte continu, 24 heures sur 24, pour les cendres volcaniques, et la contribution aux principaux mandats de l'Organisation météorologique mondiale, y compris la réduction des risques de catastrophe.

Q2.

Why are investments in the MSC needed now?

- The Government of Canada regularly invests in hydro-meteorological services to keep pace with evolving operational requirements and advancements in science and technology. Previous investments made through Budgets 2013 and 2018 laid the foundation for the robust hydro-meteorological services we rely on in Canada today.
- However, in light of the time since the last reinvestment, the increasing frequency and severity of extreme weather events, and the direct impact on Canadians and communities, there is a need to proceed with a new long-term investment strategy for hydro-meteorological services.
- Indeed, the extreme weather events experienced across Canada in 2021 have shown how climate change has already altered our reality and put the safety, security, and economic prosperity of Canadians at risk. For example:
 - An unprecedented summer heat wave resulted in record high temperatures during on the west coast, which sparked numerous wildfires, led to the displacement of entire communities, and caused the death of approximately 600 people;
 - Devastating precipitation events and flooding in British Columbia in the fall – the province's most costly extreme weather event to date – which caused \$450 million in insured losses, resulted in the loss of crops and farm animals, and disrupted critical transportation infrastructure and supply chains.
- The significant socio-economic impacts of these events underscores the urgent need for Canadian communities to adapt to this new reality, which cannot be achieved without periodic investments in Canada's world-class hydro-meteorological services.
- Recent events have also highlighted the need to climate-proof MSC's monitoring instruments and infrastructure, which are not immune to the impacts of climate change:
 - During the 2021 west coast heat wave, temperatures occasionally exceeded the operating range of sensors and associated quality control mechanisms while several hydrometric stations were washed away during the subsequent intense precipitation and flooding in British Columbia.
- Extreme weather events will continue to occur with increasing frequency and intensity because of climate change. Strengthening and evolving weather and environmental prediction services is needed to support Canadians in facing the consequences of increasingly unprecedented weather.

Q2.

Pourquoi des investissements dans le SMC sont-ils nécessaires aujourd'hui?

- Le gouvernement du Canada investit régulièrement dans les services hydrométéorologiques pour suivre le rythme de l'évolution des besoins opérationnels et les progrès de la science et de la technologie. Les derniers investissements effectués dans le cadre des budgets 2013 et 2018 ont posé les bases des services météorologiques robustes auxquels les canadiens et canadiennes peuvent se fier aujourd'hui.
- Toutefois, compte tenu du temps écoulé depuis le dernier réinvestissement, de la fréquence et de la gravité croissantes des phénomènes météorologiques extrêmes et de leur incidence directe sur les Canadiens et les communautés, il est nécessaire

de mettre en place une nouvelle stratégie d'investissement à long terme pour les services hydrométéorologiques.

- En effet, les événements météorologiques extrêmes survenus au Canada en 2021 ont montré à quel point les changements climatiques ont déjà modifié notre réalité et mis en péril la sécurité et la prospérité économique des Canadiens. Par exemple :
 - Une vague de chaleur estivale sans précédent a entraîné des températures record sur la côte ouest, ce qui a déclenché de nombreux incendies de forêt, entraîné le déplacement de communautés entières, et causé la mort d'environ 600 personnes;
 - Des précipitations et des inondations dévastatrices en Colombie-Britannique à l'automne – le phénomène météorologique extrême le plus coûteux de la province à ce jour – qui ont causé 450 millions de dollars de pertes assurées, entraîné la perte de récoltes et d'animaux de ferme et perturbé les infrastructures de transport et les chaînes d'approvisionnement.
- Les impacts socio-économiques importants de ces événements soulignent le besoin urgent pour les communautés canadiennes de s'adapter à cette nouvelle réalité, ce qui ne peut se faire qu'avec des investissements périodiques dans les services hydrométéorologiques canadiens de classe mondiale.
- Les événements récents ont mis en évidence la nécessité de rendre à l'épreuve du climat les instruments et l'infrastructure de surveillance du SMC, qui ne sont pas à l'abri des effets du changement climatique :
 - Pendant la vague de chaleur de 2021 sur la côte ouest, les températures ont parfois dépassé la plage de fonctionnement des capteurs et des mécanismes de contrôle de la qualité associés, tandis que plusieurs stations hydrométriques ont été emportées par les précipitations intenses et les inondations qui ont suivi en Colombie-Britannique.
- Des événements météorologiques extrêmes continueront à se produire avec une fréquence et une intensité croissantes en raison des changements climatiques. Renforcer et faire évoluer les services de prévisions météorologiques et environnementales est impératif afin d'aider les Canadiens à faire face aux conséquences d'un temps de plus en plus sans précédent.

Q3.

What are the expected outcomes of new investments in the MSC?

- Investments will result in the production and dissemination of critical weather, water quantity and environmental information that Canadians and public authorities need to adapt and to become more resilient to the impacts of climate change.
- More specifically, investments will help the MSC predict extreme weather and weather-induced conditions and their impacts at the local level with more certainty and greater lead-time.
- In turn, this will support decision-making by Canadians and public authorities to take action, including on whether to travel, closing roads, deploying first responders to a specific area, and relocating specific communities, with the goal of reducing the impacts—and costs—of weather-related events.
- In addition the information produced using updated or new technologies, as well as more powerful models, will provide the information needed to review the warning thresholds and risk assessments that underpin emergency preparedness for both short fuse weather events and events that evolve slowly (such as droughts).
- Investments are required to:
 - Produce fit-for-purpose and risk-based information, in formats that reflect the manner in which weather, hydrological, and environmental information is consumed as well as provide insight and impact-based advice;
 - Improve models and prediction systems to predict conditions earlier and with more certainty and increasing the resolution of our prediction outputs so that the information provided is more locally relevant and support better understanding the impacts of the conditions; and
 - Close gaps in critical observation networks to monitor changes in weather, climate, water quantity, ice and air quality and improve the detection of precursor conditions that lead to extreme weather events.

Q3.

Quels sont les résultats attendus de nouveaux investissements dans le SMC?

- Les investissements se traduiront par la production et la diffusion d'informations essentielles concernant les conditions météorologiques et environnementales, ainsi que le volume des eaux dont les Canadiens et les autorités publiques ont besoin pour s'adapter et pour devenir plus résistants aux impacts des changements climatiques.
- Plus précisément, les investissements permettront au SMC de prévoir les phénomènes météorologiques extrêmes et les conditions induites par la météo, ainsi que leurs impacts, avec plus de certitude et plus de temps.
- Cela informera ensuite la prise de décision par les Canadiens et les autorités publiques pour mettre en place les mesures nécessaires, notamment en ce qui concerne les déplacements, la fermeture des routes, le déploiement des premiers intervenants dans une zone donnée et la réinstallation de certaines communautés, dans le but de réduire les répercussions et les coûts des événements météorologiques.
- De plus, les informations produites à l'aide de technologies actualisées ou nouvelles, ainsi que de modèles plus puissants, fourniront les informations nécessaires pour revoir les seuils d'alerte et les évaluations des risques qui

sous-tendent la préparation aux situations d'urgence, tant pour les événements météorologiques de courte durée que pour les événements qui évoluent lentement (comme les sécheresses).

- De nouveaux investissements sont nécessaires pour :
 - Produire des informations adaptées aux besoins et fondées sur les risques, dans des formats qui reflètent la manière par laquelle les informations météorologiques, hydrologiques, et environnementales sont consommées ainsi que fournir aux autorités publiques des conseils éclairés et fondés sur les impacts;
 - Améliorer les modèles et les systèmes de prévision afin de prévoir les conditions plus tôt et avec plus de certitude, et augmenter la résolution de nos sorties de prévision afin que l'information fournie soit plus pertinente localement et permette de mieux comprendre les impacts des conditions;
 - Combler les lacunes des réseaux d'observation essentiels pour surveiller les changements météorologiques, le climat, la quantité d'eau, la glace et la qualité de l'air et améliorer la détection des conditions précurseurs qui mènent à des phénomènes météorologiques extrêmes.

Impact Assessment Agency of Canada / Agence d'évaluation d'impact du Canada

KEY PROJECTS UNDER ASSESSMENT / PROJETS CLÉS SOUS ÉVALUATION

Q1.

What is the status of the environmental assessment of the Bay du Nord Development Project?

- The Governor in Council has extended the legislated time limit for my decision on whether the Bay du Nord Development Project is likely to cause significant adverse environmental effects by 40 days—to April 15, 2022—to allow more time to review the considerable amount of complex information and make an informed decision.
- In making my decision, I will consider the Impact Assessment Agency of Canada's Environmental Assessment Report, comments received from the public and Indigenous groups, and expert advice from federal departments.

Q1.

Quel est le statut de l'évaluation environnementale du projet de d'exploitation de Bay du Nord?

- Le gouverneur en conseil a prolongé de 40 jours, jusqu'au 15 avril 2022, le délai prévu par la loi pour ma décision à savoir si le projet de d'exploitation Bay du Nord est susceptible d'entraîner des effets environnementaux négatifs importants afin de me donner plus de temps pour examiner la quantité considérable d'informations complexes et prendre une décision éclairée.
- Ma décision tiendra compte du rapport d'évaluation environnementale de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada, des commentaires reçus du public et des groupes autochtones, ainsi que des conseils d'experts des ministères fédéraux.

Q2.

What is the status of the Roberts Bank Terminal 2 environmental assessment?

- The environmental assessment process by an independent review panel, including the public hearing, ensures the views of the public, Indigenous groups, and affected communities are sought and considered.
- On August 24, 2020, additional information was required from the Vancouver Fraser Port Authority in order to inform decisions under the *Canadian Environmental Assessment Act, 2012*.
- The time limit for decisions on the Project is now paused. It will resume once the information is provided and deemed to be sufficient. At that point, there will be 89 days left to issue a decision statement to the proponent.
- The responses from Vancouver Fraser Port Authority were subject to an extended public comment period which closed on March 15, 2022.
- Comments, including from expert federal departments, were posted publicly and are being reviewed.
- Based on the comments provided, I will determine whether the information provided by the Vancouver Fraser Port Authority is sufficient to proceed with my decision on whether the project is likely to cause significant adverse environmental effects.

Q2.

Quel est le statut du projet du Terminal 2 à Roberts Bank?

- Le processus d'évaluation environnementale par une commission d'examen indépendante, y compris l'audience publique, a permis de s'assurer que les points de vue du public, des groupes autochtones et des collectivités touchées seront recueillis et pris en compte.
- Le 24 août 2020, des renseignements supplémentaires nécessaires pour éclairer les décisions en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* de 2012 ont été demandés à l'Administration portuaire Vancouver Fraser.
- L'échéancier fédéral pour la prise de décisions est maintenant suspendu et reprendra lorsque les renseignements seront fournis et jugés suffisants. À ce moment-là, il restera 89 jours pour émettre une déclaration de décision au promoteur.
- Les réponses de l'Administration portuaire Vancouver Fraser ont fait l'objet d'une période de commentaires publics prolongée qui s'est terminée le 15 mars 2022.
- Les commentaires, y compris ceux des ministères fédéraux experts, ont été affichés publiquement et sont en cours d'examen.
- En fonction des commentaires fournis, je déterminerai si l'information soumise par l'Administration portuaire Vancouver Fraser est suffisante pour prendre ma décision à savoir si le projet est susceptible d'entraîner des effets environnementaux négatifs importants.

Q3.

What is the status of the Énergie Saguenay and of the Gazoduq projects?

- The Énergie Saguenay Project underwent a rigorous environmental assessment process. I determined that the project was likely to cause significant adverse environmental effects and referred to the Governor in Council the matter of whether those significant adverse environmental effects were justified in the circumstances. The Governor in Council decided that the significant adverse environmental effects that the designated project is likely to cause are not justified in the circumstances. On February 7, 2022, I issued my decision statement. As a result, the project cannot move ahead.
- The impact assessment process of the Gazoduq Project is ongoing. Unless the proponent asks the Impact Assessment Agency of Canada to terminate the assessment process, the proponent must submit an Impact Statement, including all required information and studies, by July 17, 2023.

Q3.

Quel est le statut des projets Énergie Saguenay et Gazoduq?

- Le projet Énergie Saguenay a fait l'objet d'un processus d'évaluation environnementale rigoureux. J'ai déterminé que le projet était susceptible d'entraîner des effets environnementaux négatifs importants et j'ai soumis au gouverneur en conseil la question de savoir si ces effets environnementaux négatifs importants étaient justifiés dans les circonstances. Le gouverneur en conseil a décidé que les effets environnementaux négatifs importants que le projet désigné est susceptible de causer ne sont pas justifiés dans les circonstances. Le 7 février 2022, j'ai publié ma déclaration de décision. Par conséquent, le projet ne peut pas aller de l'avant.
- Le processus d'évaluation d'impact du projet Gazoduq est en cours. À moins que le promoteur demande à l'Agence d'évaluation d'impact du Canada de mettre fin au processus d'évaluation, le promoteur devra soumettre son étude d'impact contenant les renseignements et les études requis au plus tard le 17 juillet 2023.

Q4.

What is the status of the Ring of Fire Area Regional Assessment?

- Regional Assessments are studies of an area to inform planning and management of cumulative effects and future project impact assessments.
- The planning and design of a Regional Assessment centered on the Ring of Fire mineral deposits in northern Ontario is in progress.
- This Regional Assessment is providing significant and meaningful opportunities for Indigenous communities to participate fully, and will result in outcomes that incorporate science and Indigenous knowledge.
- Further discussions will be required between Canada, Ontario, and Indigenous groups before any decisions can be made on moving forward with the Regional Assessment.

Q4.

Quel est le statut de l'évaluation régionale dans la région du cercle de feu?

- Les évaluations régionales sont des études d'une région visant à informer la planification et la gestion des effets cumulatifs et les évaluations d'impact de projets futurs.
- La planification et la conception d'une évaluation régionale axée sur les gisements minéraux du Cercle de feu, dans le Nord de l'Ontario, sont en cours.
- Cette évaluation régionale offre aux collectivités autochtones des occasions significatives de participer véritablement au processus, et donnera des résultats qui intègrent la science et le savoir autochtone.
- D'autres discussions devront avoir lieu entre le Canada, l'Ontario et les groupes autochtones avant qu'une décision puisse être rendue au sujet de la réalisation de l'évaluation régionale.

Q5.

Which projects have recently been subject to designation requests under the Impact Assessment Act?

- The *Physical Activities Regulations* also referred to as the “Project List” identify the types of projects that must enter the impact assessment process and captures major projects with the greatest potential for adverse effects in areas of federal jurisdiction.
- If a project not identified in the regulations has the potential to cause adverse environmental effects in areas of federal jurisdiction, I have the authority to designate it to enter the impact assessment process.
- Under the *Impact Assessment Act*, I must respond within 90 days, with reasons, to a request for designation. Since the coming into force of the *Impact Assessment Act* in August 2019, I and my predecessor have responded to 38 designation requests, and have designated five projects, namely the Fording River Extension, Highway 413, Tent Mountain Coal Mine Expansion, Coalspur Vista Coal Underground Mine and Vista Coal Mine Phase II Expansion projects. Under a similar provision of the *Canadian Environmental Assessment Act, 2012*, 33 responses to designation request were provided, and four projects were designated, namely the Victor Diamond Mine Extension, Laurentia, Sundog Renewable Generating Station and Pelican Renewable Generating Station projects.

Designation Requests Currently Under Review by the Agency

- The Impact Assessment Agency of Canada is currently reviewing the requests to designate the **Lambert La Ronge Peat Harvest Project**, in Saskatchewan, and the **Northern Pulp Proposed Effluent Treatment Plan Project** to inform my response to the requests.
- In May and June 2021, I have received requests to designate the **Highway Tunnel Project** between Québec and Lévis under the *Impact Assessment Act*. The Impact Assessment Agency of Canada deemed the requests incomplete as the Agency requires additional information to assess the potential effects of the project and on the other legal mechanisms that could be used to address them. The Ministère des Transports du Québec is expected to produce a project description, which will trigger the provincial assessment process and provide the information needed in order for the requestors to finalize and submit their designation requests. Within 90 days following receipt of a complete request, I will issue a response with reasons as to whether the project warrants designation and, if applicable, issue an order designating the project.

Recent Responses to Designation Requests

- On February 14, 2022, I responded that the **PADCOM Potash Solution Mining Project** did not warrant to be designated as the effects in federal jurisdiction will be managed by existing legislative and regulatory mechanisms.
- On February 8, 2022, I responded that I cannot designate the **Ottawa Hospital Civic Campus Project** due to limitations under the *Impact Assessment Act* to my authority arising from the February 23, 2018, 99-year lease agreement between Public Services and Procurement Canada and the proponent of the project.
- In May 2021, the former Minister of Environment and Climate Change responded with reasons to requests to designate the **Bradford Bypass Project** that the project does not warrant designation under the *Impact Assessment Act*. The former Minister considered the Impact Assessment Agency of Canada’s analysis in making his decision, including Ontario’s proposal to exempt the project from the requirements of the provincial Class Environmental Assessment. Since the

project has not changed since last considered for designation and no new important information has been submitted, I have responded to requests for reconsideration on February 10, 2022, indicating there is no basis for me to revisit the former Minister's response on the project.

Q5.

Quels projets ont récemment fait l'objet de demandes de désignation sous la Loi sur l'évaluation d'impact?

- Le Règlement sur les activités concrètes, aussi appelé "Liste des projets", définit les types de projets qui font l'objet d'un processus évaluation d'impact et saisit les grands projets qui sont les plus susceptibles de cause des effets négatifs dans des domaines de compétence fédérale.
- Si un projet non identifié dans le règlement est susceptible d'entraîner des effets environnementaux négatifs dans des domaines de compétence fédérale, j'ai le pouvoir de le désigner pour qu'il soit soumis au processus d'évaluation d'impact.
- En vertu de la Loi sur l'évaluation d'impact, je dois répondre, motifs à l'appui, à une demande de désignation dans les 90 jours. Depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur l'évaluation d'impact en août 2019, mon prédécesseur et moi-même avons répondu à 38 demandes de désignation et avons désigné 5 projets, soit les projets d'extension de Fording River, d'autoroute 413, de réaménagement de la mine de Tent Mountain, de mine de charbon souterraine Vista et d'agrandissement de la phase II de la mine de charbon Vista. En vertu d'une disposition similaire de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale de 2012, 33 réponses à des demandes de désignation ont été fournies, et quatre projets ont été désignés, soit les projets d'agrandissement de la mine de diamants Victor, Laurentia, de centrale d'énergie électrique renouvelable Sundog et de centrale d'énergie électrique renouvelable Pelican.

Demandes de désignation en cours d'examen par l'Agence

- L'Agence d'évaluation d'impact du Canada examine actuellement les demandes de désignation du **projet de récolte de tourbe de Lambert La Ronge**, en Saskatchewan, et du **projet de plan de traitement des effluents proposé par Northern Pulp** afin d'éclairer ma réponse aux demandes.
- En mai et juin 2021, j'ai reçu des demandes de désignation du **projet de tunnel routier** entre Québec et Lévis en vertu de la Loi sur l'évaluation d'impact. L'Agence d'évaluation d'impact du Canada a jugé les demandes incomplètes, car l'Agence a besoin de renseignements supplémentaires pour évaluer les effets potentiels du projet et comment d'autres mécanismes législatifs existants pourraient être utilisés pour les gérer. On s'attend à ce que le ministère des Transports du Québec produise une description du projet, ce qui déclenchera le processus d'évaluation provincial et fournira l'information nécessaire pour que les demandeurs puissent finaliser et soumettre leurs demandes de désignation. Dans les 90 jours suivant la réception d'une demande complète, j'émettrai une réponse indiquant si le projet justifie une désignation, motifs à l'appui, et, le cas échéant, j'émettrai un arrêté désignant le projet.

Réponses récentes aux demandes de désignation

- Le 14 février 2022, j'ai répondu que le **projet d'extraction de potasse par dissolution PADCOM** ne justifiait pas une désignation, car les effets de compétence fédérale seront gérés par des mécanismes législatifs et réglementaires existants.
- Le 8 février 2022, j'ai répondu que je ne pouvais pas désigner le **projet du campus Civic de l'Hôpital d'Ottawa** en raison des limites à mon pouvoir imposées par la Loi sur l'évaluation d'impact découlant du contrat de location de

99 ans conclu le 23 février 2018 entre Services publics et Approvisionnement Canada et le promoteur du projet.

- En mai 2021, le précédent ministre de l'Environnement et du Changement climatique a répondu, motifs à l'appui, aux demandes de désignation du **projet de voie de contournement de Bradford** que le projet ne justifiait pas une désignation en vertu de la Loi sur l'évaluation d'impact. Le précédent ministre a tenu compte de l'analyse de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada pour prendre sa décision, notamment de la proposition de l'Ontario d'exempter le projet des exigences de l'évaluation environnementale de portée générale provinciale. Étant donné que le projet n'a pas changé depuis qu'il a été considéré pour la désignation et qu'aucune nouvelle information importante n'a été soumise, j'ai répondu aux demandes de réexamen le 10 février 2022, indiquant qu'il n'y a aucune raison pour moi de revenir sur la réponse du précédent ministre concernant le projet.

NATIONAL MARINE CONSERVATION AREAS ESTABLISHMENT CRÉATION D'AIRES MARINES DE CONSERVATION NATIONALES

Q1.

What is the current status of protection of Canada's marine areas?

- Currently, 13.81% of Canada's marine waters are protected. Parks Canada-managed national marine conservation areas and national parks with marine components contribute 2.12% of this value, making the Agency the second-largest contributor of any province, territory or federal organization.
- Parks Canada's largest contribution to the marine conservation targets is the 108,000 square kilometre Tallurutiup Imanga National Marine Conservation Area, which contributes approximately 1.9% to the target.

Q1.

Quelle est la situation actuelle des aires marines au Canada en matière de protection?

- Le Canada est actuellement à 13,8 % en ce qui a trait à la protection du milieu marin. Les aires marines nationales de conservation et les parcs nationaux comportant un élément marin gérés par Parcs Canada contribuent à hauteur de 2,12 %. Cette contribution à l'atteinte de l'objectif fait de Parcs Canada le deuxième plus grand contributeur à la protection des aires marines de toutes les provinces, de tous les territoires et de tous les organismes fédéraux.
- La plus importante contribution de Parcs Canada à la cible de conservation des milieux marins est l'aire marine nationale de conservation Tallurutiup Imanga. Grâce à ses 108 000 km², celle-ci compte pour 1,9 % de la cible.

Q2.

How will Canada contribute to the achievement of the Government of Canada's marine conservation target commitment to protect 25 percent of Canada's marine areas by 2025 and 30 percent by 2030?

- As part of the Government's commitment to the marine conservation targets, Budget 2021 provides funding to Parks Canada to establish 10 new national marine conservation areas.
- Under Budget 2021, the Government of Canada made an historic investment in protecting the health of Canada's oceans, including \$1.06 billion over five years to reach ambitious marine conservation targets. Parks Canada was allocated \$53.6 million to undertake feasibility assessments and negotiations leading to the establishment of 10 new national marine conservation areas that would contribute 230,000 km² or at least 4 percent to the 25 percent by 2025 target.
- Parks Canada currently has seven active proposals for new national marine conservation areas across Canada. Of these, four are in the process of undertaking a feasibility assessment, while three new proposals have announced the launch of feasibility assessments in the past twelve months:
 - In August 2021, Parks Canada, several First Nations and the Province of British Columbia announced the launch of a feasibility assessment for a new national marine conservation area reserve for the Central Coast;
 - In August 2021, a feasibility study was launched with Indigenous communities for a national marine conservation area in Western James Bay and Southwestern Hudson Bay.
 - In February 2022, Parks Canada and the Nunatsiavut Government announced a commitment to complete a feasibility assessment for the Torngats Area of Interest, a marine area adjacent to the Torngats National Park in northern Newfoundland and Labrador.

Q2.

Comment l'Agence contribuera-t-elle à l'atteinte de la cible du gouvernement du Canada consistant à protéger 25 % des aires marines du pays d'ici 2025, et 30 %, d'ici 2030?

- Afin de respecter son engagement à atteindre les cibles de conservation des milieux marins, le gouvernement du Canada a prévu, dans le budget de 2021, le versement d'un financement à Parcs Canada en vue de l'établissement de dix nouvelles aires marines nationales de conservation.
- Dans le cadre du budget 2021, le gouvernement du Canada a fait un investissement historique dans la protection de la santé des océans du Canada, dont 1,06 milliard de dollars sur cinq ans pour atteindre les objectifs ambitieux en matière de conservation marine. Parcs Canada a reçu 53,6 millions de dollars pour entreprendre des évaluations de faisabilité et des négociations menant à l'établissement de 10 nouvelles aires marines nationales de conservation qui contribueraient à 230 000 km² ou à au moins 4 % de l'objectif de 25 % d'ici 2025.
- L'Agence étudie actuellement sept propositions de nouvelles aires marines nationales de conservation un peu partout au Canada. De celles-ci, quatre font l'objet d'une étude de faisabilité ; pour les trois autres, le lancement d'une étude de faisabilité a été annoncé dans les douze derniers mois.
 - En août 2021, Parcs Canada, plusieurs Premières Nations et la province de la Colombie-Britannique ont annoncé le lancement d'une étude de faisabilité pour la création d'une nouvelle réserve d'aire marine nationale de conservation sur la côte centrale.

- En août 2021, une étude de faisabilité a été entreprise en collaboration avec des collectivités autochtones en vue de la création d'une aire marine nationale de conservation dans le secteur ouest de la baie James et le secteur sud-ouest de la baie d'Hudson.
- En février 2022, Parcs Canada et le gouvernement du Nunatsiavut ont annoncé leur engagement à réaliser une étude de faisabilité pour la zone d'intérêt de Torngat, aire marine adjacente à la réserve de parc national des Monts-Torngat.

Q3.

How does Canada support the participation of Indigenous peoples in marine conservation?

- Parks Canada places a priority on working with Indigenous peoples to establish new national marine conservation areas, as seen in the recently launched feasibility assessments on Central Coast, Western James Bay and Southwestern Hudson Bay, and the Torngats Area-of-Interest: all of these projects are being undertaken in partnership and collaboration with Indigenous peoples.
- Parks Canada provides funding to support Indigenous leadership in national marine conservation establishment projects through contribution agreements.
- Parks Canada's commitment to enabling Indigenous peoples to fulfill their roles as traditional stewards of waters has resulted in many Indigenous governments and communities expressing a desire to see additional sites established as national marine conservation areas.
- In a recent example, the marine area of western James Bay and Southwestern Hudson Bay was brought forward for protection to Parks Canada through the leadership of the Mushkegowuk Council. The Council unanimously agreed that the area requires protection and sought partnership with Parks Canada to collaborate and work towards the establishment of the area as a national marine conservation area.

Q3.

Comment le Canada soutient-il la participation des peuples autochtones à la conservation des milieux marins?

- Parcs Canada accorde la priorité à la collaboration avec les Autochtones lors de la création de nouvelles aires marines nationales de conservation, comme en témoigne le lancement récent des études de faisabilité propres au centre de la côte, au secteur ouest de la baie James et secteur sud-ouest de la baie d'Hudson, et à la zone d'intérêt de Torngat : tous ces projets sont entrepris en partenariat et en collaboration avec des peuples autochtones.
- Dans le cadre des projets de création d'aires marines nationales de conservation, l'Agence offre du financement de soutien aux dirigeants autochtones dans le cadre d'accords de contribution.
- L'engagement de Parcs Canada de permettre aux peuples autochtones d'agir comme intendants traditionnels des terres et des eaux dans les lieux patrimoniaux a amené de nombreux gouvernements et communautés autochtones à exprimer le désir de voir d'autres sites recevoir la désignation d'aires marines nationales de conservation.
- Dans un exemple récent, c'est le Conseil Mushkegowuk qui a suggéré à Parcs Canada de protéger le secteur ouest de la baie James et le secteur sud-ouest de la baie d'Hudson. Les membres du Conseil étaient tous d'avis que l'endroit devrait être protégé et ont demandé à Parcs Canada l'établissement d'un partenariat visant à collaborer à la création d'une aire marine nationale de conservation.

Q4.

How are national marine conservation areas protected?

- Administered by Parks Canada under the *Canada National Marine Conservation Areas Act*, national marine conservation areas (NMCA) are protected areas managed for ecological sustainability. They include the seabed, the water above it and may also take in wetlands, estuaries, islands and other coastal lands.
- NMCA focus on ecological sustainability, which means harmonizing conservation practices with human activities such as fishing, shipping and recreation. In line with the 2019 federal protection standards for marine protected areas, oil and gas exploration and exploitation, mining, dumping and bottom trawling are prohibited throughout these special areas. The Minister of Fisheries, Oceans and the Canadian Coast Guard, and the Minister of Transport retain their responsibilities for the management of fisheries and marine navigation and safety within NMCA.
- NMCA management involves working closely with others who use the lands, waters, and living resources to reach common goals, and most importantly, a healthy, sustainable ecosystem.

Q4.

Comment les aires marines nationales de conservation sont-elles protégées?

- Administrées par Parcs Canada en vertu de la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*, ces aires protégées sont gérées en fonction de la durabilité écologique. Elles incluent le fond marin, les eaux et, parfois, des milieux humides, des estuaires, des îles et d'autres terres côtières.
- Les aires marines nationales de conservation mettent l'accent sur la durabilité écologique : on veut y harmoniser les pratiques de conservation avec des activités humaines comme la pêche, le transport maritime et les loisirs. Conformément aux normes de protection fédérales pour les aires marines protégées (2019), il est interdit de procéder à l'exploration ou à l'exploitation pétrolière et gazière, à l'exploitation minière, au rejet en mer et au chalutage de fond dans ces lieux très particuliers. Le ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne de même que le ministre des Transports conservent les responsabilités de la gestion des pêches ainsi que de la navigation maritime et de la sécurité au sein de ces aires protégées.
- La gestion des aires marines nationales de conservation nécessite de collaborer étroitement avec les gens qui se servent des terres, des eaux et des ressources vivantes afin d'atteindre des objectifs communs et, surtout, de préserver un écosystème sain et durable.

NATIONAL PARK ESTABLISHMENT AND EXPANSION CRÉATION ET EXPANSION DE PARCS NATIONAUX

Q1.

What is the current status of protection of terrestrial areas in Canada?

- The Government of Canada has achieved 13.5 percent protection of terrestrial areas and inland waters to date.
 - Parks Canada's 47 national parks and two freshwater national marine conservation areas (NMCAs) contribute 3.53 percent towards the 13.5 percent total, accounting for over 25 percent of the total.
 - This represents 75 percent of the federal contribution and is the largest contribution of any province, territory or federal organization to the terrestrial target.
- Negotiations for formal establishment agreements are underway for two additional national park reserves.
 - Parks Canada is working with B.C. and the Syilx / Okanagan Nation to establish a national park reserve in the South Okanagan–Similkameen.
 - In January 2022, Parks Canada signed a memorandum of understanding with the Epekwitk Assembly of Councils to establish a new national park reserve in Pituamkek/Hog-Island Sandhills chain in northwestern PEI.

Q1.

Quelle est la situation actuelle sur le plan de la protection des zones terrestres au Canada?

- En ce moment, le Canada se situe à 13,5 % pour ce qui est de la protection des zones terrestres et des eaux intérieures.
 - Les 47 parcs nationaux et les deux aires marines nationales de conservation en eaux douces de Parcs Canada contribuent à hauteur de 3,53 % du total de 13,5 % (plus de 25 % du total).
 - La contribution de Parcs Canada représente 75 % de la contribution fédérale et est plus importante que la contribution de chaque province, territoire et organisme fédéral.
- Des négociations sont actuellement en cours pour la création de deux réserves de parc national additionnelles :
 - Parcs Canada, la province de la Colombie-Britannique et les Premières Nations locales (Nation Syilx) travaillent ensemble à l'établissement d'une réserve de parc national dans le sud de l'Okanagan-Smilkameen.
 - En janvier 2022, Parks Canada a signé un protocole d'entente avec l'Assemblée des conseils d'Epekwitk en vue de la création d'une nouvelle réserve de parc national dans la région de Pituamkek (île Hog et dunes Sandhill) dans le nord-ouest de l'Île-du-Prince-Édouard.

Q2.

How will Parks Canada contribute to the achievement of the GC target to conserve 25% of Canada's land by 2025 and 30% by 2030?

- The investments from Budget 2021 include \$460 million over five years to create 10 new national parks and 4 new freshwater marine conservation areas, while working to acquire the land needed to expand and complete existing national parks, among other projects. This will contribute 303,000 km² or 3 percent to the 25-percent target
- A roadmap to achieve the target has been established. The negotiations for establishment of two new National Parks in BC and PEI are underway. Five additional sites have been identified and discussions are underway with provincial/territorial governments and Indigenous groups. Indigenous groups and NGOs are also expected to identify three additional prospective sites. Four freshwater NMCA sites have also been identified.

Q2.

Comment l'Agence contribuera-t-elle à l'atteinte de la cible du gouvernement du Canada consistant à protéger 25 % des terres du Canada d'ici 2025 et 30 %, d'ici 2030 ?

- Le budget 2021 prévoit \$460 millions de dollars sur cinq ans pour, entre autres, la création de dix nouveaux parcs nationaux et de quatre nouvelles aires marines nationales de conservation en eaux douces, de même que des travaux d'acquisition de terres qui permettraient d'agrandir et de compléter des parcs nationaux existants. Cela ajoutera 303 000 km² aux aires protégées, soit 3 % de la cible de 25 %.
- Une feuille de route a été préparée pour l'atteinte de cette cible. Des négociations sont en cours en vue de la création de deux nouveaux parcs nationaux, un en Colombie-Britannique et l'autre, à l'Île-du-Prince-Édouard. Cinq autres sites ont été repérés, et des discussions sont en cours avec des gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec des groupes autochtones. Ces derniers, de même que des organisations non gouvernementales, devraient également suggérer trois nouveaux sites possibles. Quatre sites ont par ailleurs été suggérés pour l'établissement d'aires marines nationales de conservation en eaux douces.

Q3.

Can we realistically achieve our National Parks target by 2025?

- Budget 2021 provides funds for feasibility work and negotiations, and Parks Canada is actively piloting the development of a more efficient feasibility process to accelerate our work. A roadmap to achieving the target has been established.
- Indigenous partners are bringing vision, data, support, and specific projects for consideration, which facilitates greater efficiency and collaboration.
- To ensure recognition of a protected area's establishment as part of target achievement, Parks Canada seeks to reach the 'Memorandum of Understanding' stage of the process, at which point the parties declare the proposal is feasible under certain terms and conditions; confirm a boundary and ensure interim protection of site.

Q3.

Est-il réaliste de croire que nous pourrons atteindre notre cible en ce qui a trait aux parcs nationaux d'ici 2025?

- Le budget de 2021 fournit les fonds nécessaires aux études de faisabilité et aux négociations, et Parcs Canada met activement à l'essai un processus de faisabilité plus efficace afin d'accélérer les travaux. Une feuille de route a été préparée en vue de l'atteinte de cette cible.
- Des partenaires autochtones nous font profiter de leur vision, de données et d'un soutien, et suggèrent des projets précis, ce qui facilite l'efficience et la collaboration.
- Afin de s'assurer que la création d'une aire protégée sera prise en compte dans le cadre de l'atteinte de la cible, Parcs Canada tente d'arriver à l'étape du protocole d'entente, moment où les parties déclarent une proposition faisable dans certaines conditions, confirment les limites de l'aire protégée et assurent la protection intérimaire du site.

Q4.

How does Canada support Indigenous stewardship of the lands within protected areas?

- The Government of Canada is committed to enabling Indigenous peoples to fulfill their roles as traditional stewards of lands and waters within protected areas, and Parks Canada places a priority on working collaboratively with Indigenous Peoples in establishment and co-management of new protected areas.
- Many Indigenous governments and communities have expressed a desire to see additional sites established as national parks and national marine conservation areas. For example, the Mi'kmaq of PEI worked with Parks Canada to protect a traditional area and sacred place as a national park reserve.

Q4.

Comment le Canada soutient-il l'intendance par les Autochtones des terres incluses dans les aires protégées?

- Le gouvernement du Canada s'est pleinement engagé à permettre aux Autochtones de jouer leur rôle d'intendants traditionnels des terres et des eaux au sein des aires protégées, et Parcs Canada accorde la priorité à la collaboration avec les Autochtones lors de la création et de la gestion conjointe de nouvelles aires protégées.
- De nombreux gouvernements et communautés autochtones ont exprimé le désir de voir d'autres sites recevoir la désignation de parc national ou d'aire marine nationale de conservation. Par exemple, la Confédération des Mi'kmaq de l'Île-du-Prince-Édouard travaille avec Parcs Canada afin de protéger un territoire traditionnel et sacré grâce à sa désignation comme réserve de parc national.

NATIONAL URBAN PARK PROGRAM PROGRAMME DE PARCS URBAINS NATIONAUX

Q1.

What work has been done so far to achieve the commitment of creating 15 new national urban parks, one in each province and territory, by 2030?

- On August 4, 2021, the Government of Canada launched a new program to support the creation of a network of national urban parks. This program is supported by Budget 2021's historic investment of \$2.3 billion in Canada's Nature Legacy to address the biodiversity crisis, protect and conserve nature, and create jobs in nature conservation, with up to \$130.9 million provided specifically toward the creation of a network of national urban parks.
- Parks Canada is working on the development of a national urban parks policy, which will be informed by experience with the initial candidate sites as well as input from municipal, provincial, and Indigenous governments and organizations, as well as other partners and stakeholders.
- The policy will guide the creation of the network of national urban parks, which will include areas managed under a range of flexible governance models, including federally administered places, third party administered places, and partnership models.
- To date, exploratory work to assess the potential for national urban park sites has begun in:
 - Victoria, BC
 - Edmonton, AB
 - Meewasin Valley (Saskatoon), SK
 - Winnipeg, MB
 - Windsor, ON
 - Halifax, NS

Parks Canada has also begun initial discussions with Montreal.

- Three pillars are at the core of Parks Canada's work to establish national urban parks:
 - Protecting and conserving nature, including nature-based solutions for climate change;
 - Connecting Canadians with nature; and
 - Advancing reconciliation with Indigenous peoples.
- Canada currently has one national urban park: the Rouge National Urban Park, in the Greater Toronto Area. This park, which is within a one-hour drive for 20% of Canada's population, helps to protect biodiversity in densely populated southern Canada and is home to almost 1,700 species, including 27 species at risk.

Q1.

Quel travail a été fait jusqu'à présent pour respecter l'engagement de créer 15 nouveaux parcs urbains nationaux, un dans chaque province et territoire, d'ici 2030?

- Le 4 août 2021, le gouvernement du Canada a lancé le nouveau programme de création d'un réseau de parcs urbains nationaux. Ce programme est facilité par un investissement sans précédent annoncé dans le Budget de 2021, soit 2,3 milliards de dollars, dans le patrimoine naturel du Canada afin de remédier à la crise de la biodiversité, de protéger et de préserver la nature, et de créer des emplois en conservation de la nature, avec un montant qui peut atteindre jusqu'à 130,9 millions de dollars versé spécifiquement pour soutenir cette initiative.

- Parcs Canada travaille à l'élaboration d'une politique nationale sur les parcs urbains, qui sera éclairée par l'expérience des sites candidats initiaux ainsi que par les commentaires des gouvernements et organisations municipaux, provinciaux et autochtones, ainsi que d'autres partenaires et intervenants.
- La politique guidera la création du réseau de parcs urbains nationaux, qui comprendra des zones gérées selon une gamme de modèles de gouvernance flexibles, y compris des lieux administrés par le gouvernement fédéral, des lieux administrés par des tiers et des modèles de partenariat.
- À ce jour, des travaux exploratoires visant à évaluer le potentiel des sites de parcs urbains nationaux ont débuté à :
 - Victoria, C-B
 - Edmonton, AB
 - Meewasin Valley (Saskatoon), SK
 - Winnipeg, MB
 - Windsor, ON
 - Halifax, N-É

Parcs Canada a également entamé des discussions initiales avec Montréal.

- Trois piliers sont au cœur du travail de Parcs Canada pour créer des parcs urbains nationaux :
 - Protéger et conserver la nature, y compris les solutions fondées sur la nature pour lutter contre le changement climatique;
 - Connecter les Canadiens et les Autochtones à la nature; et
 - Faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones
- À l'heure actuelle, le Canada n'a qu'un seul parc urbain national : le parc urbain national de la Rouge, dans la région du Grand Toronto. Situé à moins d'une heure de route pour 20 % de la population canadienne, ce parc contribue à la protection de la biodiversité dans les régions densément peuplées du sud du Canada et abrite près de 1 700 espèces, y compris 27 espèces en péril.

Q2.

What are the benefits of urban parks?

- The National Urban Parks Program will contribute to Canada's commitment to protecting biodiversity and conserve 25 percent of land and inland waters and 25 percent of marine and coastal areas by 2025, working toward 30 percent by 2030.
- Urban parks offer significant benefits to cities and local economies. They are important economic generators, while also helping to conserve biodiversity, protect ecosystems, mitigate climate change, and deliver health, well-being, social cohesion and other benefits to Canadians through enhanced access to nature. The national urban parks program also seeks to advance reconciliation with Indigenous peoples living in urban areas.
- In a survey of over 1,600 Canadians conducted by Parks Canada, 70% said they appreciate parks more since physical distancing began. Additionally, a survey of over 50 municipalities had over half reporting an increase in park use since the pandemic began.

Q2.

Quels sont les avantages des parcs urbains?

- Le Programme des parcs urbains nationaux contribuera à l'atteinte de l'engagement pris par le Canada de protéger la biodiversité et de conserver 25 % des terres et des étendues d'eau intérieures ainsi que 25 % des zones côtières et marines d'ici 2025, pour atteindre 30 % d'ici 2030.
- Les parcs urbains offrent des avantages significatifs aux villes et aux économies locales. Ce sont d'importants générateurs économiques, tout en aidant à conserver la biodiversité, à protéger les écosystèmes, à atténuer les changements climatiques et à assurer la santé, le bien-être, la cohésion sociale et d'autres avantages aux Canadiens grâce à un meilleur accès à la nature. Le programme national des parcs urbains vise également à faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones vivant en milieu urbain.
- Dans un sondage mené par Parcs Canada auprès de plus de 1600 Canadiens, environ 70 % des répondants ont affirmé accorder une plus grande importance à leurs parcs depuis le début de la distanciation physique. En outre, dans un sondage mené auprès de plus de 50 municipalités, plus de la moitié ont signalé une hausse de la fréquentation des parcs depuis le début de la pandémie.

HISTORIC PLACES LEGISLATION PROJET DE LOI SUR LES LIEUX HISTORIQUES

Q1.

When will the Government introduce legislation to protect historic places in Parliament?

- Budget 2021 announced the government's intent to introduce legislation that would establish a transparent and inclusive designation framework and the sustainable protection of the over 300 federally-owned historic places.
- This commitment was reiterated in the December 2021 mandate letter.
- We are committed to introduce legislation to protect federally-owned historic places at the first available opportunity in this mandate.

Q1.

Quand le gouvernement déposera-t-il un projet de loi afin de protéger les lieux historiques appartenant à l'État?

- Le Budget 2021 a annoncé l'intention du gouvernement de déposer un projet de loi qui établirait un cadre de désignation transparent et inclusif ainsi que la protection durable de plus de 300 lieux historiques appartenant au gouvernement fédéral.
- Cet engagement a été réitéré dans la lettre de mandat en décembre dernier.
- Nous sommes engagés à déposer un projet de loi afin de protéger les lieux historiques appartenant au gouvernement fédéral dès que possible dans ce mandat.

Q2.

How will legislation to protect federally-owned historic places advance Reconciliation?

- The planned legislation will directly benefit Indigenous peoples, including First Nations, Inuit, and Métis, through the addition of distinction-based representation on the Historic Sites and Monuments Board of Canada, in keeping with Call to Action 79(i), as well as providing greater opportunities to protect and present the contributions of Indigenous peoples to Canada's natural and cultural heritage.
- The planned legislation is informed by engagement with Indigenous groups. Over 40 Indigenous groups provided their views through virtual meetings between winter 2020 and summer 2021.
- Furthermore, barriers to Indigenous participation as members of the Historic Sites and Monuments Board are being addressed. Actions taken include revisions to the required qualifications and generating better awareness of vacancies amongst potential Indigenous applicants. The two most recent appointees to the Board, representing the Yukon and Northwest Territories, identify as Indigenous persons.

Q2.

Comment le projet de loi pour protéger les lieux historiques appartenant à l'État fera-t-il progresser la Réconciliation?

- Le projet de loi prévu profitera directement aux peuples autochtones, dont les Premières Nations, les Inuits et les Métis, en ajoutant une représentation fondée sur la distinction à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, conformément à l'appel à l'action 79 (i), et en fournissant un plus grand nombre de possibilités de protéger et de mettre en valeur les contributions des peuples autochtones au patrimoine naturel et culturel du Canada.
- Le projet de loi prévu tient compte de l'engagement effectué auprès de groupes autochtones. Plus de 40 groupes autochtones ont partagé leur point de vue lors de rencontres virtuelles qui ont eu lieu entre l'hiver 2020 et l'été 2021.
- De plus, les obstacles à la participation des Autochtones à titre de membres de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada sont en cours de résolution. Les mesures adoptées comprennent des révisions des qualifications requises et une meilleure sensibilisation aux postes vacants parmi les candidats autochtones potentiels. Les deux personnes les plus récentes nommées à la Commission, représentant le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, s'identifient comme personnes autochtones.

NATIONAL TRAILS TOURISM STRATEGY STRATÉGIE NATIONALE DE TOURISME SUR LES SENTIERS

Q1.

The tourism sector has suffered due to the COVID-19 pandemic, what is the government's plan to advance trails tourism in Canada?

- The COVID-19 pandemic has caused significant impacts for Canada's tourism sector. The industry is working hard to rally and national organizations such as Destination Canada and the Tourism Industry Association of Canada predict that recovery will take three years.
- The federal government is committed to the recovery of the tourism sector. Budget 2021 announced \$1 billion in funding over three years to support tourism, events, and festivals, including \$500 million dedicated to a Tourism Relief Fund for small businesses delivered by regional development agencies.
- Canada is known worldwide for its natural and cultural heritage places. Outdoor experiences, including the enjoyment of trails, are expected to make important contributions to the recovery of Canada's tourism sector and to its long term sustainability. I will be supporting my colleague, the Minister of Tourism, in the development and implementation of a trails tourism strategy that will help advance natural and cultural tourism on Canada's many trail networks.

Q1.

Le secteur du tourisme a souffert en raison de la pandémie de COVID-19. Quel est le plan du gouvernement pour faire progresser le tourisme des sentiers au Canada?

- La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions importantes sur le secteur touristique canadien. L'industrie travaille fort pour s'en remettre et des organismes nationaux tels que Destination Canada et l'Association de l'industrie touristique du Canada prévoient que la reprise prendra trois ans.
- Le gouvernement fédéral s'est engagé à relancer le secteur du tourisme. Le budget de 2021 a annoncé un financement de 1 milliard de dollars sur trois ans pour soutenir le tourisme, les événements et les festivals, dont 500 millions de dollars dédiés à un Fond d'aide au tourisme pour les petites entreprises qui sera livré par les agences de développement régional.
- Le Canada est connu dans le monde entier pour ses lieux patrimoniaux naturels et culturels. Les activités de plein air, et entre autres l'utilisation des sentiers, devraient apporter d'importantes contributions à la reprise du secteur touristique du Canada et à sa viabilité à long terme. J'appuierai mon collègue, le ministre du Tourisme, dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie touristique sur les sentiers qui contribuera à faire progresser le tourisme des lieux naturels et culturels sur les nombreux réseaux de sentiers du Canada.

FUNDING FOR THE TRANS CANADA TRAIL FINANCEMENT DU SENTIER TRANSCANADIEN

Q1.

Will the Government continue to support the Trans-Canada Trail as expressed in Minister Guilbeault's mandate letter?

- The Trans Canada Trail is a valued asset for recreation and active transportation in thousands of communities across Canada. It helps Canadians connect with nature and also helps to reduce emissions and contribute to the fight against Climate Change.
- The Government of Canada has provided financial support to the Trans Canada Trail since the initiative was launched in 1992. Current funding to the Trail concludes this fiscal year.
- The government is committed to the important work of the Trans Canada Trail and officials at Parks Canada have been working closely with officials of the Trans Canada Trail to develop a business case for the Trail's ongoing development and for increasing access to the Trail so that it can be used and enjoyed by even more Canadians.

Q1.

Est-ce que le gouvernement continuera d'appuyer le Sentier Transcanadien tel qu'exprimé dans la lettre de mandat du Ministre Guilbeault?

- Le Sentier Transcanadien est un atout précieux pour les activités récréatives et le transport actif dans des milliers de communautés à travers le Canada. Il aide les Canadiens à se rapprocher de la nature et contribue également à réduire les émissions ainsi qu'à la lutte contre les changements climatiques.
- Le gouvernement du Canada a fourni un soutien financier au Sentier Transcanadien depuis le lancement de l'initiative en 1992. Le financement actuel du sentier se termine à la fin de cette année fiscale.
- Le gouvernement est engagé envers l'important travail du Sentier Transcanadien. Les responsables de Parcs Canada ont travaillé en étroite collaboration avec les responsables du Sentier Transcanadien afin d'élaborer un dossier d'analyse pour le développement continu et pour accroître l'accès au Sentier afin qu'il puisse être utilisé et apprécié par encore davantage de Canadiens.